

Sites, échelles, relations

Ethnographies de la diaspora chinoise

et du système-monde

Anne-Christine Trémon

Mémoire de synthèse présenté

en vue de l'Habilitation à diriger les recherches

Vol 2/3

Université Paris Nanterre

Membres du jury :

Brigitte Bapandier, directrice de recherches émérite au CNRS, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC).

Niko Besnier, professeur, Université d'Amsterdam, rapporteur.

Alessandro Monsutti, professeur, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève.

Michel Naepels, directeur de recherches au CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS), rapporteur.

Anne de Sales, directrice de recherches au CNRS, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC), référente.

Pierre Singaravelou, professeur, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne.

Isabelle Thireau, directrice de recherches au CNRS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC).

Table des matières

Curriculum vitae	1
1. Situation actuelle	1
2. Parcours dans l'enseignement et la recherche.....	1
3. Formation et diplômes.....	2
4. Missions de recherche et organisation de séminaires et conférences.....	2
5. Direction de mémoires, de thèses de doctorat, jurys.....	4
6. Expertises et autres responsabilités.....	5
7. Enseignements et autres activités liées à l'enseignement	6
8. Langues.....	7
9. Liste complète des publications.....	7
10. Liste complète des communications.....	11
Introduction	19
1. Une ethnographie multisite de la diaspora chinoise de Tahiti à Shenzhen	28
1. L'échelle comme portée : extensions et coupures des réseaux diasporiques.....	28
2. Processus globaux et identités culturelles : ethnicité et individualisation.	35
3. La relation diasporique transformée : changements processuels et nouvelle commensurabilité.....	42
2. Des ethnographies de/dans le système-monde. Enjeux scalaires des relations. 52	
1. L'affaire du terrain consulaire : actionnements d'échelles.....	52
2. Rendre Paris présente à l'Expo de Shanghai : collectifs et relations.	56
3. Une ethnographie stratégiquement unisituée. Le show chinois d'Aubervilliers, ou la fabrication d'une « plate-forme économique franco-chinoise ».	68
3. Une anthropologie globale de la diaspora chinoise. Ethnographies multisite et multiscaire : les échelles de l'action.	80
1. Le désencastrement global/local et l'ethnographie multisite.....	82
2. Du suivi des connexions à l'anthropologie processuelle.....	90
3. Echelles de l'action et actionnements d'échelles.	100
Conclusion	107
Références citées	116

Curriculum vitae

Née à Stavanger (Norvège), 2 enfants

Adresse professionnelle :

Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale
Institut des Sciences Sociales
Faculté des Sciences Sociales et Politiques
Université de Lausanne
1015 Lausanne, Suisse.

1. Situation actuelle

Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne, Institut des sciences sociales, à 80%.

Agrégée d'histoire.

Membre des comités de rédaction des revues *Terrain* et *American Ethnologist*.

Aires de recherches :

- Asie, Océanie
- Chine, Taïwan
- Polynésie française

Thématiques de recherches (anciennes et nouvelles):

- Diaspora, migrations chinoises
- Histoire coloniale, histoire globale, mondialisation, « globalisation chinoise »
- Bien public, économie morale
- Villes, urbanisation
- Parenté
- Etat, multiculturalisme, catégorisations ethniques, métissage
- Transactions économiques, crédit, échange, jeux d'argent
- Musées, patrimoine, politiques culturelles

2. Parcours dans l'enseignement et la recherche

2016, mars-juin : Visiting researcher, **Max Planck Institute for Social Anthropology** (*Max-Planck-Institut für ethnologische Forschung*), Halle, Allemagne

Depuis 2011 Maître d'enseignement et de recherche, **Université de Lausanne, Institut des sciences sociales**, à 50% (à 80% depuis septembre 2014).

2011-2012 : **Netherlands Institute for Advanced Study in the Humanities and Social Sciences (NIAS)**: EURIAS (European Institutes for Advanced Study) *junior Research fellow* (financé par la European Commission 7th Framework Programme - COFUND action).

2008 – 2011 : **École Normale Supérieure – Ulm**, Département de Sciences Sociales : *Agrégée-préparatrice (AGPR). Contrat de trois ans, plein-temps.*

2006 - 2008 : **École des Hautes Études en Sciences Sociales** : *Attachée temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER) à mi-temps*

2005 - 2006 : **Academia Sinica (Taiwan), Institut d'Ethnologie**, 中央研究院, 民族學研究所, groupe de recherches « repenser les frontières » 界限的又思 : *Post-doctorante*

2001 - 2005 : **École des Hautes Études en Sciences Sociales**, GTMS (Genèse et Transformation des mondes sociaux) UMR 8128 : *Doctorante, allocataire de recherche*

2001 - 2005 : **Université Paris V René Descartes**, DEUG de sociologie: *Monitrice (2001-2004) et ATER (support CIES) à mi-temps (2004-2005)*

3. Formation et diplômes

Juillet 2007 : Reçue au concours de l'**agrégation d'histoire** (concours national français de recrutement de professeurs du second degré).

2001-2005 : **Doctorat en anthropologie sociale et ethnologie** École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), sous la direction de Jonathan Friedman, directeur d'études à l'EHESS et professeur à Lund (Suède). Thèse intitulée « Chinois en Polynésie française. Configuration d'un champ des identifications » soutenue le 22 juin 2005.

Jury : Jean Copans (EHESS-Paris V), Brigitte Bapandier (CNRS-Paris X), Jean-Pierre Hassoun (CNRS – ENS), John Lagerwey (EPHE)

Mention : très honorable, félicitations du jury à l'unanimité.

2001- 2004 : Formation au **Diplôme Unilingue de Langue et Civilisation Orientales (DULCO)** de chinois, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO).

1999-2001 : **D.E.A. en anthropologie sociale et ethnologie** École des Hautes Études en Sciences Sociales (accompli en deux ans, en tant que travailleuse salariée la première année) Jury: Jonathan Friedman et Alban Bensa. Mention : très bien, classée 1^{ère}, attribution d'une allocation de thèse.

1997-1999 : Diplômée de **Sciences-po Paris** (section Communication et ressources humaines).

4. Missions de recherche et organisation de séminaires et conférences

Financements de missions sur le terrain et bourses de recherches :

Projet « Public Goods in Urbanizing China », Fonds national suisse pour la recherche scientifique, octobre 2017- septembre 2021 (742 226 CHF).

Hong Kong et Shenzhen, avril 2017 : **Fondation pour l'Université de Lausanne**, subside d'échanges internationaux.

Shenzhen, octobre 2014 : **Fondation pour l'Université de Lausanne et Bureau de l'Égalité de l'Université de Lausanne.**

Shenzhen, octobre 2013 : **Fondation Chuard-Schmid**.

Shenzhen, mars 2013 : **bourse EURIAS et Institut d'Études Avancées des Pays-Bas, Marie Curie Action FP7 COFUND, projet No GA# 246561**.

Shenzhen, juillet 2012 : **Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale (LACS) et Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO)**

Shenzhen, août 2011 : **Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord** (lauréate pour 2011-2013 avec Barbara Karatsioli du projet « ville translocale », projet No 10/4-2-2 l'axe « ville » de la MSH), la **Société académique vaudoise**, et **Bureau de l'Égalité de l'Université de Lausanne**.

Shanghai, juillet 2010 : **CNRS**, projet collectif de l'Atelier Chine (LESC)

Taiwan, décembre 2008 : bourse de recherche de la **Jiaotong university** (Hsinzhu)

Taiwan, septembre 2005-mars 2006 et juillet-août 2006 : **Institut d'ethnologie, Academia Sinica**

Polynésie française, septembre 2003 – janvier 2004 : projet « **Pacific Islands connected** » dirigé par Edvard Hviding à l'Université de Bergen.

Polynésie française, février - mars 2002 et septembre 2002 – janvier 2003 : laboratoire **Genèse et transformations des mondes sociaux** (GTMS) – CNRS-ENS UMR 8128.

Financements de projet non obtenus : Projet « Public Goods in Urbanizing China » : soumis en janvier 2015 auprès de l'European Research Council, auditionnée, classé B.

Autres projets financés :

2014 : Lauréate du concours sur la thématique de la « réflexivité » du **Fonds d'innovation pédagogique de l'Université de Lausanne** pour l'enseignement « textes et terrains fondamentaux en anthropologie » (28 100 CHF).

Organisation de séminaires, panels, journées d'étude et conférences :

Organisatrice de la conférence de Niko Besnier sur les publications dans les revues internationales, 07/03/17, et animatrice d'un atelier complémentaire "publier dans les revues" pour les doctorant-e-s du Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale, 14/03/17.

Organisatrice du panel « Living apart, common "causes" ? Re-thinking kinship in migration/diaspora situations ». Congrès de la Société suisse d'ethnologie (SSE), 10-11/11/16.

Co-organisatrice, avec Michaël Busset, de la journée d'études « Voyages « retour », quêtes de voyageurs », Université de Lausanne, 5 -6/01/16.

Co-organisatrice, avec Isabelle Zinn, Martina Avanza et Michaël Meyer des Ateliers lausannois d'ethnographie sur le thème de la « preuve ethnographique » et animation de la table ronde, 18/03/16.

Co-organisatrice, avec Swetha Rao Danankha, de l'atelier « Urban imaginaries and contention of public space in cities », Congrès de la Société suisse de sociologie, Université de Lausanne, 05/06/15.

Organisatrice de l'atelier du Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale, 2014-2015.

Organisatrice du colloque international « Disorder, Action and the Public Good in China », Université de Lausanne, 6-7/12/13.

Organisatrice du panel "Slogans and their publics : circulations, contestations, and current engagements with neoliberal policies", Congrès de l'American Anthropological Association, Chicago, 24/11/13.

Organisatrice de l'atelier du Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale, 2013-2014.

Organisatrice Co-organisatrice, avec Irène Maffi et Laurence Gillot, de la conférence internationale « Shaping Heritage Scapes », Université de Lausanne, 27-28/08/12.

Co-organisatrice, avec Sheyla Zandonai, du panel « Slogans. Neoliberal formulas in times of uncertainty and change », conférence EASA, Nanterre, 13/07/12.

Organisatrice de la journée d'étude « Les Chinois à Paris. Inscriptions spatiales, morphologie sociale, dynamiques collectives », Ecole normale supérieure, Paris, 01/06/12

Co-organisatrice, avec Barbara Karatsioli et Sheyla Zandonai, du panel « Making Places, Tracing boundaries in the Translocal City » au Congrès de l'American Anthropological Association, Montréal, 20/11/11.

Co-organisatrice, avec Aïssatou Mbodj, de l'atelier « approches de l'écrit en migration » au Congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie, 21/09/2011.

Co-organisatrice, avec Blaise Wilfert-Portal, du panel « Quelles outils pour quelle interdisciplinarité en Histoire globale ? » Troisième Congrès européen d'Histoire mondiale et globale, 14-17/04/11, *London School of Economics and Political Sciences*, Grande Bretagne (en anglais).

Co-organisatrice, avec Brigitte Bapandier, de la journée d'études « Musées et patrimoine dans le monde chinois » à Nanterre, 17/06/11, cofinancée par le LESC et l'ENS - Ulm.

Co-organisatrice, avec Aïssatou Mbodj, du séminaire « lectures d'actualité en anthropologie » (niveau M2 et doctorants), Ecole normale supérieure, 2010-2011.

Co-organisation du séminaire master 2 et doctorants « local, national, global : jeux d'échelles et connexions » en collaboration avec Romain Bertrand (CERI, Sciences-po), Blaise Wilfert-Portal (Département d'histoire de l'ENS) et Fabrice Ripoll (géographe). 2008-9, 2009-10, 2010-11.

Co-organisation du séminaire « ethnographie globale » en collaboration avec Laurent Berger, Musée du Quai Branly, 2009-10.

Organisation de la session « échelles » aux journées d'étude de l'équipe ETT à Foljuif, juin 2008.

Coordinatrice du séminaire « Diasporas et migrations » (2nd semestre, 24h) à l'EHESS, master Asie méridionale et orientale, M2 et doctorants, 2006-7 et 2007-8.

Co-organisatrice du séminaire des doctorants du GTMS à l'EHESS, mensuel, 2004-5.

Coorganisatrice des journées d'étude doctorales des 24 et 25 mai 2005 « transnationalité », EHESS.

5. Direction de mémoires, de thèses de doctorat, jurys

Directions de thèses :

Jérôme Gapany, dans le cadre de mon projet sur les biens publics dans les villages urbains en Chine, à partir d'octobre 2017.

Silvia Wojczewski, « Transnational Germans on tour: travel and the challenge of national identity » (inscrite en thèse depuis février 2016, reprise de la direction au printemps 2017)

Marine Michel, « Les projets de coopération de la Chine au Bénin : anthropologie de l'aide au développement et de la globalisation chinoise » (abandon pour raisons personnelles).

Caroline Bertron, « Les scolarités des fortunes internationales entre refuge et placement. Socio-histoire des pensionnats privés suisses » en codirection avec Anne-Catherine Wagner (co-tutelle Université Paris I – Université de Lausanne). Soutenue le 02/12/16.

Direction et expertise de mémoires de master, Université de Lausanne, depuis 2011: Caroline Amstutz « femmes sud-américaines en contextes urbains de Suisse romande », août 2013 ; Tiziano Caranzano « L'Identité italienne négociée dans la transmission des pratiques alimentaires et la circulation des produits », septembre 2014, refusé ; Désirée Morath « travailler auprès des migrants », janvier 2014 ; Diego d'Ortenzio « 'jouer sérieusement'. Performance, performativité et aspects ludiques de la pratique du football amateur » septembre 2014 ; Simona Cadlolo « Nationalisme et devoir de mémoire au sein de la diaspora tamoule en Suisse romande » juin 2015 (experte) ; Loris Colantuono (« Le scec, étude d'une monnaie complémentaire au cœur de Naples ») mai 2016 ; Laura Regev « *Home is where the heart is and this is home* : Façonner des

« Israéliens » dans un kibboutz ulpan » septembre 2016 ; Jennifer Zodogome (« Entre ici et là-bas. Constructions identitaires d'enfants de migrant.e.s africain.e.s à Lausanne) août 2017 ; Aurélie Winkelmann (« Les représentations sociales du travail de femmes immigrées à Genève) septembre 2017.

Encadrement de l'atelier des mémorants en anthropologie, Université de Lausanne, 2014-15 et 2012-13.

Coordination de l'atelier des mémorants en anthropologie, Université de Lausanne, 2013-14.

Encadrement de travaux passés

Direction et jury de trois **mémoires de deuxième année de master**, ENS, en 2009-2010 et 2010-2011 ; e .a., « Les migrants du rêve américain, une enquête ethnographique auprès des Coréens à Baltimore », « Des malades mobiles. La globalisation du système de santé taiwanais »

Direction de deux **articles scientifiques** de master 2, ENS, entre 2008 et 2011 : entre autres, « Songzhuang, China. Ethnographie d'un village d'artistes dans la banlieue de Pékin » (publié dans le dossier dirigé pour *Grahiva*, cf. liste des publications).

Jury de **mémoires de deuxième année de master** : « les sans-papiers chinois à Paris », master en anthropologie sociale et ethnologie de l'EHESS (2009)

Tutorat et jury de **quatre mémoires de première année de master**, ENS, entre 2008 et 2011 : « le quartier de Belleville », « le musée national de Phnom Penh », « les Libanais au Mexique », « Songzhuang, China », « décentralisation et chefferie au Burkina Faso » en co-dir. avec G. Blundo.

Autres encadrements

Participation à l'encadrement d'un stage de terrain à Shenzhen (Chine) dans le cadre du module « Globalisation : a case study of the Pearl River Delta Area » de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) organisé par Ellen Hertz, juillet 2012.

Participation à l'encadrement d'un stage de terrain à Valenciennes en septembre 2006 destiné aux élèves de première année de l'ENS, dans le cadre d'un programme pluriannuel de recherche dirigé par Florence Weber.

6. Expertises et autres responsabilités

Membre du comité éditorial des revues *American Ethnologist* depuis 2015 et *Terrain* depuis 2016, gestion de la rubrique « Terrains » avec Sandrine Revet.

Membre nommée de la Commission d'auto-évaluation du bachelor en sciences sociales (COPIL), UNIL, 2016-17

Directrice du Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale (LACS), 2013-2015.

Membre du jury du prix de thèse de l'Association française d'études chinoises, 2016.

Évaluatrice pour le réseau européen des Instituts d'études avancées (EURIAS), depuis 2015 ; pour l'Agence nationale de la recherche (ANR, France) depuis 2014.

Membre du comité scientifique d'évaluation des bourses de terrain de la fondation Martine Aublet au Musée du Quai Branly, depuis 2012.

Évaluatrice pour les allocations de terrain de l'École française d'Extrême Orient (EFEO) et pour les bourses doctorales et post-doctorales du Musée du Quai Branly, depuis 2012.

Évaluatrice de demandes de fellowships auprès du Netherlands Institute of Advanced Study in the Humanities and Social Sciences, depuis 2013.

Évaluatrice de projets pour l'université Paris Sciences et Lettres (PSL), l'université Sorbonne-Paris Cité, l'université Lyon II.

Membre élue de la commission de présentation pour l'engagement d'un professeur ordinaire en anthropologie, Université de Lausanne, 2013-2014.

Jury de la sélection internationale de l'ENS, épreuves écrites et orales, en 2009 et 2011.

Expertises de manuscrits pour les revues *Anthropologie et sociétés*, *Genèses*, *Ethnic and Racial Studies*, *Ethnologie française*, *Anthropologie sociale/Social anthropology*, *L'Homme*, *International Political Sociology*, *American Ethnologist*, *Revue Européenne des Migrations Internationales* depuis 2008.

Associations et réseaux de recherche :

(Membre et participante aux conférences et activités scientifiques)

Marie Curie Alumni Association (MCAA), European Association of Social Anthropologists (EASA), European Association of Taiwan Studies (EATS), European Society for Oceanists (ESfO), Association française d'études chinoises (AFEC), Société suisse d'ethnologie (SSE).

7. Enseignements et autres activités liées à l'enseignement

Enseignements

Depuis 2011, **Université de Lausanne**

Cours « textes et terrains fondamentaux en anthropologie », **bachelor**, semestre d'automne, 56h

Séminaire d'introduction à la recherche, cycle méthodes, **propédeutique**, annuel, 56h

Séminaire « notions et thèmes en anthropologie » niveau **bachelor**, semestre de printemps, 28h

Cours « anthropologie de la globalisation. Villes, migrations et liens sociaux longue-distance », semestre de printemps, 28h, niveau **master** (donné en 2012 et 2014).

2011 (en anglais) du 3 au 14 janvier : **East China Normal University (华东师范大学), Shanghai**

Dans le cadre d'un programme d'échange entre l'ECNU et les trois ENS française, mission d'enseignement (20h au total) : « anthropology of globalization ». *Cours préparé, mission annulée faute de crédits suffisants.*

2008-2011 : **Master ETT (ENS-EHESS)**

Cours d'anthropologie générale « le regard anthropologique » 1^{ère} année de master (24h)

Cours de méthodes ethnographiques en M1, 1^{ère} année de master (24h)

2008-2011 : **École normale supérieure, Département de sciences sociales**

Atelier de lecture de textes classiques en ethnologie et anthropologie, **licence et master** (24h)

Colles de préparation à l'agrégation de sciences économiques et sociales

2006-2008 : **Master mention Asie méridionale et orientale de l'EHESS**

Atelier de lecture de textes en ethnologie sur l'Asie, 1^{ère} et 2^{ème} année de master (24h)

Séminaire « Diasporas et migrations », 2^{ème} année de master et doctorants (24h)

2002-2005 : **DEUG de sociologie, Université Paris V**

T.D. « épistémologie : histoire et sciences sociales »

T.D. « initiation à l'ethnologie »

2001-2002 : **DEUG de sociologie, Université Paris V**

T.D. « sociologie de la famille »,

T.D. « sociologie de la stratification »

8. Langues

Français, Néerlandais, Anglais : lu, écrit, parlé : courant
Chinois (mandarin) : lu (caractères simplifiés et traditionnels) écrit et parlé : très bon
Espagnol : lu : bon ; écrit, parlé : intermédiaire
Hakka et Tahitien : basique (notions acquises sur le terrain)

9. Liste complète des publications

Ouvrages

Chinois en Polynésie française. Migration, métissage, diaspora. **Éditions de la Société d'ethnologie**, Nanterre, 2010. Publié avec le concours du Centre National du Livre (France) et de la fondation Chiang Ching-Kuo for International scholarly exchange (Taipei).

Ouvrage recensé dans :

Annales, Histoire, Sciences sociales, 2011/2 (66e année) Pages 535 – 574 par Marie Salaun

Etudes chinoises, vol XX, 2011 par Eric Guerassimoff

Anthropos, 2012/1, A. 107, p. 308 par Bruno Saura

Le Journal de la Société des Océanistes [En ligne], 133 | 2e semestre 2011 par Benoît Vulliet

Co-édité (manuscrit en cours de soumission) *Slogans. Subjection, subversion and the politics of neoliberalism* (avec Nicolette Mackovicky et Sheyla Zandonai). Routledge.

Dossiers de revues

Avec Brigitte Bapandier, « **L'Etat au musée** » dossier d'articles consacré aux politiques muséales et patrimoniales dans le monde chinois contemporain, *Gradhiva, revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, (Paris, Musée du Quai Branly) n° 16, 2012. Comprend un article consacré au musée de la culture hakka à Taïwan (cf. rapport sur les travaux effectués).

Recension du numéro de Gradhiva :

<http://www.franceculture.fr/emission-l-essai-et-la-revue-du-jour-la-chine-a-paris-revue-gradhiva-2013-01-11>

Avec Irene Maffi et Laurence Gillot, « **Heritage scape(s)** »/ « **Paysages patrimoniaux** », revue *Ethnologies* (Laval), 35(2), 2013. Co-rédactrice de l'introduction, 'Heritage-scape or heritage-scapes? Critical considerations of a concept', pp. 3-29.

En préparation, avec Michaël Busset et Grégoire Mayor, « **Revenir. Quêtes, enquêtes et retrouvailles** », dossier dans la revue *Ethnographiques.org*, à paraître à l'automne 2018.

Articles dans des revues à comité de lecture

1. A paraître (2018) : « Sociodicies of (Im)mobility: Moral Evaluations of Stasis, Departure and Return in an Emigrant Village (Shenzhen, China) », *Mobilities* (Center for Mobilities Research, Lancaster).

2. « Flexible Kinship. Shaping Transnational Families among the Chinese in Tahiti », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 2017, 23, 1 : 42-60.
3. "Heterotopic sites, homochronous urbanization. Saving space in a former village of Shenzhen, China (1979-2015)", *Quaderni Storici*, Cambiamento urbano e cittadinanza in Asia contemporanea / Urban change and citizenship in Contemporary Asia, a cura di Tommaso Bobbio e Marco Buttino, 2015, 2 : 439-68.
4. « Local capitalism and neoliberalization in a Shenzhen former lineage-village » *Focaal, Journal of Global and Historical Anthropology*, 2015, 71 : 71-85.
5. « Protéger les ancêtres à Fort-les-Pins. Pins. L'ancestralité dans un ancien village lignager du delta des Perles », *Civilisations*, dossier « L'ancestralité revisitée », 2014, 63, 123-42.
6. « Publicizing insecurity, privatizing security: Chinese wholesalers' surveillance cameras in a Paris suburb ». *Anthropology Today* (Londres, Royal Anthropological Institute), 2013, 29(4) : 17-21
7. « La question de la « représentation indigène » dans les Établissements français de l'Océanie : statuts juridiques, droits politiques et catégorisations raciales (1880-1945). Dossier « Outre-mers indigènes » coordonné par Benoît Trépiéd et Stéphanie Guyon, *Genèses, Sciences sociales et histoire* (Paris), 2013, 91 : 28-48.
8. « Diasporicité et problématique diasporique : réflexions à partir du cas chinois », *Tracés, revue de sciences humaines* (Lyon), 2012, vol 2, n°23 : 131-150.
9. « Yingti/ruanti (hardware/software). La création d'un hall culturel hakka à Taiwan », *Gradhiva, revue d'anthropologie et d'histoire des arts* 2012, n°16 : 130-155.
10. « L'Etat au musée. Politiques muséales et patrimoniales dans le monde chinois ». Introduction au numéro spécial de *Gradhiva, revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, (Paris, Musée du Quai Branly) « Chines, l'Etat au musée » 2012, n°16 : 4-20.
11. « Que faire du couple local/global? Pour une anthropologie pleinement processuelle », *Social Anthropology/Anthropologie Sociale* (EASA) 2012, vol 20, n° 3 : 250-266.
12. « Social Rationality and Scales of Action. Interethnic Relations in Cockfighting and Game-Fishing, Raiatea, French Polynesia », *Ethnic and racial studies* (Londres) 2012, vol. 35 n°12 : 2116-2133. Parution en ligne, 2011:
<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01419870.2011.632018>
13. « Parenté flexible. Ajustements familiaux et accumulation de capitaux dans la diaspora chinoise en Polynésie française », *Autrepart* (Paris) dossier « Familles transnationales au quotidien » coordonné par Elodie Razy et Virginie Babin-Collin, 2011, vol.1, n°57-58 : 23-4.
14. « Pratique de la pêche compétitive et différenciation des sphères d'appartenance aux Iles de la Société (Polynésie française) » *Journal des anthropologues* (Paris), dossier « Les cultures sportives au regard de la globalisation », n°120-121, 2010 : 149-178.
15. « La trajectoire de vie d'une femme polynésienne dans une famille d'immigrés chinois » *Migrations Sociétés* (Paris), dossier « Transmissions familiales en migrations » coordonné par Daniel Bertaux et Catherine Delcroix, vol. 21, n°123-124, 2009 : 115-126

16. "Cosmopolitanization and localization. Ethnicity, class and citizenship among the Chinese in French Polynesia", *Anthropological Theory*, 9(1), February/March 2009 : 103-126
17. « Un Consulat de Chine dans la France d'Outre-mer », *Critique internationale* (Paris), 42, janvier 2009 : 119-140
18. « Les Chinois en Polynésie française. Configuration d'un champ des identifications », *Etudes chinoises* (Paris), volume XXVI, 2007 : 257-266
19. « Les liens transnationaux en diaspora : le cas des Chinois de Polynésie française », *Diasporas, histoire et sociétés* (Toulouse), n°10, 2007 : 217-227
20. "From Voluntary' to 'Truly Voluntary' Associations : The Structure of the Chinese Community in French Polynesia, 1865-2005", *Journal of Chinese Overseas* (Singapour et Hong Kong), vol. 3, n°1, Mai 2007 : 1-33.
21. « Mémoire d'immigrés et malemort », dossier « Patrimoine et immigration », *Cahiers du FRAMESPA* (Toulouse), Avril 2007
En ligne http://w3.univ-tlse2.fr/framespa/revue/articles_fiche.php?id=263
22. « Fils illégitimes, affiliations conflictuelles. Métissage et identité « demie » en Polynésie française », *L'Homme, revue française d'anthropologie* (Paris), n°181, Janvier/Mars 2007 : 75-100
<http://lhomme.revues.org/index2947.html>.
23. "Credit and gambling relations : The Articulation of Different Rationalities between Tahiti Chinese and Raiatean Tahitians", *Taiwan Journal of Anthropology* / 台灣人類學刊 (Taipei), Vol. 3/No. 2, Decembre 2005 : 23-44
24. « Combats de coqs et relations interethniques à Raiatea (Polynésie française) », *Ethnographiques.org* (Neufchâtel), 11, Octobre 2006.
En ligne <http://www.ethnographiques.org/2006/Tremon.html>
25. "Conflicting Autonomist and Independentist Logics in French Polynesia", *Journal of the Polynesian Society* (Auckland), Septembre 2006, vol. 115, 3: 259-288
26. « Logiques « autonomiste » et « indépendantiste » en Polynésie française », *Culture et conflits, Sociologie politique de l'international*, n°54, 2005.
En ligne <http://www.conflits.org>

Chapitres d'ouvrages et actes de colloques

- a. « Corporalité, territoire et ancêtre fondateur dans un village urbanisé de Shenzhen » in B. Bapandier, (dir.), *Le battement de la vie. Le corps naturel et ses représentations en Chine*, Nanterre, Société d'ethnologie, 2017, pp. 81-122.
- b. « Vitesse, éternité et développement urbain. Les hétérotopies d'un village urbanisé de Shenzhen (Chine), Actes du congrès de l'AFEA 2015, mis en ligne en août 2017, <https://demesure.sciencesconf.org/155889/document>.
- c. « Cheminer sur la trace des ancêtres. « Retour aux sources » et résurgences dans les visites aux villages d'origine de la diaspora chinoise. Communication au colloque « Nathan

Wachtel, anthropologie et histoire ». Musée du Quai Branly, 12 et 13 mai 2016, actes mis en ligne en septembre 2016, <https://actesbranly.revues.org/726>.

d. « 'Empêcher la dispersion des ancêtres' à Fort-les-Pins (Shenzhen, Chine) » in G. Delaplace et F. Valentin (dir.), *Le Funéraire. Mémoire, protocoles, monuments*, actes du 11^e colloque interdisciplinaire de la Maison Archéologie et Ethnologie René-Ginouvès, 18-19-20 juin 2014, Paris, De Boccard, 2015, pp. 125-136.

e. « Paris à l'Expo, l'Universel à Shanghai », in B. Bapandier et S. Houdart, dir. *Anthropologie de l'universel. L'exposition internationale Shanghai 2010*. Editions de la Société d'ethnologie, 2015 : pp. 185-222.

f. « *Métissage and Parenté : Two Key Concepts in the Study of Diaspora* » in Sophie Chevalier and David Shankland, eds. *Anthropology at the Crossroads: the View from France*, APRAS/ RAI, London, Sean Kingston Publishing, 2015, pp. 123-141.

g. « Politique et pratique coloniale vis-à-vis des immigrants chinois dans les Etablissements Français de l'Océanie » in Y. Fer, dir. *Diasporas asiatiques dans le Pacifique*, Paris, Indes savantes, 2014, pp. 75-88.

h. Avec Chuang Ya-han, « Wholesale as a Social Problem? Conflicts and Narratives Surrounding Chinese Quarters in and around Paris » in Bernard Wong et Tan Chee-Beng, eds. *Chinatowns*, Leiden, Brill, 2013, pp. 187-214

i. « Le Tahiti urbain des Chinois de Polynésie française » in D. Dussy et E. Wittersheim, *Villes invisibles. Anthropologie urbaine du Pacifique*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp. 99-126.

j. « "Le Chinois, un mal nécessaire". L'arbitrage de l'administration coloniale en Polynésie française », in Nancy L. Green, Marie Poinot, dir., *Histoire de l'immigration et question coloniale en France*, Actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Paris, La Documentation Française, 2008, pp. 75-80.

k. "Fishing Contests in Raiatea (French Polynesia): Chance and reciprocity in the local sphere" in Hsiao, Michael (dir.) *Frontiers of Southeast Asian and Pacific Studies*, Academia Sinica, Institute of Ethnology, Taiïwan, 2007.

l. "Global Configurations, Uncertain Sites: Claiming or Unclaiming "Hakkaness" in Northern Taiwan and in French Polynesia." Zhuang Ying-zhang (ed.) *Formation and transformation of the Hakka*, Jiaotong University Press, 2010. (莊英章, 客家的形成與變遷, 交通大學出版社, 2010).

Recensions :

SAHLINS, Marshall. 2013. *What Kinship Is...And Is Not*. The University of Chicago Press. *L'Homme, revue française d'anthropologie*, 2015/1 n°213, p. 158-163

LORA-WAINWRIGHT, Anna. 2013. *Fighting for Breath Living Morally and Dying of Cancer in a Chinese Village*, University of Hawai'i Press. *L'Homme, revue française d'anthropologie*, 2014, 3, 211 : 189-192.

STEINMÜLLER, Hans, 2013. *Communities of complicity. Everyday Ethics in Rural China*. New York and Oxford : Berghahn books. ***Social Anthropology/Anthropologie sociale***, Volume 22, Issue 1 : 149-150

BREMAN, Jan. 2010. *Outcast Labor in Asia Circulation and Informalization of the Workforce at the Bottom of the Economy*, *New Delhi, Oxford University Press. Annales, Histoire, Sciences Sociales*, octobre-décembre 2012, 67e année, No 4 : 1197-1199.

NYÍRI, Pál. 2010. *Mobility and Cultural Authority in Contemporary China*. Washington : The University of Washington Press. ***Social Anthropology/Anthropologie Sociale*** 20(3), 2012 : 159-160

CEFAÏ, Daniel (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*, Editions de l'école des Hautes études en sciences sociales, 638 p. Textes rassemblés, présentés et commentés sous la direction de Daniel Cefaï par Paul Costey, Edouard Gardella, Carole Gayet-Viaud, Philippe Gonzalez, Erwan Le Méner, Cédric Terzi. ***Ethnographiques.org***, mai 2011, en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2011/Tremon>

NAEPELS, Michel (coord.), *Annales, histoire et sciences sociales*, 2010 « L'anthropologie face au temps », recension pour la ***Vie des idées***, janvier 2011, en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/L-anthropologue-et-l-histoire.html>

REID, Adam (ed.) *The Chinese diaspora in the Pacific*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2008, compte-rendu pour les ***Annales, Histoire, Sciences Sociales***, octobre-décembre 2011 : 1122-24

Traductions :

Depuis 2003 : ***Journal of the Royal Anthropological Institute*** : Révision de la traduction française des « abstracts », résumés des articles publiés dans cette revue semestrielle.

Article : Friedman, Jonathan, « La (dé)politisation de la culture ? : Culture et politique de la culture » ***Anthropologie et sociétés*** (Laval, Québec) 2004, vol 28, n° 1 : 23-43

10. Liste complète des communications

Colloques et journées d'étude

09/15/2004 : Colloque « Ethnografeast II » organisé par l'Ecole Normale Supérieure et la New York School for Social Research. Session « au-delà de l'ethnographie ? » : « Comment modéliser le jeu ? Le combat de coqs à Raiatea »

Communication disponible en ligne, diffusion des savoirs de l'Ecole normale supérieure, <http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=347#>

06/05/2005 : Colloque international « Dialogue sur la translocalité au XXIe siècle » organisé par la CASCA/ SANA / UADY du 03-05 au 08-05, Merida, Mexique : « Diasporic ties and temporal ruptures. The case of the French Polynesian Chinese. »

24/05/2005 : Journées d'étude « transnationalité et localité » Paris, EHESS : « Des liens diasporiques brisés ? Le rapport des Chinois de Polynésie française à la Chine » paru sous forme d'article dans la revue *Diasporas*.

08/07/2005 : Congrès de la Société européenne des océanistes, « Pacific Challenges: Questioning concepts, rethinking conflicts », Marseille, session « Reshaping indigenous worlds » : « Conflicting autonomist and independentist logics in French Polynesia », paru sous forme d'article in *Journal of the Polynesian Society*

25/11/2005 : Colloque international co-organisé par CAPAS (Center for Asia-Pacific Studies, Academia Sinica), l'IRSEA, l'Université de Provence et le CREDO, Academia Sinica, Taipei : « Fishing Contests in Raiatea (French Polynesia): Chance and reciprocity in the local sphere » paru sous forme de chapitre d'ouvrage in Hsiao, Michael, 2007.

01/02/2006 : Journée d'études organisée par l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISSP) «La colonisation en pratiques» : « Les élites politiques polynésiennes face aux catégories statutaires coloniales»

20/09/2006 : Congrès de la European Association of Social Anthropologists (EASA), Bristol (UK) : « The case of the former consular land: identity struggles among the Chinese in French Polynesia ».

28/09/2006 : Colloque « Immigration et histoire: la question coloniale » organisé par Nancy Green à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) : « L'arbitrage administratif en Polynésie française: l'immigration chinoise, 1890-1930 » Paru dans les *Actes du colloque* dirigés par Nancy Green et Marie Poinot.

21/07/2007 : Journée d'étude « jeunes chercheurs » de l'Association française d'Études Chinoises (AFEC): présentation de la problématique de ma thèse. Article paru dans *Études Chinoises*.

31/01/2008 : Journée d'étude « Frontières » organisée par Elisabeth Allès (CECMC, EHESS) : « A qui appartient le terrain de l'ancien Consulat de Chine ? Enjeux géopolitiques et représentation de la « diaspora chinoise » dans le Pacifique (Polynésie française) ». Paru sous forme d'article dans *Critique internationale*.

20/04/2008 : Conférence de la European Association for Taiwan Studies (EATS), Prague, du 18 au 20 avril, organisé par la School of Oriental and African Studies (SOAS) et la Charles University, session « Diversity in Civil Society » : «A “Mosquito hall” in Present day Northern Taiwan, or the Intricacies of Multicultural Politics”.

08/07/2008 : Conférence de l'Association internationale des sociologues de langue française, Istanbul, GT « transmissions et mobilités », Daniel Bertaux et Catherine Delcroix : « La trajectoire de vie d'une femme polynésienne dans une famille d'immigrés chinois ». Paru sous forme d'article dans *Migrations Société*.

11/07/2008 : Congrès ESfO, du 10 au 12-07, Vérone. Session “Rethinking the person” : “Dilemmas of identities and ethnic ambivalence. Processes of self-identification in French Polynesia”

11/12/2008 : Second International Conference for Hakka Studies, National Jiaotong University, Hsinzhu, Taïwan : « Claiming or unclaiming hakkaness, in Taïwan and French Polynesia ». Article publié dans les Actes du colloque.

22/06/2009 : Journées d'étude de l'équipe « Enquête, terrain, théorie » du Centre Maurice Halbwachs: Coordination de la session « échelles », et intervention « Analyse scalaire et processus diasporiques »

08/09/2009 : Congrès de l'Association française de sciences politiques, Grenoble : Discutante de la session « rapports sociaux de race dans l'Outre-mer »

14/11/2009 : « Assises des études chinoises. La sinologie introuvable ? », organisées par l'Association Française d'Études Chinoises (AFEC), avec le soutien du CECMC, de l'IHEC, de l'INALCO et du réseau Asie à l'Université Paris Diderot : « Travailler sur les mondes chinois dans un monde 're-sino-centré' »

06/07/2010 : Congrès ESfO, Université St Andrews, Ecosse, invitée à intervenir dans la session « The Pacific Islands and Asia: New Knowledge Encounters », organisée par Niko Besnier : "Money, rationality and the configuration of social relations between Chinese, French and Polynesians."

14/01/2011 : 4th Annual Conference of the Taiwanese Society of Young Academics for Humanities and Social Sciences in Europe : Discussion (en français) de la communication (en chinois) de Huang Jalo « 遙遠的距離：在西班牙的中國與台灣移民之差異 » (« Grande distance: les différences entre immigrants chinois et Taiwanais en Espagne »)

05/02/2011 : Colloque « les Chinois dans le monde », Musée du quai Branly : « Parenté flexible. Ajustements familiaux dans la diaspora chinoise »

15/04/2011 : « Quels outils conceptuels et méthodologiques pour quelle interdisciplinarité en Histoire globale ? » co-organisé avec Blaise Wilfert-Portal au Third European Congress on World and Global History, 14-17 avril 2011 : « Que faire des concepts local/global en anthropologie ? Une contribution à l'histoire globale »

17/06/2011 : Journée d'étude « Patrimoine et musées dans le monde chinois contemporain » co-organisée avec Brigitte Baptandier, Université Paris-Ouest Nanterre : « *Yingti/ruanti* (hardware/software) : l'interface Etat/société vue à travers la création d'un hall culturel hakka à Taiwan.

21/09/2011 : Atelier « Approche anthropologique des pratiques de l'écrit en migration » co-organisé avec Aïssatou Mbodj, congrès de l'AFEFA, Paris : « Liens globaux, écrits locaux. Une généalogie de clan dans la diaspora chinoise »

23/09/2011 : Atelier « Pratiques comparées de l'ethnographie » coordonné par Yazid Ben Hounet, congrès de l'AFEFA, Paris : « Comment rendre Paris présente à Shanghai ? Une enquête multisituée dans/de l'Exposition universelle », publié in Baptandier et Houdart 2015.

04/11/2011 : French Anthropology Day, organisée par le Royal Anthropological Institute, Institut français, Londres : « The Chinese diaspora from the perspective of a French anthropologist », publié in S. Chevalier et D. Shankland 2015.

20/11/2011 : Congrès de l'AAA, Montréal, panel « Making Places, Tracing boundaries in the Translocal City » : « Showcasing the Chinese in Aubervilliers. From street interactions to global relations ».

24/11/2011 : Ateliers Jeanne Favret-Saada, Université de Lausanne : « Les étudiant-te-s face aux croyances. Comment introduire à l'anthropologie de la religion ».

30/11/2011 : Colloque international « S'exposer au musée : Représentations muséographiques de soi », Musée du Quai Branly : « Un musée à moustiques ? La construction d'un hall culturel hakka à Taiwan ».

01/06/2012 : Journée d'étude « Chinois à Paris », Ecole normale supérieure : « Le show chinois d'Aubervilliers, ou la fabrication d'une 'plate-forme économique franco-chinoise' ».

13/07/2012 : Conférence de la European Association for Social Anthropologists (EASA) : « The future starts here. Foundational slogans in Shenzhen, China », panel « Slogans : Neoliberal formulas in times of change and uncertainty ».

14/11/2012 : American Anthropological Association Annual Meeting, San Francisco : « Publicizing insecurity, privatizing security. Chinese wholesalers' surveillance cameras in a Paris Suburb ».

20/04/2013 : Network of European Institutes of Advanced Study Annual Meeting, Swedish Collegium, Uppsala, Suède : « Globalization or localization? Diasporic connexions and native reterritorialization in an urbanized village of Shenzhen, China ».

09/11/2013 : Colloque annuel de la Société Suisse d'Ethnologie, Bern (panel « Current (Swiss) Contributions to Chinese Anthropology »): « Field research in a former village of Shenzhen. Changes and tensions in Chinese society. »

24/11/2013 : American Anthropological Association Annual Meeting, Chicago, panel « Slogans and their publics »: « 'Start here': foundational slogans in Shenzhen, China ».

07/12/2013 : Université de Lausanne, Colloque « Disorder, action and the public in China » : « Acting 'for the cause of the lineage': uses and ambiguities of the 'public good' in a Chinese urbanized village (Shenzhen). »

27-29/01/2014 : Colloque Ethnographies plurielles IV. Restitution et diffusion des données d'enquête Maison des sciences de l'homme de Dijon, Université de Bourgogne: « Le 'retour d'enquête' comme 'retour aux sources': restitution et rencontres autour des villages d'origine de la diaspora chinoise. »

25-26/03/2014 : Colloque international « Repenser l'anthropologie aujourd'hui avec Emmanuel Terray », Musée du Quai Branly, Paris : « Lignage, diaspora et Etat. Une enquête multi-scalaire dans un ancien village de Shenzhen, Chine. »

18-20/06/2014 : Université Paris Ouest Nanterre, 11^e colloque interdisciplinaire de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, « Le Funéraire : mémoires, protocoles, monuments » : « "Empêcher la dispersion des ancêtres" à Fort-les-Pins (Shenzhen, Chine) »

31/07- 03/08 2014 : Conférence de la European Association for Social Anthropologists (EASA), Tallinn, Estonie, panel « Governing urban commons » : « Defending the commons and acting for the 'public good' in a Chinese urbanized village ».

07/12/2014 : American Anthropological Association Annual Meeting, Washington, panel « Global Systems, Cultural Processes, and Lived Identities: ENGAGING THE ANTHROPOLOGY OF JONATHAN FRIEDMAN »: « The Chinese Diaspora from a Global Systemic Perspective, or How the Global is Structural (in Spite of Multi-sitedness). »

29/06- 02/07/2015 : Congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFEA), Toulouse, panel « les ateliers urbains de la dé-mesure » : « Vitesse, éternité et développement urbain. Les hétérotopies d'un village urbanisé de Shenzhen (Chine) »

9-11/09/2015 : 5ème Congrès Asie-Pacifique, Paris, panel « Ethnographier les Chine(s) en mutations : des objets et des pratiques de terrain en évolution » : « Atteindre l'atopie dans une enquête multi-site. »

9-11/09/2015 : 5ème Congrès Asie-Pacifique, Paris, panel « The Geopolitics of Heritage: Comparative China-Africa Perspectives ». Caroline Bodolec (CECMC) & Alexandra Galitzine-Loumpet (ANR EsCA « Espaces de la culture chinoise en Afrique ») : Discutante.

23-24/10/2015 : Workshop « Snapshots of Change : Assessing Social Transformations in Qualitative Research », University of Zurich : « 'Heaven and earth turned upside down' (*tianfan difu*). Conceptualizations of change, change as object and/or as context in a Shenzhen urbanized village (China) ».

20/11/2015 : American Anthropological Association Annual Meeting, Denver, panel « Migration's Discrepant Temporalities », coordonné par Winnie Lem et Pauline Gardiner Barber : « Flexible Kinship and Discrepant Temporalities in Chinese Trans-Pacific Migration ».

06/01/2016 : Journée d'étude « Voyages "retour", quêtes de voyageurs », co-organisée avec Michaël Busset, Université de Lausanne : « Signs, Traces and Tracks in Diasporic 'Returns': Practices of Search in Travel ».

13/05/2016 : Colloque international Nathan Wachtel, histoire et anthropologie, département de la recherche du Musée du Quai Branly : « Cheminer sur la trace des ancêtres. 'Retour aux sources' et résurgences dans les visites aux villages d'origine de la diaspora chinoise ».

21/07/2016 : Conférence biennale de l'Association Européenne des Anthropologues Sociaux (EASA), Milan. Panel « The Future of Global Belonging: Anthropological Legacies of Kinship Studies », communication : « Global Brotherhood without close kin : Public and private kinship in the relations between a Chinese lineage-village community and its diaspora ».

30/09/2016 : Max-Planck-Institut für ethnologische Forschung (Max Planck Institute for Social Anthropology), Halle, Allemagne, workshop « Mobilities in contemporary China » : « Sociodicies of mobility in a Shenzhen emigrant village ».

8-9/10/2016 : Rendez-vous d'histoire de Blois : participation à une table-ronde sur les diasporas.

05/10/17 : DGV-Tagung 2017, panel « Mobility and belonging: Chinese responses » : Sociodicies of mobility and shifting spheres of belonging in a Shenzhen emigrant village

01/12/17 American Anthropological Association Annual Meeting, Washington, panel « 'Global North' and 'Global South' Revisited: Putting Core-Periphery Relations in Context », organisé par Antonio Maria Pusceddu & Giacomo Loperfido : « Shifting cores and peripheries: changing patterns of migration and financial flows in the Chinese diaspora ».

Interventions invitées dans des séminaires / ateliers/ cours

11/17/2002 : Formation à la recherche dans l'aire océanienne (FRAO), EHESS : Présentation de mon mémoire de DEA : « Les identifications contemporaines des Chinois en Polynésie française ».

22/06/2003 : Séminaire des doctorants, Genèse et transformation des mondes sociaux (GTMS), EHESS : « L'insertion des femmes polynésiennes dans les familles chinoises en Polynésie française ».

30/03/2005 : Séminaire "Anthropologie du Système-monde", Jonathan Friedman, EHESS : « Flambeurs, entrepreneurs, spéculateurs. Les relations économiques dans l'ordre colonial ».

10/04/2005 et 12/05/2005 : Séminaire du GTMS, EHESS : Discutante des séances sur le thème « citoyenneté et discriminations », interventions d'Emmanuelle Saada et Isabelle Merle

27/09/2005 : Séminaire du Center for Asia-Pacific Studies (CAPAS) Academia Sinica, Institut d'ethnologie : « Interethnic cockfighting in Raiatea : The exchange of face between Chinese and Tahitians ».

03/10/2005 : National Central University, College of Hakka studies, Zhongli, Taïwan: « Credit and gambling: interethnic relations between Hakka and Tahitians in French Polynesia ».

24/05/2005 : Séminaire mensuel, Institute d'ethnologie, Academia Sinica : « Double-sided games between Overseas Chinese and Tahitians ».

12/12/2006 : Séminaire de tronc commun du master Asie méridionale et orientale, EHESS : « La diaspora chinoise, XIXe-XXe siècles ».

18/01/2007 : Séminaire « Histoire du Pacifique » d'Isabelle Merle, EHESS : « Les questions de statut à Tahiti durant la période coloniale ».

30/01/2008 : Conférence, cours d'anthropologie de Benoît de l'Estoile, Ecole Normale Supérieure : « Anthropologie des diasporas ».

25/03/2008 : Séminaire de Jonathan Friedman, EHESS : « La diaspora chinoise en Asie du Sud-est et dans le Pacifique ».

15/05/2008 : Atelier Chine, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie : Présentation de mes matériaux de terrain sur un musée de la culture hakka à Taïwan.

19/11/2008 : Cours d'anthropologie de Florence Weber, Ecole normale supérieure – Ulm : « Lignages chinois en Polynésie française ».

19/12/2008 : Université de Jiaotong, Hinsicu, Institut d'ethnologie, séminaire de Shu Wei-der : « Hakka Families, Lineages and Clans in the Society Islands ».

10/05/2010 : Séminaire « circulations d'empire », Pierre Singarvelou, Emmanuelle Sibeud, Jean-François Klein, Département d'histoire, ENS-Ulm : « Migrations chinoises dans le Pacifique, du milieu du XIXe siècle aux années 1930 ».

20/11/2010 : Atelier « familles dans la migration », Florence Weber, Ecole normale supérieure : « La parenté flexible dans la diaspora chinoise ».

09/05/2011 : Séminaire de la FRAO, EHESS, Paris : « Chinois en Polynésie française. Migration, métissage, diaspora » (Présentation de mon livre).

23/03/2012 : Atelier du Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle, Lausanne : Présentation d'un article en fin de rédaction (paru dans *Tracés*, 2012).

15/05/2012 : Séminaire de préparation du stage de troisième cycle CUSO « Globalisation: a case study of the Pearl River Delta Area ». Présentation du terrain à Shenzhen.

24/05/2012 : Séminaire du Centre de recherche interdisciplinaire sur l'international (Criei), Université de Lausanne : « Etudier la diaspora chinoise à partir d'une généalogie de clan ».

06/03/2013 : China seminar, Université de Leiden (Pays-Pas), « China Seminar » : "Lineage globalization and village localization in the making of Shenzhen".

18/04/2013 : Vrije Universiteit, Amsterdam, "Global encounters" Seminar.

28/05/2013 : présentation au *workshop* "Heritage Politics in Asia", Netherlands Institute for Advanced Study.

16/05/2013 : Séminaire « Anthropologie des systèmes mondiaux » Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris : « Lien diasporiques et autochtonie dans un village urbanisé de Shenzhen (Chine) »

11/12/ 2013 : Université de Lucerne, Ethnologisches Seminar : « Globalization or localization? Diasporic connexions and native reterritorialization in an urbanized village of Shenzhen, China ».

19/06/2014 : Atelier Chine, Paris Ouest Nanterre : Participation à la journée de réflexion sur le terrain.

11/03/2015 : Journée « terrain » de l'Atelier Chine, U. Paris Ouest-Nanterre : « Atteindre l'atopie dans une enquête multi-site. Recherches sur les liens diasporiques entre Tahiti (Polynésie française) et Shenzhen (Chine). »

12/03/2015 : Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, chantier « Par-delà les modèles » du Laboratoire d'architecture-anthropologie : Un « village dans la ville » à Shenzhen (Chine). Urbanisation, modernisation et préservation du passé.

17/04/2015 : Atelier Chine, Université Paris Ouest-Nanterre : « Pour la cause de l'ancêtre. Liens diasporiques et transformations d'un village globalisé, Shenzhen, Chine ».

17/03/2016 : Université d'Utrecht, Public Lectures Series, Department for Cultural Anthropology, Research Programme « Sovereignty and Social Contestation » lecture : « The public good, the state and the diaspora ».

21/06/2016 : Séminaire de département, Max-Planck-Institut für ethnologische Forschung (Max Planck Institute for Social Anthropology), Halle, Allemagne : présentation au séminaire du Département « Resilience and Transformation in Eurasia ».

8-9/10/2016 : Rendez-vous d'histoire de Blois : participation à une table-ronde sur les diasporas, organisée par Guillaume Calafat.

02/03/2017 : Séminaire de l'axe international du Centre Emile Durkheim, Sciences-po Bordeaux, « La globalisation des économistes est-elle la même que celle des anthropologues et des politistes ? » : « L'anthropologie globale/de la globalisation: ethnographie multisite et/ou multiscalaire ».

31/03/2017 : Séminaire du département d'anthropologie de la Chinese University of Hong Kong : « The moral economy of diasporic relations, the "public good" and the tributary relation of reproduction in a former village of Shenzhen ».

Restitution / vulgarisation des recherches :

Intervention au journal radiophonique sur la situation de crise politique en Polynésie française, TSF, septembre 2007.

Intervention dans l'émission « Tout un monde » de France Culture « Chines en diaspora », mai 2011.

20/07/2013 Polynésie française, mairie de Papeete : présentation des recherches dans les villages d'origine de la diaspora chinoise, à Shenzhen.

25/07/2013 Polynésie française, Association Si Ni Tong (fédérant les associations chinoises) : table-ronde, présentation de mes recherches.

Juillet 2013 Interviews dans la presse locale en Polynésie française : Dépêche et les Nouvelles de Tahiti.

12/11/2014 : UNIL sciences au carré, cycle de conférences publiques organisé dans le cadre de l'enseignement « la recherche dans tous ses états », sur le thème « coopération et réseaux familiaux. Rôle des liens de parenté » : « Contribuer au bien public et perpétuer le lignage : relations entre un village d'origine et sa diaspora dans le delta des Perles, Chine ».

Introduction

C'est plutôt sur le tard que je suis venue à l'anthropologie, après des études d'histoire où les enseignements qui m'avaient le plus intéressée étaient ceux qui avaient trait à l'histoire du colonialisme, et un passage par Sciences-po Paris où j'ai découvert les sciences sociales en lisant notamment Goffman, Elias et Sahlins. Ces lectures m'ont poussée à m'inscrire en D.E.A. d'anthropologie sociale et d'ethnologie à l'EHESS, avec le projet de combiner histoire coloniale et anthropologie économique.

Je projetais vaguement d'effectuer un terrain en Asie du Sud-est, mais Jonathan Friedman, qui devint mon directeur de mémoire, puis mon directeur de thèse, m'orienta vers la Polynésie française, où, me dit-il, peu d'études avaient été réalisées depuis *Tahiti, les temps et les pouvoirs : pour une anthropologie historique du Tahiti post-européen*.¹ Je pris contact avec son auteur, Jean-François Baré, qui me suggéra de m'intéresser aux catégories économiques employées par les entrepreneurs demis, figures incontournables de l'économie polynésienne.² Après une année de travail, j'étais parvenue à rassembler la somme nécessaire à l'achat du billet d'avion Paris-Papeete. Je m'envolai pour la Polynésie en passant par Sydney et Auckland.³ Arrivée sur place, je trouvai à me loger dans un premier temps dans une petite pension familiale à l'extérieur de la ville. Je me rendis régulièrement dans une cabine téléphonique des PTT (ce qui ruina d'emblée mes attentes d'exotisme) au Point kilométrique 17 de la route de ceinture de l'île de Tahiti, pour y ouvrir au hasard le bottin – l'effet sauna de la cabine vitrée n'y étant pas pour rien – et prendre contact avec des entrepreneurs. Mon idée était de commencer ce travail par des récits de vie. J'en obtins une quinzaine, mais le hasard de ma recherche et leur surreprésentation au sein du milieu des chefs d'entreprises privées me fit rencontrer pour l'essentiel des personnes qui portaient des patronymes dont je n'avais pas pu déceler de prime abord qu'ils étaient d'origine chinoise. Sur le chemin du retour, je prolongeai mon séjour à Sydney pour y consulter les nombreux ouvrages consacrés à la diaspora chinoise que recelait la bibliothèque universitaire de la ville. Je me félicitai à posteriori des photocopies faites lorsque je découvris les maigres ressources à ce sujet de la bibliothèque du 29, boulevard Raspail. J'avais entre temps obtenu une allocation de thèse de l'EHESS pour poursuivre un travail doctoral sur la communauté chinoise de Polynésie française. Je n'avais pas eu besoin de comprendre le chinois sur mon terrain polynésien (j'avais acquis quelques notions de hakka, la langue de la majorité des Chinois en Polynésie, mais surtout des notions de tahitien). Ayant, entre autres, pour objectif de remonter jusqu'aux temps de l'immigration en fouillant les archives coloniales mais aussi celles des associations chinoises, dont

¹ Ouvrage paru en 1987 aux éditions de l'ORSTOM.

² L'adjectif demi (*afa* en tahitien) désigne toute personne ayant des parents de groupe ethnique différent. En tant que substantif, "demis" renvoie également à une catégorie sociale d'individus de statut socio-économique dominant. Les alliances matrimoniales entre des membres de l'aristocratie polynésienne et des colons français et surtout britanniques, américains et allemands à la fin du XIXe siècle, ont donné lieu à la formation de lignées surreprésentées au sein de l'élite politique et économique.

³ J'ai obtenu mon D.E.A. en deux ans au titre de mon occupation professionnelle.

je voulais pouvoir lire les documents, je m'inscrivis en parallèle à l'INALCO pour apprendre le mandarin. J'y suivis le cours d'anthropologie de la Chine donné par Brigitte Baptandier, à laquelle je demandai, avant un dernier retour sur le terrain, de lire les ébauches de chapitres écrits jusqu'alors. En apparence, ce que je faisais en Polynésie n'avait que bien peu de rapport avec ses travaux sur le taoïsme et la dame du bord du lac ; je reçus néanmoins d'elle une oreille attentive et bien peu étonnée (ce qui me rassura beaucoup) de ce que je découvrais des rapports de genre et des relations aux ancêtres en Polynésie. Travaillant sur une facette de Chine hors la Chine, et n'ayant pas eu de formation sinologique préalable, ses encouragements et conseils de lecture me furent précieux pour esquisser des comparaisons entre ce que je constatais sur le terrain et les travaux menés notamment sur le terrain taiwanais dans le domaine de la parenté.

Je rejoins plus tard (à l'hiver 2007-2008) le séminaire *Atelier Chine*, dirigé par Brigitte Baptandier au LESC à Nanterre, auquel je fus une participante régulière jusqu'à mon départ de Paris pour la Suisse, en 2012. L'Atelier repose sur le principe d'une exposition de matériaux de terrain choisis et permet, dans le dialogue avec Brigitte Baptandier et les autres participants, d'en dégager des ensembles qui font sens et des problématiques adéquates, dans ce qui s'apparente à une véritable maïeutique : « On ne s'improvise pas plus ethnologue qu'informaticien ou économiste tant il est vrai que, la recherche de terrain n'est pas un simple voyage dont on ferait le récit une fois de retour » (Baptandier 2010 : 225). L'Atelier est également animé par l'idée de conduire une véritable ethnologie et anthropologie sur le terrain chinois. Là où en France l'étude de la Chine a longtemps été le privilège des sinologues, l'Atelier Chine favorise une appréhension du monde chinois ancrée dans l'enquête ethnographique de terrain et qui ne traite pas la Chine comme une aire culturelle isolée, mais la rend partie prenante de l'étude comparée des modes d'organisation et d'existence humaines. Il n'est pas étonnant que ce soit dans un tel lieu que malgré mon travail en diaspora, je trouvai accueil : les recherches sur la diaspora chinoise favorisent d'autant plus une telle approche, et la nécessitent absolument, qu'elles remettent profondément en doute l'idée d'une pensée chinoise unique qui serait appréhensible par les seuls textes.

Ayant fini par obtenir un poste à durée indéterminée après avoir été plusieurs fois candidate malheureuse au CNRS et à des postes de maître de conférences, j'ai longtemps eu l'impression d'être en sursis, et ai fini par me considérer comme une miraculée. Ce sentiment n'était pas seulement lié à la condition difficile engendrée par la pénurie de postes que connaissent nombre de chercheurs de ma génération. Ce sont aussi mon parcours et mes choix de terrain qui m'ont placée dans un entre-deux rendant difficile la quête d'un statut et d'une « identité » de chercheuse. Outre que l'on m'avait avertie que je ne trouverais pas de poste en France en ayant eu un directeur de thèse étranger (prédiction qui s'est avérée juste), la difficulté de me catégoriser en termes d'aires culturelles dès lors que je n'étais ni pleinement océaniste, ni sinologue, mais aussi en termes de discipline, puisque ma thèse était à la fois résolument anthropologique et historique, ont rendu les premières années de mon parcours relativement difficiles. La maternité est venue compliquer un peu plus les choses : partie à Taïwan en postdoctorat à l'Academia Sinica juste après ma thèse, j'ai dû démissionner au bout d'un an et rentrer donner naissance à mon fils aîné.

Afin d'être certaine de ne pas me retrouver au chômage, j'ai alors passé dix mois pleins à préparer l'agrégation d'histoire, à laquelle j'ai été reçue en juillet 2007.

Cette recherche d'une stabilité géographique et professionnelle tient sans doute à la navigation d'un pays à l'autre au gré des expatriations de mon père durant mon enfance, et à la situation de ma mère qui y a sacrifié toute carrière et a souffert durablement d'avoir renoncé à sa profession de bibliothécaire. L'apprentissage de trois langues à l'âge de deux ans (je suis née d'un père français et d'une mère néerlandaise, en Norvège où j'ai vécu jusqu'à mes sept ans) m'a donné la faculté d'apprendre rapidement d'autres langues, et les changements fréquents de lieu de résidence et d'école (je n'ai jamais passé plus de deux ans au sein d'un même établissement) m'ont prédisposée à la mobilité sociale et géographique. Ces dispositions ont sans nul doute joué dans mon orientation vers l'anthropologie et dans le choix de mon objet d'étude – la diaspora – et des thèmes qui y sont associés – la distanciation et l'exil, la fragmentation et la dispersion des familles, dans l'espace et dans le temps. Cependant, ce parcours a également généré (outre un sentiment de perpétuelle nostalgie envers d'autres lieux) une tension entre une propension à la mobilité et un désir de stabilité. L'obtention, en 2011, d'un poste de longue durée⁴ dans une institution où les chercheur-e-s qui y travaillent s'estiment à l'abri de bien des problématiques qui touchent le monde académique (et dans un pays, la Suisse, qui fait figure de havre de prospérité et de stabilité dans un monde en crise) a remplacé l'impression du sursis par celle d'avoir eu un énorme « coup de bol ». Le départ pour Lausanne après les années passées à Paris n'en a pas moins représenté une rupture et une perte. J'y ai surtout perdu la possibilité de participer régulièrement aux activités des cercles dont j'étais devenue une habituée, l'atelier Chine, les séminaires de l'Ecole normale supérieure, dont je n'ai pas retrouvé l'équivalent en Suisse.

Je ne détaille pas dans ce mémoire mon activité d'enseignante à l'université de Lausanne, où je donne des cours d'anthropologie depuis le printemps 2011. La principale raison est que j'y suis soumise à un exercice d'auto-évaluation qui a lieu à intervalles réguliers. Je dois en effet soumettre tous les deux ans, au Décanat de ma faculté, un rapport basé sur les évaluations de mes enseignements par les étudiant-e-s et devant contenir une réflexion sur mes méthodes pédagogiques et mes efforts pour les améliorer. Ce rapport contient également un volet consacré à la recherche, qui doit idéalement montrer un rythme de publication régulier (de préférence pour partie en anglais) ainsi que l'obtention de fonds externes. L'Université de Lausanne ne reconnaissant pas l'Habilitation à diriger des recherches comme titre universitaire, je souhaite dissocier ces rapports périodiques dus à ma hiérarchie de ce mémoire, en donnant à celui-ci un contenu différent de ceux-là. Une raison secondaire en est que je n'enseigne plus, à Lausanne, au niveau du master, ne donnant que des enseignements généraux d'introduction à la recherche en sciences sociales (en première année) et à l'anthropologie générale (en deuxième et troisième année du bachelor (licence)). Ces enseignements s'appuient pour partie sur mon expérience dans

⁴ Selon ce qui est probablement une particularité du droit du travail suisse, les « contrats à durée indéterminée » sont établis pour une période de six ans, et sont renouvelables.

la recherche, et notamment le premier, dont la coloration thématique est « les migrations et la mondialisation ». Si cet enseignement nourrit certains de mes travaux, les réflexions méthodologiques et théoriques qui forment une facette de mon parcours doivent beaucoup aux activités d'enseignement durant la période où j'étais en poste à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (2006-2008) et à l'Ecole normale supérieure (2008-2011), qui étaient alors plus étroitement liés à mes recherches. Les réflexions présentées ici ont bénéficié des échanges intellectuels favorisés par les enseignements délivrés en collaboration avec Laurent Berger, dans le cadre du séminaire « anthropologie globale » au Musée du quai Branly, et avec Blaise Wilfert-Portal et Romain Bertrand à l'Ecole normale supérieure, dans le cadre du cours de master pluridisciplinaire « Local-National-Global ».

Chinois en Polynésie française

Le travail mené pour ma thèse, consacré à la communauté chinoise de Polynésie française, a allié histoire et anthropologie. Le manuscrit a été publié aux éditions de la Société d'ethnologie de Nanterre en 2010, dans un format raccourci de près de moitié par rapport à la thèse, sous le titre *Chinois en Polynésie française, migration, métissage, diaspora*. J'ai fait le choix de l'alléger en supprimant un grand nombre de développements contenus dans les articles publiés dans l'intervalle, et en le rendant accessible à un large lectorat. Comme je l'espérais et pus le constater lors d'un retour à Tahiti en 2013, le livre a en effet assez largement circulé au sein de la communauté chinoise de Papeete. Le titre de la thèse était *Chinois en Polynésie française, Configuration d'un champ des identifications*. Il est d'usage courant de donner à sa thèse un titre générique en le faisant suivre d'un sous-titre qui dévoile le cas d'étude particulier dont elle est l'objet. Si j'ai procédé de manière inverse, c'était non seulement par souci de sobriété, mais aussi parce que sous son apparente neutralité monographique, le choix du titre faisait aussitôt surgir les questionnements qui ont guidé mes recherches. Loin d'être évidente, la désignation du groupe étudié sous l'appellation « les Chinois en Polynésie française » se heurte à la pluralité des identifications contemporaines des personnes concernées, descendantes de Chinois qui ont immigré au début du XXe siècle dans une colonie française. Ce que suggère le titre s'il est pris au degré zéro, simple juxtaposition de noms propres, véhicule une vision de la société polynésienne qui n'est qu'une possibilité parmi d'autres.

La place de la minorité chinoise dans la société polynésienne et ce que signifie « Chinois en Polynésie française », ont varié en relation avec les modifications des rapports du Territoire, aujourd'hui Pays d'Outre-mer, à sa métropole, et avec les changements des équilibres mondiaux. Consacrer une étude aux Chinois en Polynésie française supposait d'abord de restituer les conditions historiques qui ont mené à la formation d'une minorité chinoise au sein d'une société pluriethnique. A partir des archives coloniales et associatives chinoises, et des témoignages recueillis auprès des représentants contemporains de la communauté, j'ai retracé les vagues successives d'immigration chinoise et la formation des immigrés en communauté distincte, suivant une organisation pyramidale d'associations sociopolitiques rivales affiliées aux partis

réformistes et révolutionnaires chinois. J'ai montré comment la « question chinoise » brandie par les colons n'était une parmi d'autres dans toute une série de revendications politiques, toutes sous-tendues par des revendications d'autonomie qui apparaissent très tôt dans l'histoire de la colonie. Ceci m'a amenée à travailler l'histoire politique méconnue de cette colonie, dont les résultats plus détaillés ont été publiés séparément de la thèse (un article dans *Genèses* (2013) et un chapitre dans *Histoire de l'immigration et question coloniale en France* (2008)).

Je ne reprends que brièvement ces éléments dans le corps de ce mémoire. En revanche, je reviens sur les conséquences, en termes d'organisation de l'économie domestique et des rapports de parenté et de genre, de la politique coloniale de différenciation ethnique et de maintien des descendants d'immigrés dans l'altérité, par l'absence d'application du droit du sol dans les colonies et les territoires d'outre-mer français jusqu'en 1973. Au niveau des trajectoires de vie et de la formation des lignées, à partir du recueil de récits de vie et de généalogies, j'ai étudié le déploiement des familles chinoises et les changements de leur organisation dans la situation transnationale. J'ai mis à jour les changements induits, sur le plan de la parenté et des rapports sociaux de sexe, par les intermariages avec des femmes polynésiennes et les mesures discriminatoires prises à l'encontre des Chinois, puis l'installation définitive sur le sol polynésien après la fermeture de la Chine, en montrant comment les familles se sont adaptées de manière flexible aux changements successifs de la conjoncture. J'ai analysé la constitution de patrilignages et d'associations patronymiques chinois en Polynésie, par fission d'avec les lignages dans les villages d'origine en Chine. Je me suis également intéressée de près à la circulation des enfants nés de couples mixtes entre familles chinoises et polynésiennes, dont les trajectoires présentent une divergence genrée. Plusieurs articles tirés de ce travail ont été publiés dans *l'Homme* (2007), *Autrepart* (2011) et plus récemment dans le *Journal of the Royal Anthropological Institute* (JRAI) (2017).⁵

J'ai montré la recomposition récente de la communauté chinoise avec le changement de vocation des associations qui représentaient les nationaux chinois, ainsi que les enjeux internes autour de la commémoration de l'immigration et du devenir des institutions héritées du passé. L'analyse de deux controverses, portant l'une sur la figure du malmort Chim Soo Kung, martyr du temps de la plantation de coton, et l'autre sur la propriété de l'ancien consulat chinois, ont dévoilé les lignes de clivage internes à la communauté contemporaine. J'ai étudié le champ des identifications contemporaines, en soulignant la différenciation qui s'est opérée parmi les membres de la troisième génération, avec une double tendance à l'expression d'identités localisées ou cosmopolites, sur laquelle je reviens dans cette synthèse. Des articles sur ces questions sont parus dans *Journal of the Polynesian Society* (2006) *Anthropological theory* (2009), et sur l'affaire du consulat [repris en partie dans le corps de ce mémoire] dans *Critique internationale* (2009).

Jeux à Raiatea

⁵ Ce dernier article inclut des matériaux recueillis au cours de retours en Polynésie en 2009 et 2013.

Lors de mon avant-dernier séjour sur le terrain en Polynésie française, au cours duquel j'ai résidé plusieurs mois sur l'île de Raiatea (îles Sous-le-Vent, archipel de la Société) j'ai découvert l'importance dans la vie des habitants masculins de cette île de deux activités : les combats de coqs et les concours de pêche.⁶ J'ai montré, pour les premiers, le caractère interethnique que prennent souvent les affrontements entre joueurs à travers des compréhensions différentes des paris en argent. J'ai interrogé le format des concours de pêche, qui se trouvent à mi-chemin du jeu et du sport, ainsi que la manière dont les pratiques de pari qui se déploient au cours de ces concours revêtent une forme économique hybride, entre don et marché. J'ai publié des textes consacrés à ces jeux dans *Taiwan journal of anthropology* (2005), *Ethnographiques.org* (2006), un chapitre de l'ouvrage collectif *New Frontiers of Southeast Asian and Pacific Studies* (2006), un article dans le dossier « sport et globalisation » du *Journal des Anthropologues* (2010), et un article dans *Ethnic and Racial Studies* (2012), qui offre une comparaison de ces jeux et une réflexion sur la notion de « rationalité sociale ».

Taiwan et le musée hakka

Au cours de mon année de postdoctorat à l'Institut d'ethnologie de l'Academia Sinica, en 2005-2006, j'ai entamé, étant enceinte de mon premier enfant, des recherches de plus courte durée et sur un terrain plus circonscrit. J'ai suivi la création d'un « hall de la culture hakka » (*kejia wenhuaguan*) dans une localité du nord de Taïwan dans le cadre d'une politique de promotion et de défense de cette minorité impulsée par le gouvernement taïwanais. Ces recherches ont démarré lorsque j'ai assisté à l'inauguration de ce « musée » en novembre 2005 ; il était alors encore vide. J'y suis retournée en décembre 2008 pour observer l'aménagement intérieur du hall, et la réorganisation de l'équipe qui conduit le projet. J'ai combiné une description de l'architecture et de la scénographie et une ethnographie des pratiques administratives et d'élaboration de ce projet muséal afin d'analyser le processus de patrimonialisation de la culture hakka à Taïwan, impulsé d'en haut, par l'Etat et le gouvernement de district (*xian*). J'ai coordonné, avec Brigitte Bapandier, un dossier thématique de la revue *Gradhiva* intitulé « l'Etat au musée. Politiques muséales et patrimoniales dans le monde chinois » (2012), qui a fait suite à une journée d'étude organisée à Nanterre en juin 2011. Je ne reviens pas dans ce mémoire sur mon terrain taïwanais, mais les réflexions développées dans ce dossier à propos de la relation entre localités et l'Etat qu'engagent les musées ont trouvé un prolongement dans mon manuscrit *Pour la cause de l'ancêtre*, ainsi que dans le projet sur l'Expo Shanghai.

L'exposition universelle de Shanghai

Après une interruption de trois ans (septembre 2006 – septembre 2009) de toute recherche, durant lesquelles j'ai été en congé maternité, ai passé l'agrégation d'histoire, pris un nouveau

⁶ Lors d'une revisite en avril 2009, j'ai pu mesurer l'ampleur qu'ils avaient pris dans les îles de la Société depuis mon dernier terrain en 2003-2004.

poste d'enseignement à l'ENS et publié ma thèse, j'ai entamé une enquête compatible avec un second congé maternité. Brigitte Bapandier et Sophie Houdart, qui s'est jointe à l'équipe de l'*Atelier Chine* pour l'occasion, ont piloté une recherche collective consacrée à l'exposition universelle qui se tenait à Shanghai durant l'année 2010. Son objectif était de mener une réflexion commune sur « l'universalité » alternative telle qu'elle a été revendiquée à travers la tenue de cette exposition en Chine (Bapandier et Houdart 2015). Je me suis pour ma part donné pour objet d'étude le pavillon parisien à l'Exposition universelle. Bien qu'il s'est agi d'une parenthèse dans le cours de mes recherches sur la diaspora chinoise, ce travail est entré en résonance avec elles et a donné une impulsion à mes recherches sur les Chinois à Paris. Je reviens donc dans le corps de ce mémoire sur la manière dont elles s'intègrent dans l'ensemble de mes travaux.

Les Chinois à Paris

La découverte, à l'occasion des recherches consacrées au pavillon parisien à l'exposition universelle de Shanghai de l'envoi d'une délégation par la ville d'Aubervilliers, avec l'appui de sa communauté de commerçants Wenzhou, m'a conduit à entamer des recherches dans le quartier dit des « grossistes chinois », à Aubervilliers. J'ai piloté au cours de l'année 2011 - 2012, dans le cadre du Labex « Transferts » et en association avec le Centre Maurice Halbwachs à l'Ecole normale supérieure, une petite équipe de recherche dont les membres (étudiant-e-s et doctorant-e-s engagé-e-s par ailleurs dans des recherches de plus long terme auprès des migrants chinois à Paris) ont travaillé chacun(e) sur différents quartiers de Paris. La métropole parisienne est une des premières villes d'accueil de la diaspora chinoise en Europe. Ce programme de recherche visait à obtenir une vision d'ensemble de la présence chinoise à Paris et de la façon dont les immigrants chinois vivent Paris et font de Paris ce qu'elle est. Elle devait permettre d'aboutir à une compréhension plus fine et systématique de la population immigrée chinoise en tant qu'elle s'inscrit dans l'espace urbain parisien, en l'appréhendant avant tout comme citadine, suivant en cela l'adage formulé par Max Gluckman.⁷ Elle visait à dresser un portrait de cette population immigrée de Chine à Paris, peu et mal connue, et dont la présence suscite souvent des fantasmes et des craintes. Les membres de l'équipe ont mené des enquêtes ethnographiques dans plusieurs sites : deux quartiers de Paris *intra muros* et la zone des entrepôts d'Aubervilliers qui jouxte Paris. Ce travail a débouché sur une journée d'étude qui s'est tenue le 1^{er} juin 2012 à l'Ecole normale supérieure, Paris. Un texte comparatif co-auteuré est paru sous forme de chapitre dans un ouvrage collectif sur les Chinatowns, et un article est paru dans la revue *Anthropology Today*. Je présente dans ce qui suit des extraits du texte inédit que j'ai produit à partir de mes recherches à Aubervilliers. Celles-ci furent interrompues par mon déménagement, à l'été 2012, de Paris où je vivais, à Lausanne où j'avais, entre temps, pris un poste d'enseignement à temps partiel, au sein

⁷ « An African townsman is townsman an African miner is miner ; he is only secondarily tribesman » (1960 :57). Nous l'avons pris comme un principe de cadrage de l'enquête. Hannerz (1980) et Ferguson (1999) ont critiqué le caractère unilinéaire de la « détribalisation » dont les chercheurs du Rhodes Livingstone Institute faisaient l'hypothèse.

de la Faculté de sciences sociales et politiques.

Un village d'émigration à Shenzhen

La stabilité conférée par ce poste, mais aussi les lettres de recommandation efficaces de Brigitte Bapandier, m'ont permis d'obtenir les financements successifs nécessaires à la poursuite du projet que j'ai entrepris en 2011, au sein d'une des communautés d'émigration de la région de Shenzhen, dans le delta des Perles en Chine méridionale, dont sont originaires de nombreux Chinois hakkas de Polynésie. Le projet a consisté à (1) examiner comment les reconnections se sont établies ou rompues et avec qui (selon les lieux d'émigration et le degré de proximité généalogique) (2) analyser les enjeux et les effets en retour de ces connexions diasporiques et des investissements qui les accompagnent sur les communautés locales à Shenzhen, avec la transformation des villages d'émigration et leur absorption dans la mégapole qui a surgi en trois décennies, mais aussi en termes de réactivation des formes traditionnelles d'organisation lignagères, avec la réhabilitation, sous l'action de la diaspora, du culte rendu à l'ancêtre fondateur du lignage et du village (3) analyser les dimensions économiques, politiques et morales des liens diasporiques et la possible inversion de la valence des liens entre la « diaspora » et le « pays d'origine » au regard du boom économique que connaît Shenzhen et plus largement, de la « globalisation chinoise ». Trois articles basés sur ces recherches sont parus (*Civilisations, Quaderni Storici* et *Focaal*) en 2015, et le manuscrit inédit tiré de ces recherches constitue le volume 2 de mon habilitation.

Ethnographie multisite et multiscale

Ce mémoire prend pour fil conducteur la réflexion sur l'ethnographie multisite et multiscale que j'avais entamée dès mes recherches de thèse et ai poursuivie par la suite, notamment dans un article paru en 2012 dans *Anthropologie sociale/Social Anthropology*. J'y passais en revue les principaux travaux sur ces questions et proposais deux dimensions de la scalarité sous laquelle l'action peut tour à tour être envisagée : celle de l'échelle comme *portée* des systèmes sociaux en tant que chaînes d'interdépendance résultant d'actions et d'interactions qui les étendent plus ou moins loin (en bref, les échelles de l'action), et l'échelle comme *relation*, définie relativement à d'autres échelles, c'est-à-dire l'échelle perçue/voulue comme plus ou moins locale ou globale, et engendrant des stratégies visant à la produire (les actionnements d'échelle). L'usage des termes local/global comme qualificatifs doit alors permettre de rendre compte tant de l'échelle des systèmes de relations sociales que des échelles perçues et voulues par les acteurs sociaux.

Je reviendrai sur ces propositions, en les reformulant légèrement, dans le dernier chapitre de ce mémoire. Sans faire des (re)compositions territoriales et des agencements spatiaux notre objet premier, les emprunts à la nouvelle géographie permettent aux anthropologues de rendre compte du déploiement, de l'extension (ou de la rétraction) dans l'espace de systèmes sociaux, sans pour autant délaisser la dimension temporelle dès lors qu'il s'agit de caractériser des processus de formation de chaînes d'interdépendance dont la durée est plus ou moins longue. L'anthropologie s'intéresse en outre à la relation entre subjectivité et changement social, incluant dans leurs

analyses les « différentes échelles du temps et de l'espace impliquées dans les changements tels qu'ils sont perçus » (de Sales 2011 : 107). Ceci est particulièrement important dans le cas des diasporas dont le maintien sur la longue durée d'une altérité dans le pays d'accueil et d'une orientation vers le pays d'origine est un critère constitutif de leur définition. En outre, cette approche favorise la saisie de la dimension spatiale des mondes sociaux comme horizon projeté ou imaginé mais aussi souhaité – l'échelle pertinente à laquelle ils estiment que les interactions sociales devraient se dérouler et qui peut en tant que telle constituer l'enjeu d'un conflit ou d'une négociation. Ainsi que le montrera le chapitre suivant, la localisation ou le maintien en diaspora des descendants d'immigrés chinois constitue un enjeu dans la conjoncture actuelle, de même que la valeur de l'échelle locale, relativement à l'échelle globale des réseaux diasporiques, est un enjeu pour les habitants du village d'origine dans leur relation avec la diaspora. Outre qu'il peut être utile pour l'appréhension des diasporas en particulier, cet outil peut revêtir une utilité plus générale dans les travaux consacrés à la globalisation ou à ses conséquences ; en témoigne la multiplication des travaux récents ayant recours à la notion d'échelle et relevant d'autres optiques disciplinaires que la géographie ; un nombre croissant d'anthropologues s'en est emparé (De Soto 2000; Corsin-Jimenez 2005 ; Lien 2007; Aragon et Leach 2008).

Les sections suivantes illustreront ces propositions à partir d'enquêtes ethnographiques de terrain menées auprès de la communauté chinoise en Polynésie française et l'un de ses villages d'origine à Shenzhen, ainsi qu'à Paris, Aubervilliers et Shanghai. Prises ensemble, elles composent une ethnographie multisituée du système-monde en tant qu'il se recompose par des changements d'équilibre à l'échelle mondiale dont la « globalisation chinoise » est l'une des expressions les plus manifestes.

1. Une ethnographie multisite de la diaspora chinoise de Tahiti à Shenzhen

1. L'échelle comme portée : extensions et coupures des réseaux diasporiques.

Mon enquête a consisté à retracer sur plusieurs générations le devenir des immigrés et de leurs descendants dans une configuration complexe, marquée par le passage d'un statut d'immigrés dans une société océanienne à la périphérie de l'empire colonial français, à celui de descendants d'immigrés dans une collectivité ultramarine française sur laquelle l'emprise de la métropole s'est fortement accrue au cours des cinquante dernières années. La perspective diachronique adoptée visait à montrer comment la place et la signification de « la communauté chinoise » au sein de la société polynésienne a varié en relation avec les changements intervenus entre la Polynésie française qui a aujourd'hui le statut de « Pays d'Outre-mer », sa métropole, et la Chine. Il s'agissait de proposer un éclairage, à partir du terrain, de processus souvent appréhendés suivant des approches surplombantes : les processus de migrations et de constitution des diasporas, les mutations globales résultant de l'expansion impériale européenne puis de la décolonisation. La période que couvre mon étude correspond à la parenthèse historique de la domination occidentale sur le monde : elle s'ouvre avec le changement du rapport de forces entre Orient et Occident qui s'est opéré au tout début du XIXe siècle, rapport qui est aujourd'hui en voie de rééquilibrage, sinon d'inversion, avec la montée en puissance chinoise dont les effets se font particulièrement ressentir en Asie-Pacifique, y compris en Polynésie française (Frank 1998, Pomeranz 2000, Arrighi 2007).

Les *cultural studies* (Gilroy, 1992 ; Hall, 1994 ; Alizart et al. 2007 ; Clifford, 1994) ont fait la part belle aux diasporas comme phénomènes culturels et communautés imaginées. Paul Gilroy et Stuart Hall ont été parmi les premiers à promouvoir la notion de diaspora en en faisant des incarnations exemplaires de la fluidité des identités et de la culture. Tournant le dos au paradigme de la diaspora comme « exil », ou paradigme « centré » dans laquelle la relation à un lieu d'origine, réel ou imaginé, occupe une large place, les *cultural studies* lui opposent la diaspora comme « diversité ». Cette double caractérisation de la diaspora apparaît très nettement dans les arguments avancés par James Clifford en faveur d'une vision « décentrée » des diasporas (1994 : 306-7), basée sur une relecture de travaux consacrés à la diaspora juive à partir de *l'Atlantique noir* de Gilroy (1993). C'est une appréhension très semblable que l'on retrouve dans la macro-anthropologie d'Arjun Appadurai. Selon cet auteur, la globalisation actuelle se caractérise par la conjonction de la mobilité accrue des images et des personnes. La notion d'*ethnoscapes* souligne

le caractère déterritorialisé des communautés imaginées générées par les migrations. Lorsqu'ils s'entrecroisent avec les *mediascapes*, flux médiatiques, cela donne lieu à des « sphères publiques diasporiques » (1996 : 4), formations tout aussi imaginaires que les Etats-nations mais qui signalent l'avènement d'un monde post-national. L'anthropologie doit donc tourner le dos aux unités statiques qui étaient auparavant les siennes et s'intéresser aux flux déterritorialisés. La mise en avant de la notion de diaspora a ainsi contribué à la remise en cause du travail de terrain « traditionnel ».⁸

Le privilège exclusif accordé par ces auteurs aux flux culturels et aux formations discursives ne permet toutefois guère de tenir compte de l'historicité de ces processus. Appadurai amalgame ainsi le mouvement humain constitutif d'une diaspora et les produits culturels qui en émanent. Or, une telle conceptualisation soulève des difficultés, en ce que les flux humains et les paysages imaginés ne sont pas nécessairement synchrones ni distribués de la même manière dans l'espace. Les « sphères publiques diasporiques » sont bien souvent le produit contemporain de migrations antérieures. Contre cette tendance à traiter les phénomènes diasporiques comme un ensemble de flux abstraits et dématérialisés, critique déjà énoncée par Aihwa Ong et Donald Nonini (1997), McKeown avance que toute « communauté imaginée » suppose l'existence d'institutions et de réseaux (1999, p. 322) Selon lui, leur étude engage une « perspective diasporique » qui s'attache à retracer les réseaux migratoires et implique donc une extension des échelles de l'observation. La « perspective diasporique » telle que l'entend McKeown se réfère donc à l'idée d'une appréhension des réseaux sous une focale macro. Or il me semble qu'elle n'épuise pas le phénomène diasporique, et cela pour deux raisons. L'une, est que bien qu'indispensable, une démarche qui rend compte des réseaux diasporiques ne doit pas pour autant dispenser le chercheur d'aborder la question de l'appartenance à un collectif diasporique ou de ce en quoi consiste une identification diasporique. L'autre est que, quand bien même il s'agirait d'éviter de naturaliser les diasporas en faisant du caractère diasporique un attribut intrinsèque de certaines populations, il est un peu trop commode de qualifier de « diasporique » la perspective adoptée par le chercheur plutôt que de chercher à déterminer dans quelles conditions une population peut être qualifiée comme telle.

La démarche préconisée par McKeown évite les travers du « tout discursif » en donnant la primauté à la morphologie des groupes et des réseaux, aux flux et circulations de personnes, à leurs articulations et connexions, largement négligées par les *cultural studies* et la macro-anthropologie globalisante. Cependant, à quoi bon la qualifier de « diasporique » si elle n'interroge pas la diasporicité des phénomènes étudiés, si elle ne cherche pas à repérer leurs éventuelles propriétés diasporiques ? Il ne semble pas que l'on puisse faire l'économie d'une tentative de

⁸ En France, ces redéfinitions et extensions sémantiques de la diaspora ont surtout trouvé écho auprès des géographes et chez une anthropologue, Christine Chivallon, qui travaille dans l'aire culturelle antillaise, celle pour laquelle elles avaient été formulées dans un premier temps par les *cultural studies* (Bruneau 2004; Ma Mung 1994; Chivallon 1997, Berthomière et Chivallon 2006). Les sociologues et anthropologues les ont accueilli avec davantage de distance critique (Bordes-Benayoun et Schnapper 2006, Hovanessian 1998, Dufoix 2011).

circonscription des critères de diasporicité⁹. Si l'on veut échapper tant à la réduction des phénomènes diasporiques à des éléments de discours qu'à la réification de groupes comme diasporiques et au racialisme que de telles catégorisations impliquent bien souvent, il faut bien en passer par une étape prescriptive, c'est-à-dire une définition minimale et partagée de ce à quoi l'on se réfère quand on parle de « diaspora ». C'est là un préalable indispensable à sa mise à l'épreuve empirique.

À partir des critères énumérés par plusieurs auteurs soucieux de maintenir un minimum d'unité conceptuelle tout en autorisant la saisie du phénomène diasporique dans sa diversité, je suis partie, dans mon travail, de la définition suivante : une diaspora est le résultat d'une dispersion, souvent traumatique, d'une population à partir d'un foyer d'origine, dont les membres entretiennent l'idée du retour au pays ou/et une identification à distance à ce pays réel ou imaginé. Ils forment, dans les destinations d'accueil, un ensemble plus ou moins nettement distinct de la ou les autres composantes de la population, ayant conscience de partager une histoire et une origine commune, et ce, sur plusieurs générations (Brubaker, 2005 ; Cohen, 1997 ; Safran, 1991). Ce dernier critère est souvent omis dans ceux parmi les travaux rangés sous le label « diasporas » qui adoptent une définition strictement géographique ; or si le critère de la dispersion est crucial, celui de la durée historique l'est tout autant. En effet, c'est lorsque le statut distinct dans le pays d'accueil et l'identification à distance au pays d'origine sont maintenus sur plusieurs générations qu'ils deviennent significatifs. À ne s'en tenir qu'à une approche qui analyse l'inscription dans l'espace des flux migratoires, on fait abstraction des conditions qui permettent l'éventuelle perpétuation d'une identification diasporique. Une approche anthropologique requiert donc une optique diachronique qui restitue les modalités d'entretien de la diasporicité. L'analyse peut ainsi demeurer attentive aux éventuelles distensions, voire disparitions des liens diasporiques, au lieu de présumer leur maintien. Elle doit veiller à ne pas sous-estimer les différenciations entre communautés de la diaspora selon les pays d'accueil, et à rendre compte des divergences de trajectoires entre descendants de migrants, tendances divergentes à la « localisation » et au maintien en diaspora.

La définition minimale sur laquelle s'accordent aujourd'hui la plupart des auteurs est qu'une population se trouve en diaspora en vertu, simultanément, de sa séparation d'avec un pays d'origine et de son association continuée (sous diverses formes) avec celui-ci. Se noue donc là une problématique propre à toute diaspora, qui se loge dans la tension entre le maintien, dans et malgré la dispersion, d'une identification de ses membres à un collectif originaire, et la distanciation vis-à-vis de celui-ci par la localisation de leurs appartenances dans les destinations d'accueil. J'appréhende la notion de diaspora comme reposant sur une friction inhérente entre l'exil et l'ancrage, au lieu de faire de ces orientations opposées des paradigmes entre lesquels nous serions sommés de choisir. Dans le cas chinois, la tension entre « centrage » et « décentrage » est

⁹ De la même manière que l'« ethnicité » au regard de l'« ethnie », une approche en termes de diasporicité évite la naturalisation et la réification d'une population comme diaspora, en interrogeant les contours, les conditions de possibilité.

alimentée par des processus historiques au cours desquels se sont succédé des tendances contraires dans la relation entre le centre impérial/étatique et les migrants.¹⁰ Cette tension rend inopérant le choix entre deux modèles qui seraient l'un « centré », l'autre « décentré », induisant un contraste forcé entre les diasporas « durcies, stabilisées, centrées sur une identité communautaire forte » qui seraient « classiques », et celles, « encore fluides, mouvantes, flottantes » qui seraient nouvelles (Bruneau, 2004, p. 2). Une telle démarche anthropologique, en dialogue avec l'histoire, demeure attentive à ce qui fait problème lorsqu'il s'agit de recourir à la notion de diaspora, tant sur le plan épistémologique que dans le vécu des acteurs.

La mise au jour de ce qui nourrit cette problématique dans tel cas particulier favorise une contextualisation plus large de la trajectoire singulière des sujets de l'enquête ethnographique et accorde une attention plus soutenue aux processus de formation, déformation, reformation des entités sociales diasporiques. Elle permet de mieux circonscrire ce que cette expérience a de proprement diasporique, et de là, de préciser en quoi l'on peut situer les sujets de l'enquête micro dans un ensemble diasporique. Elle se différencie de la démarche macro et surplombante de certains travaux. Ceux-ci – particulièrement en géographie et en science politique – recourent souvent à des critères ethniques dans le décompte des populations diasporiques (Brubaker, 2005) ; tenant cette donnée pour établie, ils procèdent ensuite à l'établissement de typologies toujours plus complexes à mesure que des populations plus nombreuses se qualifient comme diasporiques. La démarche de l'anthropologie consiste, à l'inverse, au lieu de partir du présupposé que l'on a affaire à un « groupe » relevant d'une diaspora, à se demander, en prêtant attention à la pratique et à la subjectivité des acteurs, si tel ou tel ensemble de personnes se reconnaît comme appartenant à un tout plus large diasporique, et en quoi cette expérience est vécue comme telle.

Bien que les échelles des diasporas excèdent de loin celles de l'enquête ethnographique, suivre le fil problématique ainsi dégagé permet alors d'interroger, à même le terrain, des phénomènes dont les ordres de grandeur l'excèdent, en évitant le risque de substantialisation que comporte bien souvent l'identification de « diasporas » par une approche de surplomb. Il s'agit donc d'interroger le vécu des personnes qui se réclament – ou non – d'une appartenance aux collectifs diasporiques et de retracer la morphologie de ces collectifs ainsi que les connexions et relations qui les relient entre eux par-delà une distance spatiale, mais aussi temporelle. Ces collectifs sont les associations chinoises, les Etats d'accueil et d'origine dont elles peuvent être le relais mais à l'emprise desquels elles cherchent également à échapper, et les réseaux de la parenté qui peuvent s'étendre spatialement à travers les frontières nationales, reliant les personnes aux localités d'origine mais aussi à de nouvelles localités. La parenté est particulièrement cruciale en ce qu'elle est constitutive de la reproduction sociale dans la localité d'accueil en même temps qu'elle canalise l'émigration, puis les liens transnationaux.

¹⁰ Ce point ainsi que les débats sur l'applicabilité de la notion de diaspora dans le cas chinois sont développés dans un article paru dans la revue *Tracés* (2012) et abordés dans l'introduction à *Pour la cause de l'ancêtre*.

Dans le cas de l'étude d'un groupe issu de la migration, une analyse processuelle paraît d'autant plus adéquate qu'il s'agit de rendre compte à la fois de la genèse des formes sociales observées sur le terrain, de la constitution historique de la communauté, de sa structuration en associations sociopolitiques, de la fondation de lignages, de l'apparition d'associations patronymiques (claniques), mais aussi des transformations de ces formes d'organisation sociale dans le contexte de l'adaptation à une situation sociale nouvelle à l'étranger. Elle permet de repérer des systèmes sociaux plus ou moins imbriqués et formés à des échelles variant dans le temps. Durant la période allant de l'intensification de l'immigration, au tournant des XIXe et XXe siècles, jusqu'à l'abandon de la perspective du retour au pays consécutive à l'avènement du régime communiste en Chine en 1949, la triple caractérisation des immigrants comme communauté, groupe ethnique, et diaspora était peu problématique. La communauté, entendue comme l'ensemble des adhérents aux associations chinoises, membres de ces associations au titre de leur nationalité chinoise¹¹, et ce sur au moins deux générations en l'absence d'application du droit du sol dans la colonie, se confondait avec le « groupe ethnique », l'ensemble des personnes formulant une appartenance à ce groupe par référence à leurs origines communes dans la migration et dont les pratiques économiques, sociales, religieuses, étaient orientées par des contraintes et des valeurs autres qui les différençaient du restant de la population. La communauté chinoise participait ainsi de la diaspora, entendue au sens de l'ensemble des personnes issues de la migration, constituant un groupe ethnique séparé au sein du pays d'accueil, et maintenant une forme de loyauté politique envers le pays d'origine.

Quelques 5000 immigrants (une majorité de Hakkas, et une minorité de Cantonais) sont venus de la région du delta des Perles pour s'installer dans ce qui était alors les *Etablissements Français de l'Océanie* (EFO), principalement entre la fin des années 1880 et le début des années 1930. L'immigration chinoise dans la colonie française du Pacifique sud n'est qu'une facette d'un des mouvements d'émigration les plus vastes de l'histoire mondiale : celle qui mena une dizaine de millions de Chinois, entre le milieu du XIXe et la fin des années 1930, vers les colonies européennes du Sud-est asiatique et du Pacifique et vers les pays neufs des Amériques et d'Océanie, d'abord dans le cadre du *coolie trade* (migrations de travail sous contrat), jusqu'à la fin des années 1860, puis dans le cadre dit « libre » de filières organisées par les Chinois eux-mêmes. Nous pourrions nous en tenir à la formule standard suivant laquelle l'étude « micro » permet d'éclairer un phénomène « macro ». Mais en quoi le permet-elle exactement ?

C'est ici que l'échelle de l'action, envisagée comme portée des systèmes sociaux, entre en jeu. Tout d'abord, l'installation à Tahiti des migrants a pour corollaire une extension des formes d'organisation sociales chinoises à l'Outre-mer : l'émigration s'organise suivant des filières lignagères, équivalent à une quasi-transposition des villages monolignagers du Sud de la Chine (villages dont les habitants sont porteurs du même patronyme et revendiquent la descendance

¹¹ Conformément au système de congrégations, forme d'*indirect rule* réservée aux Chinois dans les colonies françaises, les immigrants devaient, à leur arrivée, adhérer à des associations qui les représentaient auprès du gouvernement de la Colonie.

d'un ancêtre commun) dans les îles et atolls polynésiens où l'on note en effet une prédominance nette de tel ou tel patronyme selon les localités. En effet, si dès le début de l'immigration la capitale, Papeete, où se trouvent les sièges des institutions communautaires et les principaux marchands, forme le centre de ces réseaux, les immigrants se sont largement dispersés dans les îles et archipels polynésiens, tout en étant liés par des relations commerciales fondées sur l'endettement aux marchands urbains. Les associations chinoises, *huiguan*, sont des associations diasporiques. Elles assurent l'accueil et l'insertion des nouveaux migrants, la célébration des mariages, la scolarisation des enfants ; elles fonctionnent comme des sociétés par actions et se doublent de réseaux de crédit ; leurs chefs sont chargés de la représentation des nationaux chinois auprès des autorités françaises. Or elles se sont formées en référence aux clivages politiques chinois du continent, suivant le même modèle dans l'ensemble de la diaspora chinoise, en Asie du Sud-est et dans les pays neufs. Certaines d'entre elles sont affiliées aux partis politiques qui étaient apparus sur le continent, en Chine, durant les deux premières décennies du XXe siècle ; c'est le cas du Kuo Min Tang (*Guomindang*) de Tahiti, fondé en 1918 et qui se subdivisa par la suite en trois associations rivales se réclamant du même parti et portant sur leurs devantures des transcriptions romanisées différentes des mêmes caractères chinois. Les immigrants et leurs descendants se retrouvent ainsi intégrés à un réseau politico-associatif global, distribué dans l'ensemble des communautés chinoises d'Outre-mer.

Après la prise de pouvoir par le Parti communiste en Chine en 1949, il s'est opéré une triple rupture des liens avec la Chine et un recentrage sur la Polynésie française des organisations sociales lignagères, communautaires et diasporiques : une rétraction spatiale des systèmes sociaux formant la diaspora, et une coupure des réseaux de parenté et d'argent qui reliaient les émigrés à leurs localités d'origine, *qiaoxiang*. Premièrement, ayant abandonné toute perspective de retour en Chine après l'avènement du régime communiste, les immigrants ont été enterrés par leurs descendants sur l'île de Tahiti, rejoignant au cimetière chinois les infortunés des premiers temps de l'immigration qui n'avaient pas eu les moyens ou le temps de retourner au pays natal pour y couler leurs vieux jours. Cette coupure a conduit à la naissance des lignages chinois de Polynésie par scission d'avec le lignage d'origine en Chine. Aujourd'hui, les descendants de la troisième et quatrième génération rendent un culte biannuel aux ancêtres locaux, qui sont les premiers à avoir été enterrés sur le sol polynésien. Les relations qu'entretiennent les Chinois de Polynésie et de Chine avec leurs ancêtres sont productives d'une extension temporelle (vers le passé mais aussi vers le futur, par ce qui est attendu de cet échange) de la personne, en même temps qu'elles dessinent les contours de collectifs que sont les lignages ou ses segments. En effet, par le rendu de sacrifices qui reposent sur le principe d'un contre-don aux soins naguères procurés par les ancêtres, dont il est attendu qu'ils seront en quelque sorte prolongés (à travers les bienfaits accordés) grâce aux soins qui leurs sont donnés et le bien-être post-mortem qui leur est assuré, ces échanges de soins réciproques évoquent les actions de création de la valeur sur lesquels reposent les échanges de la Kula étudiés par Nancy Munn (1992 [1986]). Elle montre comment la personne est étendue dans le temps et dans l'espace à travers l'acte d'hospitalité

indispensable à l'entretien du circuit de la kula. L'extension temporelle tient à ce que ces pratiques d'échange impliquent, entre autres aspects subjectifs cruciaux, l'acte de se souvenir.¹² L'extension temporelle est liée aux réseaux intersubjectifs à dimension plus ou moins étendue que génèrent ces échanges. Or tant que les Chinois de Tahiti avaient parmi eux des prédécesseurs venus de Chine (i.e. des immigrants de première génération) leurs ancêtres étaient en Chine. Une fois qu'ils ont eu des (proches) défunts enterrés sur le sol polynésien, les cultes aux ancêtres chinois de Chine ont cessé. L'un des derniers cultes collectifs à l'ancêtre fondateur des Chen a été rendu à la fin des années 1950, alors que les premiers venus et plus anciens des Chen étaient encore en vie. Ils ont cessé peu après (à une date que je n'ai pas pu déterminer), après le décès des derniers pionniers de l'immigration devenus à leur tour des ancêtres fondateurs sur le sol tahitien.

En second lieu, les Chinois de Polynésie étaient demeurés après 1949 sous la juridiction de la République de Chine (ROC), dirigée par le parti du Guomindang réfugié sur l'île de Taiwan, seul gouvernement chinois reconnu par la communauté internationale. La France n'appliquant pas le droit du sol dans ses colonies, les enfants d'immigrés chinois nés en Polynésie obtenaient la nationalité de leurs parents. Or la reconnaissance de la République Populaire de Chine (RPC) par de Gaulle en 1964, et la décision de transférer les installations nucléaires en Polynésie française, posa le problème de la nationalité des Chinois de Polynésie; il fut tranché en 1973 par l'extension du principe du droit du sol aux DOM-TOM.¹³ L'obtention de la nationalité française marque formellement la rupture déjà opérée avec la RPC dont les dirigeants encourageaient les Chinois de la diaspora à prendre la nationalité de leurs pays d'accueil ; elle fut vécue par les membres de la seconde et troisième génération comme une normalisation du statut permettant de résoudre le vide juridique résultant de la situation géopolitique de la division entre les « deux Chine », mais aussi de la relégation dans l'altérité qu'éprouvaient les descendants d'immigrants nés dans la colonie. Elle vint donc actualiser une césure d'avec le pays d'origine qui était déjà effective sur le plan légal.

Enfin, avec l'obtention de la nationalité française par les Chinois de Tahiti, les associations communautaires ont perdu leur raison d'être principale, celle de la représentation des nationaux chinois en territoire étranger. Ceci les a conduites à se reconvertir en associations culturelles orientées vers la Polynésie française davantage que vers la Chine. Bien que les membres les plus âgés de ces associations continuent à se référer aux « compatriotes », le recrutement de leurs adhérents ne se fait plus suivant le critère de la nationalité, mais sur celui de l'ethnicité – le fait de descendre d'immigrés chinois et de s'identifier comme tel – et sur celui de la parenté et du capital

¹² « L'importance du souvenir est un moyen central par lesquels des actions ayant lieu à un moment donné peuvent être projetées vers l'avant afin qu'elles puissent livrer des résultats désirables. » (Munn 1992 : 61- 65).

¹³ La loi du 9 janvier 1973 a modifié le champ d'application de l'expression « en France » dans le Code de la nationalité en son article 44 (suivant lequel tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité s'il a fixé sa résidence habituelle en France à cette date et depuis l'âge de 16 ans) en y incluant les Départements et Territoires d'Outre-mer.

social – la provenance d’une lignée dont les membres ont appartenu à l’association, et la socialisation dans la communauté chinoise.¹⁴

Le terme de « reconnections » que j’emploie pour caractériser la reprise – malgré ces ruptures – des voyages vers la Chine et de l’envoi d’argent aux villages d’origine après la réouverture chinoise en 1979 est à prendre au sens où des fils distendus voire rompus sont renoués, sans présager de la signification que ces liens revêtent pour leurs acteurs. En examinant les listes de donateurs aux œuvres villageoises de Fort-les-Pins dans les années 1980-1990, et en apprenant comment ces fonds ont été levés – suite à l’injonction d’un connecteur, Fuchang, doyen des Chen de Tahiti, l’un des derniers à être né dans le village chinois et avoir émigré – j’en suis venue à comprendre que leur motivation ne résultait pas d’une connaissance intime du village, mais d’une volonté de répondre à une injonction morale – celle du doyen prestigieux et celle d’être chinois. Cette injonction s’est accentuée précisément durant la période où les levées de fonds diasporiques émanant du village ont joué de ces sentiments d’obligation et de souvenir.

2. Processus globaux et identités culturelles : ethnicité et individualisation.

Dans cette section, je reprends à nouveaux frais certaines de mes analyses des identifications chinoises contemporaines en Polynésie française en les reliant à un des fils problématiques de ce mémoire, l’articulation entre les processus globaux et locaux. La synthèse nouvelle que je propose autour de la notion d’ethnicité implique de modifier le schéma proposé par Jonathan Friedman (1994) à partir de la dichotomie entre « ethnicité », ou identité ethnique prescrite, et « identité moderne », ou identité lâche et librement choisie. Ce que j’ai observé en Polynésie correspond partiellement à son modèle dans le sens où l’on assiste effectivement à un durcissement ou une « ethnicisation » des identités, non seulement autochtone, *ma’ohi*, mais aussi – et partiellement en réaction à celle-ci, chinoise – dans le contexte d’une déshégémonisation qui se manifeste ici concrètement par un assouplissement du lien colonial entre la métropole et le territoire d’outre-mer. En revanche, ce durcissement se fait simultanément à une individualisation et une moindre prescription de l’identité chinoise, consécutive à l’acquisition de la nationalité française, la perte du rôle de représentation et d’encadrement des associations, le relâchement des liens communautaires, et l’affaiblissement de la connaissance de la langue chinoise à la troisième et la quatrième génération. Se fait alors jour ce que Gans (1979) a appelé une « ethnicité symbolique ».

Les décennies 1940-1980 sont donc marquées par la localisation des descendants d’émigrés et un processus de « dé-diasporisation » concrétisé par la rupture des liens et des réseaux qui assuraient, au cours de la période précédente, la continuité entre lieux d’origine et

¹⁴ Une ambiguïté demeure cependant, ainsi que nous le verrons au chapitre suivant, sur le plan la vocation politique de ces associations, bien qu’elles ne soient plus formellement affiliées à des partis politiques chinois.

lieux de séjour. Et pourtant, si la rupture est effective, la situation locale et internationale a entretenu un potentiel de reconnections diasporiques dont les conditions se sont trouvées réunies dans les années 1980 et 1990. Par « potentiel de reconnections », je n'entends pas nécessairement des reconnections effectives avec la Chine (même s'il y en a eu) mais d'abord et avant tout des circonstances favorables au maintien d'une identité chinoise qui se présente sous la forme d'une revendication ethnique. Ce qui en conditionne la possibilité est en premier lieu la logique, largement politique, de l'entretien des frontières ethniques en Polynésie française. L'attribution de la nationalité française aux Chinois avait soulevé les protestations d'une partie des dirigeants politiques indépendantistes et autonomistes qui estimaient que les Chinois devaient (sinon plier bagage) s'assimiler à la Polynésie plutôt qu'à la France. L'ambiguïté du statut de la Polynésie française, en tant que Territoire peuplé d'une population majoritairement polynésienne au sein de la République française, a favorisé le maintien de leur catégorisation comme Chinois, ethnonyme désormais dépouillé de sa dimension juridique (la nationalité étrangère) et réduit à celle de l'ethnicité. J'ai ainsi proposé d'appeler « diplomatie ethnique » la manière dont les gouvernements polynésiens, depuis que les compétences élargies ont été accordées par la France dans le cadre de l'autonomisation territoriale, jouent de la présence en Polynésie d'une « communauté chinoise » pour établir des liens directs avec la République Populaire de Chine. Les voyages en Chine de dirigeants politiques polynésiens, généralement accompagnés de chefs d'entreprise pour la plupart d'origine chinoise, sont symptomatiques de la façon dont les autorités du Pays d'Outre-mer jouent la carte de l'ethnicité pour nouer des liens directs – en en escomptant des bénéfices commerciaux – avec la Chine. En 2002, le président du gouvernement invoquait ainsi la nécessité de « renforcer les liens historiques entre la Polynésie française et la Chine ».

Or cette diplomatie ethnique a coïncidé avec la recherche, par les dirigeants chinois, d'une augmentation de leur influence dans le Pacifique et plus généralement dans le monde, en s'appuyant elles aussi sur les relais que sont les communautés chinoises. On verra au chapitre suivant comment elles ont tenté de récupérer le territoire de l'ancien Consulat de République de Chine ; en attendant que le litige soit tranché, elles ont installé sur place un Consul (2005) avant d'ouvrir, en 2013, un Institut Confucius. Celui-ci concurrence désormais les activités des associations chinoises « historiques » - n'étant pas retournée en Polynésie depuis l'ouverture de l'Institut, je n'ai pu en apprécier les effets qu'indirectement, par les dires des Polynésiens chinois que j'ai retrouvés à Shenzhen, mais aussi en recevant une invitation à venir (tous frais payés par l'Institut) au colloque organisé par celui-ci à l'occasion de la célébration des 150 ans de présence chinoise en Polynésie, en 2015. Cette politique constitue le pendant extérieur de celle, intérieure, qui a consisté, à partir de 1979, à ouvrir la Chine aux capitaux étrangers, et avant tout à ceux de la diaspora. Une des premières mesures prises fut la création, en 1979, de la première Zone économique spéciale (ZES) de Shenzhen, dans le delta des Perles, dont sont originaires les Chinois de Polynésie française. Les immigrés ou descendants d'immigrés chinois en Polynésie française ont eu l'occasion de retourner dans les villages d'origine de leurs parents et grands-parents, renouant parfois les liens avec leurs parents éloignés. Le Consulat nouvellement ouvert constitue

par ailleurs un connecteur qui facilite ces voyages, puisque les Polynésiens étaient auparavant obligés de demander des visas auprès des Consulats de RPC les moins géographiquement éloignés de Tahiti, c'est-à-dire en Nouvelle Zélande ou aux Etats-Unis.

La société polynésienne a souvent été citée en exemple de « melting pot » réussi. Michel Panoff écrivait ainsi que « l'histoire de cette petite île et de ses habitants doit intéresser tous ceux que préoccupe l'éventualité de cohabiter avec des communautés d'origine étrangère ou d'arbitrer entre ethnies différentes » (1989 : 14). Pourtant, depuis les années 1980, plusieurs auteurs ont remis en cause l'idée d'un métissage culturel harmonieux. La plupart opposent deux périodes, correspondant à « l'avant- » et « l'après-CEP ». L'ouverture de l'aéroport international de Faa'a en 1961, et l'implantation du CEP (Centre d'Expérimentations [nucléaires] du Pacifique) l'année suivante auraient marqué un changement radical dans les rapports jusque-là entretenus entre les Polynésiens et l'extérieur, provoqué par l'ampleur et la rapidité des mouvements humains et financiers. Le développement du tourisme, l'accroissement soudain des migrations en provenance de la Métropole, et des migrations internes des archipels vers Tahiti ont accéléré la monétarisation de l'économie et la marchandisation des rapports sociaux. Elles auraient transformé « l'ancienne société coloniale aux rapports traditionnellement paternalistes en une société bipolaire au sein de laquelle le racisme apparaît, et génératrice d'incompréhension et de tensions. » (Robineau 1983 : 381). Les émeutes qui ont éclaté à Tahiti en 1987, et qui se sont notamment traduites par l'incendie de commerces chinois dans le centre-ville de Papeete, auraient donc révélé les « nouveaux » clivages de la société polynésienne. Les inégalités socio-économiques s'inscrivent clairement suivant des lignes de fractures socio-ethniques, comme le montrent les analyses effectuées à partir des recensements locaux menés suivant des catégories raciales (Cizeron et Hienly 1983, Poirine 1992). Prendre pour argent comptant les résultats statistiques de ces recensements aurait toutefois été problématique à plus d'un titre.

Refusant d'établir un échantillon de population chinoise isolée en fonction de critères objectifs, j'ai pour ma part délibérément procédé à tâtons, en cherchant à repérer différentes modalités d'expression d'une identité chinoise (ou de son absence). Plus largement, je me suis demandé s'il fallait opposer, du point de vue des relations interethniques en Polynésie française, la période idyllique de l'avant - CEP à celle de l'après - CEP. Est-on réellement passé du « melting pot » à la « cocotte minute » ? Le recours à la notion de métissage permet-il de contrer l'idée d'une société clivée ? Mon étude a montré comment les clivages, tels qu'ils se révèlent au grand jour dans un contexte de tensions socio-économiques grandissantes, se sont mis en place bien plus tôt.

Se posait tout d'abord un problème de dénomination. Alors que la désignation raciale « asiatiques » a longtemps été employée par l'administration coloniale, le terme « chinois », plus géopolitiquement correct, s'y est substitué à partir du début des années 1940, lorsque la Chine est entrée aux côtés des alliés de la Seconde guerre mondiale, dans le concert des nations, et a pu faire aboutir ses efforts pour faire lever les discriminations raciales contre ses ressortissants. La dénomination « Hakkas » se justifierait par le fait que l'écrasante majorité des immigrants parlait ce dialecte, le restant étant des locuteurs du cantonais. Cependant, selon une logique segmentaire, la

communauté s'est structurée dans le contexte colonial, et suivant une politique d'*indirect rule* transposée par l'administration française depuis l'Asie du Sud-est, en s'unissant par-delà les différences ethnolinguistiques. En outre, dans la société pluriethnique qui s'est ainsi mise en place, les Chinois se sont vus collectivement désignés par la population locale, tahitienne, par l'appellation *Tinito* (Chinois en tahitien). Le terme « Chinois » a ainsi le double mérite d'être englobant – employé par ceux qui se désignent et sont désignés ainsi – et équivoque – permettant donc d'entrer dans les variations de son usage sans pour autant proscrire les autres appellations qu'il s'agit plutôt de mettre en rapport avec ces variations. C'est la tâche que doit, selon Jean Bazin, assumer l'ethnologue : plutôt que d'instituer une règle comme l'avait fait Delafosse pour le nom « Bambara », il s'agit de décrire le système de variations de l'usage du terme, de « restituer au terme sa fonction d'identification relative, de repérage approximatif dans l'espace social » (1985 : 94 et 112). Ceci interdit de chercher à faire correspondre au cadre formé par le terme « chinois » une substance culturelle qui le remplirait et en justifierait ainsi, *a posteriori*, l'usage ethnologique.

L'ethnisation de la sphère publique qui a accompagné l'autonomisation du Territoire depuis les années 1970 s'est traduite notamment par une institutionnalisation des différences ethniques, encourageant la formation de partis ethniques chinois, qui à leur tour appuient les manifestations culturelles organisées par les associations héritées de la période coloniale, en même temps que sont apparues de nouvelles associations reposant sur le principe d'une appartenance volontaire plutôt que prescrite. Alors que l'usage du terme « communauté » perdure dans la Polynésie française contemporaine, son sens a changé. Jusque dans les années 1960, il désignait la communauté chinoise en ce qu'elle formait un groupe distinct par sa nationalité et par les institutions qui la représentaient. Le terme « communauté » est actuellement utilisé par les acteurs politiques, les médias et les universitaires au sens de « groupes ethniques ». On entend couramment parler de la nécessité de promouvoir une bonne entente entre les différentes « communautés », chinoise, polynésienne et métropolitaine.

Aucune des personnes d'origine chinoise que j'ai rencontrées en Polynésie ne s'identifie comme « chinois(e) » sans assortir cette désignation d'autres qualités. La façon dont elles sont catégorisées par leur entourage ne correspond pas nécessairement à la façon dont elles se présentent elles-mêmes. On trouve ainsi des membres actifs d'associations chinoises qui se présentent comme Polynésiens, ou des commerçants des districts qui, considérés comme des *Tinito* (Chinois en tahitien) par leurs clients, se définissent comme des Polynésiens, relativement aux autres membres de leur famille ou de la communauté chinoise de Papeete. La centaine d'entretiens que j'ai effectuée m'a amenée à dégager deux modes d'identification, local et cosmopolite, formant dans la réalité un continuum, mais correspondant néanmoins à deux logiques que l'on peut analytiquement distinguer, ainsi que je le montrerai un peu plus loin.

La majorité des descendants des immigrants chinois se présentent comme des « Polynésiens » d'origine chinoise, et mettent en avant leur appartenance locale. Ces personnes auraient-elles des identités « hybrides », dans le sens où, pourrait-on dire, elles seraient « imprégnées » de la culture locale, tahitienne, dans laquelle elles se « fonderaient » partiellement ? Cette sémantique

substantialiste présuppose une vision de la culture comme liquide, qui serait transvasée dans le processus de métissage suivant le principe des vases communicants, ou comme matière en fusion, qui se fondrait dans le creuset où l'on aurait déposé le mélange. La vision de Tahiti comme « paradis métisse » repose souvent sur une confusion du métissage biologique et du métissage culturel. J'ai questionné le lieu commun suivant lequel le métissage généralisé en Polynésie expliquerait l'absence de racisme jusqu'aux années 1960.¹⁵ Le métissage généralisé semble plutôt aller de pair avec une généralisation de la rhétorique raciale – il est courant, dans toutes les catégories sociales en Polynésie, de préciser systématiquement, à propos de tout individu, une sorte de « pédigrée » (il ou elle est demi ceci, demi cela, un quart ceci trois-quart-cela et ainsi de suite).

J'ai été tout particulièrement confrontée, chez les personnes dites « demies » ou métisses, de père chinois et de mère polynésienne, à l'exposition de dilemmes identitaires (Strauss 1992) impliquant des questionnements éthiques ou tout au moins réflexifs sur les différents « aspects » de leur moi et la prédominance de tel ou tel aspect selon les situations. J'ai relié ces dilemmes à la question de l'affiliation, soulignant à quel point l'identité complexe de ces personnes s'inscrivait dans la continuité d'un processus de circulation d'une partie de la famille (maternelle et polynésienne) à une autre (paternelle et chinoise) qui les conduisait à questionner en termes particulièrement aigus et souvent douloureux leur appartenance familiale et sociale. Il faut insister, à ce propos, sur l'importance mais aussi la difficulté du processus d'affiliation – laquelle est moins à entendre comme le produit d'une assignation identitaire, résultant de l'application d'une « règle d'affiliation », que comme un acte personnel de recherche d'une affiliation à un collectif. J'ai cherché des outils d'analyse de ces trajectoires tortueuses (et récits torturés) d'abord chez Barth, dont je ne parvenais pas à mettre en application son idée du changement d'une identité ethnique comme stratégie émanant d'un choix rationnel. Son modèle est apparu insuffisant pour rendre compte de la multiplicité, la conflictualité, et la non concordance avec la seule logique des « frontières entre groupes ethniques » des critères employés par les individus pour s'identifier. Je me suis alors tournée vers les interactionnistes symboliques, Strauss, G. H. Mead, mais aussi Sartre et son analyse de la « mauvaise foi ». Cette orientation de mes lectures était due à ce qu'un point commun de ces récits (surtout chez les hommes) était la mise en tension entre le volontarisme et le moralisme d'un « moi » chinois et la réduction à l'état d'objet, ou de facticité, d'un « moi » tahitien. L'un et l'autre étaient par ailleurs rapportés à des signes qualitatifs différents : le « côté » chinois, à la réussite économique et la maîtrise de soi, et le « côté » tahitien, à un certain « laisser-aller » qui pouvait être apprécié plus ou moins positivement (soit une incapacité à la discipline budgétaire et de travail, soit une attention aux autres et une capacité à l'amusement). Dès lors, il n'y a pas adhésion totale à l'un ou l'autre ensemble de valeurs qui

¹⁵ Si, comme il résulte du caractère discontinu du matériel héréditaire démontré par Mendel, que chaque être humain est doté d'une séquence particulière de gènes « comment dès lors opposer une union « métissante » à une autre qui ne le serait pas ? » (Bonniol 1999 : 57) L'idée du métissage biologique implique la naturalisation d'un fait social, et une catégorisation des êtres humains en termes de race.

délimitent, selon Barth, les frontières entre groupes ethniques. Si les préférences envers l'un ou l'autre « côté » sont parfois nettement exprimées, elles sont cependant soumises à distanciation critique et sources de conflits. On peut parler d'une identité métisse, non pas dans le sens où il y aurait fusion ou mélange harmonieux des cultures, mais parce qu'il y a lutte parfois violente entre les deux sphères d'appartenance entre lesquelles la personne oscille.

Si le conflit est exacerbé chez les personnes qui ont été « ballotées » durant leur enfance, les visions de chacun des « moi » entre lesquels il se joue correspondent à des stéréotypes ethniques largement répandus en Polynésie et qui ont été structurés par la mise en place de la division ethnique du travail durant la période coloniale. Ils sont pour partie la résultante de l'histoire de l'émigration chinoise en Polynésie et du traitement différentialiste – reposant précisément sur ces mêmes stéréotypes – accordés par l'administration coloniale à chacun des groupes. C'est alors la manière de convoquer ces stéréotypes dans la formulation des identités personnelles qui permet de distinguer les deux modes, local et cosmopolite, des identifications.

Tant ceux qui se disent locaux que ceux qui mettent en avant leur cosmopolitisme tendent à reprendre à leur compte des stéréotypes qui attribuent à chaque groupe ethnique certaines caractéristiques. Une première différence réside dans le fait que les « locaux » tendent à hiérarchiser les appartenances ethniques, en se présentant comme Polynésiens, d'origine chinoise, ayant (accessoirement) un passeport français. Les cosmopolites tendent au contraire à les juxtaposer, et à mettre en relief leur aptitude à adopter circonstanciellement chacun des comportements associés, par stéréotype, à chacun des groupes : « Je joue du ukulélé, je joue, je chante, je fais la fête à la tahitienne. Par contre je vis sainement et sobrement comme un chinois. J'ai une culture française si on a l'occasion de discuter, je peux soutenir une conversation à deux niveaux différents, je peux m'intégrer » (extrait d'entretien cité in Trémon 2010). Une deuxième différence réside dans la relativisation de ces ethnotypes par les « locaux » dans leurs relations avec leurs employés, là où les « cosmopolites » les mettent en pratique de manière tout à fait réfléchie dans la division du travail au sein des entreprises qu'ils dirigent : leurs pratiques contribuent ainsi à reproduire une division ethnique du travail, et par conséquent les frontières entre groupes. Une troisième différence, sur laquelle j'aimerais insister, réside dans la référence aux valeurs, et notamment aux valeurs chinoises. Alors que les « locaux » ne mettent pas en avant ces valeurs comme consubstantielles à leur réussite économique en tant que commerçants ou petits entrepreneurs, mais se présentent plutôt comme des « self-made men », les « cosmopolites » expliquent leur réussite économique personnelle (et celle de l'ensemble des Chinois de Tahiti) par les valeurs de discipline et de travail.

Ces valeurs sont présentées à la fois comme propres aux Chinois et comme supérieures d'un point de vue civilisationnel. Elles sont en outre biologisées, considérées comme génétiquement transmissibles. En effet la réussite chinoise n'est pas seulement expliquée par les valeurs transmises par l'éducation ; plusieurs personnes m'ont expliqué que le comportement et la mentalité des Chinois sont déterminés par les gènes. Ce sont plutôt des hommes de la deuxième et surtout de la troisième génération, qui appartiennent à des familles qui formaient l'élite plutôt

endogame du groupe chinois (bien qu'ils aient eux-mêmes contracté des mariages mixtes avec des françaises ou des polynésiennes) et ont généralement effectué des études supérieures en métropole. A une de mes demandes d'explication concernant l'inscription du « caractère chinois » dans les gènes, l'un d'entre eux répondit : *“comment pourrait-il en être autrement, après 3000 ans de civilisation ?”* La culture est ainsi naturalisée en même temps que la nature est culturalisée. Ne lisant pas le chinois, ils recherchent dans des essais écrits par des Chinois de la diaspora ou des sinologues¹⁶ ce qui fait la spécificité de la culture chinoise. Ce processus s'apparente, dans un contexte différent, à celui que Aihwa Ong (1999) a qualifié « d'auto-orientalisation ». ¹⁷

Cette naturalisation d'une identité culturelle chinoise peut être rapportée à ce que, faute d'avoir pu trouver une meilleure expression, j'ai qualifié de « complexe d'extériorité » face à la culture chinoise. L'idée que leur identité chinoise serait inscrite dans les gènes est alors comme un « pis aller » face à ce qui est vécu comme une rupture dans la transmission familiale. Elle est d'autant plus rassurante qu'ils éprouvent un sentiment de culpabilité face à leur maîtrise seulement partielle la langue et la culture chinoise. Ils se plaignent en effet, de ce que leurs parents, trop occupés à travailler, et soucieux de leur réussite scolaire et sociale, ne leurs aient pas « transmis la culture », en même temps qu'ils reprochent aux jeunes générations de « rejeter leur culture ». Parler couramment le hakka ou avoir un minimum de connaissances à propos de la culture chinoise sont des compétences qui se sont raréfiées. Celles-ci sont donc désormais, à travers l'importance nouvelle qui a été donnée aux « manifestations culturelles », une manière d'obtenir de la considération à l'intérieur de la communauté. Parallèlement à la transformation de l'ethnicité se produit donc l'inversion suivante : alors qu'à la première et deuxième génération, c'était la maîtrise du capital culturel français qui était une ressource rare et donc une source d'influence au sein de la communauté, c'est à présent le capital culturel chinois qui constitue, pour l'élite de la communauté, une ressource rare et d'autant plus valorisée.

Ce « complexe d'extériorité » est mis en avant par l'écrivain Jimmy Ly :

Sans le français, je n'aurai jamais pu me sentir proche d'une culture chinoise dont je n'ai jamais su déchiffrer les caractères en mandarin, faute d'instruction adéquate. N'ayant jamais fréquenté une école chinoise, je ne savais ni lire ni écrire aucun idéogramme. Il est vrai qu'à mon époque, pour les Chinois de Polynésie, bien connaître le français était un moyen impératif de promotion et d'intégration sociale. Sans doute voulaient-ils se préparer et se protéger (...) sans se douter un seul instant qu'en délaissant leur propre langue, ils allaient perdre une partie de leur âme. (Ly 1996 : 47).

La naturalisation qu'opère le discours en termes de génétique est donc au fond une manière de souligner la coupure de la transmission et de recréer une ethnicité symbolique. Celle-ci est le résultat de la tension entre ce « complexe d'extériorité » face à l'idée d'une culture originelle

¹⁶ Par exemple Tsu-wee Tan (1987) *Your Chinese Roots: The Overseas Chinese Story*, ou François Jullien, *Eloge de la fadeur*, Picquier, 1993 (à propos, cf. Jean-François Billeter, *Contre François Jullien*, Allia, 2006).

¹⁷ Aihwa Ong la décrit à deux niveaux : outre une récupération des « valeurs confucéennes » par certains Etats du Sud-est asiatique comme alternative au droits de l'homme occidentaux, il se produit aussi chez les businessmen chinois « transnationaux », qui s'en servent pour soumettre leur famille à des logiques de flexibilité (1999 : 69).

perdue, et le souhait de la retrouver comme quelque chose d'essentiel qui devrait faire partie de soi.

3. La relation diasporique transformée : changements processuels et nouvelle commensurabilité.

Des reconnections se sont opérées, sous forme de visites aux villages d'origine, qui répondent à l'impératif moral de « connaître ses racines », relayé par les discours sur la diaspora chinoise comme étant indéfectiblement liée à ses origines. Je ne reviendrai pas ici sur ces voyages, dont une description est contenue dans mon manuscrit (*Pour la cause de l'ancêtre*). Je me bornerai à souligner, dans le prolongement de ce qui vient de clore la section précédente, qu'ils constituent une quête d'une sorte d'essence, ou reposent sur le principe d'une auto-essentialisation. En termes sartriens, ils recherchent la coïncidence parfaite du « pour-soi » à l'« en-soi ». L'identité, en tant que principe analytique qui pose que l'être est ce qu'il est, n'est jamais réellement réalisée, mais c'est précisément cette non-adéquation de soi à soi qui confère son sens à la réalité-humaine, et qui fait émerger un monde significatif. (Sartre 2003 [1943] : 123). L'identité est ainsi à la fois (1) ce qui manque à soi et sépare le pour-soi de ses possibles (ou « identité-*ipse* » chez Ricoeur (1990)) (2) pour atteindre l'absolu du soi, la coïncidence parfaite avec soi, la mêmeté, (l'« identité-*idem* »).¹⁸ La quête identitaire, dont le voyage est un prolongement, repose sur un attendu de « comblement » de cet écart pour atteindre la mêmeté. Elle passe notamment par la rencontre hasardeuse avec des personnes témoins qui pourraient en quelque sorte reconnaître les voyageurs « pour ce qu'ils sont ».

Or j'ai montré que ces reconnections débouchent généralement sur des déceptions, et sur le constat d'une séparation entre parents de la diaspora et de Chine. Si la relation diasporique repose sur un attendu de parenté (entendu dans le sens fort de l'anglais *kinship* plutôt que *relatedness*) avec la localité d'origine, la séparation produite par l'émigration et la vie en terre étrangère conduit à des constats, de part et d'autre, d'une distanciation (ce que là encore rend très bien l'anglais *estrangement*). J'aimerais mettre ici en relief, tout en les synthétisant, les conclusions que je peux retirer de l'enquête multisite entre Tahiti et Shenzhen. Mon propos se concentre sur le plan de la parenté, et plus particulièrement sur les rapports genrés.

Si le lien de parenté lignager est ce qui canalise les connexions entre émigrés et descendants d'émigrés à leur village d'origine, il est exposé à des tendances contraires qui fragilisent son aptitude à entretenir la relation diasporique. Une de ces tendances, l'accentuation de l'importance de la parenté utérine en diaspora, résulte du changement qui fait suite à l'émigration. L'autre n'est pas strictement circonscrite à la diaspora ni au village d'origine, mais s'est révélée

¹⁸ La théorie narrative de Ricoeur et l'ontologie sartrienne diffèrent mais se rejoignent sur certains points, cf. Grondin 1993.

ethnographiquement par l'observation des interactions avec des parents de la diaspora au village (mais que la recherche menée dans celui-ci avait déjà fait émerger) : c'est l'importance accordée à la parenté proche dans les interactions entre personnes.

Je résume d'abord les processus qui ont conduit à l'affirmation de la dimension utérine de la parenté en diaspora. Il y a tout d'abord le nombre très élevé des unions d'immigrés chinois avec des femmes tahitiennes, résultant du *sex ratio* au temps de l'immigration principalement masculine, entre les années 1890 et 1920.¹⁹ Alors que les grands marchands une fois établis à Papeete ont fait venir des épouses (souvent des deuxièmes épouses, les premières restant au village en Chine), les petits commerçants et cultivateurs installés dans les districts ruraux de Tahiti et des autres îles se sont pour la plupart mis en ménage avec des femmes locales. Certains sont repartis en Chine en ramenant avec eux leur progéniture masculine, laissant leurs femmes et filles sur place. D'autres sont restés, tout en envoyant en Chine leurs enfants métissés – le plus souvent mâles – pour y recevoir une éducation chinoise. D'autres encore, après avoir accumulé un certain capital, sont partis pour Papeete où ils se sont établis comme commerçants et ont alors fait venir une épouse chinoise – faisant venir ultérieurement des îles leurs fils pour y être élevés au sein de la famille. Je n'ai rencontré que de rares cas de commerçants urbains vivant avec une polynésienne. Je n'ai entendu parler que d'un cas (très mal vu) où un chinois cohabitait sous le même toit avec ses deux femmes polynésienne et chinoise. Le caractère très répandu du métissage qui a résulté de cette situation a donné lieu à une valorisation des relations avec la famille utérine, tant par les enfants métis qui avaient été élevés dans un premier temps dans la famille de leur mère (en étant souvent adoptés par les parents de celle-ci) que par ceux qui ont été élevés au sein de familles formées de couples mixtes dans lequel l'importance des réseaux de parenté locaux et utérins coexistait (souvent en tension) avec les relations de parenté agnatiques chinoises et prenaient une place d'autant plus importante que les familles tahitiennes étaient détentrices de terres alors que les Chinois s'étaient vu interdire toute acquisition foncière au début des années 1930.²⁰ A l'âge adulte, ces personnes expriment un fort attachement, à des degrés variables selon les milieux sociaux (plus fort lorsque la famille maternelle est de statut élevé) à leurs *fetii* polynésiens.

La généralisation de la notion bilatérale tahitienne de la parenté telle qu'elle s'exprime dans le terme *fetii* se reflète dans l'utilisation courante et systématique de ce terme, et son intervention au beau milieu de phrases françaises ou franco-hakka. Elle se traduit aussi par la participation de femmes dans les « associations patronymiques », composées de l'ensemble des porteurs (*tongxing*) du même nom chinois d'origine (*xing*) qui se sont multipliées à Tahiti dans les années

¹⁹ Pour la période 1904-1914, leur nombre est de 216 pour 2257 immigrants, puis au cours de la période 1921-1928 sur 2152 arrivants, elles sont environ 400. Le *sex ratio* de la population chinoise en Polynésie en 1956 était de 122 hommes pour 100 femmes. Pour la population de moins de 40 ans, majoritairement née sur place, l'écart s'était réduit : 108 hommes pour 100 femmes. (Moench 1963 : 13).

²⁰ La parenté polynésienne est non-unilinéaire tout en permettant la formation de groupes de descendance (*'ati* ou *'opufeti'i*) dont l'appartenance est le résultat de la résidence foncière sur les terres détenues collectivement, l'allocation de droits d'usage se faisant suivant des critères pratiques de résidence, de ligne de descendance et de besoins de mise en culture (Goodenough 1955, Ottino 1972).

1980 et 1990 pour contrer les effets des changements ou/et de la francisation des patronymes chinois en termes de méconnaissance du patronyme d'origine.²¹ Celle des Chen est présidée par une femme. J'ai montré (Trémon 2010) comment participent à ces associations des femmes de statut social plutôt élevé dont certaines portent les noms polynésiens de leur mère, et qui voient dans ces associations l'occasion de rééquilibrer leur réseau social « du côté chinois ». Leur participation ne saurait cependant être réduite à des stratégies utilitaristes puisqu'elles suivent également en cela la « doctrine d'égalité sexuelle » qui organise l'autorité au sein de la famille polynésienne (Levy : 236), en même temps que l'idée chinoise d'une quête d'essence inhérente à la transmission du patronyme.

Un deuxième élément qui a contribué à ce processus de valorisation pratique de la parenté utérine autant qu'agnatique résulte des stratégies mises en place par les immigrants chinois de la première (et à un moindre titre, de la deuxième) génération. Suite aux décrets pris par l'administration coloniale interdisant aux Chinois l'acquisition de terres et imposant une taxe discriminatoire sur les patentes des commerces détenus par les commerçants chinois, une stratégie très répandue a consisté à ne pas reconnaître légalement la paternité sur les filles et à les déclarer comme étant nées « de parents inconnus », ou bien à les faire déclarer uniquement par leur mère tahitienne. Ces deux modes de non-reconnaissance paternelle assuraient à ces enfants l'obtention de la nationalité française. (J'ai relevé quelques cas de garçons mais les filles sont les plus nombreuses, et ce sont parfois toutes les filles d'une même famille qui ont subi ce sort). Les terres étaient alors acquises au nom de ces filles, et plus souvent, les patentes des commerces étaient placées en leur nom, permettant ainsi d'échapper aux taxes supplémentaires. Ces stratégies étaient en concordance avec la vision des filles comme étant destinées à sortir de la famille au terme de leur mariage, et avec le principe prévalant dans les villages paysans chinois suivant laquelle la propriété familiale était héritée à parts égales par les seuls enfants mâles. En effet, les femmes étaient perçues comme des prête-noms, et non comme les propriétaires effectives des biens familiaux. Ces stratégies reflètent cependant en partie une place relativement plus grande accordée aux rôles économiques des femmes, par leur travail et les biens détenus par celles-ci, que certains auteurs considèrent comme particulier de la minorité ethnolinguistique hakka. Cohen (1968) a montré, sur son terrain rural taiwanais, que les femmes y étaient les seules détentrices de propriété privée au sein des familles, les hommes n'étant que les dépositaires de la propriété commune.²² On peut y voir tout aussi bien l'écho de pratiques existant dans la Chine impériale, dans lesquelles les filles recevaient une dot correspondant à l'état de fortune de leur famille (un lit, une couverture, voire en argent au sein des milieux socio-économiques favorisés).

²¹ Leur apparition s'explique, d'une part, par la croissance numérique, au fil des générations, de la population d'origine chinoise et par la volonté des anciens de lutter contre le risque d'enfreinte à l'exogamie posé par la diversification des patronymes consécutive à la francisation des noms au moment de l'obtention de la citoyenneté française. D'autre part, c'est l'affaiblissement du principe d'organisation en associations sociopolitiques qui explique ce passage au devant de la scène, puisque la dispersion des porteurs de même patronyme entre associations sociopolitiques avait constitué un frein à l'organisation patronymique (ou clanique).

²² « A l'intérieur de la famille (*jia*) les femmes sont les seules personnes légales détentrices de propriété autre que la *jia* elle-même. » (Cohen, 1968:167).

En effet, dans les familles commerçantes aisées de Papeete, les filles propriétaires servaient, suite à leur mariage, de pivot à la mise en place de partenariats commerciaux fondés sur des liens d'affinité.

C'est sans doute une conjonction des principes relativement plus favorables aux femmes chez les paysans hakkas qu'étaient à l'origine les migrants, et de leur adoption de pratiques signalant le statut social chez les commerçants enrichis à l'outre-mer qu'ils sont bien souvent devenus, qui explique ces pratiques. Dans tous les cas, il est clair que leur généralisation a accentué la valeur économique et juridique des femmes, et augmenté l'importance des liens utérins et des relations d'affinité. S'y ajoute enfin l'application des principes du droit civil français chez les descendants d'immigrés naturalisés, qui valorisent désormais tout autant les filles que les garçons dans leurs études et le partage des biens. La forte tendance à l'égalisation des principes agnatiques et utérins de la parenté que j'ai constatée au sein de cette communauté diasporique va dans le sens de la réévaluation de la place de la famille utérine et des liens utérins et d'affinités dans les études portant sur la Chine et des nuances apportées à l'idéologie à dominante agnatique de la parenté chinoise (Brandtstädter and Santos 2009, Wolf 1972). Mais elle montre aussi comment des processus enclenchés par l'émigration modifient la pratique et l'idéologie de la parenté, amenant à devoir complexifier les approches qui traitent de la parenté en termes de distribution par aire culturelle selon que le principe agnatique ou utérin y est plus prononcé, telles qu'on la trouve par exemple dans le travail de Laurent Barry (2008). L'organisation pratique de la parenté est le résultat d'ajustements effectués par les familles chinoises en situation diasporique, et ces ajustements ont infléchi l'idéologie agnatique.

Les conclusions tirées de ces recherches m'ont amenée à conceptualiser la notion de « parenté flexible » en réponse à celle, proposée par Aihwa Ong (1999) de « citoyenneté flexible ». Elle décrit par là les « stratégies et effets des stratégies menées par les managers mobiles (...) qui cherchent à la fois à contourner *et* bénéficier de régimes d'Etats-nations différents en choisissant des sites différents pour leurs investissements, leur travail et la localisation de leurs familles » (1999 : 112, elle souligne). Elle retrace les racines du « transnationalisme chinois moderne » à la fin du XIXe siècle, période durant laquelle les marchands chinois d'outre-mer, transgressant les régimes des pouvoirs coloniaux, ont développé une « notion familio-centrée du confucianisme » qui met l'accent sur la piété filiale (114-5). La « citoyenneté flexible » est destinée à mettre en lumière comment ce « régime chinois de parenté diasporique » interagit avec les régimes contemporains de l'Etat-nation et du marché. Si sa conceptualisation est de la plus haute importance puisqu'elle montre comment les relations entre parents sont utilisées stratégiquement à des fins d'accumulation du capital, elle est adossée à une vision de la parenté qui est, paradoxalement, « inflexible ». Ong, de même que Greenhalgh (1994) et Ong et Nonini (1997) ont émis une critique nécessaire de la glorification contemporaine du « capitalisme confucéen » et de l'entreprise familiale chinoise, montrant comment c'est à la fois un discours qui masque, et une explication culturaliste qui néglige les différentiels de pouvoir et l'exploitation de membres de la famille – en particulier celles des fils cadets et des femmes (épouses et filles). Cependant, l'explication en

termes d'instrumentalisation des valeurs confucéennes semble tenir pour acquise que celles-ci demeurent incontestées et inchangées.²³ Si mes recherches mettent à jour le même type de stratégies familiales de localisation (spatiale et juridique) que celles montrées par Ong, j'avance que ces stratégies exploitent non seulement des différentiels de pouvoir mais aussi des tendances latentes allant à l'encontre de la hiérarchie confucéenne, et qu'elles exercent des effets en termes d'organisation des familles qui sont contraires aux idéaux confucéens : fragmentation des familles et place accrue des femmes.²⁴

Des changements ont également eu lieu en Chine, dans le village d'origine, en partie sous l'influence de la diaspora, mais également (dans des proportions difficiles à estimer) sous l'action de l'Etat chinois, au point que les filles figurent désormais dans l'édition la plus récente de la généalogie lignagère. De nombreux indices convergent toutefois vers l'idée que la perception de ce type de changements familiaux et genrés dans la diaspora ont contribué à une interprétation très particulière de l'action géomantique de la tombe de l'ancêtre fondateur au profit des Chinois d'outre-mer et plus particulièrement des femmes. Sans reprendre ici dans leur intégralité les développements contenus dans mon manuscrit (*Pour la cause de l'ancêtre*), j'en synthétise les principaux enseignements pour indiquer comment cette perception du changement processuel qui se produit en diaspora entre en conjonction avec le changement socio-économique des dernières décennies dans le village d'origine, au travers des débats et réinterprétations de la géomancie. Je lierai cette analyse au fil conducteur de la réflexion sur les échelles qui fait l'objet de ce mémoire.

Si je n'ai pas recueilli, en Chine, de discours concernant la place changeante des femmes en diaspora et ses causes, plusieurs éléments indiquent que celle-ci a probablement été perçue plus ou moins directement par ceux qui sont restés au village. Un élément tangible est la participation croissante des femmes aux appels à contribution financière lancés auprès de la diaspora pour les écoles du village. Des femmes apparaissent parmi les donataires dès 1946. Leur présence est consécutive à la féminisation des flux migratoires à partir des années 1920 – elles contribuent souvent en tant qu'épouses de – mais aussi en tant que filles de, notamment à Tahiti où les filles de marchands prospères sont souvent richement dotées. Si les déclarations concernant l'action géomantique de la tombe de l'ancêtre fondateur sont partielles, ambivalentes et parfois carrément contradictoires, un fait sur lequel s'accordent de manière générale les gens de Fort-les-Pins et de la diaspora concerne l'action particulière de cette géomancie dans le passé, au profit de celles et

²³ Ceci est tout au moins l'impression que l'on peut retirer à la lecture de l'invocation par Ong et Nonini (1997 :21) des « logiques culturelles de la transnationalité » ou de « l'éthique confucéenne » sur laquelle est basée la gouvernamentalité familiale (Ong 1999: 118). Greenhalgh pour sa part avertit qu'elle concentre sur son attention non pas sur « l'agencéité des femmes et leur capacité à résister aux structures de domination mais sur l'agencéité des hommes qui crée et reproduit ces structures de domination » (1994 : 748).

²⁴ Je me permets de renvoyer à Trémon 2010 et Trémon 2016 pour une exploration plus poussée des stratégies familiales chinoises d'accumulation du capital (économique, mais aussi juridique et culturel). Dans l'article de 2016, je développe par ailleurs une perspective sur le transnationalisme qui ne se réduit pas aux franchissements de frontières spatiales mais aussi de frontières légales – la non-reconnaissance juridique des filles en est l'exemple le plus manifeste.

ceux qui quittaient le village.²⁵ Qu'il y ait une forme de consistance et de cohérence de la tradition interprétative associée à cette tombe du fondateur se perçoit au fait que son action telle qu'elle est évoquée l'est sous la forme d'un adage : la géomancie (*fengshui*) était dite agir au lointain et à l'extérieur (*guan yuan buguan jin, guan nü buguan nan*) : littéralement, « [il] agit au loin pas au proche, sur les femmes pas sur les hommes ». Elle exerçait donc une influence dont il est supposé qu'elle est positive sur celles et ceux qui quittent le village : les femmes (qui se mariaient en principe à l'extérieur du lignage Chen, et souvent avec des émigrés) et les émigrés.

La géomancie est souvent invoquée comme une explication causale de l'infortune (maladie, échec économique, conflits intra-communautaires). Dans le cas de Fort-les-Pins, cette tradition interprétative rendait compte des différences économiques entre ceux qui sont restés au village et ceux qui ont émigré à l'outre-mer. On peut avancer que ce qui est en jeu est une sorte d'inversion de l'idéologie androcentrique qui accompagne, en Chine, le culte ancestral, et de la hiérarchie confucéenne qui établit un ordre, par lequel le masculin l'emporte sur le féminin, et sans lequel le désordre (*luan*) risque de l'emporter (Sangren 1987). Les rites sacrificiels aux ancêtres sont en eux mêmes une négation performative du désordre et un accomplissement de l'ordre par le maintien des ancêtres dans leur statut qui garantit leur action bienfaisante au profit des descendants. La délocalisation du culte ancestral à Hong Kong et dans la diaspora durant la période de prohibition maoïste a pu être un catalyseur de l'interprétation de cette action inversée: dès lors que les rites n'étaient plus effectués localement, ils étaient fort probablement conçus comme bénéficiant à ceux qui les accomplissaient globalement. La place accrue des femmes en diaspora est alors sans doute le signe métonymique de ce dérèglement de l'ordre idéal, manifesté plus généralement par la réussite de ceux qui partaient à l'outre-mer par contraste avec ceux qui demeuraient dans le village. En effet, le décompte des parts respectives des contributions locales et de celles de la diaspora (Hong Kong et l'outre-mer compris) montrent que ces dernières ont longtemps dominé. Elles constituaient 70% du financement de l'école en 1929, 93% en 1946, 62% en 1987, 42% en 1998. Leur diminution au cours des levées les plus récentes va toutefois dans le sens de ce qu'affirment les gens du village à propos de la moindre nécessité présente, voire la disparition complète, des contributions de l'extérieur aux œuvres villageoises.

J'ai proposé de considérer la géomancie comme une « épreuve » au sens que lui donnent Boltanski et Chiapello, étant donné qu'elle rend compte de la « distribution différentielle des personnes entre des places dotées de valeur inégale » (elle est supposée assurer cette distribution) en même temps qu'elle est un discours qui rend compte des inégalités de fortune sur fond d'un attendu d'égalité – elle est également une épreuve dans la mesure où elle se prononce « sur le caractère plus ou moins juste de cette distribution » (2011 : 78). Or plusieurs d'entre les propos que j'ai recueillis à Fort-les-Pins tendent à indiquer que ses habitants pensent que l'action géomantique a

²⁵ L'action géomantique est ici l'exercice de l'action bénéfique émanant d'un ancêtre par le médium des ossements. C'est la conjonction de l'énergie vitale (*qi*), substance commune reliant un ancêtre à ses descendants et associée au patronyme (*xing*), retournée dans les ossements après la mort, et de l'énergie vitale d'un lieu dont la configuration est propice à sa captation, qui bénéficie aux vivants.

changé, invalidant la tradition interprétative passée. L'action du *fengshui* de la tombe agirait aujourd'hui tout autant, sinon mieux, localement qu'à l'outre-mer. Ceci constitue dès lors une manière d'interpréter plus largement la prospérité nouvelle de Fort-les-Pins résultant de la croissance économique depuis le début des années 1980. Ce n'est plus ici seulement la géomancie qui fait office d'épreuve, mais plus largement le changement de la Chine depuis sa réouverture.²⁶ La manière dont les gens de Fort-les-Pins commentent le changement advenu en Chine depuis le début des réformes apparentent celui-ci à une « épreuve légitime » (Boltanski et Chiapello 2011 : 77). Une épreuve est légitime lorsqu'elle fait intervenir un jugement dans le cours de la détermination de la « grandeur » (et pas seulement de la force) respective des personnes. Elle fait donc intervenir une évaluation morale, puisque ce jugement porte « non seulement sur la force respective des êtres en présence, mais aussi sur le caractère juste de l'ordre révélé par l'épreuve » (*ibid.*). Or ce qui rend possible l'existence de telles évaluations et justifications est la présence de disputes en même temps qu'une équivalence qui rend les comparaisons possibles (Boltanski and Thévenot 2006). Ce qui est disputé de manière plus ou moins explicite est la « préférabilité » d'une vie chez soi versus une vie à l'étranger. L'équivalence est quant à elle produite par l'égalisation de la valence du « local » et du « global ». C'est parce que les trajectoires des uns et des autres deviennent comparables en termes de conditions de vie, grâce à l'amélioration de la vie dans le village, qu'elles deviennent évaluables en termes moraux. Autrement dit, la nouvelle commensurabilité des situations en Chine et ailleurs les rend comparables et ainsi évaluables. L'amélioration objective de leurs conditions de vie stimule ainsi un retour réflexif chez les gens de Fort-les-Pins, par lequel ils interprètent rétrospectivement les destinées individuelles des émigrés et non-émigrés au prisme de ce changement.

Ce dont il est question ici est donc la valeur de l'échelle, au double sens anglo-saxon de *value* et *worth* : celle de la valence de la localité, et celle de la désirabilité en termes moraux de cette échelle locale. Il y a ici deux sens du terme valeur, dont l'articulation est manifeste, et qui mènent à l'adoption d'une définition élargie de la valeur. Je l'emprunte à Graeber, qui s'inspire lui-même beaucoup du travail de Munn. Il la définit comme « la manière dont les actions deviennent significatives pour les acteurs en étant incorporées dans une totalité sociale plus large – même si dans beaucoup de cas cette totalité n'existe que dans l'imagination de l'acteur » (2006 : xii). Cette idée de création de la valeur comme émanant de l'effort et de l'énergie déployée dans l'action est proche de celle de la théorie marxiste du travail, et permet d'élargir cette dernière. Elle va outre les deux pôles entre lesquels les théories de la valeur ont oscillé, l'un, économiciste, dans lequel la valeur est simplement la mesure du désir individuel réifié dans l'objet-marchandise, et l'autre, dérivé de la notion saussurienne de différence significative, qui fait relever la valeur de catégories

²⁶ Cf. manuscrit. Certains sceptiques ne retiennent que ce changement, rejetant la possibilité même d'une action géomantique ; d'autres faisaient du changement géomantique une expression métaphorique ou réelle du développement de la Chine ; d'autres encore voient dans le développement local une attestation du choix judicieux de l'ancêtre fondateur qui a sélectionné la localité de Fort-les-Pins grâce à ses compétences géomantiques.

très larges, échappant à l'action et au temps.

L'accroissement de la valence du local est le résultat de l'aménagement de la Z.E.S. de Shenzhen qui a fait de villages comme Fort-les-Pins les localités qui soutiennent, par leurs infrastructures, la transformation de la région en cœur manufacturier de l'économie globale. La production de valeur par la communauté locale est à la fois capitaliste, orientée vers l'accumulation et la génération d'un surplus, et non capitaliste, puisant à la source de production de valeur qu'est le territoire de Fort-les-Pins et sa « potentialité ». L'action géomantique « recentrée », ou le retour de la puissance et l'efficacité magique (*ling*) de l'ancêtre, sont perçus à divers titres comme l'expression manifeste de ce recentrage local ou tout au moins un rééquilibrage de la génération de valeur. La valeur (économique) des ressources locales – les terres sont bien plus fructueuses qu'auparavant, depuis que les villageois plantent des immeubles à la place du grain – a augmenté. Les collectifs, réincarnation urbaine dans la Chine des réformes des équipes de production agricoles de l'époque maoïste, et principaux financeurs des affaires villageoises, ont accru l'importance de la définition territoriale de l'identité villageoise, et donc sa valeur, en faisant des « villageois d'origine » une catégorie désormais privilégiée, qui se transmet à la descendance. Alors que les gens de Fort-les-Pins ont souvent choisi leur destination d'émigration en raison de leur perception d'un différentiel en termes de possibilité de développement (*fazhan*), donc de potentialité différente, cette valeur différentielle est aujourd'hui « retournée » au village.

Or il y a eu, corrélativement, une revalorisation morale de la résidence locale. Elle se reflète dans les principes éthiques qui ont présidé à la distribution des parts dans les sociétés par actions, qui animent les efforts pour maintenir le fondement territorial du lignage et la potentialité positive qu'y avait décelé l'ancêtre fondateur. Le lien entre les deux apparaît nettement dans la manière dont ceux qui sont restés le plus longtemps dans le village à cultiver la terre ont été récompensés en payant un droit d'entrée très faible pour accéder au statut d'actionnaire des sociétés collectives, sources de revenus sous forme de dividendes. Dans une communauté de « villageois autochtones » dont deux tiers des habitants actuels sont sans occupation et la plupart vivent de leurs rentes, on a comme un retour à l'idéal lignager qui voulait que ses membres vivent une bonne vie locale en étant nourris par les fruits des terres communes. Il y a là comme une restauration d'un idéal local et d'un ordre perçu comme plus juste. Les mobilisations collectives qui ont eu lieu dans le village pour sauvegarder les sites ancestraux se sont faites non seulement au regard de ce qu'ils représentent en terme de capacité de la communauté à assurer sa propre reproduction – à générer sa valeur – mais aussi au regard de qui a été imposé par les défunts envers lesquels les contemporains sont endettés moralement. Les relations nouées avec les prédécesseurs exercent un effet sur l'action en induisant des attendus moraux de réciprocité et de conduite vertueuse reposant sur la mémoire des ancêtres. Elles ne sont toutefois pas à l'abri de réflexions sur ce qu'il convient de faire du legs des prédécesseurs, comme le montrent les divergences d'interprétation sur la géomancie, ou les volontés de moderniser les rites.

Les récits que j'ai recueillis prennent la forme de réflexions, assorties d'évaluations morales, sur ce qui constitue une « bonne vie » entendue indissociablement au sens matériel et moral. Ils

impliquent des appréciations rétrospectives des trajectoires de vie, et des comparaisons entre ce qui est su (ou imaginé) de la vie à l'étranger, et de la vie chez soi. La notion d'habitude/s'habituer/être habitué, *xiguan*, s'est avérée cruciale, revenant fréquemment dans les propos de mes interlocuteurs. J'aimerais ici mettre en relief un élément de réflexion absent du manuscrit. Cette notion d'habitude est invoquée pour rendre compte d'une préférence pour un certain mode de vie et l'agrément que celui-ci représente. Elle est employée par les gens du village pour expliquer pourquoi ils ne sauraient vivre ailleurs. La vie au village est associée, par ceux qui s'y disent habitués, à la proximité avec les parents et les amis ainsi qu'à une certaine simplicité et à un certain confort résultant de cette simplicité, un certain rythme de vie plus lent, contrasté avec celui, effréné, du centre-ville de Shenzhen ou de Hong Kong. Elle intervient à ce titre dans les justifications rétrospectives du choix d'être demeuré au village au lieu d'émigrer. Or elle sert tout autant à justifier les choix de ceux qui, étant partis, ne peuvent plus rentrer. La justification revient alors à attribuer ce non retour non pas à une volonté individuelle, mais à un processus dans lequel ils sont inévitablement pris par le mécanisme de l'habituation. L'absence de retour est ainsi imputable à ce processus qui est décrit comme allant à l'encontre du désir de rentrer.

La tolérance morale dont est ainsi porteuse cette notion la rend d'autant plus intéressante qu'elle fait l'objet d'un usage extrêmement réflexif qui va à l'encontre de l'état peu réflexif qu'elle est supposée décrire. Archer a fait à cet égard une critique de l'habitus bourdieusien, jugé insuffisamment réflexif. Mettant en avant la « conversation intérieure », elle souligne la capacité qu'a le sujet de modifier le cours de son action.²⁷ Pour elle, l'objectivation de soi se fait dans le cours d'un processus dialogique qui nécessite que la personne puisse être et objet et sujet. Or, étant donné que ce processus porte exclusivement sur la mise en concordance de ses pensées avec leur expression, ce qui semble alors objectivé est le cours de sa propre pensée davantage que la dimension (morale) de la personne elle-même. La dimension morale de l'évaluation du « moi » est présente chez Mead (1967) mais Archer l'écarte au motif que cela revient à dépersonnaliser la personne, en la socialisant intégralement (Vandenberghe 2008). La conversation intérieure qui a sa faveur a principalement trait à la possibilité par une personne individuelle d'une innovation de son cours d'action future par modification de ses habitudes passées. Pourtant, leurs habitudes de vie sont non seulement nécessairement évaluées par les gens de Fort-les-Pins au regard d'autres habitudes possibles (celles d'autrui) mais elles sont la base à partir desquelles sont formulées des évaluations morales de leurs propres choix et ceux des autres. Il ne s'agit donc pas d'une transformation du cours de ses propres habitudes, mais d'une réflexion sur celles-ci en termes de préférences morales. Ce qui est accessible – et confié par le récit de soi – à l'anthropologue ne porte pas tellement sur la modification de ses habitudes acquises qu'une justification de celles-ci au regard de critères d'évaluation moraux.

²⁷ Selon Archer, les délibérations réflexives ont des pouvoirs causaux, intrinsèques, en ce qu'ils permettent à la personne de régler sa conduite et de se modifier, et extrinsèques, qui lui permettent de modifier la société (2003 : 46). S'appuyant sur les travaux de Peirce, elle développe une approche morphogénétique de la communication intrasubjective.

Graeber critique l'idée soutenue par Dumont (2013) de l'organisation des sociétés autour de valeurs-clés qui rend la notion de valeur étroitement liée à celle de hiérarchie. Si elle représente une avancée sur le structuralisme qui n'entend les valeurs qu'au sens différentiel saussurien, le programme de comparaison de sociétés prises comme des totalités structurées autour d'idées-valeurs exclut toute créativité et tout changement.²⁸ La définition proposée par Graeber de la valeur est volontairement lâche, afin de permettre une ouverture à l'innovation, voire au changement social radical. Telle qu'elle est formulée – « la manière dont les acteurs se représentent leurs actions comme faisant partie d'un tout plus large » (2006 : 73) – elle ne met toutefois pas suffisamment l'accent sur l'action. **Pour insister sur l'action génératrice de valeur en même temps que l'horizon de sens au regard de laquelle elle prend place, je proposerai de l'entendre comme la totalité significative qui est à la fois le produit des actions sociales et l'horizon au regard duquel elles ont lieu et sont évaluées. Elle comprend donc la notion de « reproduction sociale totale » de Friedman ou de « production sociale » de Graeber ; la valeur est générée par les actions entreprises par une communauté humaine pour pourvoir à elle-même sa continuité matérielle et existentielle. Ces actions sont évaluées – font l'objet d'actions évaluatrices – au regard de l'effectivité de cette création de valeur, et de leur conformité à la hiérarchie des critères moraux et éthiques qui doivent en permettre l'accomplissement. Les actions génératrices donnent forme, comme Munn l'a montré, à des circuits (d'échange) qui perdurent dès lors que les principes éthiques qui les portent sont mis en application ; l'oubli des obligations de réciprocité, ou l'égoïsme, peuvent mener à leur destruction. Toutefois, alors que Munn fait équivaloir extension globale des réseaux des échanges et création de valeur – cette dernière étant indexée sur cette extension – le rapport entre les deux n'est ni éternel ni univoque : le cas de Fort-les-Pins montre que l'échelle de la valeur est variable, une rétractation des circuits globaux allant de pair avec une revalorisation de l'échelle locale.**

Les récits qui, à Tahiti comme à Fort-les-Pins, sont porteurs d'évaluations, reviennent à formuler une appartenance à tel ou tel collectif (« la communauté chinoise », ou « le village (d'origine) »). Les acteurs différencient leurs actions – par des actes d'évaluation – de celles d'autres acteurs, dessinant ainsi des frontières entre des collectifs d'appartenance. Ce que j'ai montré de la façon dont la communauté locale de Fort-les-Pins partage, d'un côté, une forme d'intimité culturelle (Herzfeld 2005) avec sa diaspora, dessinant les contours d'un collectif qui s'oppose à l'Etat chinois, mais qui aussi, sous d'autres aspects, partage une intimité culturelle avec l'Etat, se différenciant de la diaspora, dévoile alors une hiérarchie de valeur ; celle-ci est en même temps contestée, et témoigne de la situationalité des collectifs qui échappent à toute réification atemporelle.²⁹

²⁸ Rappelons que pour Dumont (1967, 1982) les oppositions catégorielles du structuralisme (masculin/féminin, pur/impur, cuit/cru etc.) sont aussi des valeurs en ce que l'un des termes englobe l'autre.

²⁹ L'imputation aux Chen de Hong Kong et d'outre-mer des croyances à la géomancie en est une illustration (cf. manuscrit). La coexistence des deux catégories sociales au sein même de l'activité rituelle doit également conduire à montrer le caractère largement négocié et renégocié de la hiérarchie de valeurs dont le rituel exprime l'idéal.

2. Des ethnographies de/dans le système-monde.

Enjeux scalaires des relations.

1. L'affaire du terrain consulaire : actionnements d'échelles.

L'analyse processuelle permet d'observer empiriquement les processus de formation de systèmes sociaux à telle ou telle échelle. Or si les systèmes sociaux sont le produit d'actions émanant d'entités sociales de taille plus ou moins grande (individus et familles, associations, Etats) alors l'échelle intentionnée par ces acteurs doit occuper une place centrale dans l'analyse. La dimension relationnelle de l'échelle permet de l'envisager comme un *enjeu de l'interaction*.

L'importance de la dimension scalaire comme enjeu de l'action, dans l'optique d'une analyse processuelle des diasporas, peut être illustrée par le conflit qui oppose depuis trois décennies deux camps adverses au sein de la communauté chinoise de Polynésie française, sur la question du devenir du terrain occupé jusqu'en 1973 par le Consul de la République de Chine (ROC) à Tahiti. Sans entrer ici dans tous les détails de l'affaire³⁰ je montrerai en quoi une analyse en termes d'action scalaire permet d'expliquer ce qui s'y joue. Le conflit porte sur l'hypothèse d'une restitution du terrain consulaire à la République Populaire de Chine (RPC) ainsi que celle-ci le réclame, avec de plus en plus d'insistance. En 1978, le Tribunal civil de première instance de Papeete avait attribué la propriété du terrain à une association créée *ad hoc*, appelée le « Comité de sauvegarde des Biens meubles et immeubles de l'ancien Consulat de la République de Chine » composée de cinq représentants de chacune des associations composant la communauté chinoise. Suite au dépôt en 2003, par l'ambassadeur de la République Populaire de Chine (RPC) en France, M. Wu Jianmin, d'une tierce opposition à ce jugement de 1978, le même Tribunal a, l'année suivante, rétracté le jugement de 1978 en attribuant la propriété du terrain à la RPC. Le procès a alors été porté devant la Cour d'appel de Paris, laquelle a à son tour, en octobre 2008, cassé le jugement de 2004, au motif que la RPC ne peut formuler une tierce opposition au jugement de 1978 dans la mesure où le terrain avait à l'époque perdu son statut consulaire. Les grosses du procès de l'automne 2008 opposent deux parties : la défense, la République Populaire de Chine et l'association Philanthropique de Tahiti, et les appelants, la République de Chine à Taiwan, les associations Kuo Min Tang de Tahiti, et le Comité de sauvegarde. A priori, on a affaire à un conflit global qui se joue au niveau local.

Or il est apparu que les dirigeants des associations Kuo Min Tang (K.M.T.) de Tahiti ont fait appel à la République de Chine à Taiwan suivant la suggestion de leur avocat polynésien, et cela dans le but d'obtenir « en renfort » un avocat métropolitain spécialisé en affaires internationales. Les

³⁰ Elle est exposée plus en détails dans un article d'actualité centré sur cette affaire (Trémon 2009).

membres des associations Kuo Min Tang (K.M.T.) n'ont plus, depuis longtemps, de relations avec la R.O.C. à Taiwan : cela tient au passage sous juridiction française en 1973, puis au changement de majorité à Taiwan au début des années 1990 suite à la démocratisation du régime, à l'absence de liaisons aériennes directes et au manque de ressources permettant d'entretenir des relations suivies avec Taiwan en même temps que les réseaux des membres des associations K.M.T. se trouvent plutôt au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle Zélande. Ainsi, si les dirigeants des KMT ont fait appel à Taiwan, ce n'est pas de leur propre initiative mais de celle de leur avocat polynésien, qui a pris contact avec la légation de la République de Chine à Paris en vue du procès en appel à Paris. Celle-ci a accepté de se constituer partie civile dans la mesure où elle y a vu l'opportunité d'y apparaître comme un Etat souverain.

On peut donc considérer que cette stratégie constitue une augmentation d'échelle de l'action par addition d'un chaînon et intégration d'une entité de taille supérieure (Taiwan, Etat non reconnu par la communauté internationale) laquelle dispose des moyens pour rémunérer un avocat spécialiste en affaires internationales, qui saurait faire face à celui de la RPC. Il s'agissait d'augmenter la portée de l'action afin de faire le poids face au mastodonte chinois. Or cette stratégie d'augmentation de l'échelle constitue une riposte à la stratégie initialement déployée par la RPC, laquelle a consisté, à l'inverse, en une diminution de l'échelle de son action, portée au niveau local. En effet, la RPC avait tenté à plusieurs reprises de résoudre cette question par une négociation d'Etat à Etat, mais en vain. Invoquant la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire, le ministère des Affaires étrangères français avait indiqué qu'il appartenait à la Chine de contester le jugement de 1978 soit auprès du tribunal civil de Papeete, soit auprès du tribunal international de La Haye. La RPC opta pour la première solution, qui lui permettait d'éviter les complications d'une démarche qui n'aurait pas manqué de donner l'occasion à Taïwan de se présenter comme un acteur étatique légitime, et d'exercer un maximum de pression sur le Tribunal de Papeete - ce qu'elle fit au point que le procès finit par être renvoyé devant la Cour d'appel de Paris pour cause de suspicion légitime.³¹

Ces stratégies d'extension ou de rétraction d'échelles montrent bien en quoi elles sont relationnelles, produites dans l'interaction. En l'occurrence, elles résultent d'actionnements d'échelles destinés à induire et à compenser une asymétrie dans la relation. Une hypothèse de Barth se vérifie ici : lorsque les espaces sociaux des parties en interaction sont très dissemblables, l'interaction est affectée de manière si significative par des systèmes à grande échelle qu'elle ne devient compréhensible qu'en termes de systèmes à grande échelle (1978 :261). Dès lors, pourrait-on ajouter, lorsque les échelles de l'action des acteurs en présence sont dissymétriques, on peut supposer que l'une des deux parties en présence va chercher à équilibrer l'interaction en sa faveur. En l'occurrence la dissymétrie est diminuée par l'actionnement par l'Etat chinois, entité étatique dont la portée de l'action est globale, de l'échelle locale ; et inversement, l'association

³¹ La demande de renvoi se fondait entre autres sur la découverte au greffe d'une lettre dans laquelle il apparaissait que les avocats de la RPC avaient été reçus par le Premier président de la Cour d'appel pour un entretien hors la présence de la partie adverse.

Kuomintang de Tahiti, petite entité dont la portée de l'action est locale, a cherché à actionner une échelle globale.

Ceci amène à souligner un aspect supplémentaire du problème, à savoir que l'échelle de l'action pertinente aux yeux des dirigeants des associations Kuomintang n'est pas globale, mais locale. Il faut souligner qu'il n'entraîne nullement dans leur intention de faire attribuer la propriété du terrain à la République de Chine (R.O.C.) à Taiwan, puisqu'à leurs yeux, c'est le Comité de sauvegarde qui en est le propriétaire légitime, et donc, l'ensemble des Chinois de Polynésie française (leur argumentaire lors du procès, et mes entretiens avec eux, le fait clairement ressortir). Ils sont donc contraints de formuler la question en des termes qui ne sont pas les leurs : ceux, globaux, de l'unicité de la Chine. C'est là la ligne argumentaire auquel recourt la République Populaire de Chine pour revendiquer la propriété du terrain : il n'y a qu'une seule Chine, et la France ayant reconnu la RPC en 1964 (en réalité, sans admettre ce principe d'unicité), le terrain consulaire aurait dû lui revenir. Or si les opposants à la restitution sont conduits à appeler la R.O.C. à Taiwan à la rescousse, leur ligne est toute autre. L'échelle permise pour l'action au regard des ressources dont ils disposent et l'échelle *voulue, intentionnée*, l'échelle pertinente à laquelle devrait être tranchée la question du terrain consulaire, est *locale*. Ils avancent que ce sont les Chinois de Tahiti qui avaient, en 1943, réuni les fonds pour l'achat du terrain, que la R.O.C. n'avait été qu'un prête-nom, et que le terrain appartient donc aux Chinois *de Tahiti* et non à une quelconque instance étatique. C'est cet argument qui avait été retenu par le tribunal d'instance en 1978 : le jugement en reconnaissance de propriété avait été rendu au motif du redressement d'une vente simulée :

« En droit, la demande en reconnaissance de propriété peut dès lors être comprise comme se fondant soit sur le redressement d'une vente simulée (c'est la thèse des demandeurs qui soutiennent que le Gouvernement chinois a servi de prête-nom à leur communauté), soit sur la révocation d'une donation pour survenance de la condition résolutoire (la fermeture du Consulat constituant une telle condition). Quoi qu'il en soit de cette analyse juridique, le défendeur [le Comité de sauvegarde] reconnaissant expressément que l'acquisition et la construction n'ont pas été payées par lui mais par les associations chinoises de Polynésie et que la demande répond à l'équité, il échet de faire droit à celle-ci »³²

L'enjeu de ce conflit est l'échelle pertinente à laquelle se situer mais aussi par laquelle interpréter, et trancher, l'affaire du terrain consulaire. En effet, ce sont les membres de l'association Philanthropique qui l'ont portée sur le terrain géopolitique global, reprenant à leur compte l'argument de la Chine unique. Ici apparaît clairement le rapport entre l'échelle comme portée et l'échelle comme relation. Les dirigeants de l'association philanthropique forment l'élite économique de la communauté chinoise ; ils ont effectué leurs études dans des grandes écoles françaises ou des universités américaines ; le conseil d'administration de l'association est presque

³² Extrait du jugement rendu le 19 avril 1978 par la Chambre des terres du Tribunal de première instance de Papeete.

entièrement aux mains du lignage numériquement et économiquement le plus puissant à Tahiti, celui des Chen ; ils sont les descendants directs ou par alliance du fondateur de l'association Philanthropique, qui était aussi le banquier de la communauté dans les années 1920, et contrôlent actuellement les plus grosses entreprises d'import/export du Pays polynésien. Quelques uns d'entre eux ont effectué des investissements en Chine, ou y font des affaires en collaboration avec les fils d'un membre du lignage qui a atteint un poste de très haut niveau dans l'administration d'une des provinces méridionales. Ce sont eux qui ont été les premiers à se reconnecter au lignage d'origine, à Fort-les-Pins, et à financer les écoles et le mausolée de l'ancêtre fondateur.

Les membres des KMT sont plus nombreux en même temps que davantage divisés, répartis entre de multiples patronymes. Ils sont descendants des immigrants arrivés lors de la dernière vague pour travailler sur les plantations des propriétaires chinois arrivés plus tôt, ceux notamment qui composaient l'association Philanthropique. Ils s'en différencient par la détention d'un moindre capital culturel français, le plus valorisé en Polynésie française ; ils ont effectué leurs études en Nouvelle-Zélande ou aux Etats-Unis plutôt qu'en métropole, et dans de petites universités. Ils ont été scolarisés, dans leur jeunesse, dans les écoles Kuo Min Tang où on leur a inculqué qu'il fallait se battre pour libérer la Chine du joug communiste.³³ Ils se positionnent de manière bien plus localisée que les membres de l'association Philanthropique, et avancent que le terrain consulaire est polynésien, et non pas chinois, parce qu'ils sont avant tout des Polynésiens français d'origine chinoise. Ils rejettent résolument l'idée d'être inclus dans la catégorie des *fakiao* (*huaqiao* en mandarin, Chinois émigrés), alors que les autorités de la République Populaire de Chine (Jiang Zemin lors de son escale à Tahiti en 2001, et les ambassadeurs de la RPC en France) les incluent d'office dans cette catégorie ; ils admettent tout au plus qu'ils sont des *fayi* (*huayi*, Chinois ayant pris la nationalité du pays d'accueil).

Le conflit sur la propriété du terrain consulaire met donc également en jeu des représentations divergentes de l'échelle à laquelle se situe l'univers pertinent des Chinois de Polynésie, et celles de leur devenir, posé dans les termes d'une alternative entre localisation et (re)diasporisation. L'attention prêtée aux propriétés scalaires émergentes des collectifs sociaux, l'échelle comme portée, mais aussi aux échelles en tant qu'elles constituent un enjeu de l'interaction conduisant à des stratégies scalaires, l'échelle comme relation, permet de continuer à pratiquer l'enquête de terrain en situation de mondialisation. Une prise en compte des *échelles de l'action* et des *actionnements d'échelle* comme deux facettes de la scalarité permet d'obtenir une compréhension plus fine des processus qui ont trait à la mondialisation, dont, notamment, ceux qui mènent à la constitution ou à l'entretien des diasporas. Elle permet d'analyser ces processus de formation en diaspora sur la durée et de rendre compte tout à la fois des systèmes sociaux qui la constituent et des cadres pertinents dans lesquels ses membres présumés se situent.

³³ Lorsqu'ils sont membres d'autres associations en plus du KMT, ce sont des associations sportives et/ou l'association Chee Kong Tong, société secrète qui dans le passé a soutenu les activités révolutionnaires de Sun Yat-sen.

2. Rendre Paris présente à l'Expo de Shanghai : collectifs et relations.

Mon propos reprend des éléments du texte publié dans l'ouvrage dirigé par Brigitte Bapandier et Sophie Houdart, afin d'illustrer ce en quoi peut consister une ethnographie dans et du système-monde. Car c'est bien à cela qu'est destinée, selon George Marcus, l'ethnographie multisite. On a eu tendance à ne retenir que cette formule, alors même que l'article original de 1995 s'intitulait « *Ethnography In/Of the World System : The Emergence of Multisited Ethnography* ». C'est cette idée de conduire une « ethnographie du système-monde » (dont je précise qu'elle n'était nullement l'objectif de l'enquête menée au sein de l'atelier Chine) dont je voudrais ici interroger les implications et les possibilités, à travers le cas du pavillon parisien à l'Exposition universelle de Shanghai.

Les expositions universelles sont apparues dans le contexte internationaliste du XIXe siècle et elles sont, à l'origine, une entreprise européenne. Aujourd'hui, les expositions universelles sont toujours encadrées par un organisme intergouvernemental, le Bureau international des Expositions, créé par la Convention de 1928, qui émane donc de l'ordre international caractéristique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. L'Exposition universelle 2010 est à la fois toujours inscrite dans ce cadre internationaliste, en même temps qu'elle tente de s'adapter aux changements générés par la mondialisation de la fin du XXe siècle, qui se traduisent par la multiplication d'entités infra et supra-étatiques et d'entités non gouvernementales, et par la déshégémonisation du monde, ou la fin de l'hégémonie occidentale. Sa tenue en Chine marque à cet égard un changement des relations entre peuples et sociétés à l'échelle mondiale. Un événement tel que l'Exposition universelle, qui consiste en la présence simultanée sur un même site d'un ensemble d'entités diverses, dont la réunion est censée produire un microcosme, une reproduction à petite échelle du monde actuel, est le lieu idéal pour observer ces transformations. Autrement dit, par sa nature même, l'Exposition est un site idéal pour l'ethnologue, en ce qu'il contient, dans une unité de temps et de lieu, un concentré du monde. Il constitue donc en quelque sorte un « laboratoire naturel » pour l'observation de la société-monde. Mais il s'agit, dans le même temps, d'un laboratoire socialement construit. L'Exposition est, en elle-même, une entité créée suivant des règles spécifiques et par des acteurs situés. En cela l'Exposition n'est pas simplement un site ethnographique, elle est aussi un objet dont l'ethnologue peut interroger les propriétés et les implications.

Le terrain multi-site que j'ai effectué à Shanghai et à Paris tient au hasard qui veut que le Bureau des Expositions ait son siège à Paris et que mon conjoint se soit trouvé indirectement impliqué dans le pavillon parisien.³⁴ Je me suis emparée de cette conjonction favorable en la mettant au profit d'une enquête qui prolonge des lignes directrices de mes recherches antérieures. Celles-ci

³⁴ Il travaillait alors pour Paris Métropole, une des entités qui a rejoint le pavillon parisien dans le courant de l'année 2010.

avaient jusqu'alors porté sur la diaspora chinoise – en bref, « la Chine présente dans le monde » – et les recherches sur l'Expo inversent d'une certaine manière ce point de vue en appréhendant « le monde en Chine ». Leur fil conducteur est ce que l'on peut appeler « la globalisation chinoise », c'est-à-dire à la fois la phase actuelle de mondialisation ou d'intégration croissante des sociétés et des territoires à l'échelle du globe (d'où le terme globalisation) dont un trait caractéristique est la désoccidentalisation du monde, ou la « transition hégémonique » avec l'émergence de la Chine comme « puissance globale ». C'est le phénomène que l'historien Andre Gunder Frank a appelé la « réorientation » du monde, avec un jeu de mots sur « orient » (*Reorient*) – et la globalisation du point de vue de la Chine, en tant qu'elle consiste en une ouverture (*kaifang*) de la Chine au monde depuis 1979, et une insertion de la Chine dans la société-monde. L'Exposition universelle 2010 marque bien ce double phénomène, en ce qu'elle est tenue en Chine pour la première fois, qu'elle offre aux visiteurs chinois un condensé du monde, et qu'elle célèbre l'ère des réformes et de l'ouverture en faisant débiter l'histoire de la Chine nouvelle en 1979.³⁵

Prendre l'Exposition comme objet d'étude suppose d'interroger le paradoxe suivant : alors même qu'elle se veut être une représentation du monde, et un lieu où se noue un dialogue à l'échelle de l'humanité, elle est éminemment localisée, en ce qu'elle est organisée et hébergée par la Chine, et plus particulièrement par la ville de Shanghai. Au principe de l'idée même d'une Exposition universelle, il y a une tension entre extraterritorialité et territorialité, global et local, universalité et particularité. En effet, une Exposition universelle constitue un site extraterritorial en ce qu'elle suppose l'aménagement d'un cadre distinct, au sein duquel des Etats-nations sont physiquement présents à travers leurs pavillons, et où le droit international, celui de la Convention de 1928, l'emporte temporairement sur le droit national (en l'occurrence chinois). Toutefois, une Exposition universelle n'en est pas moins tenue sur un territoire national, celui de la République populaire de Chine, et elle est mise en œuvre par un organisateur officiel qui est le gouvernement de la RPC. Ensuite, si le site de l'Exposition constitue un microcosme, les opérations d'aménagement de la zone d'exposition, de sélection des exposants, et la répartition spatiale des pavillons, sont effectuées par l'organisateur chinois, qui impose de ce fait un point de vue local, le sien, sur le monde, même s'il est dans le même temps invité à respecter les règles imposées par le Bureau international des expositions. Par ailleurs, la relation organisateur-participant ne se noue pas uniquement dans le cadre diplomatique imposé par le Bureau international des expositions, mais le détourne et le contourne dans la mesure où il repose pour une bonne part sur des relations personnelles et des liens préexistants. Toute Exposition universelle peut être considérée comme une mise en coprésence momentanée d'« êtres collectifs » – Etats-nations, organisations internationales, entreprises, villes et régions, autant d'entités présentes à l'Expo et qui y étaient réparties en cinq zones. Il s'agit donc d'un site idéal pour examiner les interrelations entre ces entités composantes du « système-monde » et la manière dont celles-ci se rendent présentes à

³⁵ Le pavillon chinois en est le témoin le plus frappant, cf. le chapitre d'Aurélié Névoit in Baptandier et Houdart 2015.

distance.

Mon travail a consisté à suivre le processus de conception du pavillon francilien au sein de cette zone ainsi que la tenue de colloques dans l'enceinte de l'Exposition à l'initiative de la délégation parisienne. Il met en relief les difficultés à parvenir à une représentation unifiée de la métropole parisienne, les malentendus entre participants et organisateurs, et la volonté parisienne de s'afficher comme un acteur sur la scène globale à l'occasion de la rédaction de la Déclaration de Shanghai.³⁶ Est ainsi mis en valeur un double paradoxe. Celui-ci se loge d'abord entre la nature internationale des Expositions universelles et l'aménagement de la zone UBPA qui doit prendre acte de la multiplication d'entités à différentes échelles (infra et supranationales) dans la globalisation actuelle. Ensuite, alors qu'une Exposition universelle est un microcosme où la territorialité est momentanément abolie, le suivi ethnographique des participants franciliens à l'Expo montre qu'elle intervient au niveau des dispositifs juridico-politiques permettant d'assurer la présence des entités participantes sur le site.

Ayant choisi de suivre le processus de constitution du pavillon « Paris Île de France », j'ai navigué, à Paris, entre les acteurs qui y participaient : la ville de Paris, la région Île de France et la Chambre de commerce, mais aussi les organisateurs du Bureau international des expositions, qui chapeaute les expositions universelles, et dont le siège est à Paris (j'ai pu assister comme observatrice à son Assemblée générale au siège de l'OCDE). L'enquête m'a également conduite à Aubervilliers, où j'ai prolongé mes recherches (chapitre suivant). En outre, j'ai suivi l'ensemble de ces personnes rassemblées en délégation, à Shanghai, au mois de juillet 2010. En tant que membre de cette délégation avec le statut d'observatrice, j'avais un badge officiel de « personnel participant-exposant » de Paris Île de France qui m'a permis de naviguer aisément entre les acteurs et les lieux pour les besoins de mon enquête. Je ne voudrais pas en rester à cette idée de suivi mobile des acteurs, qui est somme toute assez banale.

En me demandant comment s'est constitué, à l'occasion de l'Expo, l'être collectif « Paris Île de France », j'ai suivi une démarche inspirée de la réflexion de Descombes. Critiquant la conception atomiste des individus collectifs, Descombes souligne qu'un tout collectif se distingue d'un ensemble ou d'une collection en ce qu'il implique une relation systématique du tout aux parties.

³⁷ Cela interdit de fixer un niveau d'individuation, là où une collection suppose de penser une

³⁶ La Déclaration de Shanghai, devant faire des Expositions universelles un des lieux où se forge une « gouvernance globale », est aussi un instrument de *soft power* pour la Chine. Je rends compte du processus de sa rédaction dans le chapitre in Baptandier et Houdart 2015, qui montre également, en filigrane, le rôle du Bureau international des Expositions dans l'organisation générale de l'Expo et dans cette rédaction de la Déclaration.

³⁷ Dans *Les institutions du sens* Descombes avait considéré que la notion d'individu collectif est « obscure, voire incohérente (1996a : 122). « Il n'y a pas de tout d'individus collectifs » (*ibid*: 141). Dans l'article de 2001, il « ose » parler d'individus collectifs, tout en empruntant le terme de tous collectifs à Frege (et en employant le mot « groupe » comme synonyme). Il note néanmoins que le terme individu est inutile, comme le fait remarquer Frege, dans le cas des tous collectifs, puisqu'ils sont dépourvus d'un niveau privilégié d'individuation des entités. On peut admettre l'existence d'individus collectifs à condition de ne pas les confondre avec des collections d'individus ou avec des ensembles d'individus. « Un régiment, en tant que totalité concrète (un acteur historique) est un tout collectif en opposition à la *partie* ; il l'est au sens latin de *totus* (il est une partie de l'armée et un tout composé de bataillons) et non pas d'*omnis* (tous les soldats du régiment). L'échec de l'atomisme logique à rendre compte des êtres complexes se voit en outre dans l'erreur (commise par

relation entre des termes considérés comme des individus donnés une fois pour toutes. Une telle conception lève l'incohérence logique en apparence insurmontable que recèle la notion d'« individu collectif » : il est dès lors possible de considérer « un même être tantôt comme partie d'un tout supérieur, tantôt comme le tout formé par des parties de taille ou de complexité inférieures » (2001 : 332) Ainsi que Mauss l'avait fait remarquer à propos de la nation qui devient un « individu politique » dans ses relations avec d'autres nations, un collectif s'individualise à travers ses relations extérieures. « Pour passer de l'expression collective d'une propriété d'un système à une expression individuelle de cette propriété, il faut donner un dehors à ce système. » (*ibid.* : 336) C'est une telle individualisation qu'engage, précisément, la participation à l'Exposition, puisqu'elle implique de se manifester « au dehors ». Il s'agissait de constituer une entité unique « Paris Île de France » et de la rendre présente à distance, sur le site de l'Expo. En cela, l'analyse déployée au fil de l'ethnographie s'est faite ontogénétique, plaçant l'accent sur le caractère émergent et non déjà donné a priori de l'individualité et de l'objectivité des êtres collectifs (Quéré 2000) ; plutôt qu'ontographique, supposant de repérer les médiations spécifiques par lesquelles ils se rendent présents et de caractériser ainsi les modalités de leur présence (Piette 2010). Ce n'est pas la définition que donne Piette aux « êtres collectifs » que je retiens ici. L'être collectif se caractérise selon lui par sa présence à l'arrière-plan, en tant qu'« appui » de l'action. La définition qu'il en donne est au demeurant assez floue, puisqu'il propose de partir de l'idée qu'« un collectif constitue (...) un être caractéristique ayant ses propres qualités pouvant à un moment donné être présent sous diverses modalités dans une situation ». L'être collectif a un mode de présence caractéristique qui est généralement celui d'une « toile de fond ». L'« être collectif » est ainsi distingué de « l'être humain » par le fait qu'il fournit à ce dernier un cadre à son action, cadre dont la présence est intermittente. Piette donne l'exemple de la SNCF, qui est constamment présente à l'arrière-plan lorsqu'un voyageur prend le TGV, mais auquel le voyageur ne prête une attention plus soutenue qu'à certains moments. La coprésence de « l'être collectif » et de « l'être humain » est ainsi souvent décalée ou différée.³⁸ Il revient cependant ensuite à l'idée que l'être collectif se définit par une présence particulière qui serait celle de la « virtualité », tenant à ce que « l'être humain » s'y rapporte comme à un repère et à ce qu'il est diversement médié par des « figures de style » (allégorie, personnification, métonymie, métaphore, synecdoque). Ainsi, bien qu'un être collectif ne suppose pas nécessairement l'union en un collectif (par ex les voyageurs ne sont pas unis dans un quelconque collectif) dans certaines situations des individus peuvent faire surgir émotionnellement un être collectif (« la France, la famille »). On peine alors un peu à comprendre ce qu'il y a de collectif dans les êtres collectifs dès

Wittgenstein dans ses premiers écrits) et qui est perceptible lorsqu'on définit par exemple une bibliothèque comme une collection de livres, ce qui condamne la bibliothèque à être éphémère. A chaque acquisition d'un nouvel ouvrage, son propriétaire se séparerait de son ancienne bibliothèque et s'en procurerait une nouvelle.
³⁸ On perçoit pourtant comme une hésitation puisque Piette se saisit de l'exemple de la SNCF pour soutenir que « l'être collectif n'est pas d'abord en situation de liaison d'individus associés par quelque thématique ». Quelques lignes plus bas, il passe au « collectif » des « voyageurs » pour avancer que celui-ci a été créé dans un bureau (de la SNCF) et qu'il maintient ceux-ci « dans une interdépendance structurelle ».

lors qu'ils sont dits n'être pas nécessairement collectifs, mais pouvoir être ponctuellement « vécus par quelques-uns [quelques individus] » comme étant collectifs. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas tant les modalités de cette « coprésence évidente » entre êtres humains d'une part et êtres collectifs de l'autre qui m'intéressent ici que les modalités de la constitution d' « êtres collectifs ». Leur constitution est déjà un enjeu de l'action politique locale, française, mais elle prend une tournure plus impérative à la faveur de l'obligation de s'unir pour être présent à l'Expo.

Je ne pourrai guère livrer ici le compte-rendu intégral du processus de constitution du « pavillon » parisien. Je mettrai plutôt en évidence les deux logiques de « présence-à-distance » qui se sont dégagées au cours de l'enquête.

Paris a participé, pour la première fois, à cette Expo Universelle, au sein d'une zone spéciale dans l'enceinte de l'Exposition, la zone UBPA, *Urban Best Practices Area*, réservée à l'exposition de cas de « meilleures pratiques » écologiques en ville. L'idée de cette zone a été proposée par le Bureau international des expositions. L'aménagement d'une zone des « meilleures pratiques urbaines » procédait de la volonté de prendre acte d'un ordre mondial qui est de moins en moins « international » et de plus en plus « global », dans la mesure où les entités supra- mais aussi infranationales, les villes et territoires locaux, s'affirment en tant qu'acteurs sur la scène mondiale. Il s'agissait de sortir du cadre strictement international des Expositions universelles. Avec la création de l'UBPA, pour la première fois dans l'histoire des Expositions universelles, des villes (et non plus seulement des nations) ont été « invitées comme entités indépendantes à participer à une Expo » (Zhou 2007 : 137). Il s'agissait, dans le même temps, de concrétiser le thème de l'Expo 2010, « meilleure ville, meilleure vie ». ³⁹ Le processus d'urbanisation accéléré dont la Chine est le théâtre donnait à ce thème universel une légitimité particulière (Baptandier et Houdart 2015 : 13). La zone UBPA était, de ce point de vue, une mise en actes du thème de l'Exposition sur le site même de l'Expo. Elle dérogeait au régime normal, international, des Expositions universelles, et mettait plutôt en jeu une forme de régime moral global, puisque devaient être sélectionnées les « meilleures pratiques ». De ce fait, alors que les Etats-nations représentés à l'Exposition sont toujours conviés par l'Etat invitant par le canal diplomatique, les « cas » de meilleures pratiques devaient être choisis par un jury composé de membres d'organisations internationales (telles que PNUD, UNESCO, Banque mondiale, OCDE), les maires de quelques villes, et les organisateurs chinois (membres des ministères compétents, Bureau de coordination de l'Exposition, et l'entreprise Shanghai World Expo Land Holding Co., Ltd.)

La phrase qui revenait comme un leitmotiv dans les propos de mes interlocuteurs franciliens lorsqu'il était question des origines de la présence parisienne à l'Expo était « *Paris ne peut pas ne pas y être* » avec des variantes telles que « C'eût été anormal que Paris n'y soit pas ». Ils invoquaient ainsi la revendication de Paris d'être la « ville-berceau » des expositions universelles.

40 Pour les acteurs parisiens, cette zone était surtout une opportunité de représenter Paris sur la

³⁹ En chinois, *chengshi, rang shenghuo geng meihao*.

Paris est souvent présentée de la sorte alors que la première Exposition universelle a eu lieu à Londres en 1851. Cette revendication tient à ce qu'elle a organisé six Expositions en 1855, 1867, 1878, 1889, 1900 et 1937.

scène mondiale comme entité indépendante. La candidature parisienne à cette zone est le fruit d'une alliance de circonstance. Elle a été portée conjointement par la ville de Paris, la région Île-de-France et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). L'idée d'une candidature conjointe a émergé tardivement, pour diverses raisons, et la candidature elle-même a été retardée par le fastidieux travail de conciliation des différentes composantes pour la mise au point du « concept ». En effet, tout pavillon à l'Exposition universelle doit être porteur d'un concept. Dans le cas du pavillon parisien (j'emploie le terme pavillon parce que c'est ainsi que tout le monde le désignait, mais il s'agissait en réalité d'un stand), cette mise au point conceptuelle est apparue comme la quête d'un dénominateur commun aux trois entités. Il s'agissait de parvenir à une représentation unifiée de Paris-Île de France alors même qu'elle n'existait pas en tant qu'entité politique ou administrative (le « Grand Paris » étant en construction). Le concept finalement retenu était « un fleuve, un territoire, un mode de vie » avec un dispositif scénographique centré sur un « fleuve-écran » qui représentait la Seine.

« L'agglomération de Paris – Île de France se développe autour du bassin de la Seine, qui constitue l'axe central de son urbanisation à l'échelle de la région » (*Dossier de candidature*, p 14). « Ce que nous appelons « individu collectif » n'est pas autre chose qu'un individu ordinaire considéré dans sa composition, ou structure » (Descombes 2001 : 335). Celle-ci, déjà présente, donne forme aux interrelations nouées entre les divers participants associés dans cette entreprise et définit le cadre de leur action. Mais, dans le même temps, on voit bien là comment les acteurs parisiens eux-mêmes donnent une matérialité à cette structure et ce faisant, la coproduisent, et se donnent la forme d'un être collectif par le fleuve-écran qui charpente le stand et présente Paris et l'Île de France aux Shanghaiens. Lors des colloques franco-chinois qui se tinrent en juillet, réunissant urbanistes et universitaires du côté chinois, et architectes, intellectuels et politiques du côté français, les interventions convergeaient, par leurs questionnements, sur l'échelle appropriée de l'action politique, avec une visée de « grand Paris » d'un côté et de « grand Shanghai » de l'autre, métropolisation axée autour de la Seine pour Paris, du Yangzi pour Shanghai.

Si le personnel permanent de l'association était situé à Paris, des représentants de la Région et de la CCIP se trouvaient sur place à Shanghai où ils jouèrent les intermédiaires. Au caractère fractal et dispersé des acteurs parisiens à Paris se substituait, par l'effet structural de la transposition à distance, une unité et un emboîtement des intérêts franciliens. En effet, à Shanghai, dans l'ancienne concession française, se trouvent les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie française, au sein de laquelle la CCIP et l'Agence régionale de développement (ARD) ont des bureaux. Tout comme le montage de l'Exposition dans sa totalité revêtait un caractère multi-situé, bilocal, entre Paris où se tenaient les réunions et Assemblées générales du BIE, et Shanghai où se

L'héritage parisien en matière d'expositions universelles joue à un autre titre. C'est à Paris que fut signée la Convention internationale de 1928 qui dota les Expositions d'un cadre international uniforme et donna naissance au Bureau International des Expositions (BIE) dont le siège est à Paris. Cet organisme international, constitué de 157 Etats membres, organise et règlemente la tenue des Expositions universelles ou « enregistrées », qui se tiennent tous les dix ans. La RPC y a adhéré en 1993.

fabriquait l'Expo, le montage du pavillon parisien s'est fait à Paris et à Shanghai. A Shanghai, le représentant de l'ARD insista pour que l'aspect composite du pavillon « Paris - Ile de France » soit gommé au profit d'une façade unique, *Balidaqu* (grande région parisienne).

Une fois la candidature retenue, il restait à signer le contrat de participation avec l'organisateur chinois. Pour ce faire, il fallait unifier le « portage » du projet (dans la terminologie des acteurs) en formalisant l'alliance entre les trois entités de façon à dégager un interlocuteur unique qui signerait le contrat de participation avec les organisateurs chinois. Les trois alliés décidèrent de constituer une association, nommée « Paris Île de France Shanghai 2010 ». Il fallait cependant porter cette entité à l'existence localement. Les entités présentes sur le territoire chinois pendant la durée de l'Expo, et un peu au-delà, devaient trouver une traduction dans le droit chinois. Car la présence de ces entités agissantes, en ce qu'elles passent des commandes et vendent des *curios* au public, rend nécessaire leur sinisation juridique. Se pose une double difficulté qui tient au statut étranger de ces entités et de leur présence temporaire sur le territoire chinois. Lorsqu'une entreprise étrangère s'installe en Chine pour y mener des activités économiques, elle doit être convertie dans le cadre légal local ; elle ne peut pas agir en tant qu'entité étrangère. Il lui faut alors créer une filiale locale enregistrée comme chinoise : l'entité agissante est chinoise et non plus étrangère. Le même principe s'applique en théorie aux entités politiques présentes sur le site de l'Expo, à ceci près qu'elles ne sont présentes que temporairement. Les organisateurs de l'Expo ont donc proposé que soit créée une entité (*zhuti*) provisoire. L'avocate que j'ai interrogée à ce sujet m'expliquait que le gouvernement chinois avait agi de manière très pragmatique, en créant quelque chose qui est « juridiquement indéfinissable » (*feilü feima*) », une « entité existant provisoirement ». Tous les participants, pour pouvoir agir sur le site, devaient donc, outre l'enregistrement formel auprès de l'organisateur par la signature du contrat de participation, s'enregistrer comme entité (*zhuti dengji*). Une fois enregistrés, les participants obtiennent un sceau qui permet de tamponner tous les documents nécessaires à la passation de commandes et autres actions sur place. Ce sceau ressemble étroitement à celui qu'apposent toutes les instances administratives chinoises détenant une parcelle de pouvoir, à ceci près que ne figure pas en son centre l'emblème de souveraineté chinoise, l'étoile rouge. Les entités étrangères participant à l'Exposition sont donc enregistrées comme entités chinoises.⁴¹

Le format associatif avait été choisi par les Parisiens en raison du caractère public des trois entités participantes. Pour le pavillon France avait été créé la COFRES, Compagnie Française pour l'Exposition de Shanghai, une société par actions constituée d'acteurs publics (l'Etat français) et d'entreprises telles que Peugeot ou LVMH. Alors que le pavillon France bénéficiait de financements privés, l'association Paris Île de France dépendait des crédits alloués par chacune

⁴¹ En ce qui concerne les villes présentes au sein de la zone UBPA, cela ne crée aucune tension particulière ; en revanche, il est intéressant de remarquer que les pavillons nationaux détiennent un pouvoir extraterritorial dans l'enceinte de leurs pavillons, au même titre que les ambassades, tout en étant « traduites » dans le cadre juridico-politique chinois comme des entités soumises à la souveraineté chinoise. Toutes ont une capacité d'agir en fonction de compétences qui leurs sont attribuées par les ministères compétents.

des entités qui la composaient. Le fonctionnement du pavillon, rendu très coûteux par le « fleuve-écran » était ainsi conditionné à des revenus tout à fait aléatoires. L'association se retrouva donc en déficit chronique de trésorerie. Il fallut se mettre en quête d'apports supplémentaires, et l'association recruta, à cette fin, une personne chargée de lever des fonds auprès des entreprises et des territoires. Cette démarche, rendue très difficile dans le contexte de crise économique qui avait éclaté à l'automne 2008, consistait à solliciter auprès des communes et départements de l'Île de France, des financements supplémentaires en échange d'une présence visuelle accrue. Ces territoires qui étaient pourtant censés être représentés par le pavillon francilien étaient donc invités à payer un « droit d'entrée ».

C'est là la raison pour laquelle un des territoires de la région parisienne, la ville d'Aubervilliers, a participé à l'Exposition dans un cadre tout autre que celui du pavillon parisien. La motivation pour aller à Shanghai est très différente de celle qui a prévalu pour Paris (« Paris ne peut pas ne pas y être »). L'idée avait émergé à la suite du voyage en Chine, en juillet 2009, d'une délégation composée du maire d'Aubervilliers, de chefs d'entreprises françaises, et de représentants associatifs des quelques 700 commerçants chinois que compte Aubervilliers. Ils se rendirent dans les districts d'origines de ces commerçants, à Wenzhou, à quelques centaines de kilomètres au sud de Shanghai et y tissèrent des liens qui débouchèrent sur des projets de coopération entre Aubervilliers et deux districts de Wenzhou. L'idée était donc d'aller célébrer la signature de ces accords de coopération à l'Expo Shanghai. Mais comment s'y rendre ? Aubervilliers commença par adhérer à l'association « Paris Île de France Shanghai 2010 ». Elle en était en fait la seule autre ville francilienne aux côtés de Paris. Or les responsables de la ville jugèrent ensuite excessive la somme exigée pour investir le pavillon durant une semaine, d'autant plus que, selon les termes de l'un d'eux, « la structure était peu réceptive ». Le « fleuve-écran » occupait tout l'espace du stand, laissant peu d'espace pour installer les artistes d'Aubervilliers qui devaient s'y produire, notamment deux graphistes mêlant calligraphie chinoise et graphe urbain. Le budget déficitaire du Conseil général de Seine Saint Denis (l'un des plus pauvres de France) où se trouve Aubervilliers mit fin aux espoirs de payer l'écot au « pavillon » parisien. La solution trouvée pour se rendre à l'Expo fut la possibilité – gratuite, elle – d'occuper un stand durant une semaine au sein du Forum francophone des affaires situé dans le pavillon des Organisations internationales, dans une autre zone, la zone B. C'est alors que fut constituée l'association « Aubervilliers Plaine Commune Shanghai 2010 », présidée par la dirigeante d'une entreprise française dont le siège se trouve au cœur de la zone des entrepôts où se trouvent tous les grossistes Wenzhou (*cf.* section suivante).

« Tout est toujours virtuellement un et multiple, c'est la situation du moment qui réalise l'unité et laisse à l'état virtuel la multiplicité, ou l'inverse. » (Dumont 1975, p. 30-31, cité in Descombes 2001 : 306) La fragilité de « Paris – Île de France » tient au caractère fractal inhérent aux individus collectifs, en tant qu'ils sont formés d'une relation des parties au tout susceptible de se reproduire à différentes échelles. « On demandera : y a-t-il une différence (affectant la forme logique) entre une proposition dont le sujet est un tout (par exemple, « Paris ») et une proposition collective dont

le sujet, forcément au pluriel, est l'ensemble des parties (par exemple, « les vingt arrondissements de Paris », « les Parisiens »)? Descombes soutient qu'on peut admettre l'existence d'individus collectifs à condition de ne pas les confondre avec des collections d'individus ou avec des ensembles d'individus. Une collection d'individus est le référent d'une liste de noms ; Descombes donne l'exemple de « ceux d'entre les employés du ministère qui sont allés au Japon le mois dernier », ou plusieurs objets d'un catalogue. Si plusieurs employés du ministère ont voyagé au Japon le mois dernier, cela ne crée pas entre eux un lien social (ils n'ont pas voyagé ensemble) ; et les objets du catalogue ne sont nullement intégrés dans un tout du fait d'avoir été catalogués. (Sauf à faire « un emploi vicieux de la notion de relation » en se figurant qu'une analyse indiquant une relation entre différents « termes » est celle qui reflète l'ordre même des choses.) En outre, les tous collectifs peuvent recevoir des noms, donc être désignés directement, à la différence des ensembles. Il y a entre les tous collectifs et les ensembles une différence ontologique, car les premiers sont réels alors que les seconds sont de raison. L'ensemble des arbres de la forêt (être de raison) n'est pas « la forêt » (être réel) ; dans le premier cas, la relation pertinente est « x appartient à l'ensemble E des objets remplissant telle condition », dans la seconde, la relation pertinente est « x fait partie de y ». En outre si on commet l'erreur de prendre un groupe humain pour un ensemble au sens logico-mathématique, on crée un paradoxe : il devient impossible qu'un groupe change dans sa composition.

Le groupe de voyageurs à Tokyo « constitué par une mission ministérielle » et reçu par le maire de Tokyo (il est significatif que Descombes choisisse cet exemple du déplacement et de la réception à l'étranger pour illustrer la relation d'individuation) est un individu collectif si ses membres voyagent et sont reçus par le maire. Mais « cette condition n'est pas suffisante, puisqu'ils doivent se déplacer au titre du groupe (et non pas se déplacer simultanément avec des missions personnelles). La condition n'est pas non plus strictement nécessaire : le groupe peut se déplacer, ou être reçu, même si tous les membres du groupe ne sont pas du voyage ou de la réception. » Quand nous déterminons qu'une chose x fait partie d'une chose y, se demande Descombes, quelle sorte de relation établissons-nous par là entre x et y ? La faiblesse de la méthode d'analyse structurale classique est qu'elle oblige à *identifier* un individu et une position dans le système.⁴² En référence à Dumont, Descombes soutient qu'il s'agit d'une relation d'établissement d'un ordre, donc de subordination. L'analyse structurale, ainsi enrichie de l'opposition hiérarchique, ne vise pas à classer des individus en les identifiant à des positions diacritiques définies dans le système. Elle vise à représenter l'organisation d'un système de descriptions. Les individus ne répondent pas une fois pour toutes à une description, mais passent d'une description à l'autre selon les circonstances – selon l'échelle à laquelle ils s'organisent.

« Paris Île de France » est censé inclure, suivant une relation de subordination, l'ensemble de ses

⁴² Dès que nous voulons représenter aussi la construction (ou structure) du prédicat il faut réintroduire un *ordre de subordination*. Nous ne sommes plus alors tenus de ne donner que des descriptions définies. Le système n'a pas besoin d'être composé d'unités atomiques, puisque les descriptions sont maintenant étagées selon les différentes étapes de l'analyse.

territoires constitutifs, mais dès lors qu'intervient la possibilité de s'inscrire directement dans une totalité d'ordre supérieur, en l'occurrence celle de l'Expo, chacun d'eux avait la possibilité de s'individualiser et de se rendre présent à Shanghai en tant qu'être autonome, en établissant ses propres relations avec l'organisateur. Autrement dit, la composante « Aubervilliers » peut s'affranchir de la relation hiérarchique avec « Paris Île de France » afin de s'inclure directement dans le tout qu'est l'Expo. Cela n'en dérive pas comme une conséquence, mais il se trouve qu'Aubervilliers bénéficia ainsi, à l'Expo, mais hors UBPA, d'une médiatisation bien supérieure à celle de Paris. Celle-ci se trouvait dans la partie sud de la zone UBPA, où les villes étaient hébergées au sein de « pavillons joints » aménagés dans d'anciens bâtiments industriels. Ces villes souffraient d'un déficit de visibilité. Dans le cas de Paris, sa présence n'était mentionnée nulle part. Seul figurait, en haut à droite du plan de l'Expo, le numéro du pavillon joint au sein duquel se trouvait Paris aux côtés de Bilbao, Osaka, Genève, Malmö et Prague. Les Parisiens mirent à profit leurs liens privilégiés par leur proximité spatiale avec le Bureau international des expositions pour lancer une pétition signée par ses voisines de la zone sud d'UBPA afin d'obtenir plus de visibilité. A l'occasion de cette plainte collective, un clivage apparut entre les « cas » de la partie nord, présents dans des pavillons construits par leurs soins, et ceux du sud, qui étaient fondus dans l'anonymat des pavillons joints. La région Rhône-Alpes, présente dans la partie Sud, avait construit un pavillon qui devait perdurer à l'expiration de l'Expo, et qui abrite au dernier étage le restaurant-école Paul Bocuse. La région Rhône-Alpes avait également financé une roseraie ainsi que l'éclairage public de la zone UBPA, tous deux conçus pour être pérennes.

Il faut ici avoir à l'esprit deux particularités de la zone UBPA. D'abord, elle était du ressort de la municipalité de Shanghai, et non du gouvernement de Pékin. L'organisation de l'Expo dans son ensemble a été marquée par le dualisme Shanghai/Pékin.⁴³ Lors des réunions de préparation au siège du Bureau international des expositions à Paris, c'était généralement un binôme qui se déplaçait, constitué du commissaire général de l'Exposition (représentant le gouvernement de Pékin) et du chef du comité de coordination de l'Exposition (représentant la municipalité de Shanghai). Ce dualisme caractérisait le site d'exposition dans son ensemble, puisque les pavillons nationaux, engageant des relations interétatiques, étaient l'affaire de Pékin, et la zone UBPA, impliquant des relations entre villes et territoires locaux, celle de Shanghai. Les employés du département UBPA étaient détachés de la World Expo Land Holding Co., Ltd (abrégée sous le nom Expoland) entité à laquelle la municipalité de Shanghai avait concédé la gestion du terrain de l'exposition suivant les règles d'une entreprise privée à caractère commercial. Mon enquête m'a menée à découvrir que la municipalité de Shanghai avait, par le biais de cette entreprise, négocié directement avec certains candidats à la zone UBPA le financement d'installations qui

⁴³ Le pays hôte étant la Chine, et l'organisateur Shanghai. Ce dualisme renvoie aussi à l'opposition entre shanghaiens (réformateurs) et pékinois (conservateurs) au sommet de l'Etat. Le délégué chinois auprès du BIE et directeur du Bureau de coordination de l'Exposition, Zhou Hanmin, est un professeur de droit qui avait rédigé le corpus juridique accompagnant l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce, en 2001, et a négocié auprès du gouvernement de Pékin les ajustements réglementaires et juridiques nécessités par l'Expo, notamment en matière de douanes et de taxes.

demeureraient après l'exposition. En effet, si le site de l'Expo tout entier s'inscrivait à plein dans la ville de Shanghai et avait été conçu par les urbanistes dans une visée de développement urbain, la zone UBPA se distinguait en ce qu'elle demeurerait en l'état à l'issue de l'Exposition. Les « pavillons joints » de la partie sud avaient été aménagés dans des bâtiments industriels reconvertis et qui demeurerait en place. Les pavillons dans la partie nord avaient en revanche été construits, et l'objectif des Shanghaiens était en fait d'en faire un quartier de style « européen » avec des maisons résidentielles, des galeries d'art et des pistes cyclables.

C'est le passé cosmopolite de Shanghai qui était mis en avant à l'occasion de cette Expo. La zone UBPA a été le locus privilégié de la célébration de relations internationales par la municipalité de Shanghai avec des villes et territoires du monde entier. Plus exactement, elle a été l'occasion de cultiver les relations préexistantes, et de les matérialiser sous la forme de constructions pérennes. Alors que la zone UBPA était située sur la rive ouest du fleuve Huangpu (Puxi) à proximité de la vieille ville chinoise et de l'ancienne concession française, la zone des pavillons nationaux était située sur la rive est, dans la zone de développement économique de Pudong (*Pudong jingji kaifa qu*).⁴⁴ Alors que les pavillons nationaux devaient pour la plupart être démolis à l'issue de l'Expo, la zone UBPA demeurerait en l'état. Le quartier « européen » de la zone UBPA est ainsi une sorte de réactualisation contemporaine des concessions étrangères du XIXe siècle, l'impérialisme occidental en moins. Il est une réactualisation contemporaine de la manière dont elles avaient servi de modèles, puisqu'y étaient aménagées les infrastructures qui devaient permettre, aux yeux de ses résidents étrangers, de faire bénéficier Shanghai des progrès réalisés dans les grandes villes européennes au milieu du XIXe siècle, et de faire d'elle le « Paris de l'Orient » (Bergère, 2002 : 121-142). Il reflète le changement de discours tenus à leur propos, qui tranche avec la condamnation, sous l'ère maoïste, des Traités inégaux et des « Ports ouverts ». Depuis les années 2000 apparaissent des guides touristiques, dont certains édités par des agences de voyage officielles, qui ne dénoncent plus l'impérialisme étranger mais mettent en avant le passé cosmopolite de Shanghai, et évoquent la fonction de ces sites comme lieux d'importation d'idées et de technologies utiles à la Chine (Wasserstrom 2009 : 121). L'Exposition toute entière repose sur ce changement discursif. Le dossier de candidature déposé auprès du BIE mettait en avant le cosmopolitisme de Shanghai, et le pavillon de la Chine passait sous silence l'ère maoïste pour glorifier l'ère des réformes et de l'ouverture. La frise chronologique titrée « *Zhongguo jiyi* » (Mémoire de la Chine), qui s'étirait sur les murs de la salle de repos où les visiteurs pique-niquaient, faisaient la sieste et passaient leurs coups de fil, démarrait en 1979 – de la même manière que la période maoïste a été occultée des cérémonies d'inauguration des Jeux olympiques à Pékin en 2008 (Brownell 2008).

Les réalisations pérennes construites au sein de la zone UBPA ont été négociées entre les autorités shanghaiennes et celles des villes et territoires prêtes à déboursier de l'argent pour avoir un « pied

⁴⁴ Créée en avril 1990, la zone de développement économique de Pudong (*Pudong jingji kaifa qu*) a été conçue sur le modèle des Zones économiques spéciales (ZES), mais elle constitue un arrondissement (*qu*) de la municipalité de Shanghai à laquelle elle est directement rattachée (Hovasse, 2010).

à terre » à Shanghai. Le pavillon Rhône-Alpes demeurera, après l'Expo, un instrument de la présence rhônalpine, puisqu'elle abritera les bureaux d'ERAI « Entreprise Rhône-Alpes International ». Ce pavillon mettait en valeur les relations multiséculaires de la région avec la Chine par la route de la soie. Les relations différentes nouées entre Shanghai et certaines villes de l'UBPA étaient perceptibles à l'inauguration des pavillons. Rhône-Alpes, dont l'inauguration a eu lieu quinze jours après l'ouverture de l'Expo, a bénéficié de la présence du maire de Shanghai en personne. « Ils lui avaient tenu les pieds au chaud pendant des années » constatait avec une jalousie perceptible un des acteurs parisiens. A Paris, par contraste, les seules personnalités recensées au moment de l'inauguration, qui avait eu lieu le jour-même de l'ouverture de l'Expo, étaient parisiennes et françaises : élus de la Région et de la ville de Paris, le consul général à Shanghai et l'Ambassadeur de France en Chine. Le protocole de la ville de Shanghai avait bien, comme il se doit, dépêché quelqu'un, mais personne ne se souvenait de qui il s'agissait, et son nom n'apparaît nulle part dans les documents et coupures de presse. Comme le résumait le même représentant parisien : « Si on ne s'y prend pas bien, on se retrouve avec le chef de service des photocopieuses ».

En conclusion à cette section, je soulignerai deux points relatifs à l'ethnographie multisite. L'aménagement de la zone UBPA au sein de l'exposition universelle de Shanghai procède de la volonté de prendre acte d'un ordre mondial qui est de moins en moins « international » et de plus en plus « global ». Si l'Exposition de Shanghai a battu tous les records, c'est non seulement par le nombre de visiteurs, mais aussi par le nombre d'entités participantes. Elle reflète la globalisation contemporaine, qui bouscule la conception hiérarchique de l'espace comme ensemble d'échelons territoriaux emboîtés et territorialement ordonnés, et sa projection cartographique sur « des surfaces de dimensions régulièrement encadrées du quartier ou du village au monde par une série d'étapes ou d'échelons qui avaient une définition spatiale » (Latour 2009). Cependant, loin d'aplanir les échelles, elle se manifeste plutôt par la multiplication d'entités infra ou supra-étatiques et place les enjeux d'échelle au cœur de l'action politique et administrative (Brenner 2000, 2004). Elle a conduit les géographes à réviser leur définition de l'échelle dans un sens plus constructiviste, et rend plus impérative encore la nécessité d'envisager l'échelle comme une propriété des systèmes sociaux, sans présager d'un niveau privilégié du social auquel s'arrêterait le regard de l'anthropologue. Une des tâches qui revient à l'ethnographe du monde contemporain est, dès lors, de prêter une attention soutenue à la manière dont des êtres collectifs se forment et se constituent à différentes échelles, et l'ethnographie multisite peut en être un moyen.

L'ethnographie multisite ne se résume pas au suivi des acteurs, mais peut rendre compte des modalités des interrelations entre les entités qui composent le système-monde. L'enquête a permis de mettre à jour la coexistence de deux modes d'interconnexions à distance par lesquels ces entités se rendent présentes à distance. Un mode représentationnel, qui passe par la matérialisation de l'entité « Paris Île de France » dans le « ruban-fleuve ». De ce point de vue, « être » à l'exposition (et ne pas pouvoir ne pas y être) signifie y être représenté, et afficher sa présence comme entité alternative aux Etats-nations. Il était concurrencé par un autre registre,

relationnel, comme le montre les cas de la région Rhône-Alpes ou de la ville d'Aubervilliers pourtant censée être représentée par l'Île de France. Pour Aubervilliers, être à l'Exposition est la suite logique de relations engagées, par l'intermédiaire de la diaspora, avec les interlocuteurs chinois.

3. Une ethnographie stratégiquement unisituée.⁴⁵ Le show chinois d'Aubervilliers, ou la fabrication d'une « plate-forme économique franco-chinoise ».

L'essentiel de l'action du film « la Vérité si je mens 3 », sorti en salles au début de l'année 2012, se déroulait dans le quartier des grossistes chinois à Aubervilliers. Que le troisième épisode de cette série populaire se soit déplacé du Sentier vers cette ville de la banlieue nord de Paris reflète la translation spatiale du commerce de gros principalement textile et maroquinier de Paris vers la banlieue; il traduit également le passage de cette activité des mains des Juifs du Sentier aux Chinois, principalement d'origine wenzhou.⁴⁶ Le Sentier, dans le deuxième arrondissement, était déjà concurrencé par l'activité chinoise dans Paris *intra-muros*, notamment dans les quartiers du Temple et Sedaine-Popincourt, dans les troisième et onzième arrondissements. Ces quartiers ont eux-mêmes été pris de vitesse par Aubervilliers.

A Aubervilliers, le nombre de grossistes est passé de quelques unités au milieu des années 1990 à plus de 700 aujourd'hui, contre 400 à Sedaine-Popincourt (Samarcande 2009). Cette vaste zone offre une concentration de « showrooms », locaux dans lesquels sont exposés les articles proposés à la vente – vêtements, chaussures, maroquinerie, montres, bijoux et curios. La municipalité d'Aubervilliers se prévaut ainsi d'héberger la « première plate-forme d'échange entre la Chine et l'Europe ». La question qui a guidé mes recherches menées dans ce quartier portait sur la manière dont cet espace a été façonné comme tel, et identifié comme chinois. Je n'ai pas effectué une immersion prolongée dans le milieu des grossistes mais me suis appuyée sur des sites d'observation où je pouvais observer les interactions entre les divers acteurs – commerçants chinois mais aussi institutions publiques – qui, ensemble, négocient la forme que doit prendre cet espace. La visée de mes recherches relève de la réorientation qui a été donnée aux travaux sur les « Chinatowns », vers une compréhension des modalités suivant lesquelles certains espaces en viennent à être qualifiés comme « ethniques » (Lin 1998).

⁴⁵ Je fais référence ici à l'expression de George Marcus qui ménage une place, dans la dernière section de son article consacré à l'ethnographie multisituée, à une « ethnographie stratégiquement située » qui « tente de comprendre quelque chose à propos du système autant qu'à propos des sujets locaux » (1995 : 111).

⁴⁶ Ce déplacement, intervenu au début des années 2000, s'est produit sous l'effet de la requalification du Sentier de centre textile en quartier où se sont concentrées les *start-up* en nouvelles technologies. Il est aussi le produit de la concurrence des importations en provenance de Chine suite à l'entrée de celle-ci dans l'OMC en 2001, alors que la communauté juive sépharade valorisait ses contacts privilégiés avec les pays du bassin méditerranéen qui étaient les principaux fournisseurs extérieurs du marché. Les grossistes d'Aubervilliers importent des marchandises produites dans les usines chinoises plutôt que dans des ateliers parisiens.

L'enquête ethnographique s'est centrée sur les interactions entre acteurs au sein d'instances dédiées à la résolution commune de problèmes dont il est considéré qu'ils sont exacerbés par la présence en grand nombre de ces grossistes chinois.⁴⁷ D'une part, les questions de trafic, et plus précisément de blocage de la circulation dans le quartier; d'autre part, les questions d'insécurité. Les rapports de trafic et d'approvisionnement sont les deux domaines singularisés par Hannerz comme ceux qui « font de la ville ce qu'elle est » (1982 : 140). Ils sont étroitement corrélés, puisque l'approvisionnement des magasins par les fournisseurs et les clients venant s'approvisionner génèrent du trafic. Tout en abordant ces relations de trafic suivant l'approche microsociologique qui s'intéresse aux interactions de rue entre « passants » ou aux « rassemblements » en certains lieux de la ville (Joseph 2008), je me suis surtout demandé, et le cours de l'enquête l'a imposé, comment les questions relatives à la circulation dans cette zone ont été constituées en « problème social » (Blumer 1971, Kitsuse and Spector 1973, Cefaï 1996, 2009). La façon dont ce problème est formulé s'accompagne d'une imputation causale (les comportements des commerçants chinois et de leurs clients) qui rend le problème de trafic métonymique d'un problème plus large, celui de la présence chinoise. J'ai analysé comment la formulation de ce problème et la recherche de solutions a configuré et modifié les rapports sociaux et spatiaux.

Dès lors que ce problème en est venu à être partagé par les « riverains », les rapports de trafic sont transformés, partiellement au moins, en rapports de voisinage. Hannerz (1982 : 141) fait remarquer que les rapports de trafic sont peut-être plus particulièrement caractéristiques de la ville dans la mesure où ils n'existent pas « là où d'autres rapports sont disponibles pour qualifier la coprésence physique » (parenté, voisinage etc.) ; ils sont typiques de l'anonymat de la vie urbaine. Or ici, les interactions faibles sinon nulles au départ, ont donné lieu à la recherche commune de solutions, déclenchant ainsi un dialogue entre les principaux acteurs susceptibles d'agir sur la configuration et la gestion de l'espace. Cette concertation a pris les contours d'une « action collective » d'un genre assez particulier. Il s'est donc agi de retracer la genèse de ces problèmes de trafic et la manière dont ils ont été problématisés par les acteurs concernés ; ce faisant, j'ai mis en relief trois logiques de définition et d'identification de ce quartier comme « chinois » : la production, la construction, et la situation scalaire de l'espace.

La *production* de l'espace inclut les facteurs sociaux, économiques, idéologiques et technologiques impliqués dans la création physique de l'environnement matériel ; l'accent matérialiste de cette notion s'avère utile pour analyser l'émergence historique et la formation politique et économique de l'espace urbain. Sa situation géographique en bordure de Paris l'ont spécialisé dès le XVII^e siècle dans le commerce de gros associé à une activité de réexportation. Aubervilliers est une ville de la région parisienne qui jouxte immédiatement Paris ; la zone qui est aujourd'hui réputée

⁴⁷ Cette enquête est demeurée relativement limitée en terme d'investissement temporel, étant menée en parallèle à d'autres activités d'enseignement et de recherche, mais elle a impliqué des excursions fréquentes sur le terrain étalées sur une période d'un an et demi, et s'est enrichie de ma collaboration avec Chuang Yahan avec laquelle j'ai co-signé un article comparatif sur Aubervilliers et Paris dans l'ouvrage collectif *Chinatowns* (2013).

comme étant celle des « grossistes chinois » est située dans sa partie sud, en bordure du périphérique. Elle occupe une partie de l'ancien site des Entrepôts et Magasins généraux de Paris (EMGP) dont la Compagnie du même nom a pris possession en 1879, alors qu'elle est présidée par le Baron Haussmann, (Backouche 2006: 3-5).⁴⁸ Celle-ci y construit d'abord ses propres entrepôts pour le stockage des céréales, sucres, alcools, huiles mais aussi bois et charbon. Dans les premières décennies du XXe siècle, la compagnie débute la location d'emplacements aux entreprises, les bâtiments se multipliant et s'adaptant aux nouveaux produits, tel que le papier. À partir de la fin des années 1960, une reconversion dans le tertiaire s'amorce, qui s'est accentuée ces dernières années. Devenue une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation en 2002, la compagnie EMGP a été rebaptisée Icade l'année suivante.⁴⁹ Après son introduction en bourse en 2006, la société s'est orientée dans une stratégie de « fonciarisation » qui l'a amenée à se recentrer sur ses activités les plus rentables, c'est à dire sur le secteur de l'immobilier tertiaire (la location d'immeubles de bureaux et d'immeubles commerciaux). Au sein de la zone qui nous intéresse, Icade est propriétaire de deux « parcs », l'un au sein duquel a été aménagé le Millénaire, centre commercial qui a ouvert ses portes en mai 2011, et celui, très vaste, des Portes de Paris.

L'une des principales clientes d'Icade, la société Eurasia, créée en 1993 par Monsieur Wang, a été motrice dans la conversion de la zone des EMGP en zone des grossistes chinois. Spécialisée à l'origine en l'import de produits textile, maroquinerie, et gadgets de toutes sortes, elle approvisionnait en produits d'importation textile les chaînes de magasins Kiabi, Auchan, La Foire Fouille, etc. A partir de 2000, M. Wang réoriente sa société vers l'activité d'acquisition et location de biens immobiliers. Il acquiert des entreprises d'import en gros basées à Aubervilliers, et fractionne les lots en les louant à de petits et moyens grossistes qui assurent l'écoulement des marchandises. Le groupe s'étend encore en procédant à l'acquisition de ce qui est alors le plus grand centre d'importateur d'Europe, le « LEM 888 ».⁵⁰

La stratégie de M. Wang joue pour beaucoup dans la configuration spatiale qu'offre aujourd'hui le triangle des anciens EMGP. Leurs bâtiments sont devenus, au terme de l'opération de fractionnement, des magasins d'exposition appelés des *show rooms*. Cette démultiplication à surface constante s'est effectuée en l'espace d'une décennie, celle des années 2000. La croissance du nombre de grossistes est visible lors du défilé du Nouvel an, par le nombre d'associations participantes et le temps de plus en plus long que prend, chaque année, la tournée des magasins par les dragons. Au total, Aubervilliers compte six associations de commerçants chinois qui se

⁴⁸ La Compagnie a été fondée par Emile Pereire en 1860 pour l'exploitation d'entrepôts de douane, d'octroi, des sels et des sucres des colonies.

⁴⁹ La société ICADE est donc l'héritière de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC), créée en 1954 pour permettre la construction rapide de grands ensembles de logements à vocation sociale en région parisienne.

⁵⁰ Les revenus fonciers deviennent alors plus importants que les bénéfices provenant de l'activité négoce, qui est arrêtée en 2006. Le « cœur de métier » est recentré sur l'activité de gestion immobilière. Il acquiert des actifs immobiliers dans le domaine du Port Autonome de Paris à Gennevilliers. Plus récemment, il a acquis le site des entrepôts SAGE au Havre sur 75 000 m², opération qui a fait grand bruit et a valu à M. Wang une pleine page dans le *Monde*. « Les grands projets de M. Wang », *Le Monde*, 13.02.11.

coordonnent pour organiser et financer les festivités du Nouvel An. Le défilé marque et produit les contours de l'espace chinois des grossistes ; il démarre place du marché, dans le centre-ville d'Aubervilliers, et descend ensuite le long de l'avenue Victor Hugo. Une fois franchi le pont, ils pénètrent dans la zone des grossistes qui s'étend le long du canal, et les cinq troupes de porteurs de dragons se séparent alors pour aller danser et brûler des pétards devant chaque magasin des grossistes membres des associations qui les financent.

D'après les entretiens réalisés et les recoupements d'informations entre participants à l'enquête collective « Chinois à Paris », il semblerait que la plupart des grossistes soient venus de Paris, notamment des 3^{ème} et 11^{ème} arrondissements, et aient à quelques rares exceptions, immigré depuis la région de Wenzhou, au sud de la province du Zhejiang en Chine. Il s'agit soit d'anciens restaurateurs qui se sont reconvertis dans le commerce de gros en même temps qu'ils se sont installés à Aubervilliers ; soit de grossistes qui ont déplacé leur activité. Ce sont des immigrants arrivés depuis longtemps à Paris et ayant pu amasser un capital de départ, mais aussi des enfants d'immigrés, soit nés en Chine et ayant rejoint leurs parents, soit nés en France, que leurs parents ont pu aider à monter leur affaire.⁵¹ Parler de « grossistes chinois » constitue un abus de langage s'il est suggéré par là que tous ces commerçants sont de nationalité chinoise. Tous sont engagés dans le commerce avec la Chine, approvisionnant le marché français et européen de l'habillement, de la chaussure, des accessoires et de la décoration intérieure en produits « made in China ». Les commerçants dits « chinois » sont tous regroupés dans une même zone et louent leurs locaux auprès des même trois, peut-être quatre bailleurs, le principal étant M. Wang.⁵²

Le choix d'Aubervilliers peut s'expliquer par la politique de lutte contre la mono-activité menée par la Ville de Paris, au travers de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'est parisien (SEMAEST), qui rachète en utilisant son droit de préemption des murs ou des baux commerciaux et loue les locaux pour des sommes modiques à des commerces plus valorisants pour l'image de Paris.⁵³ La municipalité d'Aubervilliers présente sa politique vis-à-vis des commerçants chinois comme une « stratégie d'inclusion » par contraste plus ou moins explicite avec le rejet de la « mono-activité » dans certains quartiers de Paris. Cette zone participe de la stratégie déployée par la mairie pour assurer la reconversion d'Aubervilliers de banlieue pauvre, touchée de plein fouet par la crise industrielle des années 1970-1980, en un territoire attractif.⁵⁴

Cette politique a valu à la ville d'Aubervilliers une couverture médiatique dont la teneur est parfois sourdement hostile, comme en témoigne cet extrait d'un article paru dans Le Monde où

⁵¹ Sur les Wenzhou à Paris, cf. Wang et Béja 1999 ; Béja 1999, 2002.

⁵² Les locataires de la zone identifient leurs bailleurs comme « juifs » (*youtai ren*) – y compris ceux de M. Wang qui considèrent que le propriétaire de la zone est Monsieur Grzybowski, le PDG d'Icade. De fait, la concurrence chinoise et la transformation du quartier du Sentier dans les années 1990 ont conduit la communauté sépharade à se reconvertir, pour partie, dans le foncier.

⁵³ Il s'explique aussi par la forte densité de l'offre que permet l'alignement des magasins dans les entrepôts fractionnés en lots, concentration qui attire les clients. Enfin, la clientèle visée par les commerçants chinois dont les produits se situent dans le bas de gamme n'est pas seulement parisienne, mais française et européenne. Ici la situation à proximité du périphérique et du réseau autoroutier joue fortement.

⁵⁴ D'autres dynamiques y contribuent, telles que l'installation du futur campus Condorcet et le prolongement de la ligne de métro numéro 12 jusqu'au centre-ville d'Aubervilliers, situé au nord-est, de l'autre côté du canal.

l'on retrouve les deux problèmes évoqués plus haut : « 700 grossistes et leurs 4 000 salariés sont au cœur de la stratégie d'« inclusion » de la mairie. L'immense zone qu'ils occupent à l'entrée de ville, pour la vente de maroquinerie, le textile, et d'autres objets de bazar, a fini par prendre une proportion telle qu'elle gêne les projets de développement urbain. Leur activité génère en sus des nuisances que la commune peine à résoudre, en particulier les va-et-vient des camions de livraisons et l'insécurité engendrée par la circulation d'argent et les stocks de marchandise ».⁵⁵

La *construction* de l'espace renvoie à l'expérience phénoménologique et symbolique de l'espace en tant qu'elle est médiée par des rapports sociaux d'échange, de conflit, de domination; elle cherche à saisir la transformation de l'espace en des scènes et actions porteuses de signification. (Low 1999 : 112) Elle est ici particulièrement liée à l'émergence de dynamiques de conflit et de concertation entre acteurs autour de la formulation de problèmes liés aux usages de ce territoire. La concentration et la densification de la zone des grossistes ont suscité des problèmes liés à la configuration spatiale de ce lieu. La zone des EMGP est facilement accessible grâce à la proximité du boulevard périphérique ; c'est ce qui fait son succès puisqu'il favorise la venue de clients de toute l'Europe. Or, la zone étant constituée de parcs d'entrepôts à caractère privé qui s'étendent sur de vastes surfaces closes, elle n'est parcourue que par quelques artères publiques – rue de la Haie Coq du nord au sud, avenue Victor Hugo du nord est au sud ouest, quai Lucien Lefranc le long du canal. Ce réseau routier n'a pas été prévu pour recevoir les voitures des centaines de grossistes et de leurs épouses, ni les camionnettes et semi-remorques de leurs fournisseurs et clients. En outre, sur la rue de la Haie coq, entre le marché CIFA et les autres complexes, est situé un dépôt de la RATP d'où sortent les bus qui assurent la liaison Paris-banlieue. La croissance du nombre de grossistes a conduit à une situation d'embouteillage permanent, généré par le stationnement en double file des livreurs et des clients. A chaque fois que je me suis rendue dans la zone, la rue de la Haie coq était entièrement remplie de voitures circulant au pas, voire à l'arrêt. Cette situation a suscité l'exaspération des usagers de bus, ainsi que le ras le bol des employés et clients d'une entreprise implantée depuis de nombreuses années dans cette zone, Rhodia. Celle-ci est en quelque sorte le témoin résiduel d'une époque révolue, celle de l'ère des Trente glorieuses où la zone était investie par les industries de papier et industries chimiques (les bâtiments du campus Condorcet seront construits à l'emplacement des anciennes usines Saint Gobain). L'entreprise multinationale Rhodia a son siège social à La Défense, mais son centre de Recherche et développement se situe au beau milieu de ce qui est devenu, en l'espace d'une décennie, le quartier des grossistes chinois. Le grand immeuble de verre et d'acier qu'elle loue à Icade est doté d'un grand parking en sous-sol auquel on accède par la rue de la Haie coq. Mme P., qui y travaillait dans les années 1990 avant d'être mutée à Lyon, y est revenue en 2007 en tant que responsable du site et s'est trouvée alors confrontée à cette situation inédite. « A l'époque où j'étais ici il y avait déjà des entrepôts, mais pas forcément de commerçants, et quand je suis arrivée ici en 2007 la rue était, je vais dire, avait accueilli des commerçants chinois dans *tous ses moindres recoins*

⁵⁵ *Le Monde* 30.01.11 « La stratégie d'« inclusion » d'Aubervilliers pour sa forte communauté chinoise ».

[rire] », ⁵⁶

Recevant au quotidien des plaintes de ses employés qui peinent à rejoindre leur lieu de travail et à se concentrer sur leur tâche en raison des concerts de klaxons qui résonnent à longueur de journée, elle décide d'agir. C'est au terme d'une promenade dans la rue où elle rencontre « des agents assermentés de la RATP qui verbalisaient, et des représentants de la police nationale qui étaient là » qu'une discussion s'enclenche sur les problèmes du quartier. Mme P. fait alors la proposition de tenir une réunion au siège de Rhodia « afin d'analyser le problème de manière factuelle et méthodique, et là on a commencé sans le savoir à constituer ce qui est devenu aujourd'hui le collectif de la rue de la Haie coq. » Je résume la suite du processus qui se met en place au cours de l'année 2008. Dans un premier temps, les choses en restent à l'état du constat. Elles commencent à avancer lorsque Plaine commune, la Communauté d'agglomération dont fait partie Aubervilliers, entre dans le jeu. Son intervention est décisive pour plusieurs raisons. D'abord, c'est la communauté d'agglomération, et non la ville d'Aubervilliers, qui est compétente en matière de voirie.⁵⁷ Ensuite, Plaine commune est une structure destinée à fournir un « guichet unique » aux entreprises présentes sur le territoire des communes qui la composent. Enfin, Plaine Commune a pour vocation de permettre le développement économique du territoire et dispose donc de certaines compétences dans le domaine de l'aménagement urbain (délivrance de permis de construire notamment). Pour ces deux dernières raisons, Plaine commune est en contact étroit avec Icade qui, de par le parc immobilier qu'elle gère, est un acteur-clé. C'est par le biais du chargé des relations avec les entreprises de Plaine Commune, et de là, d'Icade, que Mme P. entre en relation avec l'un des principaux locataires d'Icade, Monsieur Wang. Alors que jusqu'alors les réunions se tenaient « hors la Chine », selon l'expression de Mme P., celui-ci propose à Mme P. d'organiser une rencontre avec les associations chinoises et notamment l'une d'entre elles, la plus ancienne, l'AFCC, Association franco-chinoise de commerce.

La diffusion des photos des situations de blocage de la rue a permis d'atteindre une objectivation de la situation, et d'en faire un problème partagé à égalité par tous ceux qui cohabitent dans le quartier – grossistes, entreprises, transports publics – étaient confrontés au quotidien. Je passe ici sur les solutions concrètes qui ont été apportées pour fluidifier le trafic dans la zone. Le choix du terme « collectif » pour les réunions qui se tiennent régulièrement chez Rhodia mérite que l'on s'y attarde. La dénomination « collectif » est en général réservée à un ensemble d'individus qui se constituent comme tels pour défendre ou promouvoir une cause commune. De ce point de vue, l'emprunt de ce terme relevant du registre sémantique des mobilisations pour qualifier l'ensemble des acteurs impliqués dans la résolution des problèmes de trafic de la rue Haie coq se comprend. Ce collectif est nommé d'après la rue où se cristallisent les problèmes et où ont lieu les rencontres devant permettre d'y trouver des solutions. Les réunions ont lieu sur le site de Rhodia

⁵⁶ Entretien, Aubervilliers, 31/03/2011.

⁵⁷ Mme P. précise que cela lui a pris un certain temps de déterminer quels devaient être ses interlocuteurs. C'est donc Plaine Commune qui est donc susceptible de proposer des solutions pour améliorer le trafic, même si la ville joue un rôle en matière de régulation de la circulation par le biais de sa police municipale.

qui se trouve à mi-chemin de la rue, et au cœur de la zone des grossistes. Sa localisation permet à la plupart des participants au « collectif » de s'y rendre à pied, dans un quartier où c'est l'excès automobile qui pose problème.

Ce sont donc les tensions générées par la cohabitation dans un même espace qui ont permis de nouer et de formaliser la constitution du « collectif de la rue Haie coq » en même temps que celle-ci a donné lieu à la formation de véritables relations de voisinage. Participe au collectif un cercle d'habitueés qui échangent des poignées de main chaleureuses à l'arrivée dans le hall d'entrée de Rhodia, où ils troquent leur carte d'identité contre un badge « visiteur ». A présent que ce collectif existe depuis quelques années, les sorties dans le quartier à l'occasion de la pause déjeuner donnent souvent lieu à des salutations entre voisins.

Cependant, ce qui ressort assez nettement des réunions auxquelles j'ai assisté est qu'il ne s'agit pas seulement d'une instance de concertation entre les usagers de la zone recherchant collectivement une solution à leurs problèmes, mais aussi et peut-être surtout d'un lieu d'interpellation du politique, en même temps qu'un lieu de publicisation des décisions prises par Plaine commune. Les réunions sont hébergées par Rhodia, mais dirigées par un homme politique, conseiller municipal d'Aubervilliers et vice-président de Plaine commune en charge de l'habitat et du foncier. C'est lui qui détermine la fréquence et les dates des réunions, les conduit, pose les questions, définit l'agenda, distribue les rôles, et annonce ce qui est envisageable sur le plan de l'action politique. « Celui-là je peux vous dire qu'on se le bichonne, et on fait les réunions en fonction de son emploi du temps... » précisait Mme P.

Les réunions du collectif de la rue Haie coq fonctionnent comme une instance de médiation entre les différents acteurs – Icade, Rhodia, la RATP et « les grossistes » ou « les commerçants » - qui se partagent cette portion du territoire d'Aubervilliers. Cependant, ce qui ressort des entretiens et des observations menées lors des réunions est que sous l'apparence d'une instance plurielle de concertation où chaque représentant fait entendre sa voix, se loge une structure plus binaire qui est celle d'une tentative de dialogue entre « les grossistes chinois » et tous les autres acteurs. Cela est manifeste dans le cours même des réunions du « collectif » où les acteurs « hors la Chine » se sont concertés en amont, bien qu'ils maintiennent un espace de discussion entre eux pendant les réunions. Les solutions sont envisagées en petit comité, dans des réunions qui se tiennent dans l'intervalle par téléphone et sont ensuite publicisées au cours des réunions élargies du collectif.

Selon Mme P. l'adoption de cette procédure tient à ce que les commerçants chinois présents, au départ, à plusieurs, supportaient mal la longueur des discussions entre les autres parties. « Plus on discutait entre la police municipale, Plaine commune, la RATP et moi (...) où chacun proposait, disait non il vaudrait mieux faire ci, et donc du coup entre eux clairement ils se disaient « s'ils sont pas d'accord entre eux » et on en voyait un qui s'en allait, deux qui s'en allaient (...) donc on a adopté d'autres techniques qui consistait à, entre guillemets, se mettre d'accord entre nous sur un certain nombre de sujets et sur la manière dont on voulait les traiter, de façon à ce que Wang puisse expliquer et puis qu'on ait pas, qu'on ne donne pas l'impression de discordances entre nous Européens. » De leur côté, les grossistes chinois tendent à limiter leur présence au « collectif ». Les

quelques entrepreneurs chinois qui bénéficient d'une certaine influence en raison de leur ancienneté d'implantation locale, leur meilleure maîtrise de la langue française, et leur intérêt, en tant que bailleurs, patrons et importateurs, à conserver la « communauté des grossistes » dans les bonnes grâces des autorités municipales et de Plaine commune, viennent au déjeuner, et à une réunion de temps à autre. Ils préfèrent cependant mandater Mme L., chargée par la municipalité d'accomplir ces fonctions de représentation. Le « collectif de la rue Haie coq », même s'il est en partie une instance plurielle (au sein de laquelle Rhodia et Icade peuvent, par exemple, exposer leurs différents) fonctionne à un autre niveau comme un lieu de négociation bilatéral, entre deux parties identifiées comme « européenne » et « chinoise ».

Transparaissent en outre, par moments, ce fait que les bonnes relations établies entre les représentants des grossistes et les autres membres du collectif n'ont pas complètement évincé, à savoir que le « collectif de la rue Haie coq » a bien pour vocation, à l'origine, de surmonter les difficultés et désamorcer les conflits liés à la croissance du nombre de grossistes chinois. Cela est perceptible au fait que le « collectif » est devenu, au fil des rencontres, un lieu où se discutent également d'autres problèmes qui n'étaient pas, à l'origine, ceux qui ont motivé sa mise en place, mais qui ont surgi depuis sa formation et qui concernent les Chinois. Parmi ceux-ci figure, au premier plan, celui de la « sécurité ». Ce problème était évoqué dans les réunions à la fois dans un souci de la part des autorités communales de témoigner de leur volonté de le prendre au sérieux, en même temps que comme un levier de négociation pour avancer sur la résolution des problèmes de trafic, et de démultiplication du nombre de commerces.⁵⁸

Le collectif apparaît dès lors comme une instance de médiation entre les grossistes chinois et les institutions publiques (municipale, intercommunale et policière) mais surtout comme un lieu où ces dernières entrent plus facilement en dialogue avec des commerçants toujours plus nombreux qu'ils peinent à connaître. Le fait que les réunions se tiennent chez Rhodia, au cœur même du quartier des grossistes – et qu'elles soient précédées d'un déjeuner – augmente les chances de venue de représentants chinois. Des quatre longues réunions du collectif (totalisant une quinzaine d'heures d'observation) auxquelles j'ai participées, il est ressorti que les décideurs de Plaine commune et les émissaires de la Police nationale et municipale en font un double instrument : d'une part, un médium d'information permettant de faire connaître le fonctionnement des institutions publiques et de légitimer leur action auprès des commerçants chinois, et d'autre part, un lieu de diffusion de messages précis à l'adresse de ces mêmes commerçants. Le leitmotiv peut être résumé ainsi : nous menons des actions pour le bien commun – travaux de voirie, répression des crimes mais aussi des contraventions à la circulation (stationnement interdit) – mais il s'agit aussi que vous commerçants chinois fassiez un effort de votre côté, par exemple en stationnant

⁵⁸ Les commerçants chinois se disent être plus spécifiquement la cible des vols à l'arrachée et braquages et ont formé, en janvier 2011, une association destinée à lutter contre l'insécurité: l'Union des commerçants d'Aubervilliers pour la sécurité, UCAS. Ceci s'est produit dans un contexte plus général de mobilisation des Chinois à Paris, marquée par l'organisation de deux manifestations à Belleville, en juin 2010 et juin 2011. Le lobbying des commerçants chinois d'Aubervilliers auprès des autorités municipales sur les questions d'insécurité a fait l'objet d'un article dans *Anthropology Today* (2013).

vos véhicules dans les parkings publics situés un peu plus loin de façon à libérer de l'espace pour les livraisons et ainsi améliorer le trafic. Le collectif apparaît, notamment pour Plaine commune et pour la police, comme un des rares lieux où dialoguer avec les grossistes. La chargée des relations avec les entreprises de Plaine commune affirmait ainsi avoir pour tâche de « canaliser physiquement les implantations » des commerçants chinois dont l'expansion prend actuellement trop d'ampleur. Or l'impuissance de l'autorité intercommunale, et dans une moindre mesure, municipale, face à ce phénomène d'expansion est réelle.⁵⁹ Au cours d'une réunion, alors que le commissaire représentant la Police nationale venait de donner les chiffres concernant les vols à l'arrachée et cambriolages sur une période de deux ans, M. Wang demanda davantage de visites de la police. Le vice-président de Plaine Commune lui répondit : « La ville est grande, on ne peut pas être partout...et le commerce de gros à Aubervilliers a franchi le canal, n'est-ce pas...Donc il faut que vous trouviez une synthèse entre vous et vous [les grossistes chinois], voilà l'équilibre ! »⁶⁰

A mesure que mes recherches avançaient, j'en suis venue à comprendre que l'attitude réputée « favorable » de la ville et du maire d'Aubervilliers à l'égard des commerçants chinois est surtout pragmatique : faute d'avoir la maîtrise de l'espace, faisons comme si nous en avons la maîtrise, et tirons meilleur parti de la présence chinoise ; c'est ainsi, en résumé, que pourrait être interprétée l'attitude du maire.⁶¹ L'instauration de ces relations interpersonnelles de voisinage entre acteurs économiques de la zone des grossistes a favorisé la mise en forme de relations à une autre échelle, internationale, faisant de cette zone une forme d' « enclave » économique chinoise.

Il s'est agi dès lors de rendre compte d'une troisième dimension des pratiques agissant sur cette définition de l'espace telle qu'on peut l'observer à Aubervilliers ; celle de la *situation* de cet espace dans le temps au travers d'actionnements d'échelle par les acteurs. Les problèmes de trafic sont l'objet et le prétexte à des rencontres entre acteurs au cours desquelles émerge une réinterprétation de la situation sous l'aspect d'un dialogue « international » et « interculturel » qui débouche sur une caractérisation de cet espace comme une « zone » ou une « enclave économique » chinoise. J'ai puisé sur ce point inspiration dans les travaux des géographes urbains qui ont souligné l'importance de l'échelle comme construction sociale et enjeu des politiques urbaines (Swyngedouw 1997, Delaney et Leitner 1997, Brenner 2000, 2004). Cette transformation scalaire s'opère par des moyens narratifs qui rendent compte de la communauté chinoise en la situant à l'intérieur de récits présentant Aubervilliers comme une municipalité multiculturelle et ouverte sur l'international. Ces récits forment le cadre de référence à l'intérieur duquel le problème de trafic et plus largement, celui de la présence de la communauté chinoise, est « stabilisé, thématiqué et interprété » (Cefaï 1996 : 47).

⁵⁹ Alors que la ville de Paris dispose de moyens financiers suffisants pour assurer la maîtrise selon ses souhaits du paysage urbain par préemption, Plaine commune qui regroupe des communes de banlieue pauvres et fortement endettées, n'a pas les moyens nécessaires.

⁶⁰ Collectif de la Haie coq, Rhodia, 12/02/2012.

⁶¹ Il existe cependant des divergences au sein des élus adjoints au maire ; l'élu en charge de l'urbanisme souhaiterait contenir voire diminuer l'emprise spatiale du commerce de gros.

Cette qualification de la zone comme « chinoise » s'inscrit dans le cadre plus large d'une politique municipale que l'on peut qualifier de multiculturelle mais aussi de multinationale en ce qu'elle s'adresse spécifiquement aux diverses composantes de la population qui sont de nationalité étrangère (36% de la population totale, un chiffre élevé même s'il reflète celui de la banlieue nord parisienne en général). La diversité est mise en avant dans les brochures de présentation de la ville, par exemple à l'occasion de l'Expo Shanghai. « Avec quelque 3 400 contribuables d'origine chinoise officiellement recensés, Aubervilliers est la ville de France après Paris où la concentration de la communauté chinoise est la plus forte. (...) Leur nombre a grossi rapidement, au point de devenir la deuxième communauté de la ville après les Algériens (4 400). » « Aubervilliers, ville populaire aux 160 nationalités d'origine, est ouverte sur le monde. Elle développe ses propres partenariats internationaux et travaille au vivre ensemble de toutes ses communautés. »⁶²

Ce qui se produit à Aubervilliers s'inscrit ainsi dans ce cadre plus général que l'on peut qualifier de diminution des échelles auxquelles se jouent les relations internationales, qui participe de ce que certains nomment la « glurbanisation », ou la compétition accrue entre villes et territoires locaux dans la globalisation pour l'attraction des capitaux (Jessop 1998). A partir de 2005, des accords d'intention ont été signés entre Aubervilliers et le district de Wuzhong, à Suzhou, avec lequel des relations avaient été établies par un des rares grossistes à ne pas être originaire de Wenzhou ; ainsi qu'avec les districts de Ouhai et de Yueqing, à Wenzhou. Aubervilliers a en outre participé aux troisièmes rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise qui se sont tenues à Nanjing, en Chine, en juin 2010. Cette réduction scalaire des relations internationales est favorisée par la conjonction entre les compétences accrues des municipalités françaises du fait de la décentralisation, d'une part, et du dispositif chinois en matière de gestion de sa diaspora, d'autre part. Le directeur des relations internationales et responsable de la vie associative d'Aubervilliers soulignait que le fait qu'il cumulait ces deux fonctions lui avait grandement facilité les choses en Chine.⁶³

La signature de ces accords d'intention était un préalable à la signature de véritables accords de coopération entre Aubervilliers et les districts chinois. A l'automne 2009, l'idée émerge de profiter de la tenue de l'Exposition universelle à Shanghai pour signer ces accords et leur donner un

⁶² Source : <http://shanghai2010.aubervilliers.fr>.

⁶³ Entretien, Aubervilliers, 17/12/2010. Dans l'organigramme municipal, le directeur des relations internationales, placé sous l'autorité du directeur général adjoint en charge de la culture, de la vie locale et des projets d'actions municipales, est aussi celui qui est en charge de la vie associative. L'organisation de festivités à caractère chinois lui revient – il est ainsi l'interlocuteur des associations chinoises pour l'organisation du Nouvel an – mais aussi l'établissement de liens de coopération translocaux à caractère international. Tant la France que la Chine ont connu des politiques de décentralisation suivant lesquelles les municipalités ont reçu des compétences accrues en matière de partenariat et de coopération internationales ; en France, aux termes des lois du 6 février 1992 et du 2 février 2007, et en Chine, où elles ont été au principe de la politique des réformes et de l'ouverture. En Chine, l'autorisation donnée à tous les niveaux administratifs d'entretenir des relations économiques internationales et le constat que les réseaux marchands locaux opèrent à l'échelle régionale a conduit à des remises en cause du paradigme spatial macrorégional élaboré par William G. Skinner à la fin des années 1960 (Thireau 2002).

maximum de retentissement. Les dirigeants de la municipalité examinent alors la possibilité de se rendre à Shanghai, et envisagent d'y tenir un stand au sein du pavillon Paris-Île de France, qui doit être aménagé au sein de la zone des « Meilleures pratiques urbaines » (*Best urban practices area*). C'est alors que se crée l'association « Aubervilliers Plaine commune Shanghai 2010 », dont Mme P. a été nommée présidente. C'est donc en partie dans la continuité du « collectif de la rue Haie coq » que s'est créée cette association.⁶⁴ (Les réunions du collectif se prolongent d'ailleurs fréquemment par des réunions du bureau de cette association.)

La solution pour rendre Aubervilliers présente à l'Exposition est trouvée grâce à l'intervention d'un personnage influent, Alain Destrem, président du Club Europe-Chine coopération, qui négocie pour Aubervilliers une place au sein du pavillon du Forum Francophone des Affaires, dans la zone des entreprises (*cf.* section précédente). Si la délégation présente est bien appelée Aubervilliers – Plaine Commune », sa participation à l'Exposition a été très peu financée sur fonds publics (à la différence de Paris). La municipalité s'est contentée de subventionner la venue de quelques artistes albertivillariens et de cinq personnes du Secours populaire français (impliqué dans la reconstruction des localités de la province du Sichuan détruites par le séisme de mai 2008). La délégation de 110 personnes comprenait aux deux tiers des chefs d'entreprise d'Aubervilliers et de Plaine commune. Sur les cinq jours qu'a duré le voyage en Chine, les deux premiers ont été consacrés à la visite de Wenzhou, où les membres de la délégation ont visité les usines de fabrication de chaussures et autres articles importés par les grossistes d'Aubervilliers, et rencontré les officiels locaux. Les trois jours suivants se sont déroulés à Shanghai, à l'Exposition, pour y signer les accords de coopération et dans le district de Minhang, où Rhodia possède une usine, et avec lequel un autre accord de coopération a été formalisé.

Les relations entre voisins ont ainsi revêtu, à l'intérieur du format associatif ainsi rééchelonné, une dimension de relations internationales entre partenaires économiques.⁶⁵ L'association Aubervilliers-Shanghai, dont les statuts initiaux prévoyaient la dissolution après l'Exposition universelle, a perduré sous la forme d'un club d'entrepreneurs dont Mme P. est toujours la présidente.

Trois logiques de constitution d'un espace spécifique, celui de la zone des grossistes chinois à Aubervilliers, ont été dégagées. D'abord, la production historique de cet espace dont la situation en périphérie de Paris le qualifie pour l'approvisionnement de la capitale. Cette fonction est conservée, voire accentuée avec la désindustrialisation et le départ des industries chimiques et de

⁶⁴ L'association comprend la ville d'Aubervilliers, la Communauté d'agglomération Plaine Commune, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'association des entrepreneurs du territoire « Plaine Commune Promotion », trois associations chinoises d'Aubervilliers et une parisienne (l'association des commerçants de Wenzhou en France) ainsi que cinq entreprises dont les dirigeants sont d'origine wenzhou, Eurasia, Francia, SP5, Chicapri et Bagafoli. Elle est parrainée par l'Ambassade de République populaire de Chine en France.

⁶⁵ Il est intéressant de noter que la mairie procède exactement au même « saut d'échelles » lorsque, pour se défendre de mener une politique trop favorable à l'implantation chinoise, elle affiche un franc-parler (très tempéré) à propos du régime chinois. J'assistai ainsi, en mars 2011, à une conférence-débat organisée à l'hôtel de ville et intitulée « Croissance, harmonie, droits humains : lumières et ombres chinoises. » La tenue de discours critiques sur un régime politique étranger est ainsi utilisé en « contrepoids » aux choix politiques locaux.

papier, cependant que la multiplication de commerces offrant la vente en gros de marchandises importées de Chine relègue la fonction d'entrepôt proprement dite plus loin en banlieue. Est ainsi produit un espace à haute densité commerciale dans lequel le trafic a atteint saturation. Il est en même temps construit par les acteurs qui l'occupent au quotidien, dans la mesure où ceux-ci, de par leurs tentatives de déblocage de la situation et de fluidification du trafic, engagent des relations sociales de voisinage qui forment le cadre de négociation sur les usages de l'espace. Ces relations ne se nouent pas entre les centaines de commerçants présents mais entre ceux d'entre eux qui ont produit cet espace par leurs stratégies économiques de rente, et les autres acteurs économiques et politiques. Elles revêtent ainsi, tant dans le discours que dans le cours des négociations, l'aspect d'un dialogue entre l'ensemble des commerçants chinois en tant que nouveaux venus, personnifié par celui qui les héberge, d'une part, et l'ensemble des entreprises et institutions « autochtones » d'autre part. Ces relations sociales, en même temps qu'elles sont nouées, conduisent à tracer une frontière culturelle et nationale entre « Chinois » et « Européens ». Formulée comme problème social, la question du trafic permet l'instauration d'un « dialogue culturel » entre commerçants « chinois » et entrepreneurs « européens » dont le voyage en Chine est l'aboutissement. Cela ne concerne qu'une petite minorité parmi les commerçants, ceux qui sont installés de longue date et dont les affaires prospèrent grâce à la croissance numérique des commerces de gros, puisqu'ils en sont les fournisseurs et bailleurs. Il en va, d'ailleurs, de même parmi les entrepreneurs de Plaine commune, dont certains tinrent à table, lors d'une soirée de l'association Aubervilliers-Shanghai, des propos plus négatifs à propos de la présence chinoise et du voyage en Chine. C'est donc une poignée d'entrepreneurs qui en est venue à constituer un petit club d'affaires franco-chinois et qui, avec les encouragements de la municipalité et de l'ambassade de Chine, redéfinit, au terme d'une « montée en échelle » la zone des grossistes comme une plate-forme d'échanges économiques entre la France et la Chine.

3. Une anthropologie globale de la diaspora chinoise. Ethnographies multisite et multiscalaire : les échelles de l'action.

La Chine apparaît comme un node de plus en plus central du système-monde dans sa nouvelle configuration du début du XXI^e siècle. On peut donc parler d'une globalisation chinoise ou d'une mondialisation marquée par une transition hégémonique vers la Chine. Les travaux en histoire globale convergent vers le constat que ce à quoi l'on assiste depuis quelques décennies n'est pas simplement une émergence miraculeuse de l'Asie, mais une réorientation et un recentrement sur la Chine. Roy Bin Wong, dans *China Transformed* (1997) André Gunder Frank, dans *ReOrient* (1998) Kenneth Pomeranz, dans *The Great Divergence* (2000), et Giovanni Arrighi (2007) dans *Adam Smith in Beijing*, s'accordent à penser que la Chine était une puissance économique de tout premier plan, sinon la première, jusque dans les premières années du XIX^e siècle. Bien avant le XVI^e siècle, le pouvoir politique, économique et culturel en Asie orientale était bien davantage concentré sur le centre chinois qu'en Europe où il est plus difficile d'identifier un centre (Arrighi 2007 : 318). Son déclin a ouvert une parenthèse de domination occidentale relativement brève à l'échelle de l'histoire mondiale, et sa résurgence présente est en quelque sorte un retour à la normale. La perception de ce changement a conduit à des appels en faveur d'un changement de perspective et à l'abandon de l'eurocentrisme en sciences sociales. En quoi affecte-t-il les travaux consacrés à la Chine et au monde chinois ?

Frank Pieke (2009) a appelé à étudier la « globalisation chinoise », c'est-à-dire à la fois l'émergence de la Chine comme un des nouveaux centres du monde – dont la création de la ville et zone économique spéciale de Shenzhen en 1981 est emblématique – et son expansion au delà de ses frontières – l'expansion de l'influence économique et culturelle chinoise via ses réseaux diasporiques anciens, ses nouveaux migrants, les institutions étatique et diplomatiques. Le recentrement du capitalisme global sur la Chine a été doublement induit par l'ouverture volontaire des régions côtières, régions historiques de départ des Chinois d'Outre-mer et par les migrations de centaines de millions de Chinois vers les régions côtières et celles des frontières continentales. Comment ne pas en demeurer à des constats de fait ou à des éléments de cadrage structurel, mais rendre compte de ce qui est de l'ordre d'un processus et d'une émergence, saisissable à travers un ensemble de phénomènes disparates ? Selon Pieke, il s'agit de développer une « géographie processuelle » de la Chine (*process geography*), de dévoiler la nature construite de l'entité appelée Chine en montrant comment « la Chine » ou des parties de celle-ci sont construites de manière différentielle dans de multiples arènes (2009 : 17). Plus généralement, il s'agit de réfléchir aux changements induits par l'extension spatiale des réseaux sociaux sous l'effet du développement des échanges marchands et des migrations internes à la Chine (Thireau 2002).

Les travaux portant actuellement sur la Chine ne l'envisagent plus simplement comme la Chine dans le contexte d'une globalisation qui viendrait d'ailleurs, mais comme la Chine en tant qu'elle en est partie prenante. Comme le souligne Brigitte Bapandier, les thèmes fondamentaux auxquels s'intéresse l'anthropologie demeurent les mêmes, mais ils sont recontextualisés par la « réouverture » et les réformes chinoises, qui voient se côtoyer néoconfucianisme, marxisme et capitalisme d'Etat, et par la volonté de la Chine de prendre à nouveau place sur la scène internationale. Si l'on a alors souvent évoqué les « nouveaux terrains » de l'anthropologie, « il s'agit bien plutôt d'opérer un nouveau découpage de la réalité contemporaine, prise à l'aune de critères sociologiques réactualisés » (Bapandier 2010 : 226).

Pendant les décennies de fermeture de la Chine continentale, les chercheurs en sciences sociales, et les ethnologues en particulier, ont travaillé sur la Chine hors de Chine. Celle-ci était appréhendée comme une facette ou une tranche de Chine. L'anthropologue Maurice Freedman voyait dans l'impossibilité d'effectuer du terrain en Chine continentale une échappatoire à la préoccupation exclusive pour le local et le micro (Malinowski Lecture, 1979, citée in Pieke 2009 :1). Il prônait que la Chine comme société complexe soit prise comme objet d'étude, et recommandait de quitter le village pour conduire des études urbaines. Mon travail à Shenzhen a suivi en quelque sorte cette préconisation sans avoir pour autant à quitter l'unité micro villageoise, puisque j'ai étudié la relation diasporique dans une ancienne communauté de villageois paysans devenus des citadins. La mise en évidence du rôle de la diaspora, comme soutien ou comme alibi, dans la relation avec l'Etat m'a conduite à m'intéresser de plus près à cette relation telle qu'elle se joue à travers la notion de bien public. C'est là dessus que portera le projet comparatif de quatre villages urbanisés en Chine que je conduirai en équipe à partir d'octobre 2017, grâce à un financement du Fonds national suisse pour la recherche scientifique.

Il n'est pas dit que je ne continuerai pas à travailler les questions de diaspora, et les liens d'amitié que j'ai noués avec des Polynésiens d'origine chinoise m'amèneront sans doute à retourner à Tahiti. Au moment où j'écris ce mémoire, je souhaite néanmoins donner une conclusion, même si elle n'est que provisoire, à mes recherches sur ce thème. Les diasporas sont généralement définies par leurs propriétés d'échelle spatialement et temporellement étendues qui excèdent de loin l'unité d'observation anthropologique, qu'elle soit uni- ou multisite. En guidant l'enquête suivant le principe d'une simple distinction entre la taille micro ou macro de l'unité d'observation, et les échelles des processus locaux et globaux, l'appréhension des diasporas à travers une enquête de terrain située n'a rien d'infaisable. Au lieu de considérer que l'objet d'étude « diaspora » nécessite une méthode radicalement nouvelle ou le renoncement au travail de terrain de longue durée dans des localités spécifiques, il est alors envisageable de tenter d'en atteindre une compréhension dans la perspective de l'anthropologie sociale. Mon approche s'est inspirée de l'attention aux séquences d'interaction qui se trouvent au cœur des études de cas développées par l'école de Manchester. Tout en conservant son intérêt envers la morphologie sociale, elle en élargit l'acceptation et la réoriente vers les processus historiques de constitution et de transformation des positionnements sociaux et des formes sociales, et prête une attention à la

définition par les acteurs de la situation telle qu'elle apparaît dans les séquences d'interactions et de mobilisations collectives. Mes travaux s'inscrivent dans la perspective d'une anthropologie globale (Friedman et Ekholm, 1980) attachée à resituer l'ici et le maintenant de l'enquête ethnographique dans des chaînes spatio-temporelles qui excèdent celles du terrain. J'avancerai que celle-ci implique d'engager une démarche processuelle qui restitue la genèse des formes sociales produites par l'action des individus et des collectifs. Elle suppose également d'effectuer une distinction entre les ordres de grandeur micro/macro de l'unité d'observation et local/global des actions des sujets de l'enquête et des entités sociales observées. L'anthropologie globale se distingue en cela d'une anthropologie de la globalisation qui appréhende celle-ci, le plus souvent, sous un angle macroscopique.

1. Le désencastrement global/local et l'ethnographie multisite.

La globalisation a été caractérisée, dans la première vague d'études qui lui ont été consacrées (Beck et al 1994, Featherstone et Lash 1999, Harvey 1989, Robertson 1992, Kearney 1995 offrent des passages en revue) comme un phénomène qui conduit à la déstabilisation des hiérarchies établies entre le local, le national et le global. Le décentrage des sociétés nationales est le point de constat sur lequel convergent la plupart des observateurs. La globalisation est identifiée comme un processus qui induit un découplage entre espace et société, les relations sociales se trouvant « désencastrées » (*disembedded*) du local (Giddens 1990). Si l'étendue de ce processus de désencastrement est matière à débat, tous s'accordent sur le fait que la globalisation bouscule les termes de la relation du social au local. La mobilité accrue des populations à travers les frontières nationales a été perçue comme un trait central de la globalisation, un effet et un moteur de celle-ci. Les diasporas ont reçu, pour cette raison, une attention croissante au point de constituer un véritable « boom » d'études diasporiques.

Les approches de la globalisation se recoupent en de nombreux points mais diffèrent selon qu'elles mettent l'accent sur les dimensions culturelle ou sociale de ce désencastrement, et, par conséquent, selon qu'elles proposent de substituer aux sites localisés (1) des flux culturels et des réseaux sociaux (2) des zones frontières, (3) des assemblages globaux et des régimes de pouvoir. Pour Appadurai (1996), le social est constitué de flux de biens, de personnes, d'information, de technologies, de capitaux. Il forme un réseau de réseaux pour Hannerz (1992), un réseau de lieux traversé par des flux pour Castells (1997). Ces approches partagent une tendance à la conceptualisation du social comme fluide, mobile, connecté, par contraste avec la localité présentée comme statique, réceptacle local de ces flux. D'autres recourent également à la notion de réseaux mais cherchent davantage à rendre compte de la structuration des relations sociales. Glick-Schiller *et al.* (1992), Rouse (1992), Portes *et al.* (1999), Smith et Guarnizo (1998), entre autres, ont ainsi cherché à délinéer un nouveau champ de recherche sur les relations sociales

transnationales. Le concept de transnationalisme devait permettre de tenir compte d'une réalité considérée comme nouvelle, à savoir le maintien des liens par les migrants avec leurs localités d'origine.⁶⁶ D'autres auteurs ont porté leur attention sur les frontières et zones frontalières de la culture (Marcus et Fischer 1986, Bhabha 1993, Nederveen Pieterse 1995). Ils opposent à l'image de l'articulation entre local et global une vision de mondes culturels entrant en communication, dont l'anthropologie doit explorer les formes hybrides. Ces types d'approche pèchent bien souvent par le maintien des présupposés contre lesquels elles sont censées s'ériger : ce sont des cultures supposément fermées et homogènes qui soudain s'interpénètrent et se mélangent (Friedman 1999). En outre, la tendance à la célébration de l'hybridité et de la fluidité dans un monde post-national occulte complètement la question des facteurs de maintien des frontières. Un troisième type d'approche de la globalisation se détourne des deux premières par sa focalisation sur les régimes de pouvoir et la gouvernementalité notamment néolibérale, qui vient remplacer la culture, perçue comme trop « totalisante », mais aussi (et cela est moins revendiqué) les relations sociales. Ces travaux sont globalement d'inspiration, bien qu'à des degrés variables, foucauldienne et deleuzienne (Gupta et Ferguson 2002, Ong et Collier 2003) ou marxiste (Kalb et Tak 2006) Ils interrogent les déclinaisons locales du néolibéralisme, les reconfigurations de la citoyenneté et les reconfigurations de la souveraineté étatique, mais perdent parfois de vue l'agencéité des sujets humains en mettant l'accent sur les structures abstraites ou les forces globales.⁶⁷

Ces études de la globalisation dans leurs diverses déclinaisons, macro-anthropologie, *cultural studies* et études transnationales, ont toutes fait surgir des questionnements portant sur les conditions d'effectuation de l'enquête ethnographique de terrain. L'accroissement des flux et des circulations déstabiliserait l'ancrage des relations sociales dans des localités particulières et saperait ainsi les fondements théoriques et méthodologiques sur lesquels s'appuie la discipline anthropologique. Il invaliderait la méthode de l'enquête de terrain accomplie dans une localité constituant une unité d'observation et d'analyse suffisamment réduite pour que l'ethnographe puisse en atteindre un savoir approfondi. Il porterait le coup de grâce au modèle monographique qui s'était imposé en anthropologie sociale à la suite de la parution, en 1922, des travaux de Malinowski et de Radcliffe-Brown : le travail de terrain mené dans un isolat culturel servant de

⁶⁶ Cependant, les partisans de ce « transnationalisme méthodologique » tendent à écarter une perspective historique qui révélerait comment ces nouveaux champs d'activités sont générés dans la pratique et s'articulent avec d'autres champs, intra- ou infra-nationaux. Le choix de l'unité d'analyse, « formation » ou « champ » social transnational, tend à perdre de vue comment celle-ci s'articule avec le national. La qualité « transnationale » de ces phénomènes est ainsi faiblement explicative, tout au moins peinte-t-on à saisir ce qui en fait le caractère distinctif. Waldinger et Fitzgerald (2004) considèrent que ce qui est défini comme « transnational » est en fait souvent mieux caractérisé par le qualificatif « translocal ». Je considère pour ma part que le transnationalisme gagne à être strictement défini et étudié comme l'ensemble des phénomènes qui relèvent de la traversée de frontières nationales dans l'espace géographique et légal (Trémon 2017).

⁶⁷ Comme le faisait remarquer Sahlins (1999) la notion de discours au sens foucauldien véhicule une conception bien plus totalisatrice que celle de culture. J'ai cité dans ce paragraphe principalement des travaux datant des années 1990 et 2000 en les sélectionnant pour leur aspect programmatique ou très représentatif d'un courant. La critique émise ne vaut pas pour de nombreux auteurs (ex. Gledhill 2004) et Don Kalb dirige actuellement un projet sur les effets de la financiarisation dans la vie quotidienne.

laboratoire naturel. (Kuper 1973, Stocking 2003). Si les critiques des années 1990 et 2000 ne sont pas nouvelles, elles ont fait surgir des propositions neuves, dont plusieurs ont trait à la scalarité. Un des principaux fils conducteurs de mes recherches a été une réflexion sur la notion d'échelle à partir des propositions émanant des anthropologues mais aussi des géographes. Dans ce mémoire, j'ai cherché à montrer, à partir de recherches consacrées à la diaspora chinoise et aux villes, comment une attention aux échelles de l'action, entendues doublement comme portée et comme relation, permet de saisir des processus globaux à partir d'enquêtes de terrain micro.

L'idée que l'objet local se confondrait avec l'unité d'observation micro a très tôt fait l'objet de critiques. Le problème que les études de la globalisation font ressurgir est, loin de la radicale nouveauté qu'elles lui prêtent, au fond toujours le même : comment concilier les limites pratiques de l'unité micro imposées à l'enquête et la saisie des circuits et des flux qui traversent et connectent la localité où celle-ci est menée ? La question a été posée dès les années 1950. Julian Pitt-Rivers notait que les limites de l'analyse ne peuvent pas être trouvées dans le matériau ethnographique mais doivent être définies par l'anthropologue (1954 : 208). Dans la perspective de Redfield, l'unité micro devait permettre l'étude du village non comme un univers culturel fermé sur lui-même, mais en tant qu'il est exposé au changement social à travers les rapports qui le relient aux villes voisines. « L'anthropologue n'étudie plus l'isolat primitif » (1956 :11). Des critiques analogues furent formulées durant la même période par les anthropologues de l'école de Manchester. Bailey souligna que « l'isolat primitif » était difficilement isolable dans la pratique : « il y a toujours un élément d'arbitraire dans les lignes de contour que nous traçons » (2007 [1964] : 80) (je reviendrai à Bailey plus loin). Van Velsen fit remarquer que la circonscription d'une unité restreinte pour les besoins de l'analyse n'avait en rien empêché Malinowski de retracer le circuit d'échange de la *kula*, dont l'étendue spatiale excédait de loin les Trobriand. « L'isolement à des fins analytiques ne devrait donc pas être confondu avec l'isolement réel de l'unité considérée » (1967 :146). En France, des critiques de la focalisation sur la communauté locale de petite taille dans les études ethnologiques menées sous l'égide du Musée national des arts et des traditions populaires firent surface dans les années 1970. Louis Dumont appliqua les prescriptions ethnographiques de Mauss et Maquet pour son étude de la Tarasque (1987 [1951]), mais c'est en examinant les variations iconographiques et légendaires de cette tradition à l'échelle de la région provençale qu'il parvint à montrer en quoi elle est l'emblème local de la ville de Tarascon. Lévi-Strauss lui-même considérait qu'il était grand temps « de se délivrer de l'illusion créée de toutes pièces par les fonctionnalistes, qui prennent les limites pratiques où les enferme le genre d'études qu'ils préconisent pour des propriétés absolues des objets auxquels ils les appliquent » (1971 : 545).

Ces remises en question de la méthode imposée à l'anthropologie par les pionniers de l'enquête de terrain visaient donc moins, dans la plupart des cas, l'adoption d'une unité d'observation « micro » –celle de la micro-communauté locale– que le holisme fonctionnaliste –la justification de la priorité conférée au micro par l'idée sous-jacente que cette unité constituerait un système social et culturel. Il s'agissait, autrement dit, de se débarrasser du présupposé suivant lequel une unité

micro s'offrirait à l'observation en tant qu'elle constituerait un système clos et isolé. Une fois reconnue le caractère arbitraire de cette clôture, c'est donc dans la délimitation de l'unité d'observation que réside le problème : dans les conditions courantes de l'enquête de terrain – en supposant donc un ethnologue seul, disposant de moyens limités, et dépourvu du don d'ubiquité – comment concilier les limites pratiques de l'unité micro imposées à l'enquête et la saisie des circuits et des flux qui traversent et connectent la localité où celle-ci est menée ?

L'étude de cas étendue formulée par les anthropologues du Rhodes Livingstone Institute et de l'école de Manchester a été une des solutions méthodologiques à ce problème – j'y reviendrai à la section suivante. Je m'intéresserai d'abord à une autre solution possible, déjà pratiquée par des anthropologues tels qu'Edmund Leach et plus récemment, Fredrik Barth (1993) mais qui s'est imposée, dans le contexte des remises en cause de l'anthropologie par la globalisation de la fin du XXe siècle, à la suite de sa mise en formule par Georges Marcus : l'enquête ethnographique multisite, ou multisituée (2009 [1995]). Celle-ci est simple en apparence, mais n'est pas exempte de difficultés quant à sa mise en pratique et de critiques quant à ses implications. Elle consiste à mettre au point des stratégies de *suivi*.⁶⁸ En lieu et place de l'ethnographie uni-site pratiquée par la plupart des anthropologues, Marcus suggère de s'attacher à la circulation des significations culturelles, des objets, des identités. Ce suivi à la trace mène l'ethnographe de site en site. A la différence des ethnographies d'inspiration marxiste, attachées à restituer l'insertion de la localité étudiée dans le système-monde, les sites de l'enquête sont envisagés non pas comme une instance locale en communication avec un système global, mais comme une localisation ethnographique permettant l'étude du système- monde. Ce dernier n'est plus un « cadre holiste » dans lequel s'insère l'objet d'étude local ; il est un « contexte qui émerge, s'intègre et se distribue, pièce par pièce, dans les objets discontinus de l'ethnographie multisituée » (2009 : 373). L'ethnographie multisite est ainsi une ethnographie *dans et du* système-monde.

Sa souplesse et son faible degré de prescription ont permis à la méthode multisite, dans sa formulation initiale⁶⁹, de rencontrer un large écho. Plusieurs critiques ont néanmoins été formulées à son encontre. La première est l'accusation de holisme. Destinée à produire une ethnographie « du et dans le système-monde », l'ethnographie multisite reconduirait à un niveau supérieur le holisme méthodologique associée aux monographies classiques contre laquelle elle s'est érigée. Matei Candea (2007, 2009, 2010) décrit comment, arrivé en Corse avec pour but de conduire une ethnographie multisituée sur le système scolaire bilingue, il se retrouve, au sein du village qu'il a choisi comme base arrière, dans un état prolongé d'indétermination, ne sachant pas quelle piste suivre, et ayant toujours le sentiment de rater ce qui se passe ailleurs au même moment. Il prend alors conscience, admet-il, de l'impératif de procéder à des choix. Or si trouver

⁶⁸ Suivre « les gens » dans leurs pérégrinations et migrations, « les choses » dans les « chaînes de marchandises », « la métaphore » ou « l'idée » dans les conflits sociaux ou les réformes politiques, ou « les récits », dans les études de la mémoire sociale ou les trajectoires biographiques (1995 :106-110).

⁶⁹ Marcus lui-même (in Coleman et Von Hellerman 2009) a plus récemment réorienté son idée du multi-site vers la notion de « para-ethnographie », basée sur une collaboration étroite entre chercheurs et chercheurs et sujets de l'enquête, et portant sur la distribution dans l'espace des systèmes de savoir.

des connexions n'est certainement pas difficile, choisir *laquelle* suivre, avance Candea, l'est bien davantage : les systèmes scolaire ou pastoral, les liens administratifs au continent, les réseaux d'activistes nationalistes, la présence d'immigrés venus du Maghreb, autant de possibilités. Or choisir de retracer l'une de ses connexions l'aurait conduit à présenter un tableau partiel de l'activité sociale telle qu'elle se déploie à l'intérieur de l'unité locale « Crucetta ». Elle serait revenue à transposer le holisme de l'unité villageoise vers une unité régionale, nationale, ou mondiale. Candea en conclut que le multisite ne permet pas de lutter contre « l'imaginaire holistique ». Il pratique en réalité lui-même une analyse relationnelle qui relève d'un holisme structural largement influencé par Marilyn Strathern ; ce n'est pas tant le holisme tout court qui est en question que le holisme fonctionnaliste. Candea dévoile comment l'idée de désagrégation sociale du village émane d'« attendus de complétude » (du village et de l'île corses) qui sont les horizons au regard desquels l'action se déroule dans des endroits tels que Crucetta. (2010 : 31)⁷⁰

« L'attendu de complétude » que Candea associe à « l'imaginaire multisite » risque pourtant d'être tout autant déçu lorsque la méthode est mise en œuvre. Au terme d'une enquête multisite sur les migrations depuis deux villages libanais vers les Etats-Unis, l'Europe et l'Amérique du Sud, Ghasan Hage, outre qu'il pointe l'épuisement physique résultant de ses voyages et l'impossibilité de retracer l'ensemble des relations entre tous les sites (2005 : 465-6), aboutit au constat que les migrants sont loin de partager le sentiment d'appartenance à une « communauté transnationale » et que l'idée d'une « communauté imaginée » relève plutôt de l'imagination du chercheur. Il souligne les implications négatives de l'adoption d'une stratégie multi-site lorsqu'elle est appliquée à l'étude des phénomènes migratoires. Elle conduit à une focalisation excessive sur les liens transnationaux entre localités de départ et d'arrivée, au détriment d'un examen attentif de l'articulation entre la communauté d'émigration et la société de départ ou entre la communauté d'immigration et la société d'accueil, et tend de ce fait à tenir pour acquise l'altérité permanente des migrants, et à renforcer l'image d'un monde fait de circulations permanentes.

⁷⁰ Son approche à dominante d'abord discursive (au chapitre 2) se fait ensuite holiste et matérialiste puisqu'il montre la manière dont la « solidité » des identités n'émerge pas de l'« imagination collective » mais des assemblages réels, historiques et traçables des gens, des choses et des lieux » (2010 : 4 et 74) – ce qui contredit sa propre formulation, bien que nuancée et hypothétique, selon laquelle « Crucetta (...) semble tenir ensemble par peu de choses au-delà d'une frontière administrative et un imaginaire romantique » (2010 : 22). Le choix d'une « localité arbitraire » (*arbitrary location*) offre un poste d'observation à partir duquel analyser les processus suivant lesquels des « tous » (des sociétés, des systèmes) sont produits (2009 : 41). Son ambiguïté reflète celle de Marilyn Strathern, qu'il cite abondamment : tout en invoquant de manière récurrente son refus des notions de « parties » et de « tous » (notamment in Strathern 2004), elle en fait les horizons-limites d'une analyse relationnelle qui privilégie la notion de coupure génératrice de diversité, les « tous » n'existant pas car étant toujours susceptibles de se décomposer fractalement. Candea livre des analyses similaires qui reviennent toujours à admettre que les actes de coupure et de mise en relation décomposent des tous en des parties (2010 : 90) ou recomposent des parties en des tous (2010 : 52, 83-84). (Sur le rapport de familiarité avec le structuralisme et l'originalité de l'approche de Strathern, cf. Allard 2014, Iteanu 2014) On verra plus loin comment le réalisme critique, en posant l'existence réelle de tous structurés, et la philosophie de Descombes qui soutient l'idée de totalités comme unités de sens, peuvent constituer des réponses à la tension entre la totalité comme horizon de l'imaginaire et du sens et ses effets structurels qui peuvent être empiriquement observables.

La transposition du « holisme fonctionnaliste » de « l'unité locale » vers le « système global », favorise la reconduction des postulats de départ sur les processus de déterritorialisation associés à la globalisation, en même temps que le suivi à tout crin des connexions au détriment de l'analyse fouillée d'une unité localisée conduit à négliger l'imbrication complexe des relations locales et des processus globaux dans une même localité. Cette question se pose avec une acuité particulière lorsqu'il est question de diasporas, dont la cohérence culturelle interne risque d'être surestimée par la focalisation du multisite sur les liens et les similitudes qui unissent une population distribuée sur plusieurs sites.

Cette critique est liée à la seconde, qui est d'ordre méthodologique. Là où la méthode du multisite reflète un changement plus général de la conception du terrain ethnographique, c'est en ce que la circonscription de celui-ci ne s'effectue plus suivant la capacité qu'a l'ethnographe de parcourir à pied la localité étudiée, permettant ainsi de satisfaire aux critères énoncés par Rivers de ce qu'est le travail de terrain intensif

où le travailleur vit une année ou plus parmi une communauté d'environ quatre ou cinq cents personnes, où il étudie tous les aspects de leur vie et de leur culture, où il en vient à connaître personnellement tous les membres de la communauté, où il ne se contente pas d'informations générales mais étudie chaque caractéristique de la vie quotidienne et de la coutume, par leur détail concret et par le biais de la langue vernaculaire (1910 : 8).

L'ethnographie multisite est une manière de rompre avec la perspective monographique visant à restituer le tout de la vie sociale à l'intérieur d'une unité sociale prise pour l'équivalent de l'unité géographique. Elle a été brandie et promue comme un outil permettant de mettre fin définitivement aux présupposés selon lesquels le milieu d'interconnaissance local étudié par l'ethnographe constitue une totalité sociale fermée. Ambitionnant de retracer les flux globaux, la méthode consistant à les suivre entre les sites revient toutefois à tenir ceux-ci pour des données naturelles et évidentes. Cet argument est développé entre autres par Gille et O'Riain (2002) qui déplorent que l'ethnographie multi-site telle que formulée par Marcus ne souffle mot du découpage du terrain. Si la force de l'ethnographie multisite tient à sa capacité à étendre les horizons des anthropologues, sa grande faiblesse est le peu d'attention qu'elle porte aux processus de délimitation, de sélection, de choix – des opérations que tout ethnographe doit accomplir pour faire passer l'indétermination de l'expérience de terrain à un compte-rendu significatif.

Or, alors que bien des anthropologues avaient déjà mis en garde contre l'absence d'équivalence entre site et objet d'étude (*cf.* plus haut), elle paraît ignorer cette opération cruciale dans la construction de l'objet qu'est la nécessité de découper d'une unité d'observation et de circonscription d'un terrain. Candea (2010) ne fait que réaffirmer des principes salutaires de bon sens épistémique qu'il tend parfois à perdre de vue au profit d'effets rhétoriques, lorsqu'il part du constat que le village (entendu comme site au sens strictement géographique) ne présente rien d'unifié pour en déduire qu'il n'y a pas ou plus de « totalité » sociale. N'en irait-il pas de même si l'espace villageois ne présentait pas une telle diversité interne ? La notion de « localité arbitraire »

ne fait au fond que rappeler que le site fait bien souvent l'objet d'un choix initial tout ce qu'il y a de plus arbitraire, et qu'il n'en apparaît que plus arbitraire une fois que l'objet d'étude se dégage, comme c'est le cas en anthropologie, par induction, dans une itération entre terrain et construction de l'objet.

Il y a, dans la formulation de Marcus, comme un hiatus entre la volonté affichée d'une déconstruction du terrain comme « donné », caractéristique des monographies à la Malinowski, au nom de la fin des isomorphies entre unité géographique, sociale et culturelle, et le parti-pris de laisser la circonscription des sites aux sujets de l'enquête en se contentant de « suivre » les mouvements et les flux. Ceci reconduit paradoxalement la notion d'un « site » comme une donnée naturelle attendant d'être découverte. Il convient de préciser les raisons du choix de ces sites – ceci participant de la construction de l'objet – et de rendre compte des différentes modalités suivant lesquelles ils sont connectés (Cefai 2010 : 362) – ou déconnectés. Le choix des sites peut être le produit soit du constat empirique de l'existence de liens entre eux, ou du choix du chercheur qui en effectuant le terrain en divers endroits, examine comment une population, idée ou marchandise reçoit des déclinaisons locales différentes sans qu'il y ait nécessairement davantage de lien entre ces sites qu'avec d'autres sites) Les deux démarches paraissent légitimes, mais il importe de préciser laquelle a été suivie et pour quelles raisons. Une enquête multisite réussie doit consister en, et déboucher sur, la construction réfléchie d'un terrain discontinu spatialement mais rendu continu par le cheminement du chercheur.

La nouvelle génération de chercheurs qui s'est emparée de la méthode du multisite l'a amendée et précisée. Les retours réflexifs sur les enquêtes menées au cours des dernières années, réunies dans deux volumes collectifs (Falzon 2009 et Coleman et Von Hellerman 2010), témoignent d'une prise de conscience du risque de naturalisation des sites. Une des lacunes les plus criantes dans les propositions de Marcus est sans doute le manque de place accordée à l'histoire, à l'aspect diachronique de la production des situations locales observées. Plusieurs contributions parmi celles réunies par Falzon (2009) évoquent ce point.⁷¹ Les sites de l'enquête s'avèrent alors co-construits dans l'interaction entre le chercheur et les sujets, par la prise en compte de la manière dont les formes d'existence de ces derniers sont modelées par les contextes locaux en même temps qu'ils les construisent par leur présence, et par les significations différenciées qu'ils donnent aux localités qu'ils ont quittées, où ils se sont installés, et entre lesquelles ils se meuvent – ou pas. Lorsque cette méthode est mise au service de l'étude d'une population mobile navigant entre plusieurs sites, elle peut augmenter le degré d'intimité avec les sujets de l'enquête. Ceci répond au reproche de dissolution de l'ethnographie qui résulterait du « papillonnage » entre les sites, entraînant un manque de profondeur du savoir ethnographique et une faible épaisseur descriptive (Ferguson 2011). Ces travaux confèrent également une plus

⁷¹ Cindy Horst, qui a travaillé pendant plus de dix ans auprès de réfugiés somaliens dans divers pays, de même que Karen Leonard, historienne qui a mené une enquête de longue durée auprès d'émigrants hyderabadi dans huit pays, insistent toutes deux sur l'aspect cumulatif de l'étude multisite longitudinale. S'ouvre alors la possibilité d'une combinaison avec une méthode ancienne mais toujours d'actualité, l'étude de cas étendue, *cf.* plus loin.

grande attention aux éventuelles déconnexions et fragmentations, en lieu et place d'une focalisation exclusive sur les flux.

Ayant lu ces critiques, je ne concevais pas, à l'origine, mon projet chinois comme une étude multisituée. Il s'y est pourtant apparenté, dans la mesure où le lien que j'avais avec les Chinois de Tahiti et la manière dont ce lien a orienté mes recherches dans le village en les dotant d'un point de départ, ainsi que mon retour à Tahiti et la manière dont celui-ci m'a permis de suivre ensuite en Chine un groupe de voyageurs, ont tissé une continuité entre ces deux sites et ces deux terrains, en les imbriquant mutuellement. La relation ethnographique a joué un rôle déterminant dans le déroulement de l'enquête ; j'en rends compte dans *Pour la cause de l'ancêtre* et y reviendrai en conclusion.

Demeure enfin un dernier point problématique, que je n'ai jusqu'à présent traité que de manière allusive. Il s'agit de la question de l'aplanissement du local et du global qui justifie la méthode multisite, et que certains de ses critiques lui reprochent de reconduire. Si naviguer entre les sites s'avère nécessaire pour appréhender le global, c'est parce que le global est distribué localement ; telle est en substance l'argument de Marcus. La formulation revient donc à admettre qu'il y a quelque chose qui est de l'ordre du global et qui reçoit des déclinaisons différentes, ou se transmue en circulant entre les localités.⁷² Marcus ménage d'ailleurs une place, dans la dernière section de son article de 1995, à une « ethnographie stratégiquement située » qui « tente de comprendre quelque chose à propos du système autant qu'à propos des sujets locaux » et « dont le caractère local n'est que circonstanciel » (1995 : 111). Marcus maintient donc une distinction entre système global et « sujets locaux ». Le global n'est toutefois pas, selon lui, quelque chose qui transcende le terrain local couvert par l'ethnographe. L'enquête de terrain, quelle soit multisituée ou stratégiquement unisituée, doit donc rendre compte de ces reliefs sans traiter le « global » comme un ordre de réalité transcendant. Il n'y a pas de lignes de contour à tracer, puisqu'il n'y a pas d'unités d'analyse mais seulement des sites qui sont des instanciations locales du système global dont l'objet étudié fait partie. Les propositions de Marcus reposent ainsi sur un refus de la démarcation local/global, et rejoignent en cela celles de Bruno Latour, suivant lesquelles toute entité globale est locale en tous points (1997 [1991] : 158).

Pour Latour, les réseaux d'actants humains et non humains peuvent être plus ou moins puissants et plus ou moins longs selon les médiateurs technologiques qui entrent dans leur composition. Plus ils sont longs et puissants, plus ils sont « globaux ». Or si le « local » et le « global » semblent former un continuum dans cette conception, on retrouve ici la question de la délimitation évoquée plus haut. Marilyn Strathern (1996) a soulevé le problème que pose le caractère soit disant illimité des réseaux décrits par les théoriciens de l'ANT, et montré comment ce sont précisément des actes d'hybridation qui mettent un point d'arrêt aux flux, ou « découpent les réseaux ». Ainsi les réseaux mélanésiens de parenté et de l'argent qui circulent le long de ces chaînes tendent à s'étendre dans

⁷² Ceci fait aussi apparaître, en filigrane, l'utilité du maintien d'une perspective comparative, que Burawoy (2009) a proposé d'appeler l'enquête « multicas ».

l'espace et avec le temps, mais certains peuvent se boucler à des endroits/moments clés, lorsque des générations antérieures renaissent, ou des personnes remplacent d'autres personnes (1996 : 528). Ces retours et remplacements, généralement signalés par des prestations spécifiques, sont des mécanismes de coupure du réseau. Elle souligne ainsi que des transactions construisent des réseaux de longueur variable.

2. Du suivi des connexions à l'anthropologie processuelle.

Si l'ethnographe peut se retrouver confronté au dilemme méthodologique du choix de connexions à retracer dans la situation d'indétermination initiale de l'enquête, son choix se révèle judicieux dès lorsqu'il permet de rendre compte de la situation observée. Cette posture avait été adoptée par les tenants de l'*extended case method* (ou *analysis*), étude de cas étendue (ou élargie), une expression forgée par Max Gluckman pour désigner la méthode consistant à analyser les relations sociales dans le cours de leur développement, en tant qu'elles sont soumises à des principes et des valeurs susceptibles d'entrer en conflit avec le temps et le passage des générations (1965: 235).⁷³ Les anthropologues de l'école de Manchester se sont attachés à développer des outils méthodologiques permettant de concilier le micro de l'unité d'observation ethnographique et l'insertion de cette unité dans des rapports d'articulation local-global. Leur réponse à ce défi est donc moins l'enquête à l'échelle macro, même si plusieurs auteurs ont recours à la méthode statistique et à l'analyse de réseaux (cf. par ex. Mitchell 1967), que la conduite de l'observation à l'échelle micro mais débarrassée du paradigme de l'isolat primitif.

Au centre du dispositif méthodologique mobilisé figure la notion d'« étude de cas ». L'analyse détaillée de séquences particulières d'interactions sociales saisies dans le cours de leur développement, dont la mise en série doit permettre d'inférer des régularités mais aussi de repérer des exceptions à la règle et de modifier ainsi la théorie préexistante, allait à l'encontre de l'usage purement illustratif et confirmatif de ce type de « tranches de vie » dans la perspective structuralo-fonctionnaliste alors dominante (Gluckman 2006 [1961], 2008 [1940], Mitchell 1983, 1996 [1956], Van Velsen 1967). L'étude de cas *étendue* procède de même, mais les séquences d'événements concernées sont plus longues. Selon Mitchell, elle implique, soit d'appliquer la même méthode descriptive au gré de retours successifs sur le terrain, soit de diversifier les méthodes d'enquête en recourant à d'autres sources que la description d'événements (le recours aux archives ou aux travaux historiques existants, cf. Naepels 2010). Le but est de reconstituer l'engagement d'un individu – suivant une approche biographique – ou d'un ensemble d'acteurs dans une séquence d'événements sur une période « plutôt longue » (*quite a long period*) – parfois plusieurs générations (1983 : 191). Ce que j'ai plus particulièrement retenu de Mitchell

⁷³ Cette position détonait dans un contexte académique alors dominé par le structuralisme et le fonctionnalisme, qui accentuaient la norme et la stabilité.

est son insistance sur la manière dont ces récits permettent, en faisant surgir des matériaux relatifs à des chaînes d'action dont l'inscription temporelle est plus longue, d'étendre l'étude de cas.

Or le risque que pose la méthode de l'étude de cas étendue est précisément celui de perdre de vue les chaînes de causalité menant de la situation locale à l'explication (spatiale et temporelle) « globale », au point de déboucher sur un réductionnisme causal qui explique tout par des forces lointaines. C'est ce qui fait l'objet des commentaires apportés par Sally Falk Moore à l'étude par Jean et John Comaroff (1999) des phénomènes de sorcellerie. Inscrivant leur démarche dans la lignée de l'étude de cas étendue⁷⁴, ils se demandent pourquoi l'escalade de la violence et la multiplication des affaires de sorcellerie et de zombies dans les sociétés africaines apparaît *actuellement* (« *why now ?*») avec une telle intensité. Ils se mettent alors en quête de « déterminations causales » (1999 : 294) pouvant rendre compte de l'ensemble de ces phénomènes qui forment une « économie occulte ». L'opération explicative consiste à identifier et nommer une force agissante, la globalisation, et la clé de l'explication est fournie par la notion de « conscience » : les phénomènes de sorcellerie sont une « nouvelle forme de conscience » face au « capitalisme global » (1999 : 284).⁷⁵ Si les travaux des Comaroff sont bien connus pour leurs analyses historiques de la production et la transformation de formes culturelles locales, l'administration de la preuve est absente de « l'interprétation imaginative » qu'ils revendiquent pour expliquer la multiplication des phénomènes occultes. A mon sens, le problème réside moins dans le fait qu'ils s'aventurent à poser l'existence d'une relation abstraite que dans le caractère mécaniste de l'explication causale à laquelle ils ont recours pour relier ces « forces historiques globales » et les processus socioculturels locaux : la notion de conscience ne suffit pas pour comprendre *comment* ces processus prennent cette forme parce que les effets que les « forces » exercent sur les formes sociales locales ne sont pas analysés. Un lien de causalité direct, immédiat, est posé entre processus globaux et conscience individuelle. La question de l'interrelation entre processus globaux et formes sociales locales est ainsi résolue de manière assez mystérieuse.⁷⁶ Cette stratégie analytique se reflète dans leurs conceptions des échelles, dont ils revendiquent un usage en tant que « constructions analytiques » dont l'utilité heuristique dépend de la manière dont elles sont utilisées pour éclairer des phénomènes historiques spécifiques. Or la rencontre entre le « local » et le « global » a, selon ces auteurs, des implications pour la pratique de l'anthropologie, qui doit se faire à une « étrange » échelle (« *awkward* » *scale*), à l'intersection du

⁷⁴ Ce texte est transcrit d'une conférence donnée par les Comaroff en l'honneur de Max Gluckman.

⁷⁵ Falk Moore relève qu'ils n'expliquent pas pourquoi l'expérience de la misère, que l'on rencontre partout dans le monde, conduit, en Afrique du sud, à l'explosion de la sorcellerie et de la violence ; et dans la mesure où il y avait certainement de la violence et de la sorcellerie dans l'Afrique du Sud de l'Apartheid, qu'y a-t-il de réellement nouveau (1999 : 304-6)? Cf. également Naepels (2011 : 4) sur le statut de vignette auquel est réduit le matériau empirique par cette variation d'échelle.

⁷⁶ Si le social est réduit à la conscience collective, il est difficile de le montrer par une recherche empirique. En revanche, s'il est défini par sa structure morphologique ou institutionnelle, alors l'éventuelle détermination de la pensée ou de la conscience par la société devient démontrable (Sangren 1987 : 168).

« ici et maintenant, là et alors ». ⁷⁷ L'étrange échelle à laquelle se situe l'anthropologie selon les Comaroff résulte plutôt, selon Kirsten Harstrup, « de la prise de conscience que les acteurs sociaux passent sans cesse, et sans effort, d'une échelle à l'autre. » (Harstrup 2005 : 141) La pratique de l'anthropologie se situe t-elle pour autant à une « étrange échelle » ? J'avancerai que l'adoption d'analyses à « échelles multiples » (Bromberger 1987) ou les « jeux d'échelles » (Revel 1996) ne constituent pas non plus une solution entièrement satisfaisante au problème posé. Pour sortir de la « perpétuelle tension » qu'identifie Marc Abélès « entre d'une part la nécessité d'approfondir une connaissance des relations politiques (...) d'une collectivité bien délimitée, et d'autre part l'exigence de rendre compte des connexions entre micro-et macro-pouvoirs », il n'est pas certain qu'il suffise de « changer d'échelle pour appréhender les phénomènes » (2008 : 70-1). C'est l'anthropologue qui doit réserver une place centrale aux pratiques scalaires des enquêtés. Une telle démarche permet, à mon sens, d'éviter de pratiquer un saut d'échelle tel que l'on passe sans transition du local au global en faisant de ce dernier la cause ultime de ce qui est localement observé. Elle permet également de résoudre la question « jusqu'où suivre les connexions » (et la question de la délimitation du terrain pour les besoins de la construction de l'objet d'étude) en la faisant dépendre d'une autre : « jusqu'où suivre les chaînes de causalité ? » en y faisant intervenir les échelles de l'action.

Les anthropologues de l'école de Manchester s'étaient efforcés de répondre à cette question dans un volume publié sous la direction de Max Gluckman (2007 [1964]). Dans la conclusion à l'ouvrage, Ely Devons et Max Gluckman reconnaissent que Bailey est le seul des auteurs à avoir clairement énoncé une règle qui le guide dans la détermination des restrictions apportées à son étude de terrain, permettant de le circonscrire. Bailey pose au principe de son chapitre que « nous ne nous intéressons pas, comme anthropologues, aux faits qui impliquent une chaîne causale « unidirectionnelle », qui sont dépourvus de cet aspect d'interconnexion avec d'autres facteurs qui les qualifie pour une analyse anthropologique. » En second lieu, nous ne suivons, parmi les fils d'investigation qui s'offrent à nous, que ceux qui fournissent une réponse au problème que nous nous sommes posés. (2007 : 69-70)⁷⁸ Le problème posé par Bailey a pour point de départ la différence de résolution d'un conflit entre caste d'intouchables Pans et haute caste dans deux villages de l'Orissa : Bisipara, dans lequel le conflit est porté devant la justice, et Baderi, dans lequel il débouche sur un statu quo ante. Bailey montre que cette différence ne tient ni à la structure intra-villageoise, ni aux castes en présence, mais à une différence entre les intouchables de chacun des villages en termes de *connexions* au mouvement panindien Harijan. L'affiliation des Pans de Bisipara à ce mouvement explique leurs revendications et leur assurance. Ce lien entre

⁷⁷ Relevant le défi posé par Sally Falk Moore quant à la possibilité de soumettre les "large scale analytical claims to ethnographic proof", les Comaroff ont par la suite cherché à préciser en quoi consiste l'ethnographie à « une étrange échelle ». Il s'agirait de pratiquer une ethnographie multi-site qui serait davantage qu'une navigation entre les sites en ce qu'elle tiendrait compte de la scalarité des flux discursifs (2003 : 169).

⁷⁸ « Lorsque une population est décimée par une maladie, nous ne sommes pas tenus d'en étudier l'étiologie. (...) Nous acceptons d'être naïfs sur ce plan, d'abord parce que nous n'avons pas été formés à la médecine, mais aussi parce que ce n'est pas là notre problème. »

l'échelon villageois et celui de l'Etat qu'opère le mouvement Harijian permet donc de déceler la genèse d'un groupe organisé selon des intérêts politiques communs.⁷⁹ En second lieu, avance Bailey, l'allégeance des Pans de Bisipara au mouvement panindien diminue la valeur explicative de l'analyse de la structure sociale villageoise. Plus ces relations supra-villageoises sont importantes, plus il sera difficile pour l'anthropologue d'isoler un système significatif de relations sociales localisées dans le village.⁸⁰ L'enquête sur ces connexions, le mouvement Harijian, est alors l'étape qui suit logiquement. Plus ces relations existent, plus le village est intégré dans un tout qui le dépasse, et plus l'anthropologue doit s'y intéresser. Il doit ainsi être prêt à sélectionner les éléments qui sont susceptibles d'être soumis à l'analyse sociale à l'aide de techniques existantes ou à forger pour l'occasion (2007 : 79).

L'approche est typique à la fois du fonctionnalisme et de l'*extended case analysis*, en ce sens qu'elle consiste dans la recherche de facteurs explicatifs d'une situation localisée de conflit ; elle débouche sur la possibilité d'étudier ce mouvement politique à partir de ces racines locales, sans que ce suivi des connexions soit présenté comme une fin en soi ; c'est une nécessité qui émane du constat de l'impossibilité de rendre compte des relations intra-villageoises suivant des schémas explicatifs cantonnés à l'unité villageoise (la « structure sociale intra-villageoise »). Le déroulement de l'enquête de Bailey n'a rien d'hasardeux mais découle du constat qu'il effectue de l'absence de congruence morphologique entre village et groupe dans l'un des villages. Cette démarche, qui a nourri ma réflexion, ouvre à l'analyse plus dynamique que je proposerai ici, en termes d'actionnement des échelles. En résumé, suivant cette approche, le suivi des connexions peut s'imposer dès lors qu'elles forment des chaînes de causalité (non pas au sens nomologique, mais au sens d'une interdépendance entre acteurs et entités) permettant d'expliquer une situation localisée. Dès lors, le local n'est pas l'expression du global, ni vice versa : l'actionnement par les acteurs sociaux d'échelles de l'action débordant celle de la localité constitue une chaîne de connexion éclairant une situation.

La prise en compte des connexions au-delà de la localité ne peut négliger la dimension morphologique, comme le montre l'étude de Bailey. Car l'ethnographe peut-il faire l'économie d'une analyse des positions relatives dans l'espace social, et de la forme des entités sociales auxquelles il a affaire – et que rien n'empêche d'envisager comme le produit, stabilisé à plus ou moins long terme, de chaînes d'interdépendance ? Les études de cas de Fortes (1937) ou de Geertz (1957), et celles, emblématiques de l'école de Manchester, menées par Gluckman (2008 [1940]) ou Mitchell (1996 [1956]), sont des exemples de ce que l'ethnographie peut faire de mieux lorsqu'elle s'attache à dévoiler des logiques d'ensemble à partir de séquences d'actions

⁷⁹ Le recrutement ne se fait toutefois pas uniquement sur la base des intérêts politiques. L'anthropologue peut alors avantageusement étudier les bases multiplexes de ce recrutement, avec un avantage comparatif sur l'économiste ou le politologue qu'il retire de sa connaissance de la structure villageoise et des catégorisations rituelles. L'expression « multiplexe » est de Gluckman et renvoie à des relations qui relèvent de plusieurs dimensions de statut et de « domaines » (politique, économique, religieuse, sociale, morale).

⁸⁰ Dans les termes de Bailey, l'existence de ces relations extra-villageoises étendues diminue l'aire des relations intra-villageoises susceptibles d'être expliquées toutes choses égales par ailleurs.

minutieusement détaillées. Mais ces analyses de situation n'auraient pas été aussi riches, et n'auraient pas pu être étendues, si elles n'avaient été assorties d'un travail de plus longue haleine, consistant à repérer la distribution des acteurs en présence, suivant leur statut, leur genre, leur âge, et à caractériser les modes d'organisation socio-spatiale, par quartiers, maisonnées, lignées ; mais aussi à enregistrer le calendrier ou la fréquence des événements dont celui rapporté par le cas n'est souvent qu'une occurrence, de manière à restituer ce qui en fait la singularité et lui confère son pouvoir explicatif. Gluckman notait que « the use of the extended case does not do away with the need for the outline of social morphology » (1961:14) Sur le terrain, l'ethnographe ne fait pas qu'assister à des scènes telles que des inaugurations de pont, qu'il décrira dans ses publications. Il fait appel à des procédés de recension ou de production de données plus systématisées, qui ne débouchent pas inéluctablement sur l'analyse statique d'un ordre figé, comme l'avait montré l'étude par Mauss (1906) des variations saisonnières dans la morphologie sociale des Eskimos.

Maurice Halbwachs, qui découvrit les études urbaines de Chicago à l'occasion d'un séjour dans cette ville (Raulin 2001) a lui aussi souligné l'importance de la morphologie sociale dans un ouvrage tout entier consacré à cette question (1946). Il retient l'aspect matérialiste de la théorie de Durkheim, indiquant qu'il dérive logiquement de l'approche durkheimienne que celui-ci « devait attribuer une importance particulière à ce qui, dans les sociétés, emprunte davantage les caractères des choses physiques ». ⁸¹ Halbwachs inclut dans la morphologie sociale les structures et formes de la société, i.e. la distribution spatiale de la population; sa composition par sexes et âges ; les mobilités et migrations ; mais aussi les « réalités d'ordre moral »; d'abord, la parenté (sa distribution spatiale et « la nature organique de la famille » ; ensuite, les institutions collectives (ce que Simmel appelait les « formes sociales » en donnant comme exemples « la Chambre des lords, la Compagnie des Indes, la monarchie héréditaire, les bureaux, les églises »). Il précise que « les institutions ne sont pas de simples idées : elles doivent être prises au niveau du sol, toutes chargées de matière, matière humaine et matière inerte, organismes en chair et en os, bâtiments, maisons, lieux, aspects de l'espace » (1946 : 11). Enfin, les « divisions politiques ou économiques d'une société » ont « leur base dans la nature physique » mais ne sont pas purement matérielles. Les relevés morphologiques apparaissent parfois même comme la substantifique moelle du terrain. ⁸² On ne saurait cependant s'en tenir à la morphologie, et de nombreux auteurs ont rappelé l'égale importance d'une dimension naguère rendue par une expression plus désuète encore, celle

⁸¹ Bien que Durkheim ait rejeté le matérialisme dans la *Division du travail social* et dans les *Règles de la méthode sociologique* – dans lesquelles il insiste sur « l'extrême immatérialité des faits sociaux », la vie collective étant faite de représentations et étant donc de nature « psychique ».

⁸² Comme en témoigne le dialogue entre Maurice Godelier et Claude Lévi-Strauss :

« M. Godelier : mon itinéraire est une lente migration de la philosophie posant des questions abstraites à l'économie, à l'anthropologie, (...) en vue d'expliquer les raisons du déplacement du lieu, du changement des formes et de la signification des modes de développement de l'économie dans les sociétés. (...)

Cl. Lévi-Strauss. — Cela va un peu plus loin : des semaines et des semaines passées à faire le cadastre d'un groupe de montagnards de la Nouvelle-Guinée.

M. Godelier. — L'anthropologie est une pratique ; et d'abord une pratique de terrain. » (Godelier, Lévi-Strauss, Augé 1975 : 186).

de « physiologie ». ⁸³ Halbwachs l'inclut d'une certaine manière dans une acception large de la morphologie sociale lorsqu'il met l'accent sur les phénomènes de mobilité et de migration. Il penche cependant davantage vers la stabilité que vers la fluidité du social : « La morphologie sociale porte sur les représentations collectives ; elle s'insère dans le monde matériel. La pensée du groupe trouve, dans les représentations qui viennent de ces conditions spatiales, un principe de régularité et de stabilité. » (1946 :18).

Je ne reviendrai pas ici à l'importance cruciale de la description d'enchaînement d'actions et de scènes d'interaction, soutenue par une littérature pragmatiste contemporaine (Bazin et al. 1998, Lemieux 2009, Cefaï 2010) qui m'ont largement inspirée (ainsi que la plupart des ethnographes de ma génération). J'aimerais aborder une autre limite de la focalisation exclusive de l'anthropologie sur la description ethnographique et qui découle de la réduction de l'anthropologie à la description. Ce qui pose problème dans la théorie durkheimienne « ne provient pas tant de son sociologisme que de son scientisme exacerbé » (Vandenberghe 2007) : ce n'est pas sa conception réaliste des faits sociaux – sauf à renoncer à toute sociologie – mais l'empirisme qui l'accompagne et qui entre d'ailleurs en conflit avec son identification des faits sociaux à des faits moraux. Cela se perçoit dans la tension irrésolue du propos de Halbwachs entre la saisie de la matérialité des faits sociaux et celle de la morphologie des institutions, ou des êtres collectifs, comme « faits moraux ». Les faits sociaux ne sont pas des faits empiriques qui tombent sous les yeux. « En insistant sur la contrainte et l'extériorité des faits sociaux, Durkheim a retenu leur facticité et leur choséité au détriment de leur socialité. » (Vandenberghe 2007 : 488). Or l'existence d'individus empiriques (l'individuation) ne signifie pas nécessairement que les individus sont individualisés (Descombes 1996b : 89).

Plusieurs tentatives anthropologiques originales pour rendre compte de processus à grande échelle spatiale sont marquées au sceau d'un tel empirisme tout en s'efforçant de s'en défaire. Je ne m'étendrai pas sur l'Actor Network Theory, qui recèle de nombreux adjuvants à la conduite de l'enquête ethnographique et a renouvelé notre boîte à outils analytique dans une direction radicalement relationnelle. Ses prétentions théoriques posent toutefois des problèmes et peut-être plus particulièrement à l'anthropologie : non seulement en raison du portrait partiel (et suranné) qui est dressé d'elle, mais aussi en raison du tournant ontologique qu'elle promeut et de la partition en des mondes non partagés qu'elle soutient. Je ne m'appesantis pas sur ces questions qui signent les limites de l'enthousiasme envers le latourisme de la part de nombreux anthropologues (Berliner, Legrain et Van de Port 2013).

J'évoque ici deux travaux dont la lecture m'a marquée tout en me laissant sur ma faim. Feldman (2011), auteur d'une étude sur les dispositifs de surveillance des flux migratoires vers l'Union européenne en Méditerranée, critique l'empirisme de l'observation participante, qui empêche d'obtenir une vision plus globale de la manière dont ce qu'il appelle des dispositifs (*apparatuses*,

⁸³ Le manuel de Marcel Mauss (1926) donne une égale importance à la de physiologie et la morphologie, et Godelier (1973) disait vouloir passer d'une morphologie à une physiologie.

suivant Rabinow et Foucault) organisent des processus globaux.⁸⁴ Selon lui l'ethnographie multisite demeure trop empiriste dans ses engagements puisqu'elle repose sur le principe d'une production du savoir par l'observation participante et donc par l'expérience sensorielle directe. Il préconise une ethnographie « non-locale » qui s'intéresse à la manière dont des personnes sont reliées lorsqu'elles ne sont pas connectées. En effet, le dispositif de surveillance n'est pas géographiquement fixe et faits de relations à distance entre acteurs. Tout son propos revient ensuite à poser qu'une ethnographie « non-locale » peut saisir les dispositifs, donc les relations, « empiriquement ». Or ces relations ne sont-elles pas plutôt déduites analytiquement du matériau empirique, davantage qu'elles ne sont ethnographiables ?

Barth avait visé, presque à l'opposé, à se défaire du social comme système d'articulations au profit d'une vision processuelle (1993 : 4). Faisant état – au moyen d'une ethnographie multisite – du très haut degré de variabilité culturelle et sociale à Bali (1993 : 14), il a cherché à développer une approche qui, plutôt que de chercher à reconstituer un ordre cohérent animé par des connexions logiques, rende justice à cette diversité en rendant compte de la distribution des savoirs ou traditions culturelles. Sa conclusion est presque tautologique : les Balinais ont à leur disposition toute un éventail d'options entre lesquelles piocher pour construire leur réalité et la recherche des modalités suivant lesquelles telle ou telle tradition de savoir s'impose ne débouche sur rien. « Aucun ordre empirique n'émerge » (p 311) dans la mesure où les significations n'émergent que dans les actes d'interprétation purement individuels.⁸⁵ Barth s'érige à juste titre contre le culturalisme textualiste de la tradition geertzienne qui privilégie la logique impersonnelle de représentations collectives en faisant l'impasse sur les éventuelles discordances, et qui élève les descriptions basées sur les institutions formelles, leur composition ou l'idéologie et les valeurs qu'elles semblent incarner, au rang de structure définitive (1993 : 121). Barth énonce en cela une critique méthodologique qui rejoint des mises en garde auparavant déjà émises, sans toujours être suivies d'effet. Fortes soulignait déjà qu'il est essentiel d'éviter que les matériaux recueillis en situation soient portés d'emblée ou trop vite au niveau d'abstraction requis pour la généralisation. Pour cela, il faut les replacer au cœur même de l'investigation (1937 : 131-2). Faut-il pour autant s'interdire toute abstraction ?

Ce que je retiens du propos de Barth est son insistance sur les processus génératifs propres à une configuration. Il s'agit d'examiner comment les formes de vie sociale sont générées. Son approche repose toutefois sur un individualisme méthodologique qui exclut en théorie toute prise en compte d'entités plus larges que les seuls individus (1966). Les événements constitutifs de la vie sociale sont micro, accomplis par des acteurs individuels, et constituent ensemble des

⁸⁴ Cf. Glaeser 2006 pour une proposition relativement similaire.

⁸⁵ Barth formule un programme radical d'une anthropologie de l'action vouée à la restitution des significations. J'adhère à son idée (et celle de Wikan 1990) que les préoccupations (*concerns*) des acteurs sociaux, les relations qu'ils nouent en agissant selon ces préoccupations, et leurs interprétations des événements selon celles-ci qui permettent de mettre à jour les représentations culturelles en action (1993 : 105). J'adhère moins à l'idée que l'acte d'attribuer une signification est purement individuel.

« agrégats ». Barth a essayé de tempérer l'individualisme méthodologique sur lequel reposent ses travaux transactionnalistes. Il maintient néanmoins que les systèmes sociaux sont « constitués par agrégation de relations sociales » (1978 : 265).⁸⁶ Il est possible d'analyser la genèse des formes sociales en se défaisant du terme « agrégat » qui connote le résultat d'une série de choix individuels maximisateurs et/ou une collection d'individus sans liens entre eux. La réflexion de Barth sur les échelles, propriété du contexte de l'action (*cf.* section suivante) montre bien en quoi, malgré une adhésion obstinée à une forme d'individualisme méthodologique qui le fait conclure que tout est en flux, il contredit lui-même ce qui devrait être la conséquence logique de son positionnement : l'idée que la vie humaine n'est qu'un enchaînement en flux de micro-situations (débouchant sur des agrégats). S'il en allait ainsi, les acteurs ne pourraient agir que dans des micro-situations locales en invoquant de temps à autre des entités abstraites plus globales qui ne seraient que des « gloses ». L'élimination de toutes les entités plus globales au profit des « agrégats » conduit à une simplification de la réalité sociale qui réduit la société au monde vécu et nie l'existence d'ordres systémiques. « En réduisant les effets d'émergence d'une strate plus complexe à des effets d'agrégation d'une strate moins complexe, on procède par élimination ontologique et pratique un 'enticide' qui extermine la complexité de la réalité en la simplifiant. » (Vandenberghe 2007 : 503-4.)

Une approche empiriste tend à tomber dans deux travers : soit dans l'individualisme ontologique (seuls les individus empiriques sont réels) soit dans la réification durkheimienne et halbwichsienne (les faits sociaux sont réels et appréhensibles par les cadres physiques qui sont le support des représentations collectives). En anthropologie, l'ontologie empiriste se traduit par la croyance que la réalité est directement perceptible et que tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre « le terrain » a lieu sous nos yeux, sur le terrain. L'empirisme butte également sur l'opposition entre « micro » et « macro » dans la mesure où le seul critère définitionnel qu'il adopte pour en traiter est une propriété observable, le critère de la taille (Archer 1995 : 8). Il condamne à une dualité irrésolue entre la « matérialité » des individus/de la morphologie des groupes sociaux, et l'existence de groupes et d'institutions comme « êtres moraux ». L'individualisme ontologique qui postule que seuls les individus sont réels, et que les entités comme l'« Etat », la « bourse », la « société d'actions », la « famille », sont des fictions (c'était la position de Max Weber (1964: 10-11) qui les met toujours entre guillemets) conduit à une réduction de la société à une simple agrégation d'actions individuelles en même temps qu'à une contradiction dès lors que l'existence des entités collectives et des faits sociaux est invoquée dans l'explication sociologique des actions individuelles. Le collectivisme ontologique, quant à lui,

⁸⁶ Or le choix du terme « agrégat » n'est pas le plus judicieux, dès lors que, comme Barth le reconnaît, sans pour autant le remplacer par autre chose, « même l'agrégation la plus simple prend rarement la forme d'une addition, comme il est souvent présumé » (1981: 84). Il fait preuve ici de la « perplexité » qu'évoque Descombes (1996a : 132) qui « vient de ce que nous ne parvenons même pas à dire ce qui devrait être ajouté ». Car il y a manifestement quelque chose de plus dans le tout collectif que la pluralité.

conduit à une réification qui assimile la société à une personne et les actions individuelles à des reflets, ou des « instanciations », des structures sociales.

Dans les deux cas, cela débouche sur un dualisme qui présente les systèmes ou les acteurs comme des reflets l'un de l'autre plutôt que d'exposer leurs interrelations. Le courant du réalisme critique (ou encore du réalisme transcendantal) propose des solutions à ces impasses ou ces contradictions performatives dont la principale est un modèle transformationnel de l'activité sociale qui est processuel sans être individualiste. L'ontologie que propose ce courant philosophique m'a fortement influencée du fait des impasses auxquelles menait le postmodernisme et ses dérivés en anthropologie, en même temps que les critiques émises par les auteurs de *Writing culture*, notamment, vis-à-vis des prétentions positivistes à un autoritarisme ethnographique avaient fait partie de mes premières lectures. La façon dont le réalisme critique pose l'existence d'un réel qui ne se réduit pas à l'empirique ni à l'actuel, mais est fait de choses dont l'effet n'est pas nécessairement manifeste, offre une voie médiane.⁸⁷

Le réalisme critique concilie également la possibilité de parler de « structures » et la nécessité d'une approche diachronique. Il refuse l'ontologie empiriste qui équivaut à une analyse de la causalité comme une conjonction constante d'événements perçus, donnés par la nature ou produits volontairement par les êtres humains (Bhaskar 1998 : 25, 42) (on reconnaît ici l'anthropologie de Barth). Le monde n'est pas une concaténation d'événements causalement reliés entre eux dans une succession invariable (si A, alors B), mais un ensemble de structures réelles, susceptibles d'échapper à l'observation factuelle (« transfactuelles ») et causalement efficaces (qui peuvent expliquer l'occurrence (ou la non occurrence) des événements) (Bhaskar 1989 : 41). Les structures sociales n'existent que grâce à et moyennant l'intervention des effets qu'elles produisent. Pour expliquer ce qui est observé, il faut postuler l'existence de mécanismes générateurs, de structures génératives. Celles-ci résident dans les propriétés émergentes des structures sociales. L'« émergence » se réfère aux propriétés d'entités qui ne sont pas possédées par ses parties constitutives mais qui dérivent des relations structurées entre ces parties, et qui persistent dans le temps (Elder-Vass 2005 : 317) ; ces propriétés sont causales.⁸⁸ L'émergence est ainsi la manière dont un ensemble d'entités est interrelié en synchronie, à un moment donné, et

⁸⁷ La philosophie des sciences qu'est le réalisme critique s'éloigne de l'épistémologie, prenant la direction de l'ontologie (Bhaskar et Lawson 1998 : 10). Les réalistes critiques maintiennent contre les idéalistes, les herméneutes et les postmodernes, que le réel existe indépendamment des conceptions et de la connaissance que nous pouvons en avoir et, contre les positivistes, qu'il est constitué de mécanismes complexes et générateurs qui peuvent échapper à l'observation (et non pas d'événements atomistiques) et qu'il peut donc exister plusieurs versions de la connaissance du réel. Contrairement à ce que soutient la perspective herméneutique, les comptes rendus des acteurs sont limités par l'existence de conditions inconnues, des conséquences non intentionnées et des motivations inconscientes ; mais en opposition au positivisme, ces comptes rendus sont un point de départ indispensable de l'enquête sociologique (*ibid* : xvi.) L'empirisme classique et l'idéalisme transcendantal partagent une même ontologie : une vision empiriste de l'être qui se traduit dans le concept du « monde empirique » (Bhaskar 1998 : 21). Contre la tradition philosophique occidentale qui a réduit la question de ce qui est à ce que nous pouvons savoir (*epistemic fallacy*, 1998 : 27), le réalisme critique ou transcendantal revendique l'ontologie en tant que théorie de l'être, distincte et irréductible à l'épistémologie. (1998 : 18 ; Bhaskar 1997 : chap 1).

⁸⁸ Ces entités ne sont donc pas des agrégations (lesquelles ont des propriétés résultatives, telle une molécule dont la masse est la somme de celle de chacun de ses atomes constitutifs).

qui détermine l'effet joint, diachronique, qu'il a sur le monde (*ibid* : 321). Parce que tout n'est pas nécessairement connaissable, le réalisme critique incite le chercheur à la modestie et exclut toute modélisation prédictive. Sally Falk Moore émet la même remarque à propos de l'ethnographie comme « histoire actuelle » : l'identification de processus contemporains significatifs est nécessairement provisoire (1987 : 731).

Les structures sociales préexistent à l'individu ; elles sont héritées du passé et existent donc antérieurement. Pour Margaret Archer (qui amende les propositions de Bhaskar sur ce point), les structures ne dépendent pas des activités et des conceptions que les contemporains en ont, mais des activités et des conceptions de « ceux qui sont morts depuis longtemps » (*the long dead*) (1995: 148).⁸⁹ Ce sont les croyances, idées, intentions, et compromis et leurs conséquences non-intentionnées des générations précédentes qui perdurent dans les structures présentes, en dépit des efforts que font parfois les contemporains pour les changer (comme le racisme, ou le sexisme). C'est pourquoi, plutôt que d'admettre une dualité des structures, c'est un dualisme analytique qu'il faut mettre en œuvre, selon Archer, pour tenir compte du fait que les structures et les actions opèrent à différents moments.⁹⁰ Au caractère peu réfléchi de l'habitus bourdieusien, Archer (2003) remédie en insistant sur l'importance de la réflexivité.⁹¹ J'y ai puisé inspiration, à une réserve près, dans l'analyse proposée plus haut des évaluations morales dont sont l'occasion les références à la notion d' « habitude » par certains de mes interlocuteurs de Fort-les-Pins. J'adhère toutefois à sa critique des théories qui expliquent l'action humaine en l'absence de reconnaissance des pouvoirs causaux des êtres humains – soit parce qu'elles en logent les causes dans des facteurs biologiques (par exemple le réductionnisme neurologique) soit parce qu'elles y substituent des forces sociales, en unifiant l'agencéité humaine et la structure sociale, comme le font Giddens et Bourdieu (2003 : 11-12).⁹²

Le social n'est pas immuable ; sa capacité à changer de forme est l'une de ses caractéristiques propres ; la genèse des formes est due aux conséquences intentionnées ou non-intentionnées des

⁸⁹ Elle glisse ici une allusion à la phrase d'Auguste Comte, « Les vivants sont toujours, et de plus en plus, gouvernés nécessairement par les morts ».

⁹⁰ Les théories de la structuration, en particulier celle de Giddens (1991) et de Bourdieu (1980) proposent des solutions qui combinent structure et pratique ; la structure n'est pas automatiquement répliquée mais reproduite par le fait d'être « instanciée » dans la pratique, ou incorporée dans un schème générateur de pratiques (*l'habitus*). La notion de dispositions, ou de structures incorporées, semble faire équivaloir la structure avec les propriétés humaines, alors qu'il faut les distinguer. Ces théories ne tiennent pas compte, notamment, de la disjonction temporelle qui fait que l'activité d'un acteur social aujourd'hui contribue à la forme future des structures sociales, qui formeront le contexte des acteurs sociaux. Les théories de la structuration débouchent bien souvent sur un dualisme méthodologique qui tente tant bien que mal de réconcilier structure et agencéité ; cela est particulièrement manifeste dans le champ des études migratoires (Bakewell 2010).

⁹¹ Pour Archer, la réflexivité est un pouvoir que possèdent les êtres humains, qui est exercée à travers un processus de délibérations réflexives durant lesquelles nous conduisons des « conversations intérieures » avec nous-mêmes à propos de nous-mêmes (2003 : 25).

⁹² De même, Descombes se livre à une critique du causalisme structural, et plus généralement de toute philosophie mentale qui voit les processus mentaux internes comme déterminant les propriétés des actions externes. Ce n'est donc pas tant le causalisme structural que refuse Descombes, que le causalisme mentaliste (par exemple la préinscription par Lévi-Strauss dans l'infrastructure mentale préconsciente de la nécessité de l'échange). Chez Archer, les structures ont un pouvoir causal mais elles sont médiées par la réflexivité consciente des acteurs qui les perpétuent ou les changent. La critique de Descombes offre donc un point de jonction avec ce que souligne Archer de la nécessité de maintenir une distinction entre structure et pratique.

acteurs (Archer 1995 : 5). Dès lors tout compte-rendu des formes sociales est nécessairement historicisée, constituant une histoire analytique de leur émergence. La morphogenèse inclut la formation de tous collectifs. Non seulement les prédicats désignant des propriétés propres aux personnes présupposent tous un contexte social (« un homme de tribu présuppose une tribu, l'encaissement d'un chèque un système de banque » (Bhaskar, 1989 [1979] : 28)) mais ils peuvent également désigner les propriétés d'entités collectives. La réflexion proposée par Descombes sur les « tous collectifs », dont j'ai montré les avantages pour l'analyse de la constitution du pavillon parisien à l'Expo de Shanghai, rejoint celle du réalisme critique dans son refus de l'empirisme « pur et dur » et la préconisation d'un holisme structural. « Pour qu'on puisse faire l'histoire d'un être complexe, il faut qu'il puisse être doté d'une dimension d'identité diachronique » (Descombes 1996a : 147). Les entités collectives (structures, systèmes, mécanismes, institutions, collectifs) sont réelles en ce qu'elles sont dotées de propriétés émergentes et existent relativement indépendamment des croyances et des actions individuelles. On peut alors analyser la genèse, à différentes échelles, de tous structurés en interne et entre eux par des interrelations de tout à partie.

3. Echelles de l'action et actionnements d'échelles.

Dans ce qui suit, j'avancerai que l'ethnographie multiscalair doit rendre compte de la manière dont la forme et la configuration des entités sociales se construit, *dans l'action*, à différentes échelles, et dont ces échelles constituent en elles-mêmes un enjeu et un levier de l'action. Ma réflexion s'appuie en premier lieu sur la conceptualisation des échelles par Barth que je retravaille à partir des opérations de redéfinitions des échelles auxquelles se sont livrés les géographes au cours de la dernière décennie, pour retenir une double définition de la notion d'échelle, comme portée et comme relation. Présenté dans l'introduction et la conclusion au volume collectif qu'il a édité en 1978⁹³, l'argument principal de Barth est que l'échelle est *du côté de l'acteur*, et non un artefact construit par le chercheur. Il s'ensuit que le concept d'échelle n'est opératoire que lorsqu'il est lié à une procédure de découverte. Il ne s'agit pas de dénombrer la taille de la population dans une entité donnée, mais de rechercher quelle est la taille de la région ou population minimale qui inclut ses membres dans un *système social*. Ainsi, avance-t-il, pour déterminer l'échelle de la société Santal, par exemple, il ne s'agit pas de procéder à un recensement pour en tirer la conclusion que, composée de trois millions d'habitants, elle est une société à moyenne échelle. Il s'agit de découvrir, par une méthode appropriée, que l'échelle pertinente chez les Santal est celle du village, en l'absence de coordination et d'insertion des

⁹³ La même année paraît, dans *Current anthropology*, un article qui soulève la même interrogation (Berreman 1978). Les réflexions de Barth ont été ignorées dans les travaux anthropologiques des dernières décennies et notamment ceux qui portent sur la globalisation et font référence à la notion d'échelles. Dans *Jeux d'échelles*, dirigé par Revel (1996), seul Paul-André Rosenthal (1996) y fait référence.

villages à un niveau supérieur. La question scalaire pose donc un défi à la conceptualisation en termes de « société », en ce qu'elle nous oblige à *découvrir* les interconnexions (et les relations) constitutives de systèmes sociaux formés à telle ou telle échelle.

La définition donnée de l'échelle par Barth représente une avancée sur l'utilisation de l'échelle telle qu'on la trouve dans les perspectives fonctionnalistes précédentes – bien qu'elle soit préfigurée par Bailey – en ce qu'il ne la réduit pas à une question de cadrage par l'observateur, de délimitation par celui-ci de *sociétés* de petite, moyenne ou grande taille, mais qu'il la situe du côté des systèmes sociaux, demandant à être découverte par l'observation. Ainsi peut-on caractériser sur le plan scalaire des systèmes sociaux allant de l'espace social d'un individu jusqu'au circuit d'échange régional ou mondial. Les propriétés du circuit d'échange de la kula ne sont pas « contenues » dans la société trobriandaise. L'échelle est une propriété du *contexte* des rencontres et des événements, et non une propriété de ceux-ci : une rencontre entre trois personnes n'est pas par nature une rencontre à petite échelle ; elle n'est caractérisable de la sorte que si ces trois personnes ressortissent à un système de relations sociales à petite échelle – une famille – alors qu'elle ne l'est pas si ces trois personnes sont des chefs d'Etat en négociation – représentant des systèmes sociaux à grande échelle. Cette manière de concevoir l'échelle comme une propriété du contexte de l'interaction laisse entendre qu'il s'agit de reconstituer une échelle comme propriété émergente du système social observé.⁹⁴ Leur formation est observable à chaque fois que des événements sont interconnectés et s'influencent mutuellement. Ces processus sont observables sur le plan empirique au travers du déroulement des séquences d'interaction, dans les processus de prise de décision collective, les commentaires et les justifications des personnes, et la reconstitution des stratégies (1978 : 265). Les interrelations locales et globales peuvent alors être mises en évidence analytiquement.

L'échelle ainsi envisagée permet un usage plus circonspect du couple conceptuel local/global. Tout d'abord, local et global sont à distinguer de micro et macro : l'analyse d'une unité (empirique) micro – une rencontre entre trois personnes – peut déboucher sur la mise à jour de systèmes globaux. Archer avance que « les aspects ou caractéristiques réelles de la réalité sociale ne sont pas par définition liées à la taille des éléments interagissant. » Contre l'équation entre « micro » et « individuel », elle soutient qu' « il ne peut pas y avoir de référents empiriques pour le micro ou le macro. Il y a des contrastes analytiques qui relèvent de niveaux émergents dans les unités empiriques. » (1995 : 9). Plutôt que de conserver l'usage de micro et macro pour signifier qu'un niveau est micro par rapport à un autre niveau macro, je leur substitue le « local » et le « global ». Local ou global sont des indicateurs de l'échelle découverte par l'analyse, et non des entités auxquelles on peut donner un référent empirique ou un statut explicatif. Ils sont ainsi distingués de « micro » et « macro » qui eux renvoient à la taille de l'unité empirique considérée.

⁹⁴ Barth met l'accent sur le fait que les systèmes sociaux, à petite ou à grande échelle, « sont constitués par le comportement institutionnalisé » ; il n'est pas alors nécessaire d'adhérer à son idée d'agrégation.

Les propriétés scalaires émergentes des entités analysées qui forment le contexte de l'interaction ne correspondent pas nécessairement à des unités ethnographiques micro.

Sur ce second point, les redéfinitions de l'échelle auxquelles ont abouti les débats entre géographes à partir de la fin des années 1990 m'ont permis de m'inspirer des propositions de Barth tout en les modifiant. Le constat, à peu près uniformément partagé, qu'il n'était plus possible de s'en tenir à une conception hiérarchique de l'espace comme ensemble d'échelons territoriaux emboîtés, allant du local au global, a conduit certains à prôner l'abandon du concept d'échelle au profit d'une ontologie « plate » (Marston et al. 2005).⁹⁵ La plupart des géographes ont cependant retravaillé la notion d'échelle en s'inspirant des travaux de Lefebvre sur la « production de l'espace », faisant de l'échelle géographique une construction sociale plutôt qu'une donnée ou un choix de méthode (Smith 2008 : 194). Les échelles sont impliquées dans la genèse des processus sociaux, économiques et politiques, et sont construites ou organisées par les acteurs (Swyngedouw 1997, Delaney et Leitner 1997). Andrew Herod (1997), dans une étude consacrée aux syndicats de dockers états-uniens sur plusieurs décennies, montre comment la formation d'une échelle nationale de la négociation est un enjeu et un résultat des négociations portant sur les conditions de travail dans l'ensemble des ports américains. Les acteurs ne « sautent » pas brusquement d'une échelle à l'autre, comme si les échelles étaient là à attendre d'être utilisées.⁹⁶ Ces conceptions plus constructivistes de l'échelle ont changé l'appréhension de la globalisation capitaliste. Smith (1984) a montré comment la circulation du capital est producteur d'échelles spatiales d'un développement inégal. Il définit l'échelle comme étant à la fois une présupposition, un moyen, et un produit de l'action. Il est aussi à l'origine des expressions « rescalarisation », « saut d'échelles » (1996) ou encore *scale bending* pour décrire les déplacements de l'organisation scalaire :

Les villes et les régions ne sont pas censées mener leur propre politique étrangère, qui était la prérogative des Etats. Des individus privés ne sont pas censés supplanter des Etats-nations en renflouant des institutions financières nationales ou transnationales. Les activistes d'un pays ne sont pas censés faire des sauts d'échelles en appelant à des autorités internationales pour la résolution de conflits locaux (2008 : 193)

Ces « effets de surprise » qui se sont multipliés durant la période de globalisation des décennies 1980-1990 signalent que celle-ci se caractérise par une réorganisation scalaire. L'ancienne organisation territoriale n'est plus adéquate aux nouvelles activités sociales qui sont apparues. Pour Neil Brenner (1999, 2000, 2001, 2004), c'est la globalisation du capitalisme qui a radicalement reconfiguré l'organisation scalaire des processus de territorialisation, en relativisant la pertinence de l'échelle étatico-nationale tout en intensifiant l'importance des

⁹⁵ Herod et Wright (2002) et Sheppard et McMaster (2004) offrent des passages en revue de ces débats.

⁹⁶ Ceci ne signifie pas qu'il y ait une tendance inhérente à la recherche d'une extension de l'échelle des négociations, dans d'autres secteurs, comme le secteur ferroviaire, les syndicats ont plutôt cherché à restreindre l'échelle des négociations.

échelles sub- et supranationales.⁹⁷ Elle entraîne un jeu dialectique entre la tendance à la déterritorialisation et la production continue d'organisations territoriales provisoirement stables (ou « reterritorialisation »). Ces transformations sapent les conceptions statiques de l'échelle géographique, et « révèlent son caractère socialement produit, et politiquement contesté » (1999 : 387). Brenner, rejoint sur ce plan par Jones et Mac Leod (2004) propose donc que l'on prenne en compte non seulement les connexions et frontières d'une localité, mais aussi sa localisation en vertu de « politiques de l'échelle », la négociation de la hiérarchie et de la légitimité de différentes échelles de l'action sociale.

Ainsi le déplacement de l'attention vers la production des échelles implique à la fois une reformulation des conclusions de Barth sur la base de ses propres propositions – la substitution d'une analyse de la genèse d'entités collectives dotées de propriétés émergentes à l'analyse des processus « d'agrégation » de systèmes sociaux – et l'ajout d'un élément de définition plus intentionnel de la production d'échelles – les échelles visées par les acteurs sociaux. Afin de parvenir à une définition de l'échelle intégrant ces réflexions et autorisant une approche pragmatique et processuelle de la dimension scalaire des phénomènes sociaux, je me suis appuyée sur les définitions données par Richard Howitt (1998) qui ont inspirées plusieurs des géographes précédemment cités. Howitt distingue entre trois modes d'appréhension du concept d'échelle : l'échelle comme *taille* de l'unité d'observation – susceptible de varier suivant le regard porté par le chercheur selon qu'il adopte une unité micro ou macro ; l'échelle comme *niveau* – par exemple l'échelon administratif local ou régional – ainsi défini au regard de l'étendue ou de la complexité représentée par le niveau considéré, et l'échelle comme *relation* – l'échelle en tant qu'elle est définie par et dans l'interaction. L'échelle comme *taille* implique une hiérarchie des ordres de magnitude. Passer d'une grande à une petite échelle suppose, dans cette conception, de passer d'une petite à une grande unité. L'échelle comme *niveau* est souvent confondue avec l'échelle comme *taille* ; elles ont en commun la conception d'un espace hiérarchisé et emboîté : le local est contenu dans le global, et le niveau global est donc plus complexe que le niveau local. Ces deux premières définitions sont des *aspects* de l'échelle. La troisième suppose une approche différente, *relationnelle*, de l'échelle.

Les préoccupations des anthropologues diffèrent de celles des géographes qui s'intéressent avant tout aux effets spatiaux des processus sociaux, économiques et politiques, et se demandent pourquoi l'intégration croissante du système-monde donne lieu à un fractionnement spatial et une multiplication des échelles. Il ne s'agit pas, pour nous, de faire des échelles un instrument de l'étude de l'organisation de l'espace. Il n'en reste pas moins que la prise en compte des échelles de l'action peut permettre d'obtenir une compréhension plus fine des processus qui ont trait à la globalisation. Henrietta Moore constatait qu'alors même que la plupart des chercheurs en

⁹⁷ D'un côté, les Etats ont promu la globalisation économique en formant des espaces économiques supranationaux. De l'autre, ils ont dévolu des aspects substantiels de la gouvernance aux échelles sub-étatiques (urbaines et régionales). Cette relativisation de l'échelle étatique va à l'encontre de la place pivot occupée par l'Etat dans le système-monde de Wallerstein (1974a, 1974b, 1980) (Brenner 1999 : 71).

anthropologie s'accordent à envisager le « local » et le « global » comme des procédés heuristiques, des « métaphores-concepts », ils persistent à vouloir leur donner un référent empirique ou un statut explicatif (Moore 2004 : 72). Or le recours à des métaphores-concepts agissant simplement comme vernis descriptif ou posant l'hypothèse de forces causales très larges et non spécifiées pose un problème supplémentaire dès lors que le local et le global ne sont pas simplement des catégories d'analyse pour les anthropologues, mais aussi des métaphores-concepts auxquelles recourent les enquêtés. Ils « agissent comme outils de cadrage (...) étant donné qu'ils sont perçus comme agissant à des échelles différentes » (*ibid.*).

Il ne faudrait toutefois pas seulement s'en tenir à restituer la manière dont les acteurs sociaux perçoivent le monde et le mettent en perspective. L'anthropologue s'attache doublement aux processus par lesquels le social est défini et négocié dans la pratique, et aux processus par lesquels l'ensemble de ces pratiques est objectivé comme forme sociale donnée, procurant ainsi certaines images partagées, dotées de sens. Si les acteurs sociaux perçoivent les phénomènes comme agissant à des échelles différentes et se construisent un imaginaire (du) « global », ces images guident l'action en même temps qu'elles en constituent des enjeux. Ceci nous mène à envisager les échelles comme des propriétés de l'action. Strathern avait examiné la valeur heuristique de ce binôme dans lequel elle voit un rechange aux construits méso que sont la « culture » et la « société » et qui ont longtemps servi aux anthropologues d'instruments pour rendre commensurables les phénomènes qu'ils prennent pour objet d'étude.

« L'invocation du local et du global rend explicite ce que tout un chacun reconnaît : qu'il y a des incommensurables dans la vie de tous les jours qui ne peuvent pas être systématisés à travers des construits tels que des niveaux, des domaines ou autres mécanismes conventionnels de démarcation. Face à cela, ces deux termes évoquent certaines des reformulations conceptuelles nécessaires pour rendre compte du monde [contemporain] » (1991 : 153).

Ce ne sont plus les différences entre cultures, mais entre le « local » et le global », qui deviennent une problématique intéressante. Strathern critique les approches qui voient dans la globalisation l'avènement d'une « culture globale » où celle-ci apparaît comme son propre contexte. L'importance heuristique du couple local/global se situe plutôt dans la polarité dont il est indicatif. Cette polarité implique une forme d'incommensurabilité entre les termes (1991 : 158). Le local n'est pas le signe ou le symbole du « global », et le « global » n'est pas une entité qui englobe des versions réduites d'elle-même. Leur intérêt ne réside pas non plus dans l'image spatiale à laquelle renvoient ces termes.⁹⁸ Elle propose ainsi de s'intéresser à la manière dont les êtres humains font jouer alternativement ce microcosme et ce macrocosme. Il n'y a aucune nécessité pour les anthropologues d'« agrandir » leurs comptes rendus, car cela les priverait de voir comment les gens réduisent et agrandissent leurs propres horizons.

⁹⁸ Elle se contente d'évoquer les connotations de ces termes. Alors que le global suggère la notion d'un macrocosme, d'une totalité, de quelque chose d'irréductible, le local peut être mis au service de l'appréhension de spécificités et de différences. Friedman (1994, 1999) est plus affirmatif en posant que le global est structural, et le local empirique.

Si Strathern évacue un peu vite et sans justification la dimension spatiale du couple local/global, nous pouvons retenir l'insistance qu'elle place sur l'heuristique de la polarité entre les deux et de l'intérêt que peut revêtir, pour les anthropologues, le fait de s'intéresser aux projets de réduction et d'agrandissement des sujets de leurs enquêtes. Ceci ouvre à une réflexion sur les échelles de l'action. Je reviendrai un peu plus loin aux définitions formulées par Strathern à propos de la notion d'échelles. Examinons tout d'abord comment ce binôme local/global s'avère productif dès lors qu'il est saisi comme une dimension de l'action humaine. Dans un article de synthèse, Annette Tsing émet une proposition qui permet de concilier le principe de la « production de la localité » et la saisie ethnographique du local et du global. Critiquant les approches qui reposent exclusivement sur une définition du social en termes de circulation et de flux, elle souligne que la focalisation sur les circulations présente le risque de passer sous silence la façon dont le mouvement des biens, des savoirs, des personnes présuppose la définition de « pistes, de terrains, d'échelles ou d'unités d'action » (2000 : 337). Il s'agit de prêter davantage d'attention aux points d'arrêt et d'ancrage ; c'est pourquoi elle propose de mettre l'accent sur les projets « producteurs de localité ». Pour ce faire, l'ethnographe doit prendre pour objet les idéologies et rhétoriques de l'échelle, et les conflits sur ce qui constitue une échelle appropriée – locale ou globale. La délimitation du terrain est donc nécessaire non seulement à des fins de production d'un savoir, pour limiter la quantité d'information amassée – comme l'a souligné Strathern (1991), quelque soit le niveau où l'on se situe, on trouvera toujours plus de complexité – mais en vue de restituer la diversité des pratiques et des processus engagés dans le déroulement de la vie sociale et contribuant à faire de la localité un monde social partagé – mais pas nécessairement unifié ou homogène.

C'est en restituant ethnographiquement la manière dont les échelles locales ou globales des phénomènes jouent un rôle dans la vie des sujets de l'enquête, mais aussi la manière dont ils participent à la définition du caractère plus ou moins local ou global des mondes qu'ils habitent, et la façon dont ils différencient le local du global, que l'ethnographie, qu'elle soit unisite ou multisite, peut devenir une ethnographie « dans et du système monde ». L'ethnographie se fait alors multiscalaire. L'importance de la scalarité émerge sur fond d'un ensemble de propositions visant à traiter la localité non plus comme un aspect de l'unité d'observation empirique, mais comme un objet. Ce « tournant topographique » (*topographic turn*) n'est pas un retour à l'illusion cartographique de la représentation directe du monde, il est un effort en direction d'une prise en compte de l'expérience et de la maîtrise pratique par les acteurs sociaux de leur environnement (Harstrup 2005).

Les approches de l'échelle qui considèrent celle-ci dans son *aspect* (taille ou niveau) peuvent donc être différenciées de celles, *relationnelles*, suivant lesquelles chaque échelle est définie par son positionnement relatif dans une grille plus large de relations et d'interdépendances socio-spatiales. Les premières se rapportent à la sélection de la taille de l'unité d'observation considérée (plus ou moins micro ou macro), ainsi qu'au repérage de l'échelon, qui constitue le produit stabilisé à plus ou moins long terme d'un découpage géographique et représente une entité d'une

certaines taille et complexité. Je propose de distinguer ce mode d'appréhension de l'échelle – par lequel le chercheur procède à des opérations de sélection de l'unité d'observation et de découpage du terrain – d'un autre mode d'appréhension qui prend pour objet l'échelle de l'action. Celle-ci peut être doublement entendue, comme *portée* et comme *relation*. En cela, elle rejoint le double sens d'échelle noté par Marilyn Strathern (1999) : l'échelle comme *magnitude*, par laquelle les actions sont mesurées selon leur *portée* ; et l'échelle comme *ordre du savoir*, où des ordres particuliers des relations sont mobilisées et mesurées les unes par rapport aux autres. Dans l'échelle comme *magnitude*, ce qui est mesuré est indépendant de la mesure comme moyen de mesure ; l'étalon de mesure est fixe (par exemple le mètre ou le mile) et constitue une échelle au regard de laquelle la portée de l'action peut être mesurée. Dans la seconde dimension de l'échelle, comme *relation*, c'est la mesure qui est mesurée, et ce qui reste fixe n'est pas la valeur de l'échelle mais, la proportion, ou le ratio (par exemple le pouvoir d'achat), c'est-à-dire la *relation* entre valeurs.

Il y a donc une double dimension des échelles de l'action, la *portée* des systèmes sociaux comme chaînes d'interdépendance résultant d'actions et d'interactions, et les *actionnements d'échelles*, l'échelle perçue/voulue, définie relativement à d'autres échelles et engendrant des stratégies visant à la produire. Si elles sont analytiquement distinctes, il peut s'avérer fructueux d'examiner leurs interdépendances : l'actionnement relationnel des échelles, comme stratégie destinée à défendre ou à obtenir une valeur d'échelle estimée pertinente ou légitime, dépend des contraintes imposées globalement par les Etats ou les interrelations entre Etats et d'autres acteurs, ainsi que des ressources disponibles pour ce faire – de la portée des formes sociales. Il peut mener à l'accroissement ou au rétrécissement des réseaux et à la globalisation ou la localisation des entités dont les acteurs participent, produisant ainsi un changement de configuration. Tenir compte de cette double dimension revient donc à envisager tour à tour les *échelles de l'action*, la *portée* des systèmes sociaux auxquels participent les acteurs sociaux, et les *actionnements d'échelles*, l'échelle comme *relation*, dont la valeur est définie relativement à d'autres échelles et issue de stratégies visant à faire prévaloir cette échelle.

Qu'elle soit « multisituée » ou « stratégiquement unisituée », l'ethnographie peut ainsi mettre à jour comment le système-monde, vécu et produit par les acteurs sociaux et étatiques, se déploie à travers des tensions entre divers projets scalaires. Dans la conclusion, je synthétiserai les réflexions de ce mémoire en mettant en application le principe d'une analyse processuelle de la genèse des formes sociales⁹⁹ qui peuvent être générées à plusieurs échelles spatiales et temporelles. Ces processus sont observables empiriquement – i.e. ethnographiquement – à travers l'enchaînement d'événements, mais leur analyse, pour rendre compte de leurs effets, ne peut se passer d'une analyse de type structural qui défait l'équation entre « local » et « individuel ».

⁹⁹ Par « forme sociale », j'entends à la fois la morphologie et la configuration des entités sociales, l'aspect d'ensemble des positions et des relations sociales dans une situation donnée.

Conclusion

De nombreux anthropologues ont pointé la tension qui se loge, au cœur du projet anthropologique, entre le site et l'objet. Le multisite apparaît comme une tentative pour la résoudre. Or plutôt que de multiplier les sites de la recherche jusqu'à ce qu'ils coïncident avec l'objet d'étude, ne peut-il pas être tout aussi productif de s'en tenir à un site et de montrer son incohérence et sa diversité ? Cette question se pose avec une acuité particulière lorsqu'il est question d'une population dont la cohésion risque d'être surestimée par la focalisation sur les liens et les similitudes qui la relient sur plusieurs sites. Or « l'attendu de complétude » risque pourtant d'être tout autant déçu. Ni l'unisite, ni le multisite ne sont plus particulièrement exposés aux dangers d'un holisme fonctionnaliste. Le danger réside bien plutôt dans le manque d'attention aux tensions et dynamiques de changement inhérentes à toute vie sociale. Si la relation ethnographique que j'avais nouée avec les Chinois de Tahiti a joué un rôle déterminant dans le déroulement de l'enquête dans l'un de leurs villages d'origine, tissant ainsi une continuité entre ces deux sites et ces deux terrains, en les imbriquant mutuellement, elle a également permis la mise à jour de fractures et de discontinuités.

Au début de mon enquête en Chine, il me paraissait crucial que je sorte des confins de la relation avec Tahiti pour pouvoir opérer un double déplacement de perspective. D'une part, en adoptant le point de vue des locaux sur la diaspora, et en ne me cantonnant pas aux relations des habitants du village d'origine avec les Chen de Polynésie mais en les élargissant aux autres destinations de la diaspora. D'autre part, en recueillant des éléments contextuels plus larges concernant la vie dans le village, susceptibles d'éclairer la place plus ou moins importante qu'y tient la diaspora, ainsi que les changements éventuels de cette relation, afin de limiter le risque d'une surinterprétation « diaspora-centrique » de l'histoire de Fort-les-Pins. Une telle atonie (Naepels 1998) peut à priori paraître facilitée par les va-et-vient entre localités qu'implique une enquête multi-site, mais elle est en réalité peut-être plus malaisée encore. En Chine, j'apparaissais certes associée à un ailleurs lointain, mais je l'étais aussi, surtout, à ceux qui localement avaient des liens de parenté avec cet ailleurs. A Tahiti, alors que ma thèse avait été consacrée à l'ensemble de la communauté, j'apparaissais désormais comme ne m'intéressant qu'aux origines de certains. Dans les deux sites, je me suis efforcée de me « désencliquer », de ne pas paraître concernée que par certaines personnes, en multipliant les interlocuteurs et en insistant auprès d'eux sur la portée plus générale de mon sujet de recherche. Le troisième temps, celui du séjour sur place aux côtés de voyageurs polynésiens, m'a « ré-encliquée » dans les liens avec Tahiti, tout en me permettant d'observer l'entrée en contact, en quelque sorte, de mes deux terrains – les interactions des voyageurs avec les gens de Chung Yen Ha.

Cette position d'observation était en parfaite adéquation avec mon objet d'étude, la relation diasporique. Frédérique Fogel et Isabelle Rivoal (2009) font remarquer que « l'ethnologue peut aussi être assigné comme parent par ses hôtes sans pour autant faire de la

parenté son objet d'étude : il peut être parent sans être parentaliste, parentaliste sans être parent... ». Dans mon cas toutefois, elle a joué un rôle direct dans la construction de l'objet et a imprimé le cours de mes recherches. En effet, mon objet est, précisément, une relation – la relation diasporique – et il se trouve que la relation d'enquête avec mes interlocuteurs chinois, par tout un ensemble de circonstances, en a pris le sens. Ma démarche de recherche a été assimilée à celle de la quête des racines par les Chinois de la diaspora ; ceci en raison de sa proximité réelle avec leurs pratiques effectives de quête qui impliquent une démarche de recherche, mais aussi en raison de l'orientation du rapport entre le site tahitien et le site chinois, un rapport de provenance à un centre. Etant donné le changement de perspective que j'entendais opérer sur le terrain chinois, en adoptant le point de vue des gens de Fort-les-Pins sur la diaspora, il m'a donc fallu prendre conscience de cette interprétation de ma démarche afin de pouvoir comprendre ce qui est attendu de la diaspora et la manière dont elle est considérée. Dès lors, si comme l'écrit Nathalie Depraz « déplacer le regard de l'ethnologue, cela signifie donc bien plus le diriger non plus sur les termes de la relation, objet ou sujet, mais sur la corrélation elle-même » (1993 : 121), ma tentative de saisie du lien diasporique est nécessairement passée par un retour réflexif sur cette relation d'enquête. La relation ethnographique, modelée par le lien diasporique, a été déterminante pour la compréhension de la relation du « centre » lignager-villageois à sa diaspora, faisant de « l'atopie » un horizon certes, mais difficilement atteignable.

L'inscription dans cette relation en même temps que mes efforts pour ne pas y demeurer cantonnée ont favorisé la compréhension des circonstances qui autorisent le maintien ou la disparition de la relation diasporique, et la manière dont celle-ci est institutionnalisée en tant que relation de parenté, celle du lignage, et accompagnée d'attendus moraux. Ce retour réflexif m'a également fait prendre conscience des ambivalences qui la sous-tendent. La recherche de l'atopie m'a aidée à situer la diaspora « à sa juste place » ; la diversification de mes interlocuteurs a permis de prendre la mesure des différenciations internes à la communauté locale sur le plan des relations avec l'outre-mer. Elle a cependant été contrecarrée par la récursivité de la relation ethnographique : outre l'effet en retour de la relation ethnographique initialement mise en place sur les contacts que j'ai noués et la tournure multisite qu'a prise l'enquête, une récursivité s'est également exercée sur le plan du recueil de matériaux contextuels.¹⁰⁰ La relation d'enquête « diasporique » a ainsi été partie prenante de la construction progressive de mon objet, y compris par la négative, en demeurant à l'horizon lorsque j'eus par moments la sensation de perdre de vue le fil qui m'avait conduit jusqu'à Fort-les-Pins. Afin de sortir des ornières de la relation avec Tahiti, et de recueillir des données contextuelles, je me suis détournée, au cours de mes premiers terrains, de la question diasporique, en prenant le risque de délaisser mon objet, et au point d'avoir le sentiment de perdre pied sur ce terrain chinois auquel je ne comprenais rien de prime abord, et dont je ne peux toujours prétendre qu'à une compréhension partielle. Or si le

¹⁰⁰ Par récursivité je n'entends pas l'effet du dispositif d'enquête sur le comportement des enquêtés (ou l'impact de variables non expérimentales sur les résultats expérimentaux, « l'effet Hawthorne ») ni même simplement l'influence du lien avec Tahiti sur l'opération de cadrage nécessaire à toute construction d'un objet de recherche.

changement de la relation diasporique ne peut être saisi qu'au regard du contexte des mutations chinoises, ces dernières sont en mêmes l'objet d'un discours qui les contextualise à l'aune de cette relation. Aussi, une des difficultés auxquelles mon analyse a été confrontée était le fait que le changement socio-économique qu'ont connu les habitants de Shenzhen fait l'objet d'un discours qui l'évalue en rapport avec la diaspora.

Ce n'est que progressivement que j'ai pris conscience du fait qu'étant associée à la diaspora et ayant toujours la relation diasporique pour horizon de mes questions, les matériaux contextuels que j'ai recueillis, destinés à élargir ma compréhension au-delà de la seule relation diasporique, m'y ramenaient néanmoins toujours. Ainsi le discours sur la géomancie, qui prend pour point de départ le constat de l'amélioration des conditions de vie locale, contextualise et interprète-t-il celle-ci à l'aune de cette relation. La relation à la diaspora et la signification de l'émigration s'en trouvent réévaluées : mes interlocuteurs laissaient entendre que la géomancie exerce désormais une efficacité locale et faisaient valoir que ce changement est le signe que l'émigration n'est plus nécessaire et n'a peut-être même jamais été préférable. Sans doute est-ce là la résultante de ce que mon association à la diaspora modelait le contexte immédiat d'élocution; peut-être est-ce aussi tout simplement le produit du contexte plus large, c'est-à-dire du fait que l'émigration et les émigrés ont longtemps pesé dans la vie des gens de Fort-les-Pins. Quoi qu'il en soit, il se trouve que le « contexte » – le changement social et économique – sur fond duquel je tentais de comprendre la relation diasporique s'y trouve « entextualisé » : il forme le texte dont la relation diasporique est le contexte. Ceci m'a conduite à tenter de saisir les enjeux qu'il y a, pour mes interlocuteurs, à ménager le doute quant à l'existence de la géomancie et de ce fait, à laisser entendre que celle-ci aurait pu changer à leur profit alors qu'elle était naguère dite jouer en faveur de la diaspora. Mon objectif n'a pas été d'établir une vérité concernant le fonctionnement de la géomancie ni concernant l'existence effective de croyances en celle-ci. Comme le faisait remarquer Michel Naepels (2010), la tâche de l'anthropologie n'est alors pas tant d'énoncer la vérité historique que de mettre en tension les énoncés justificatifs.¹⁰¹

Si j'ai pu atteindre une position proche de l'atopie, je dois reconnaître n'avoir jamais pu échapper au lien fondamental qui m'unissait avec Tahiti. Alors que j'espérais approfondir les liens avec des parents des villageois résidant dans d'autres destinations de la diaspora, je n'ai pu nouer avec ces derniers, au gré du hasard des rencontres dans le village, que des contacts qui me paraissaient superficiels au regard de la connaissance que j'avais des Chinois de Polynésie. La force de rappel de mon terrain polynésien a joué à plein lorsque je me suis retrouvée interpellée sur place, en octobre 2013, par un Chinois de Tahiti en visite qui m'a reconnue, et plus encore l'année suivante lorsque j'ai résidé dans le même hôtel que le groupe de voyageurs polynésiens.

¹⁰¹ A la différence de la divination Ifa analysée par Holbraad (2012), les considérations géomantiques ne sont pas des affirmations qui excluent le doute. Le discours géomantique est un discours d'imputation causale dont le caractère intrinsèquement dubitatif est encore augmenté par sa condamnation officielle comme une « superstition ». Aussi n'implique-t-il pas la démarche réursive de transformation par l'ethnographie des concepts anthropologiques et en l'occurrence celui de « vérité », dont Holbraad oppose une nouvelle définition à celle, supposément positiviste, qui aurait jusqu'alors été au fondement de l'anthropologie.

Or la manière dont j'ai pu observer la rencontre entre les voyageurs polynésiens et leur région d'origine en Chine ne doit finalement rien au hasard, puisqu'elle est le fruit de cette déviation délibérée qui m'a permise, lors de mon voyage intercalaire à Tahiti, de présenter mes recherches chinoises, de revêtir ainsi un statut d'experte, et de nourrir dès lors le projet de voyage d'Alain et du groupe formé autour de lui. Il n'y a là rien de très hasardeux (de *serendipitous*, comme disent les anglophones) ; ou plutôt, ainsi que l'écrit Frank Pieke, « *serendipity is less random and more proactive than the standard gloss of the term* » (2000 : 129). La situation très propice à l'observation qui s'est présentée lors du séjour aux côtés des voyageurs polynésiens est le produit double de mon appréhension du terrain chinois par le lien à la Polynésie, et de mes efforts pour m'en dégager partiellement, en conduisant des recherches sur le village et ses transformations.

Ce que j'ai ainsi dégagé est un complexe de relations dont les qualités à la fois locales et globales interagissent et forment un enjeu dans la perpétuation historique de la communauté lignagère-villageoise d'origine. La diaspora apparaît comme un instrument, par la globalisation du lignage qu'elle suppose, de la construction et de la continuité du village d'origine. Elle est impliquée, d'un point de vue pratique, et invoquée discursivement, dans les opérations de renouvellement et de sauvegarde de la communauté d'origine, de son bien-être, de ses institutions, de tout ce qui est rangé dans le registre du « bien public ». Elle constitue à ce titre tout à la fois un ailleurs lointain et un ingrédient constitutif de l'identité de la communauté lignagère-villageoise.

La restitution des échelles de l'action permet d'échapper tant au court-circuit explicatif attribuant la causalité à des forces globales qu'à la réduction empiriste du global à un ensemble de flux. Une focalisation sur les ressources et stratégies scalaires des acteurs peut constituer une des solutions aux défis posés à l'enquête ethnographique par les phénomènes relevant de la mondialisation, dont les processus de diasporisation. L'attention prêtée aux propriétés scalaires émergentes des collectifs sociaux, l'échelle comme portée, mais aussi aux échelles en tant qu'elles constituent un enjeu de l'interaction et de la reproduction sociale, l'échelle comme étalon de valeur, est une solution possible qui permet d'appréhender l'objet émergent au cours de l'enquête dans ses dimensions historique et spatiale. Une ethnographie et une anthropologie de la globalisation sont rendues possibles par une approche, qui sans projeter à priori l'échelle sur le matériau ethnographique, tente de repérer des processus systémiques qui affectent la vie sociale, et dont l'impact dépend de leurs propriétés d'échelle. L'infléchissement des propositions de Barth dans le sens d'une attention à la production des échelles dans le cours des relations sociales permet de saisir les stratégies d'extension ou de rétraction scalaire menées par les acteurs en fonction des ressources dont ils disposent et des échelles de leur sphère d'appartenance qu'ils estiment pertinentes. Comme outil d'analyse, la scalarité de l'action permet de faire un usage plus circonspect du couple local/global dont on évite ainsi l'hypostase sans pour autant avoir à décréter que le monde est plat. Ainsi, l'unité micro ou macro de l'analyse doit être distinguée de

l'échelle plus ou moins locale ou globale des chaînes d'interdépendance constitutives des systèmes sociaux. L'observation des processus globaux n'induit pas nécessairement l'abandon de la focale micro, et donc de l'enquête intensive sur un terrain circonscrit. Une attention accrue envers la scalarité de l'action présente un second avantage. Elle permet de procéder à une analyse qualitative des ressources différenciées des enquêtés, tout en plaçant au cœur de l'analyse le sens que revêt pour eux le fait de déployer leur action à telle ou telle échelle.

Pour conclure, je ferai varier les échelles, non pas tant celles de l'unité d'observation que celles de la portée des entités et systèmes qui se sont dégagées au cours de mes enquêtes de terrain, en dégageant pour chacune les propriétés émergentes et les effets qu'elles sont susceptibles d'exercer sur les autres.

Le premier niveau est celui du système monde. Il s'agit ici du système global formé aujourd'hui à l'échelle du monde par l'ensemble des interrelations entre les entités qui le composent. La dynamique du système monde repose sur des cycles d'accumulation du capital et d'expansion hégémonique suivis du décentrement du capital et de transitions hégémoniques au cours desquelles de nouveaux systèmes se reforment autour de nouveaux centres hégémoniques (Friedman 1994, Ekholm Friedman et Friedman 2008). La globalisation est, suivant cette perspective, l'ensemble des manifestations empiriques de la transformation du système global. La globalisation contemporaine est l'effet de la transition hégémonique du tournant des XXe et XXIe siècles, marqué par un déclin du cœur euro-américain et l'émergence de nouveaux centres, principalement asiatiques. Elle n'est pas un phénomène nouveau en ce qu'elle n'est pas une « intégration » accrue d'un monde auparavant fragmenté, mais survient au sein du système global dont elle signale la transformation. La compression spatio-temporelle en est un des mécanismes (dont Harvey (1989) souligne le caractère ancien).¹⁰² Les technologies de l'information et la communication, l'un des vecteurs les plus récents de cette compression, n'ont cependant qu'un effet limité sur les communautés diasporiques ou transnationales : elles ne sont une condition ni nécessaire, ni suffisante, au maintien des liens dans le temps. Elles peuvent faciliter l'émergence des communautés imaginées, mais ne peuvent rien si les conditions de maintien de connexions solides ne sont pas présentes (si la langue de communication n'est plus commune, par exemple). Les pulsations du système global et les propriétés de celui-ci exercent des effets en termes des conditions de possibilité offertes à des entités collectives nouvelles de se former et de venir à l'existence, ou d'affirmer celle-ci au sein du système monde en exerçant à leur tour des effets sur celui-ci. Ces conditions de possibilité sont produites par des actions, le plus souvent du fait des Etats, qui érigent des frontières à la mobilité transnationale, ou encouragent, par l'aménagement d'une « Zone économique spéciale », l'afflux de capitaux et les visites diasporiques aux villages d'origine. Elles ont des effets sur l'expansion ou la contraction de réseaux migratoires et l'entretien de familles transnationales ou de collectifs diasporiques en influençant les conditions

¹⁰² Elle produit des effets dont le plus évident est une circulation globale accélérée du capital – qui diminuent peut-être les inégalités globales entre pays, mais les accroissent au sein de la plupart.

de possibilité de l'entretien de liens. C'est également là ce dont il est souvent plus ou moins directement question lorsqu'est évoquée la diminution de l'importance de l'échelon national au profit d'entités supra- ou infranationales. Ce sont des logiques segmentaires de fragmentation à des niveaux inférieurs mais aussi de déssegmentation avec formation à des niveaux supérieurs d'entités dotées de propriétés émergentes. Il s'agit là des principes d'opposition complémentaire qui ont depuis longtemps été identifiées et discutées par les anthropologues, depuis l'analyse fonctionnaliste d'Evans-Pritchard (1940). Si ses idées d'équilibre fonctionnel et de segmentation mécanique des groupes de descendance ont été remises en cause, on lui doit l'idée fondamentale que l'identité d'une entité, de quelque niveau que ce soit, n'est pas substantielle et n'est pas donnée à priori mais se crée à travers l'opposition d'un segment à un segment de même ordre. Les entités qui émergent ainsi reposent sur la formation d'un nous collectif contre un autrui différencié, la frontière entre nous et eux étant susceptible de se dessiner à différents niveaux, dessinant les limites de collectifs plus ou moins locaux ou globaux. Elles se font en outre plus saillantes, et ainsi plus saisissables empiriquement, lors de déplacements spatiaux qui font surgir des enjeux d'inclusion et de représentation dans tel ou tel collectif. Lorsque le système-monde cherche à se donner à voir empiriquement au travers d'un rassemblement collectif tel que l'Exposition universelle, le suivi de la formation des entités qui cherchent à se montrer sur place – les villes – permet alors d'ethnographier ces processus d'émergence et d'en analyser les logiques pratiques. De même, la notion d'intimité culturelle, qui recouvre bien les conceptualisations par les gens du village d'origine de ce qui les différencie de leurs parents lointains de la diaspora et les inclut dans l'Etat chinois, mais qui à d'autres moments les unit avec eux contre l'Etat, souligne le caractère situationnel de ces dynamiques d'inclusion-exclusion.

Le sens de la présence de ces collectifs ne se dévoile cependant pas nécessairement en suivant les modalités matérielles de leur mise en présence. Ce sont les jugements portés par les acteurs sur leur projet à la suite de conflits et tensions apparues dans le cours de leur émergence, et la comparaison de plusieurs de ces projets qui permet de mettre à jour les relations différentes qui se jouent, relation à dominante représentationnelle versus relation à dominante pragmatique. Il en va de même pour les relations centre-périphérie, propriétés structurales constitutives du système monde. Ou encore pour la relation tributaire à l'Etat dans laquelle se joue la valeur – la reproduction sociale et le prestige – d'une communauté locale. En outre, l'existence de connexions empiriques ne doit pas faire conclure trop hâtivement à l'existence d'une relation. Les tentatives de maintenir des connexions, par le biais de personnes qui agissent comme des connecteurs, ou de les rétablir (au cours de voyages de quête des racines) se heurtent à leur finitude et leur fragilité. Elles peuvent faire s'évanouir la relation diasporique, ou conduire celle-ci à être une relation réelle mais purement imaginaire, quasiment dépourvue de connexions empiriques. La relation perdue alors dans l'imaginaire global que se forment ceux qui partent « à la recherche des racines », et dont ils rencontrent un écho dans le village sous forme de la valorisation du passé diasporique de ce village, même si la relation de dépendance a disparu.

Réciproquement, en quelque sorte, la célébration du caractère moral et idéal de l'éternité de la

relation au lieu des origines, se heurte au caractère non désirable – et, de fait, allant diminuant – des connexions diasporiques sous forme d’envois d’argent. A l’échelle du système global, un effet émergent réside ainsi également dans les élaborations discursives émanant des Etats, mais aussi des scientifiques, à propos des communautés transnationales ou des diasporas. Non seulement les discours des uns tendent à exercer une influence sur ceux des seconds (et réciproquement) mais ensemble, ils circulent et atteignent ceux dont ces discours sont l’objet. Accréditant l’existence globale de diasporas ou de liens transnationaux indéfectibles, ils s’exercent sous forme d’incitation matérielle et/ou d’injonction morale à l’identification, ou à l’action en conformité avec la réalité ainsi soutenue. Ils exercent ainsi un effet causal sur les personnes et sur les collectifs, qu’ils peuvent contribuer à porter performativement à l’existence. Comme l’ont montré l’exemple de la contestation autour de l’attribution de la propriété de l’ancien consulat de Chine à Tahiti à la République Populaire, ou encore l’écart entre l’affaiblissement de la relation diasporique au village d’origine et le discours étatique chinois sur l’attachement de la diaspora à sa patrie d’origine, ils sont toutefois partiellement sinon largement limités dans leurs effets du fait de leur médiation par l’existence précédente de discours et de contraintes qui leur étaient antinomiques, et ont produit un détachement, et par le rejet par les gens sur le terrain, au nom de l’autonomie attachée à leurs actions, des incursions étatiques.

Un deuxième niveau se joue à travers l’expansion de l’espace-temps intersubjectif par extension de l’échelle de l’action, qui donnent forme à des collectifs plus larges. Les actions de création de la valeur à travers l’échange développent des relations spatio-temporelles « qui vont au-delà du soi » (Munn 1992 : 11). La construction de valeur à travers les échanges dessine des circuits étendus dans l’espace, et assurent la conversion de l’influence locale en réputation globale. L’extension temporelle a lieu par les actions qui reposent sur des obligations morales de se souvenir. Des collectifs sont ainsi portés à l’existence au travers d’un espace-temps partagé de l’action. Les relations qu’entretiennent les Chinois de Polynésie et de Chine avec leurs ancêtres sont, de même, productives d’une extension temporelle (vers le passé mais aussi vers le futur, par ce qui est attendu de cet échange) de la personne, en même temps qu’elles dessinent les contours de collectifs que sont les lignages ou ses segments. Ces relations exercent un effet sur l’action en induisant des attendus moraux de réciprocité et de conduite vertueuse reposant sur la mémoire des ancêtres. Les mobilisations collectives qui ont eu lieu dans le village d’origine pour sauvegarder les sites ancestraux se font non seulement au regard de ce qu’ils représentent en terme de capacité de la communauté à assurer sa reproduction – à générer sa valeur – mais aussi au regard de ce qui a été imposé par les défunts envers lesquels les contemporains sont endettés moralement. Elles ne sont toutefois pas à l’abri de réflexions sur ce qu’il convient de faire du legs des prédécesseurs, comme le montrent les divergences d’interprétation sur la géomancie, les volontés de moderniser les rites, et l’ambivalence de la relation avec la diaspora. La relation diasporique est ainsi sous-tendue et entretenue par les flux de donation qui assurent à leurs donateurs l’inscription de leurs noms sur des plaques visibles des sites les plus importants du village d’origine, en même temps que ces sites s’en trouvent confirmés dans leur importance en

tant que symboles générateurs de valeur. Nous avons vu ces mêmes processus d'extension à l'œuvre sur un plan plus strictement spatial, dans la formation et la transposition du collectif parisien à l'Expo de Shanghai, mais également, du côté d'Aubervilliers, à travers la transformation de rapports de voisinages en une plate-forme économique franco-chinoise.

La globalisation des réseaux de parenté émanant du village, par l'émigration de ses habitants pendant un siècle, a été le support des financements accordés par la diaspora au village d'origine, a conduit processuellement à une réversion de cette relation. Comme le montre Munn, si la mémoire fait défaut, le circuit de transactions et ses médias disparaissent tout bonnement. D'autres actions peuvent conduire à des contractions de cet espace intersubjectif : la sorcellerie, l'égoïsme, l'avidité réduisent la capacité d'une personne à diffuser son influence spatio-temporelle et sont de fait en eux-mêmes des négations de la génération de valeur – des actes de consommation pure. Une tension permanente existe entre ces deux tendances qui correspondent à deux orientations contradictoires de la société gawa, entre les valeurs de l'égalité et de l'autonomie des individus, et celle de la réputation du collectif. Une même ligne de tension est apparue au sein du village d'origine de la diaspora en Chine, à ceci près qu'il s'y surimpose une tension entre l'ancien statut du village comme périphérie de sa diaspora et le recouvrement de son statut de centre, qui va de pair avec une augmentation de la valence du local. On perçoit ici le point de jonction avec le point précédent : la relation avec la diaspora épouse les contours des oscillations du système-monde, mais pas nécessairement dans le sens qui est attendu par les théoriciens d'une globalisation surplombante. La réversion de la relation et la nouvelle centralité du village au cœur de la Chine en pleine expansion sont plutôt des conditions qui favorisent la coupure des réseaux de personnes et d'argent : fin de l'émigration, et fin des donations. Ceci mène au troisième point : la commensurabilité des situations, ou la mise en équivalence du village (local) avec sa diaspora (globale) favorise des évaluations réflexives de ce changement de situation.

Le troisième échelon se situe au niveau de l'ensemble des processus délibératifs ou réflexifs des personnes (individus empiriques). Je m'en suis largement remise à des récits de vie et des narrations d'histoires familiales lorsqu'il s'est agi de comprendre les formulations contemporaines de leurs identités par les Chinois de Polynésie et du village d'origine en Chine. Que ce soient des exposés des dilemmes identitaires et conflits d'affiliation des personnes dites « demies » ou métisses, des récits rétrospectifs plus ou moins glorieux de la réussite personnelle des entrepreneurs et commerçants chinois-polynésiens ou des anciens paysans devenus des citadins rentiers en Chine, ces récits prennent la forme de réflexions, assorties d'évaluations morales, sur ce qui constitue une « bonne vie ». Ils impliquent des appréciations rétrospectives des trajectoires de vie, et des comparaisons entre ce qui est su (ou imaginé) de la vie ailleurs, et de la vie chez soi. Ils revêtent donc eux aussi des dimensions scalaires, temporelles et spatiales. Les réflexions rétrospectives sur les trajectoires qui sont livrées à travers un récit de vie ont le plus souvent trait à un positionnement dans un espace social, débouchant sur la formulation d'un sentiment d'appartenance à tel ou tel collectif (« la communauté chinoise », ou « le

village (d'origine) »). De même qu'à Aubervilliers, les récits autour de la formation d'un collectif entrepreneurial franco-chinois agissent scalairement en transformant des relations de voisinage (et en objectivant les problèmes suscités par la cohabitation dans le quartier) en une collaboration internationale dont la municipalité est le vecteur et le siège. Cette formation de collectifs dont attestent les récits n'implique pas nécessairement une dissolution des propriétés causales de la personne dans la société, mais plutôt l'émergence de propriétés communes à partir des actions et des interactions.

Références citées

NB : toutes les citations d'œuvres référencées en langue anglaise sont mes traductions.

- Abélès, Marc, 2008. *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.
- Alizart Mark, Hall Stuart, Macé Éric et Maigret Éric, 2007, *Stuart Hall*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Appadurai, Arjun, 1995. « The production of locality » in Fardon, R. (ed.), *Counterworks : Managing the Diversity of Knowledge*.
- Appadurai, Arjun, 1996. *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis University of Minnesota Press.
- Aragon, Lorraine et James Leach, 2008. "Arts and owners : Intellectual property law and the politics of scale in Indonesian arts." *American ethnologist*, vol. 35, n°4 : 607-631
- Archer, Margaret, 1995. *Realist Social Theory: The Morphogenetic Approach*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Archer, Margaret, 1998. Realism in the Social Sciences. In Archer, M., Bhaskar, R., Collier, A., Lawson, Tony, Norrie, A., *Critical realism. Essential readings*, pp. 189-205. London & New York : Routledge.
- Archer, Margaret, 2000. *Being Human: The Problem of Agency*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Archer, Margaret, 2003. *Structure, Agency, and the Internal Conversation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Arrighi, Giovanni. 2007. *Adam Smith in Beijing: Lineages of the Twenty-First Century*. London : Verso.
- Backouche, Isabelle, 2006 « Entrepôts et Magasins Généraux de Paris (EMGP), *Les mutations d'un espace parisien* » actualites.ehess.fr/fichiers/2006-11-24_EMGP.pdf
- Bailey, Frederik, 2007 [1967]. « Two villages in Orissa » in Gluckman, Max (ed.) *Closed systems and open minds The limits of naivety in social anthropology*. London, Transactions publishers.
- Bakewell, Oliver, 2010. « Some Reflections on Structure and Agency in Migration Theory » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(10) : 1689-1708.
- Baptandier Brigitte, et Sophie Houdart, 2015. *Anthropologie de l'universel. L'exposition internationale Shanghai 2010*. Editions de la Société d'ethnologie.
- Baptandier, Brigitte, 2010. « La Chine, vue d'un point de vue anthropologique », *Études chinoises*, hors-série (G. Guiheux, S. Colin et D. Spicq (éd.), *Étudier et enseigner la Chine* : 219-233.
- Barry, Laurent, 2008. *La parenté*, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- Barth, Fredrik, (éd.) 1978. *Scale and Social Organization*, Oslo: Universitetsforlaget.
- Barth, Fredrik, 1966. Models of social organization. Royal Anthropological Institute Occasional Paper no 23.
- Barth, Fredrik, 1969. *Ethnic groups and Boundaries: the Social organization of Culture Difference*, Bergen, Universitetsforlaget.
- Barth, Fredrik, 1981. *Models reconsidered: Process and form in social life*. London: Routledge & Kegan Paul.
- Barth, Fredrik, 1989. « The analysis of culture in complex societies », *Ethnos* 54 (3-4): 120-42.
- Barth, Fredrik, 1993. *Balinese Worlds*. Chicago & London: University of Chicago Press.
- Bazin, Jean, 1985. « À chacun son Bambara », in Amselle, J-L, M'Bokolo, E. (dir.), *Au coeur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris: Éditions La découverte, "Textes à l'appui".
- Bazin, Jean, Descombes, Vincent, Geertz, Clifford, Mary, André, eds. 1998 *La description*, vol. 1, Paris : Parenthèses.
- Beck, Ulrich, Giddens, Anthony, Lash, Scott, (eds) 1994). *Reflexive Modernization*. Cambridge: Polity Press.
- Béja, Jean-Philippe, 1999. « Un village du Zhejiang à Paris », *Hommes et Migrations*, N.1220, Juillet-Août, P.60-72
- Béja, Jean-Philippe, 2002. Un exemple de communauté émigrée : les Chinois de Wenzhou. In Attané, Isabelle (ed), 2002, *La Chine au seuil de XXème Siècle: Question de population, question de société*, Paris : INED
- Bergère, Marie-Claude, 2002. *Histoire de Shanghai*, Paris, Fayard.
- Berliner, David, Legrain, Laurend and van de Port, Mathijs (2013), Bruno Latour and the anthropology of the moderns. *Social Anthropology/Anthropologie Sociale*, 21: 435-447. doi:10.1111/1469-8676.12051
- Berreman, Gerald D. 1978. « Scale and social relations», *Current anthropology*, Vol. 19, n° 2, juin : 225-245

- Berthomière, William, Chivallon, Christine, 2006, *Les diasporas dans le monde contemporain*, Paris, Karthala.
- Bhabha, Homi, 1993. *The location of culture*. London : Routledge.
- Bhaskar, Roy, 1989 [1979]. *The Possibility of Naturalism: A Philosophical Critique of the Contemporary Human Sciences*. Brighton: Harvester.
- Bhaskar, Roy, 1998. Philosophy and Scientific Realism. In Archer, M., Bhaskar, R., Collier, A., Lawson, Tony, Norrie, A., 1998. *Critical realism. Essential readings*, pp. 16-46. London & New York : Routledge. [A Realist Theory of Science, London, Verso, 1997, chap. 1, pp. 21-62]
- Bhaskar, Roy et Lawson, Tony, Introduction. In Archer, M., Bhaskar, R., Collier, A., Lawson, Tony, Norrie, A., 1998. *Critical realism. Essential readings*, pp. 3-15. London & New York : Routledge.
- Blumer, Herbert, 1971. « Social problems as collective behavior », *Social Problems*, 18 : 298-306
- Bonniol, Jean-Luc, 1999. « Le métissage entre social et biologique. L'exemple des Antilles de colonisation française » in S. Kandé (dir.) *En quête d'Ariel, Discours sur le métissage, identités métisses* L'Harmattan,
- Bordes-Benayoun, Chantal, Schnapper, Dominique, 2006, *Diasporas et nations*, Paris, Odile Jacob.
- Bourdieu, Pascal, *Méditations pascaliennes*, Paris, Ed. du Seuil, 1997.
- Brandtstädter, Susanne, Santos, Gonçalo D. (éds) 2009. *Chinese Kinship: Contemporary Anthropological Perspectives*, London, Routledge.
- Brenner, Neil, 1999. « Beyond state-centrism ? space, territoriality, and geographical scale in globalization studies ». *Theory and Society*, 28: 39-78.
- Brenner, Neil, 2001. "The limits to scale? Methodological reflections on scalar structuration". *Progress in Human Geography*, 25(4), 591-614.
- Brenner, Neil, 2004. *New state spaces — urban governance and the rescaling of statehood*. Oxford, Oxford University Press.
- Bromberger Christian, 1987. « Du grand au Petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », in *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Essais réunis par Isaac Chiva et Utz Jeggle, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris : 35-66.
- Brownell, Susan, 2008. *Beijing's Games: What the Olympics Mean to China* (New York: Rowman & Littlefield Publishers Inc.).
- Brubaker, Roger, 2005. "The "diaspora" diaspora", *Ethnic and Racial Studies* 28(1):1-19.
- Bruneau, Michel, 2004. *Diasporas et espaces transnationaux*, Economica, Anthropos.
- Burawoy, Michael, 2009. *The Extended Case Method*, Berkeley, University of California.
- Burawoy, Michael (dir.), 2000. *Global Ethnography: Forces, Connections and Imaginations in a Postmodern World*, Berkeley, University of California Press.
- Candea, Matei, 2007. « Arbitrary locations: in defense of the bounded field-site », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 13, 1: 167-184
- Candea, Matei, 2009. « Arbitrary Locations: In Defence of the Bounded Field-site ». In M.-A. Falzon, éd. *Multi-sited ethnography : theory, praxis and locality in contemporary research*, Aldershot: Ashgate, pp. 25-46.
- Candea, Matei, 2010. *Corsican fragments Difference, Knowledge, and Fieldwork*. Bloomington: Indiana University Press
- Cefai, Daniel, (dir.), 1996. "La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n75 : 43-66
- Cefai, Daniel, (dir) 2009. « Postface » to Gusfield, J. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Paris, Economica.
- Cefai, Daniel, (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*, Editions de l'école des Hautes études en sciences sociales.
- Chivallon, Christine, 1997. "De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais", *Revue européenne des migrations internationales* 13(1):149-60.
- Cizeron, Marc et Marianne Hienly, 1983. *Tahiti côté Montagne*, édition Haere Po No Tahiti.
- Clifford, James, 1994. 'Diasporas', *Cultural Anthropology* 9(3):302-38.
- Cohen, Myron, L. 1968. « A Case Study of Chinese Family Economy and Development », *Journal of Asian and African Studies*, , vol. 3. n° 3-4, p 167-9
- Coleman, Simon et Pauline Von Hellermann (eds.) 2011. *Multi-sited Ethnography, Problems and Possibilities in the Translocation of Research Methods*, New York, Routledge.
- Collier Stephen J. et Ong, Aihwa, (eds.) 2004 *Global assemblages: Technology, Politics, and Ethics as Anthropological Problems*, Wiley-Blackwell.

- Comaroff, Jean et John L. Comaroff, 1999. « Occult Economies and the Violence of Abstraction: Notes from the South African Postcolony » *American Ethnologist*, Vol. 26, No. 2: 279-303.
- Comaroff, Jean et John L. Comaroff, 2003. Ethnography on an Awkward Scale : Postcolonial Anthropology and the Violence of Abstraction. *Ethnography* Vol. 4, No. 2 :147-179.
- Corsin Jimenez, Alberto, 2005. "Changing scales and the Scales of Change: Ethnography and Political Economy in Antofagasta, Chile" *Critique of Anthropology*, 25, 2: 157-176.
- De Sales, Anne, 2012. « Time, identity and historical change in the hills of Nepal », *European Bulletin of Himalayan Research*, 37 : 106-126.
- De Soto, Hermine G., 2000. "Contested Landscapes: Reconstructing Environment and Memory in Postsocialist Saxony-Anhalt." In *Altering States. Ethnographies of Transition in Eastern Europe and the Former Soviet Union*. ed. Daphne Berdahl, Matti Bunzl, and Martha Lampland. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Delaney, David et Helga Leitner, 1997. « The political construction of scale », *Political Geography*, 16(2), 93-97.
- Descombes, Vincent, 1996a. *Les institutions du sens*, Paris, Editions de Minuit.
- Descombes, Vincent, 1996b. « L'esprit comme esprit des lois » (entretien), *Le Débat*, 90 : 71-92
- Descombes, Vincent 2001 Les individus collectifs, *Revue du M.A.U.S.S.*, 2 (18) : 305-337.
- Dufoix, Stéphane, 2011. *La dispersion. Une histoire des usages du mot 'diaspora'*, Paris, Amsterdam.
- Dumont, Louis, 1967. *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard.
- Dumont, Louis, 1975. *La Civilisation indienne et nous*, Paris, A. Colin.
- Dumont, Louis, 1987 [1951]. *La Tarasque*, Paris, Gallimard.
- Dumont, Louis, 2013 [1980] On value: Radcliffe-Brown Lecture, *Hau*, 3 (1) <http://dx.doi.org/10.14318/hau3.1.028>
- Elder-Vass, Dave, 2005. Emergence and the Realist Account of Cause, *Journal of Critical Realism*, 4:2, 315-338, DOI: 10.1558/jocr.v4i2.315
- Elder-Vass, Dave, 2007. Reconciling Archer and Bourdieu in an Emergentist Theory of Action, *Sociological Theory*, 25:4, 325-46.
- Evans-Pritchard, Edward, 1994 [1940]. *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, trad. fr. 1968, rééd. Gallimard, coll. « Tel », 1994.
- Falk Moore, Sally, 1987. « Explaining the Present: Theoretical Dilemmas in Processual Ethnography », *American Ethnologist*, vol. 14, n° 4, p. 727-736.
- Falk Moore, Sally, 1999. "Reflections on the Comaroff lecture", *American Ethnologist*, Vol. 26, No. 2, (May), pp. 304-306
- Falzon, Mark-Anthony, ed. (2009). *Multi-sited Ethnography: Theory, Praxis and Locality in Contemporary Social Research*, Ashgate.
- Featherstone, Mike et Scott Lash, 1999, *Spaces of Culture: City, Nation, World*, London, Sage.
- Feldman, Gregory, 2011. « If ethnography is more than participant-observation, then relations are more than connections: The case for nonlocal ethnography in a world of apparatuses », *Anthropological Theory* 11: 375
- Ferguson, James, 1999. *Expectations of Modernity: Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1999.
- Ferguson, James, 2011. « Novelty and Method: Reflections on Global Fieldwork », in *MultiSited Ethnography: Problems and Possibilities in the Translocation of Research Methods*, Coleman, S. et Von Hellermann, P. (eds), pp. 194-208. New York, Routledge.
- Fogel, Frédérique et Rivoal, Isabelle, 2009. Introduction, *Ateliers du LESC* [En ligne], 33 | 2009, mis en ligne le 18 mars 2009.
- Fortes, Meyer, 1937. « Communal Fishing and Fishing Magic in the Northern Territories of the Gold Coast » *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 67 : 131-142
- Frank André Gunder, 1998. *Re-Orient: Global Economy in the Asian Age*, Berkeley, University of California Press.
- Friedman, Jonathan, et Ekholm Kasja, 1980. "Towards a global anthropology" in Leonard Blussé, Henk L. Wesseling, George D. Winius, eds., *History and Underdevelopment, Essays on Underdevelopment and European expansion in Asia and Africa*, , pp. 61-76. Leiden, Paris, Editions de la MSH.
- Friedman, Jonathan, 1994. *Cultural Identity and Global Process*, London, Sage.
- Friedman Jonathan et Kasja Ekholm Friedman, 2008. « Introduction » in J. Friedman et K. Ekholm Friedman, eds. *Historical Transformations - The Anthropology of Global Systems*, p 1-28. Lanham, AltaMira Press.
- Friedman, Jonathan. 1999, « The hybridization of roots and the abhorrence of the bush », in *Spaces of Culture. City - Nation - World* (eds) M. Featherstone and S. Lash, pp. 230-56. London, Sage.

- Gans, Herbert, 1979. "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic groups and cultures in America", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2 : 1-20.
- Geertz, Clifford, 1957. « Ritual and social change: A Javanese Example », *American anthropologist*, New Series, Vol. 59, No. 1 : 32-54
- Giddens, Anthony, 1990. *The Consequences of Modernity*. Cambridge: Polity Press.
- Giddens, Anthony, 1991. *Modernity and Self-Identity*. Stanford: Stanford University. Press.
- Gille, Zsuzsa, O'Riain, Sean, 2002. « Global Ethnography », *Annual Review of Sociology*, 28 : 271-295
- Gilroy, Paul, 1992. « Cultural studies and ethnic absolutism ». In *Cultural Studies* (eds) L. Grossberg, C. Nelson and P. Treichler, pp. 187-98. London, Routledge.
- Gilroy, Paul, 1993. *The Black Atlantic*, Cambridge, Harvard University Press.
- Glaeser, Andreas, 2006. « Une ontologie pour l'analyse ethnographique des processus sociaux. Élargir l'étude de cas élargie », in Cefai, D. (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*, Editions de l'école des Hautes études en sciences sociales.
- Gledhill, John, 2004. Neoliberalism. In David Nugent and Joan Vincent, eds., *A companion to the anthropology of politics*, pp. 332-348. Oxford: Blackwell Publishing.
- Glick-Schiller, Nina, Basch, Linda, Blanc-Szanton, Cristina, 1992. *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*, New York, New York Academy of Sciences.
- Gluckman, Max, 1960. « Tribalism in modern British Central Africa », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n°1., pp. 55-70; doi : 10.3406/cea.1960.2939
- Gluckman, Max, 1965. *Politics, law and ritual in Tribal Society*, Oxford, Blackwell.
- Gluckman, Max, 2006 [1961]. « Ethnographic Data in British Social Anthropology », in T.M.S. Evens and D. Handelman (eds.) *The Manchester School: Practice and Ethnographic Praxis in Anthropology*, New York, Berghahn Books: 13-23.
- Gluckman, Max, 2007 [1964] (éd.) *Closed systems and open minds The limits of naivety in social anthropology*, London, Transactions publishers.
- Gluckman, Max. 2008 [1940] « Analysis of a Social Situation in Modern Zululand », traduit par Y. Tholoniati, *Genèses*, 3, n°72, p. 119-155 (première partie du texte original). Texte complet en trois parties: Analysis of a Social Situation in Modern Zululand, Rhodes-Livingstone Paper n°28, Manchester, Manchester University Press.
- Godelier Maurice, Lévi-Strauss Claude, Augé Marc. 1975 « Anthropologie, histoire, idéologie », *L'Homme*, tome 15 n°3-4 : 177-188
- Godelier, M. 2004, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard.
- Goodenough, Ward H. 1955. « A problem in Malayo-Polynesian social organization », *American Anthropologist* 57(1):71-83.
- Graeber David. 2001. *Toward an anthropological theory of value: The false coin of our own dreams*. New York: Palgrave-Macmillan.
- Greenhalgh, Susan, 1994. « De-Orientalizing the Chinese Family Firm », *American Ethnologist* 21(4) : 746-775
- Grondin, Jean, 1993. « La contribution silencieuse de Husserl à l'herméneutique », *Philosophiques*, n° 22 : 383-398.
- Guo Baogang, Guo, Sujian, 2008. *China in Search of A Harmonious Society*, Lanham, Plymouth, Lexington Books.
- Gupta, Akhil et James Ferguson (eds.) 1997. *Culture Power Place Explorations in Critical Anthropology*, Durham/London, Duke University Press.
- Gupta, Akhil et James Ferguson, 2002. « Spatializing states: toward an ethnography of neoliberal governmentality ». *American Ethnologist*, 29 : 981-1002.
- Hage Ghassan, 2005. « A not so multi-sited ethnography of a not so imagined community », *Anthropological Theory*, 5, 4: 463-475
- Halbwachs, Maurice. 1970, *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin.
- Hall, Stuart, 1994 [1990]. « Cultural identity and diaspora ». In *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory: a Reader* (eds) P. Williams and L. Chrisman, London, Harvester-Wheatsheaf.392-403
- Hannerz, Ulf, 1982. *Explorer la ville, éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, les éditions de Minuit.
- Hannerz, Ulf, 1992. *The global ecumene as a network of networks* In *Conceptualizing society*, ed. A. Kuper, pp. 34-56.
- Harstrup, Kirsten, 2005. « Social anthropology. Towards a pragmatic enlightenment » *Social anthropology/ Anthropologie sociale*, 13, 2: 133-149
- Harvey, David, 1989. *The Condition of Postmodernity, An Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Cambridge : Blackwell

- Herod, Andrew et Melissa Wright, 2002. *Geographies of power: placing scale*. Blackwell, Oxford.
- Herod, Andrew, 1997. « Labour's spatial praxis and the geography of contract bargaining in the US east coast longshore industry, 1953–89 ». *Political Geography*, 16(2), 145–169.
- Herod, Andrew, 2003. « Scale », in S. L. Holloway, S. P. Rice, & G. Valentine (Eds.), *Key concepts in geography* (vol. xvii, p. 342). London and Thousand Oaks, CA, Sage Publications.
- Herzfeld, Michael, 2005. *Cultural Intimacy: Social Poetics in the Nation-State*, New York-London, Routledge.
- Holbraad, Martin, 2012. *Truth in Motion: the recursive anthropology of Cuban divination*, Chicago: Chicago University Press.
- Hovanessian, Martine, 1998. « La notion de diaspora – Usages et champ sémantique », *Journal des Anthropologues* 72–3:11–30.
- Hovasse, Hélène, 2010. Pudong ou Shanghai rive droite : du bras de terre aux bras de fer, in N. Idier (dir.), *Shanghai. Histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, pp. 211-247. Editions Robert Laffont, « Bouquins ».
- Howitt, Richard. 1998. « Scale as Relation: Musical Metaphors of Geographical Scale » *Area*, Vol. 30, No. 1: 49-58.
- Iteanu, André, 2014. « Vadrouiller dans *Partial Connections* de Marilyn Strathern », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #14 |, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 09 février 2017. URL : <http://traces.revues.org/6021> ; DOI : 10.4000/traces.6021
- Jessop, Bob, 1998. « The Enterprise of Narrative and the Narrative of Enterprise: Place Marketing and the Entrepreneurial City », in T. Hall and P. Hubbard, eds, *The Entrepreneurial City*, pp. 7-99. Chichester, Wiley.
- Jones, Martin et Gordon Mac Leod. 2004. « Regional spaces, spaces of regionalism: territory, insurgent politics, and the English question », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 29 : 433–52.
- Joseph, Isaac, 2008. « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête*, 4 : 107-122.
- Kalb, Don, Tak, Herman (eds.) 2006. *Critical Junctions: Anthropology and History beyond the Cultural Turn*. Oxford, Berghan Books.
- Kearney, Michael, Nagengast Carole, 1989. « Anthropological Perspectives on Transnational Communities in Rural California », *Working Paper* No. 3, California Institute for Rural Studies. Working Group on Farm Labor and Rural Poverty, p. 1-42.
- Kearney, Michael, 1995. « The Local and the Global: The Anthropology of Globalization and Transnationalism », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, pp. 547–565.
- Kitsuse, John I., Spector, Malcolm, 1973. « Toward a Sociology of Social Problems: Social Conditions, Value-Judgments, and Social Problems » *Social problems*, 20: 407-19
- Kuper, Adam, 1973. *Anthropologists and Anthropology. The British School, 1922-1972*, London, Allen Lane.
- Latour, Bruno, 1997 [1991]. *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte.
- Latour, Bruno, 2009. « La mondialisation fait-elle un monde habitable ? » *Territoires 2040*, DATAR, 2 : 9-18.
- Lemieux, Cyril, 2009. *Le devoir et la grâce*. Paris: Economica.
- Lepetit, Bernard, 1996. « De l'échelle en histoire », in J. Revel (dir.) *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, pp. 71-95. Paris, Gallimard-Le Seuil.
- Lévi-Strauss, Claude, 1971. *L'Homme nu*, Paris, Plon.
- Levy, Robert, 1973. *Tahitians: Mind and Experience in the Society Islands*, Chicago, University of Chicago Press.
- Lien, Marianne E., 2007. « Feeding fish efficiently. Mobilising knowledge in Tasmanian salmon farming », *Social Anthropology/Antropologie Sociale*, 15, 2 : 169–185.
- Lin, Jan, 1998, *Reconstructing Chinatown, Ethnic Enclave, Global Change*, University of Minnesota Press.
- Low, Setha, (ed.) 1999. « Spatializing culture » in *Theorizing the City: The New Urban Anthropology Reader*, pp. 111-137. New Jersey : Brunswick, Rutgers University Press.
- Ma Laurence, J.C. et Caroline Cartier (eds) 2003, *The Chinese Diaspora: Space, Place, Mobility and Identity*, Lanham, Rowman and Littlefield.
- Ma-Mung, Emmanuel, 1994. L'entrepreneuriat ethnique en France. *Sociologie du Travail*, 1994, n°1
- Ma-Mung, Emmanuel, 1999. « Territorialisation marchande et négociation des identités ». Les « Chinois » à Paris », *Espaces et sociétés*, n° 96, tome 2 : 145-164

- Ma-Mung, Emmanuel, 2006. « Négociations identitaires marchandes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2 : 83-93.
- Malinowski, Bronislaw, 1922. *Argonauts of the Western Pacific, an Account of Native Enterprise and Adventure in the Archipelagoes of Melanesian New Guinea*, London, Macmillan.
- Marcus George E. et Michael J. Fischer, 1986. *Anthropology as cultural critique. An Experimental moment in the Human Sciences*. Chicago, University of Chicago Press
- Marcus, George E. 1995, « L'ethnographie du/ dans le système-monde. Ethnographie multi-située et processus de globalisation ». CEFAÏ, Daniel (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*, Editions de l'école des Hautes études en sciences sociales. 'Ethnography in/of the world system: the emergence of multi-sited ethnography' *Annual Review of Anthropology*, 95-117.
- Marston, Sallie A., 2000. « The social construction of scale », *Progress in Human Geography*, 24(2), 219-242.
- Mauss, Marcel, 1904-5 (avec la collaboration de Henri Beuchat)1906. « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Étude de morphologie sociale », *Année sociologique* 9, 39-132 rééd. in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1973, 389-477.
- Mauss, Marcel, 1926 *Manuel d'ethnographie*. Paris, Éditions sociales, [Petite Bibliothèque Payot]
- McKeown, Adam, 1999. « Conceptualizing Chinese diasporas, 1842 to 1949 », *Journal of Asian Studies* 58(2):306-337.
- Mead, George H., 1967 (1^{ère} éd. 1934). *Mind, Self and Society from the Standpoint of a Social Behaviorist*, The University of Chicago Press. Traduction française, 2006, *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, Puf, coll. « Le Lien social ».
- Mitchell, James Clyde., 1956. *The Yao Village: A Study in the Social Structure of a Malawian Tribe*, Manchester: Manchester University Press.
- Mitchell, James C. 1967. « On Quantification in Social Anthropology », in A. L. Epstein, ed. *the craft of social anthropology* London, Tavistock pp. 17-46.
- Mitchell, James C. 1983 « Case and situation analysis » *Sociological Review*, 31: 187-211
- Mitchell, James C. 1996 [1956] [« The Kalela Dance / La danse du kalela », *Enquête*, La ville des sciences sociales, [En ligne], mis en ligne le 20 novembre 2008, pp. 213-243. URL : <http://enquete.revues.org/document933.html>
- Moench, Richard U., 1963. *Economic Relations of the Chinese in the Society Islands*, Thesis (Ph. D.),Harvard University,
- Moore Henrietta L. 2004. « Global anxieties Concept-metaphors and pre-theoretical commitments in anthropology », *Anthropological theory*, vol 4 (1) : 71-88
- Munn, Nancy D., 1992. *The Fame of Gawa. A symbolic study of value transformation in a Massim (Papua New Guinea) society*. Durham/London: Duke University
- Naepels, Michel, 1998. « Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique », *L'Homme*, 38 (148) : 185-199.
- Naepels, Michel, 2010. « L'anthropologie face au temps » *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n° 4.
- Naepels, Michel, 2011. « Néolibéralisme et chasse aux zombies », *La Vie des idées*, 10 janvier 2011. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Neoliberalisme-et-chasse-aux.html>
- Nederveen Pieterse, J. P. 1995. 'Globalization as Hybridization', in M. Featherstone, S. Lash, and R. Robertson (eds.), *Global Modernities*. London: Sage, 45-68
- Nyíri, Pál, 2002. « From class enemies to patriots », in Nyíri, P. et I.R. Saveliev (dir) : *Globalizing Chinese Migration*, Aldershot, Ashgate.,
- Ong, Aihwa, 1999. *Flexible Citizenship: the Cultural Logics of Transnationality*, Duke University Press.
- Ong, Aihwa, Donald Nonini, (eds), 1997. *Ungrounded Empires: the Cultural Politics of Modern Chinese Transnationalism*, New York, Routledge.
- Ottino, Paul, 1972, *Rangiroa: Parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien*, Paris, Editions Cujas.
- Panoff, Michel, 1992. *Tahiti métisse*, Paris: Denoel, 1989 Poirine, B., *Tahiti, du melting pot à l'explosion ?* Paris: L'Harmattan.
- Pieke, Frank, N. 2009. "Introduction: A Chinese century in anthropology ?", *Social anthropology/Anthropologie sociale*, 17, 1: 1-8
- Pieke, Frank N. 2000. « Serendipity : reflections on fieldwork in China » in P. Dresch, W. James et D. Parkin (éds.) *Anthropologists in a wider world : essays on field research*. (New York : Oxford) : 129-150.
- Piette, Albert, 2010. Ontographies comparées : divinités et êtres collectifs. *Ethnologie française*, 40, 2, pp. 357
- Pitt-Rivers, Julian, 1954. *The People of the Sierra*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.

- Pomeranz, Kenneth, 2000. *The Great Divergence: Europe, China and the Making of the Modern World Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- Portes, Alejandro, Guarnizo, Luis, Landolt, Patricia, 1999., « Introduction: Pitfalls and Promise of an Emergent Research Field », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2: 217-238.
- Queré, Louis, 2000. « L'individualisation des événements dans le cadre de l'expérience publique », in S. Ostrowetsky (dir.), *Processus du sens, Sociologues en ville n°2*, l'Harmattan, pp. 42-94.
- Raulin, Anne, 2001. *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin.
- Redfield, Robert, 1956. *Peasant Society and Culture: An Anthropological Approach to Civilization*, University of Chicago Press.
- Revel, Jacques. (dir.) 1996. *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Editions de l'EHESS
- Ricoeur, Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Rivers William H.R., 1910. « The Genealogical Method of Anthropological Inquiry », *The Sociological Review*, 3, 1-12.
- Robertson, Roland, 1992. *Globalization: Social Theory and Global Culture*, London : Sage.
- Robineau, Claude, 1983. *Tradition et modernité aux îles de la Société*, Livre I.
- Rosental, Paul-André, 1996. « Construire le macro par le micro : Fredrik Barth et la *micro storia* », in J. Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil: 141-159.
- Rouse Roger, 1991, « Mexican Migration and the Social Space of Postmodernism », *Diaspora*, vol 1, n° 1, p. 8-23.
- Sahlins, Marshall, 1999. « Two or Three Things That I Know about Culture », *The Journal of the Royal Anthropological Institute* 5, no. 3: 399-421
- Samarcande (Cabinet d'étude) 2009. *Etude sur le commerce de gros spécifique à Paris et Plaine Commune dans le quartier de la Porte d'Aubervilliers*, Synthèse finale, mai. Etude commanditée par Plaine Commune et la Ville de Paris.
- Sangren, Steven, 1987. *History and Magical Power in a Chinese Community*. Stanford University Press
- Sartre, Jean-Paul, 2003 (1^{ère} éd. 1943). *L'être et le néant, Essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard, « Tel », , p 123
- Sheppard, Eric et Robert B. McMaster (eds.) 2004. *Scale and Geographic Inquiry: Nature, Society, and Method*. Malden, Blackwell.
- Smith Michael P. et Luis E. Guarnizo (eds.) 1998. *Transnationalism from below*. New Brunswick/London, Transaction Publishers.
- Smith, Neil, 1984. *Uneven Development: Nature, Capital and the Production of Space*. New York, Basil Blackwell.
- Smith, Neil, 1996. « Spaces of vulnerability: the space of flows and the politics of scale », *Critique of Anthropology* 16/1: 72.
- Smith, Neil, 2008. « Scale Bending and the Fate of the National », in *Scale and Geographic Inquiry: Nature, Society, and Method* (eds E. Sheppard and R. B. McMaster), pp. 192-212. Malden : Blackwell.
- Stocking, George W. Jr., 2003. « La magie de l'ethnographe. L'invention du terrain de Tylor à Malinowski », in D. Cefaï (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte : 89-138.
- Strathern, Marilyn, 1991. *Shifting Contexts. Transformations in Anthropological Knowledge*. London/New York: Routledge.
- Strathern, Marilyn, 1996. « Cutting the network » *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 2: 517-535
- Strathern, Marilyn. 1999. « Puzzles of scale », in *Property, substance and effect*, London, Athlone.
- Strauss, Anselm, 1992. *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié.
- Swyngedouw, Eric. 1997. « Neither global nor local: 'glocalisation' and the politics of scales ». In K. Cox (ed.), *Spaces of globalisation : Reasserting the Power of the Local*, Guildford Press, New York: 137-156
- Tan, Tsu-wee, 1987. *Your Chinese Roots: The Overseas Chinese Story*, Union City, Heian International.
- Thireau, Isabelle, 2002. « Introduction », *Études Rurales*, vol. 1-2, n° 161-162 : 9-16
- Tsing, Annette Lobenhaupt, 2000. « The Global Situation », *Cultural Anthropology*, vol. 15, n° 3 : 327-360.
- Van Velsen, Jaap. 1967. « The Extended-Case Method and Situational Analysis », in A.L. Epstein (ed.) *The Craft of Social Anthropology*, London, Tavistock Publications : 129-53.
- Vandenberghé, Frédéric, 2007. « Une ontologie réaliste pour la sociologie : système, morphogénèse et collectifs », *Social Science Information*, 46 (3) : 487- 542.
- Vandenberghé, Frédéric, 2008. « Structure, Agency and the Internal Conversation », *Revue du MAUSS permanente*, [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/.?Structure-Agency-and-the-Internal>

- Waldinger, Roger, Fitzgerald, David, 2004. "Transnationalism in Question", *American Journal of Sociology*, 109, 5: 1177-1195.
- Wallerstein, Immanuel, 1974a. « The Rise and Future Demise of the World Capitalist System: Concepts for Comparative Analysis », *Comparative Studies in Society and History* (16) 4: 387-415.
- Wallerstein, Immanuel, 1974b. *The Modern World System. vol. I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century*, New York Academic.
- Wallerstein, Immanuel, 1980. *Historical Capitalism*. Londres : Verso.
- Wang Chun-Guang et Jean-Philippe Béja, 1999. « Wenzhouren zai Bali : yizhong dute de shehui rongru moshi » (Les Wenzhous à Paris : un modèle exceptionnel d'intégration sociale), *Social Sciences in China*, n° 6, pp. 106-119.
- Wasserstrom, Jeffrey N. 2009. *Global Shanghai, 1850-2010, A history in fragments*, London, Routledge.
- Wolf, Margery, 1972, *Women and the Family in Rural Taiwan*, Stanford, Stanford University Press.
- Zhou, Hanming, 2007. "Urban Best Practices Area: A Pilot Project of Expo 2010 Shanghai China", *Bulletin du Bureau International des Expositions*.